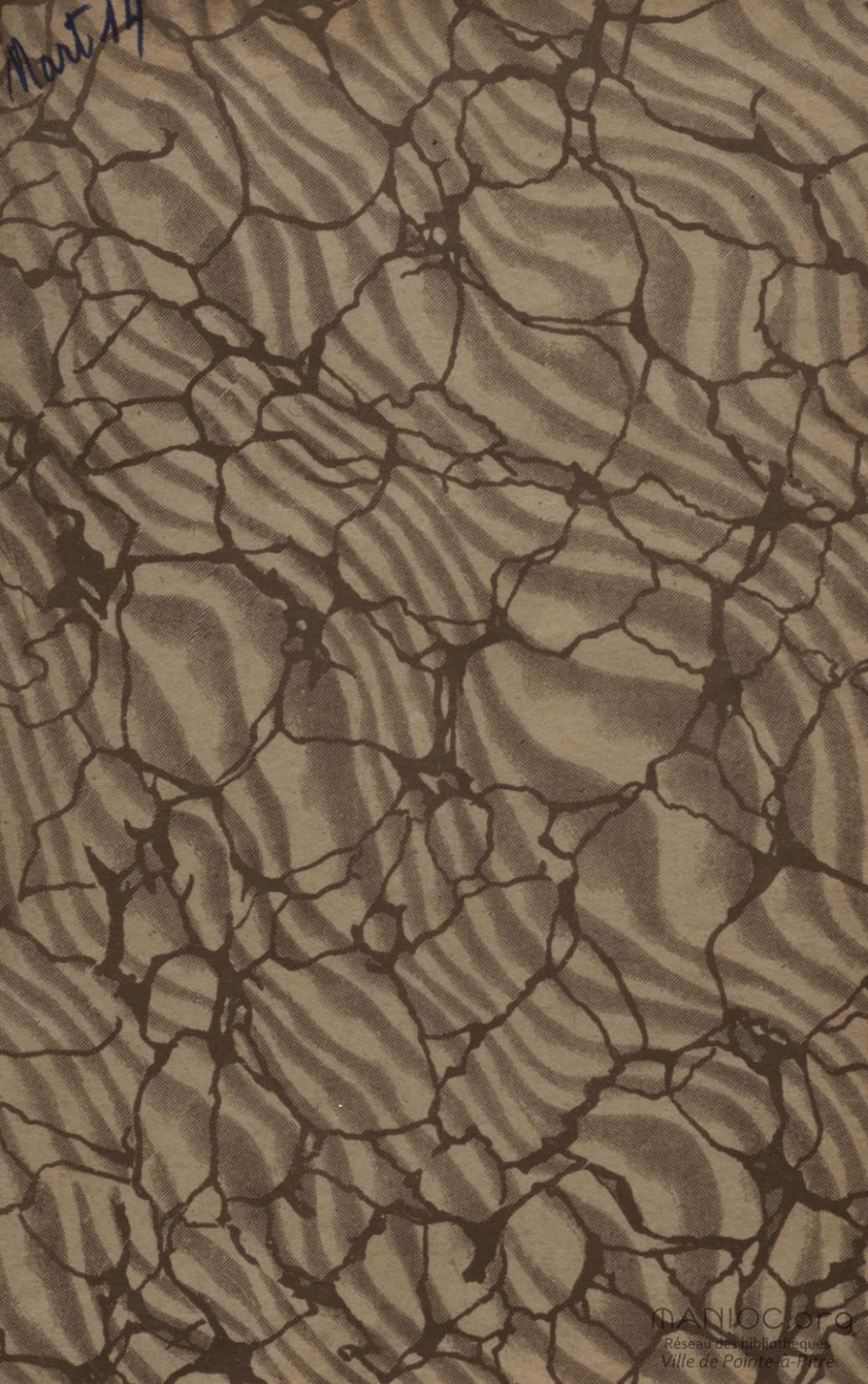


Mar 24



CÉSAIRE PHILÉMON
OFFICIER D'ACADÉMIE

LA MONTAGNE PELÉE

et l'effroyable destruction

de Saint Pierre (Martinique) le 8 Mai 1902

Le brusque réveil du Volcan en 1929

HOMMAGE À L'AUTEUR DE M^r A. LACROIX

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Président de la S^c Géologique de France.

132 ILLUSTRATIONS ET 3 CARTES



PARIS
IMPRESSIONS PRINTORY
• 1930 •

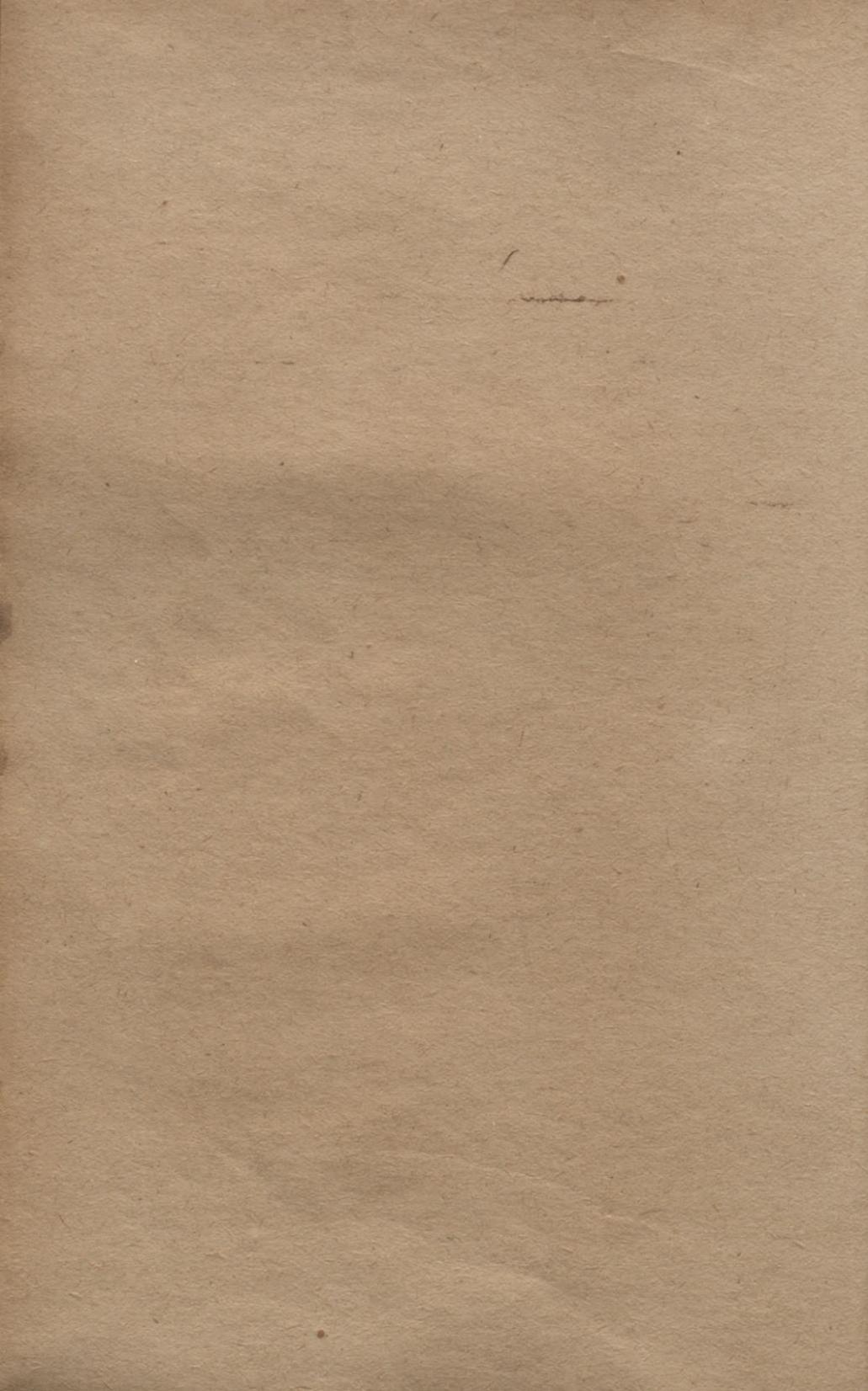
10^{ME} MILLE
manlib.org
reproduction réservée
Réseau des bibliothèques
Ville de Pointe-à-Pitre

March 14

LA MONTAGNE PELÉE

ET L'EFFROYABLE DESTRUCTION
DE SAINT-PIERRE (MARTINIQUE)

LE 8 MAI 1902



551,2
PHI

CÉSAIRE PHILÉMON

OFFICIER d'ACADÉMIE



LA MONTAGNE PELÉE

ET L'EFFROYABLE DESTRUCTION
DE SAINT-PIERRE (MARTINIQUE)

LE 8 MAI 1902

LE BRUSQUE RÉVEIL DU VOLCAN EN 1929

10^e MILLE

EN VENTE :

0144

Pour la Martinique :

Chez l'Auteur

17, Rue Lamartine,
Fort-de-France

*Dépositaires exclusifs pour
la France, les Colonies et Pays étrangers ;*

IMPRESSIONS PRINTORY

et

GEORGES COURVILLE

Libraire

88, Rue Bonaparte, Paris (6^e)

Il a été tiré de cet ouvrage cinquante exemplaires sur papier pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 50, qui constituent l'édition originale.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Copyright by Césaire Philémon 1930.

PRÉFACE

de M. Louis ACHILLE, Agrégé de l'Université,
Professeur au Lycée Schoelcher (Martinique).

APPRÉCIATIONS

de M. Albert FOURET, Agrégé de l'Université,
Chef du Service de l'Instruction Publique à la
Martinique, Proviseur au Lycée Schoelcher.



OPINIONS

de M. L. B. CONSEIL, Ancien Chargé de Mission
du Gouvernement de la Martinique.

de M. A. BOUTIN, Licencié ès-sciences, Professeur
de sciences physiques et naturelles au Lycée
Schoelcher (Martinique).

de M. Frank A. PERRET, Volcanologue américain
en mission à la Martinique.

AVANT-PROPOS

du Général GIROD, Ancien Député,
Trésorier-Payeur Général à la Martinique.

HOMMAGE

DE PATRIOTIQUE ADMIRATION ET
DE RESPECTUEUSE GRATITUDE

à

Monsieur ALFRED LACROIX

Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle
Membre de l'Institut
Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences

*qui fut chargé en 1902 par le Gouvernement
Français de diriger la mission scientifique envoyée
à la Martinique à la suite de l'éruption du Mont-Pelé
et de la destruction de Saint-Pierre et qui a bien voulu
corriger les épreuves de ce livre.*

Fort-de-France, le 8 Août 1930

CÉSAIRE PHILÉMON.

CÉSAIRE PHILÉMON

17, rue Lamartine
FORT-DE-FRANCE

Fort-de-France, le 18 Mai 1930.

Monsieur le Professeur et illustre Maître,

Depuis le mois de mars de l'année dernière, par conséquent bien avant la reprise d'activité de notre redoutable volcan, j'avais conçu l'idée — en m'inspirant de votre précieux et savant ouvrage sur la Montagne Pelée et ses éruptions (1905) et de toute la documentation que je pourrais réunir à cet effet (journaux, livres spéciaux, souvenirs personnels, témoignages divers) — d'entreprendre une étude de vulgarisation sur l'épouvantable catastrophe de 1902, à l'intention de mes compatriotes qui, dans la très grande majorité des cas, possèdent sur ce sujet des notions incomplètes, erronées ou fantaisistes.

C'est aujourd'hui chose faite.

Dans la réalisation de cet effort, je n'ai eu d'autre prétention que d'essayer de servir modestement la cause de la science française par la tentative de mettre à la portée du plus grand nombre de mes compatriotes un peu du génie scientifique de la grande et glorieuse nation dont nous, Martiniquais, sommes tous très fiers d'être les enfants adoptifs.

Nos savants de toute catégorie doivent être largement connus chez nous et, vulgariser leurs œuvres, est, je crois, un des meilleurs moyens de mieux faire apprécier et aimer notre Patrie commune.

C'est dans cette pensée, Monsieur le Professeur et illustre Maître, qu'ayant puisé la plus grande partie des renseignements nécessaires dans vos fécondes études personnelles, je viens très respectueusement soumettre, à votre judicieux examen, mon humble et naïf essai de vulgarisation, en vous priant de vouloir bien me faire connaître votre avis là-dessus, si, en tant qu'il peut répondre au but suivant lequel il a été conçu, il ne vous paraît pas trop indigne d'une haute et compétente approbation.

J'ai dédié ce livre à mon cher maître et grand ami M. Louis Achille qui est un excursionniste passionné de la Montagne Pelée. Je l'ai présenté également à M. F. Fourret, chef du service de l'instruction publique à la Martinique; à M. L.-B. Conseil, un de nos meilleurs maîtres de l'enseignement primaire; à M. le volcanologue américain Frank A. Perret, en mission à la Martinique, ainsi qu'à M. le général Girod, trésorier-payeur général à la Martinique et à M. A. Boutin, professeur de sciences, détaché à l'Observatoire du Morne des Cadets.

J'ai eu la pensée de rechercher leurs appréciations avant de m'adresser à votre grande et indiscutable autorité sur la matière, et leurs réponses m'ont encouragé à solliciter votre opinion sur une question que vous possédez mieux que tout autre.

Je demeure persuadé, Monsieur le Professeur et illustre Maître, que vous voudrez bien faire à un fils de la Martinique, ancien instituteur public à Fort-de-France, l'honneur et la satisfaction de réserver un accueil obligeant à sa demande. La population entière de l'île qui, dans les circonstances tragiques que nous traversons, ne vous oublie point, cette population qui vous admire et vous vénère, autant que vous vous penchez sur ses malheurs avec une complaisante bonté, vous saura gré de lui donner une nouvelle preuve de votre délicate attention et de votre généreuse sollicitude.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Professeur, et illustre Maître, l'expression de déférente gratitude de votre très fervent admirateur.

CÉSAIRE PHILÉMON.

Paris 22 juin -

Cheux membres, j'en lu ara beaucoup d'intérêt
votre manuscrit et m'en remercie de me l'avoir
communiqué. Il a fait dresser devant moi de vieux
livres datant de 28 ans et qui cependant sont dans ma
mémoire aussi vivante que s'ils dataient d'hier -

ma campagne à la Martinique a été le plus émouvant et
la plus féconde de ma vie d'homme de science -

J'n'oublierai jamais ni les spectacles grandioses et
tragiques auxquels j'ai assisté dans votre séduisante île
et ni ^{l'émotion} ~~le spectacle~~ ^{qui} s'est passée ni l'amour sympathique,
cordial et affectueux que j'y ai reçu.

Tous voudr. bien me dire que l'on ne m'a pas oublié
de vous. Je ne pourrais exprimer mille fois récompensé de
ce que j'ai essayé de faire pour la sécurité de mes compatriotes,
tant en poursuivant mon travail de géologue que pour
moi, a été passionnément.

Vous avez eu raison d'une façon fort claire et obser-
vations faite sur l'éruption de votre volcan qui, aujourd'hui
occupe une place de premier plan dans l'histoire du
volcanisme. Vous y avez ajouté des détails fort
intéressants sur les hommes et les choses de la Martinique.

Je ne doute pas que cet ensemble bien présenté
n'intéresse vos lecteurs. Puisse-t-il encourager quelques-uns

d'entre eux à continuer l'étude de la cruelle
Idée - La petite reprise d'activité actuelle doit
appeler à tous sur cette dangereuse voie et à
travailler de près - Vite suivite, comme aux la
siècle, n'auront qu'à y gagner -

Avec cordialement à vous.

Macrot

LETTRE à M. LOUIS ACHILLE

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

PROFESSEUR AU LYCÉE SCHOELCHER (MARTINIQUE)

Fort-de-France, le 12 Septembre 1929.

Mon très Cher Maître,

C'est à vous que je dédie cet ouvrage.

En accomplissant ce geste de déférente gratitude envers un de ses meilleurs et plus estimés professeurs d'école normale, l'auteur de l'étude sur « La Montagne Pelée et l'effroyable destruction de Saint-Pierre » veut, en outre, rendre hommage à l'un des membres les plus qualifiés du « Syndicat d'initiative de la Martinique », à l'un des animateurs les plus dévoués de l'honorable association qui s'est donné pour objectif — par ses conseils et sa propagande — de sauvegarder les forêts et les cours d'eau de notre pays, de protéger nos oiseaux indigènes, de prêter son appui éclairé à la conservation et à l'embellissement de nos sites et monuments historiques.

La préoccupation de lutter contre la déforestation, de recommander le reboisement, d'aider à l'amélioration de notre régime hydrographique, de se liguier en vue d'empêcher la destruction de nos différentes espèces d'oiseaux, légitime tous les encouragements et mérite les plus vifs éloges. En ce qui concerne les monuments et les sites, nul doute que les services rendus, à l'effet de les sauver de l'oubli et de les maintenir jalousement dans leurs cadres naturels, ne soient d'une incontestable utilité par le concours qu'ils apportent au tourisme et ne contribuent à faire mieux apprécier les charmes et les attraits de notre « île de soleil et de beauté ».

Mais j'entends aussi, très cher Maître, rendre hommage à l'excursionniste passionné, — j'allais dire l'amant jaloux — de la Montagne Pelée.

Une sorte de hantise vous pousse chaque année depuis l'horrible catastrophe et particulièrement durant les grandes vacances, à vous rendre fréquemment au cratère, en empruntant tantôt une piste,

tantôt une autre, et en encourageant beaucoup de nos compatriotes à suivre votre exemple.

Le volcan exerce sur vous assurément une séduction, que dis-je, une véritable fascination à laquelle il semble que vous soyez impuissant à résister. Et toujours avec un enthousiasme communicatif, vous ne manquez point de faire goûter à vos amis et connaissances, par vos récits émaillés de détails très intéressants, les jouissances toujours nouvelles que vous ressentez en parcourant les flancs du Monstre endormi et en vous promenant sur son sommet propice aux méditations du philosophe.

C'est le même élan qui vous porte si souvent à interroger les ruines de la grande Nécropole, à scruter l'âme de Saint-Pierre disparu, et à laisser épancher dans des pages émouvantes, les sentiments et les impressions que vous inspirent la ville morte et la cité renaissante.

Une dernière raison me détermine à vous dédier ce livre.

Il m'en coûte de la mentionner ici, puisqu'aussi bien en faisant votre éloge, j'apprends à infliger à votre modestie bien connue un véritable supplice.

Mais vous me pardonnerez, je l'espère, lorsque je vous confesserai que sur ce point, ma plume s'abandonne à mon excès de franchise et, ajouterai-je, à ma candeur.

C'est presque une naïveté, en effet, de répéter que vous appartenez à la plus brillante élite de notre société coloniale. Vous représentez, aux yeux de notre population, une des personnalités les plus remarquables de la race créole, un de ces fiers enfants de la démocratie martiniquaise qui jouissent, par leur valeur personnelle, leur mérite indiscutable et la dignité de leur vie, de la considération publique la plus unanime.

Mais, parmi les qualités maîtresses qui vous distinguent, vous avez en partage un indéfectible attachement pour notre Martinique bien-aimée, à laquelle vous vous sentez lié par toutes les fibres de votre être, que vous souhaitez ardemment voir toujours plus belle, plus grande, plus prospère. Par vos paroles, vos écrits et vos actes, vous en donnez à tout instant la preuve la plus éclatante.

C'est dans cet état d'esprit que je m'adresse à vous, très cher Maître, en vous demandant de vouloir bien présenter cet ouvrage au public.

C'est une étude de vulgarisation qui essaie de combler une lacune. Il semble qu'elle réponde à un besoin et qu'elle ait sa place dans nos bibliothèques.

Je voudrais que notre jeunesse y trouvât des motifs d'aimer davantage notre petit pays, que les anciens s'y retrempassent en y revoyant les



Coll. A. Benoit.

1. — Vue générale de St-Pierre avant la catastrophe.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

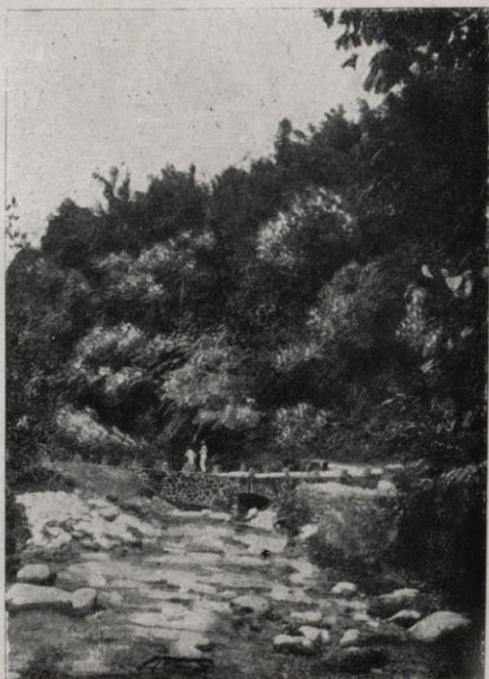
2. — Fort-de-France, Capitale de la Martinique.



3. — Un coin
de la forêt tropicale
dans les
Pitons du Carbet.

Coll. A. Benoit-Jeannette.

4. — En forêt.
Rivière de l'Alma.

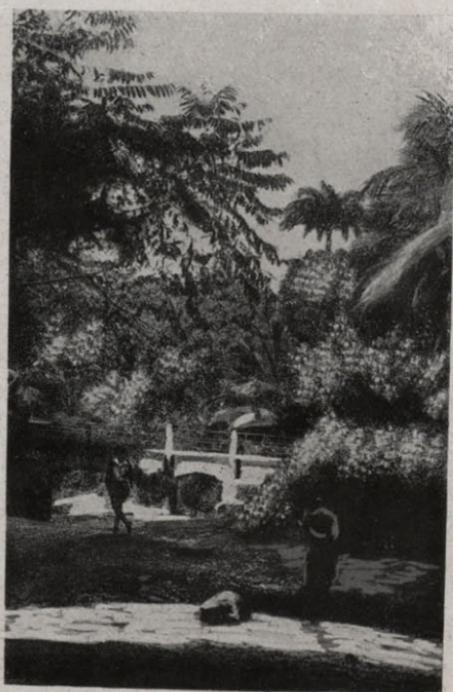


Coll. A. Benoit-Jeannette.

5. — Les amateurs
d'anguilles au Trou
du Gouverneur.
Saut de Bellevue.

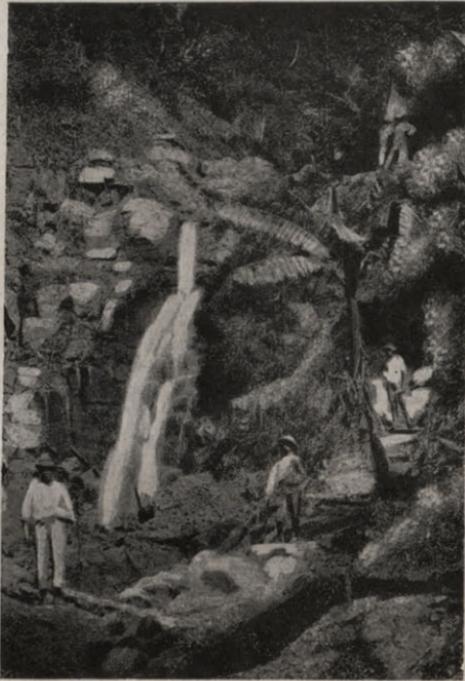


Coll. A. Benoit-Jeannette.



6. — Le pont de
Claives.

Coll. A. Benoit-Jeannette.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

7. — Fort-de-France. Cascade de la rivière l'Or.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

8. — Vue d'ensemble des bâtiments d'exploitation d'une Usine Sucrière.

péripéties de leur existence profondément angoissée et perturbée par les forces en révolte de la Montagne Pelée, sans que ces forces terrifiantes aient réussi à les abattre ; je voudrais que l'Etranger y apprît à mieux connaître, à mieux comprendre et à mieux juger Madinina.

Vous constaterez que cette étude est parsemée de très nombreuses citations. Cette façon de procéder m'a paru plus propre à refléter dans leur rigoureuse exactitude, les témoignages et les opinions des personnes qui ont observé les phénomènes de l'éruption, ainsi que les théories et explications des géologues qualifiés qui ont eu à se prononcer sur toutes les manifestations d'activité du volcan.

Les plus larges emprunts ont été faits au très précieux volume de M. A. Lacroix, ouvrage qui contient la documentation scientifique la plus détaillée et la plus complète sur l'histoire de la Montagne Pelée et l'effroyable destruction de Saint-Pierre.

Croyez, très cher Maître, à mes sentiments les plus respectueusement affectueux et dévoués.

CÉSAIRE PHILÉMON:

PRÉFACE

Fort-de-France, le 14 Décembre 1929.

Mon cher ami,

Bien des années se sont hélas! écoulées depuis le temps où je vous comptais parmi mes élèves attentifs. Je n'en suis que plus sensible à l'honneur que vous me faites de me dédier votre excellent ouvrage sur le Mont-Pelé. Sans doute le prestige que garde à vos yeux l'ancien professeur, dont je suis très touché, et l'amitié plus récente qui nous lie, vous ont-ils induit à présenter de moi une image trop flatteuse, mais vos lecteurs feront sans peine la mise au point, ce qui apaise ma conscience, et j'aurais mauvaise grâce à vous reprocher une affectueuse partialité.

Vous avez prouvé, par la belle carrière que vous avez parcourue, que vos maîtres n'ont point perdu leur temps jadis à vous instruire. Non content d'exercer brillamment les fonctions de Chef de bureau des Douanes, vous vous intéressez à toutes les questions économiques et sociales, appert le recueil récemment publié de vos remarquables articles, conférences et discours.

Laissez-moi aujourd'hui, chaleureusement vous féliciter de votre nouvelle initiative. Victimes ou témoins d'une des plus effroyables catastrophes de l'histoire, qui a soulevé une émotion mondiale, combien d'entre nous connaissent autrement que par de vagues et fragmentaires récits, les événements qui ont bouleversé notre île en 1902. Il n'en existe qu'un exposé complet, œuvre magistrale du professeur A. Lacroix; mais ce livre est rare, coûteux, volumineux et parfois ardu, si bien que peu de nos compatriotes peuvent se vanter de l'avoir lu. Ignorance regrettable, car la menace des éruptions plane sans cesse sur nos têtes.

Vous décidiez il y a quelques mois de combler cette lacune, et vous aviez à peine écrit la dernière page que les événements se chargeaient de justifier votre prévoyance; le volcan rentrait brusquement en activité et vous avez dû ajouter un chapitre pour relater ces manifestations

nouvelles. A lire pendant les jours inquiets que nous vivons le récit poignant des épreuves subies il y a vingt-sept ans, on en sent mieux la tragique horreur; l'imagination ne saurait concevoir spectacle plus saisissant, scène plus dramatique que ces visions dantesques dont les rescapés, encore sous le coup de la surprise et de l'épouvante, font la naïve description. On y voit l'homme en face de la nature, avec le sentiment de son impuissance devant l'explosion soudaine d'un courroux démesuré.

En choisissant parmi ces témoignages les plus précis et les plus expressifs, en les ordonnant judicieusement, vous donnez de l'affreux cataclysme une image ramassée, émouvante, fidèle. L'art discret qui la produit veut passer inaperçu, mais il n'en est que plus subtil; quand les faits parlent avec tant d'éloquence, tout artifice littéraire détonnerait.

Vous avez voulu par modestie que votre étude soit surtout une œuvre de vulgarisation et vous faites de larges emprunts à M. A. Lacroix, à Cœur Créole, aux journaux et à tous les documents de première main. Votre mérite n'est pas moins grand de mettre ainsi à la portée de tous des renseignements épars et des notions scientifiques où la majorité des lecteurs se perdraient seuls. Toutes les manifestations connues de l'activité volcanique, tous les phénomènes des violentes éruptions de 1902, sont examinés en détail, expliqués, et les théories nouvelles auxquelles ils ont donné naissance sont clairement exposées.

Les parties qui sont entièrement de votre crû, la notice géographique, l'étude des répercussions économiques, le tableau du relèvement de l'île, et maints autres passages ne sont pas moins intéressants et montrent la sûreté de vos informations et de votre jugement. Ils témoignent aussi de votre profond attachement pour notre petite île que ses malheurs autant que son charme indicible nous rendent chère; c'est pour la mieux faire connaître, et aussi pour que nous nous défendions mieux contre notre dangereux hôte, le volcan, que vous avez composé cet ouvrage nécessaire. Chacun à la Martinique le lira avec fruit, et aussi avec un intérêt passionné; tous vous sauront gré de les renseigner de manière si précise sur des événements récents et si graves qu'on était gêné d'avouer les mal connaître.

Par votre incessante et féconde activité intellectuelle vous donnez, en outre, au pays un exemple encore trop peu suivi. Nombreux sont ici les esprits cultivés qui pourraient, comme vous, servir notre île dans la carrière des lettres ou des sciences; puisse le succès de votre livre leur être un encouragement à secouer la torpeur tropicale.

En vous remerciant à nouveau, très cordialement, de votre aimable dédicace, je vous prie de croire à mes sentiments d'affectueuse amitié.

L. ACHILLE.

Agrégé de l'Université.
Professeur au Lycée Schoelcher (Martinique).

M. Philémon, dans un travail consciencieux, a réuni, sur le cataclysme de 1902, toute la documentation qu'il a pu trouver dans les journaux et dans des ouvrages spéciaux. Il a classé ses emprunts avec intelligence et méthode, et écrit un ouvrage auquel l'unité d'émotion et la sûreté du jugement donnent un caractère personnel, toujours intéressant, parfois poignant.

Ce nouveau livre permettra de mieux sentir et de connaître plus parfaitement les phénomènes volcaniques de 1902 et leurs terribles conséquences. Il évitera de longues et pénibles recherches à tous ceux qui aiment s'instruire aux sources historiques mêmes.

D'autre part, la nouvelle génération, qui n'a pas connu la catastrophe de 1902, y trouvera des renseignements précis et des leçons utiles; et le livre vient à son heure, puisqu'actuellement nous vivons anxieux sous une nouvelle menace du volcan.

La suggestive préface que M. Achille, professeur agrégé au Lycée Schoelcher, a écrite pour ce nouvel ouvrage prouve qu'il serait de l'intérêt même de la Colonie qu'il parût le plus tôt possible.

9 Janvier 1930.

A. FOURET.

Agrégé de l'Université.

Proviseur au Lycée Schoelcher.

Chef du Service de l'Instruction Publique.

Ce livre manquait à notre histoire, manquait aux savants, à tous les esprits que passionnent les grands et poignants problèmes scientifiques posés par les volcans. Il manquait aussi à tous ceux qui ont le goût des scènes angoissantes, à tous ceux dont les nerfs solides recherchent entre les bras d'un confortable fauteuil les plus violentes émotions.

Notre histoire, extrêmement riche et touffue, n'a pas suscité parmi nous de nombreux historiens. De nombreuses études fragmentaires ont sans doute été faites, mais elles sont éparses dans des mémoires, des périodiques, des volumes la plupart du temps introuvables. D'œuvres d'ensemble, où nous puissions suivre la continuité des péripéties de notre passé? Point.

Cette carence s'étendait au désastre le plus douloureux qui ait torturé notre chair : les catastrophes de la Montagne Pelée. En parcourant l'ouvrage de M. Philémon, l'on pourra se rendre compte du très grand nombre de recherches, d'enquêtes, scientifiques ou autres, auxquelles il a donné lieu; mais l'on avouera en même temps qu'il n'eût pas été facile ou possible à chacun de les réunir, ou même d'en connaître l'existence : combien parmi nous sont des archivistes avertis, des fureteurs subtils et intrépides, des bibliographes amplement informés, des érudits congrûment hérissés?

De tous ces documents, M. Philémon a tiré, par une heureuse synthèse, une histoire complète de la Montagne Pelée, la relation la plus exacte et en même temps la plus émouvante des réveils successifs de ce volcan que l'on avait cru éteint, et des étapes tragiques qui ont abouti aux effroyables destructions de 1902, à l'alerte et à la panique de 1929.

De cela lui doivent être reconnaissants et les témoins épouvantés de ces terrifiants phénomènes, et la génération suivante qui n'en a connu l'horreur que par les récits de ses aînés.

Les savants, les amateurs de sciences, ceux pour qui le mystère de la Nature s'épaissit à mesure qu'on essaie de le pénétrer et de le résoudre, trouveront dans la documentation abondante et variée de M. Philémon des éléments de travail d'une indiscutable valeur historique ou scientifique. Ils disposeront ainsi, sous un format commode, d'une matière propre à éprouver les hypothèses édifiées à propos des phénomènes formidables par leur ampleur et leur puissance, dont le faisceau constitue les éruptions d'un volcan. Qui sait si un nouveau rapprochement de ces faits ne suggérera pas une nouvelle et féconde interprétation du volcanisme, lui arrachant ainsi l'un de ses secrets, si imperturbablement si ironiquement gardé jusqu'ici, malgré tous les efforts, toutes les tentatives de la Science?

De plus, par un mérite assez rare et digne d'être signalé, cette œuvre de science rigoureuse captivera, bien que non romancée selon la formule du jour, les imaginations, même les plus ardentes, qui cherchent d'ordinaire au théâtre, dans les récits de voyages, dans les romans, des voluptés intellectuelles d'un ordre élevé.

On raconte que Malebranche, la première fois qu'il eut sous les yeux le Traité de l'Homme, de Descartes, fut si violemment ému en le lisant, que la respiration lui en manquait, et qu'il dut à plusieurs reprises en suspendre la lecture pour ne pas suffoquer. Pour qui a lu Descartes, cet enthousiasme apparaîtra également honorable pour les deux philosophes. Mais nous n'exagérons nullement en pronostiquant que plus d'un lecteur éprouvera, à la lecture de l'ouvrage de M. Philémon, des émotions au moins aussi vives que celles de Malebranche. Les rares privilégiés qui en ont lu les bonnes feuilles, en sont sortis bouleversés, comme l'a été ce capitaine Freeman qui, échappé à la foudroyante déflagration qui venait d'embraser instantanément l'immensité de Saint-Pierre, s'écriait en abordant à Sainte-Lucie : « Je viens des portes de l'enfer ».

Livre de piété patriotique, livre de science sûre, évocation saisissante de l'un des drames les plus formidables de l'histoire du monde : telle est l'œuvre qui palpite dans ces feuillets.

Fort-de-France (Martinique), 7 Avril 1930.

L.-B. CONSEIL.

Ancien Chargé de Mission
du Gouvernement de la Martinique.

Le réveil actuel de la Pelée, après celui de 1902, permet de supposer que d'autres sont possibles à l'avenir. Une certaine éducation volcanologique des esprits est donc à faire à la Martinique. Elle s'impose tout comme s'impose l'équipement protecteur de la zone volcanique de cette île. Mais pour atteindre ce but, il faut des livres accessibles au grand public. « La Montagne Pelée et l'effroyable destruction de Saint-Pierre » est de ceux-là. Dans ce travail de documentation, M. Césaire Philémon a puisé à bonne source la plupart de ses développements scientifiques. Il les expose avec ordre, simplicité et les met à la portée de tous. Ce livre de vulgarisation est digne de figurer dans toutes les bibliothèques et principalement celles des écoles de la Colonie.

Fort-de-France, le 25 Avril 1930.

A. BOUTIN.

Licencié es-sciences.

Professeur au Lycée Schoelcher.

Directeur de l'Observatoire du Morne des Cadets.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

9. — Une élégante marchande de bananes.

10. — Marchande
de Pistaches.
« Machanne Pistaches !
Bien grillé é Chaud ! »



Coll. A. Benoit-Jeannette.



11. — La Chevelure
d'une Capresse aux poils
proverbialement fins.

Coll. A. Benoit-Jeannette.



12.
Jupe et Collier Choux
Costume local
qui tend à disparaître.

Coll. A. Benoit-Jeannette.

13. — Une riche
marchande de mandarines.



Coll. A. Benoit-Jeannette.



14. — Mulâtresse
en costume du pays.

Coll. A. Benoit-Jeannette.

15. - Une belle Capresse
en " Jupe "
et " Colliers-Choux "



Coll. A. Benoit-Jeannette.

Saint-Pierre, 22 Avril 1930.

Cher Monsieur,

J'avais bien l'intention de vous écrire immédiatement après avoir lu votre manuscrit; mais les nombreuses visites que j'ai reçues durant les fêtes de Pâques m'en ont empêché.

Votre relation me semble très bien faite. Elle est, comme vous le dites vous-mêmes, une vulgarisation du livre de M. A. Lacroix, mais contient aussi une masse d'informations de grande valeur pour qui s'intéresse à ces choses.

Vous me priez de relever des erreurs scientifiques, s'il en existe. C'est impossible, car les erreurs scientifiques existent partout et ce qui est vérité pour un est erreur pour un autre. Puisque votre livre est édité en français et destiné aux Français, vous ne pouviez mieux faire que de le baser sur les explications et les théories de M. A. Lacroix, qui connaissait la Montagne Pelée de 1902 mieux que toute autre personne. J'ai l'honneur de le connaître personnellement et personne ne l'admire plus que moi.

J'espère avoir le plaisir de vous voir, sans pouvoir jamais être sûr de mes mouvements, à cause du volcan.

Agréé, cher Monsieur, mes meilleures salutations.

FRANK A. FERRET,

Volcanologue en Mission à la Martinique

AVANT-PROPOS

L'ouvrage que M. Césaire Philémon présente au public est un livre « fait de main d'ouvrier ». Non pas seulement d'un ouvrier qui a amené sur le chantier tous les matériaux nécessaires pour un solide édifice, mais bien d'un ouvrier de goût, qui a su choisir ce qui était le plus propre à la beauté de l'aspect intérieur et extérieur. En sorte que ce livre est à la fois une œuvre de fonds et de forme, qui est digne de figurer en bonne place dans toutes les bibliothèques, publiques et privées, de la métropole et des colonies.

L'histoire, avec ses vérités émouvantes, y tient la première place. On sent que l'auteur n'a rien laissé au hasard, et que sa méthode d'érudition stricte, serrée, ne permet pas les à peu près. Le tragique y est décrit dans tout ce qu'il y a de poignant et de vécu, et je ne sais rien de plus émouvant que le récit du commandant du Roddam, ou les épisodes qui ont marqué l'avant et l'après catastrophe du 8 mai 1902.

Cette condensation des événements était indispensable. Du moins pour un livre « au porteur », si je puis m'exprimer ainsi. Personne ne peut emporter sur soi le savant volume du professeur A. Lacroix. L'ouvrage est trop considérable pour constituer un opuscule qu'on peut lire à son chevet, en chemin de fer, ou dans le repos d'une heure. C'est un de ces monuments admirables qui demandent les longs recueils, les études prolongées. Le livre de M. Philémon a paré heureusement à cet inconvénient de publicité, et on peut dire, après les nouvelles éruptions de 1929-1930, qu'il vient à son heure. Rien que par lui, l'auteur a droit à figurer parmi les écrivains de race, de conscience et de talent.

Il ne me déplait pas de retrouver en M. Philémon, l'orateur impétueux qui, voici huit ans, avec mon ami M. Olympiade, du Gouvernement de la Martinique, protestait avec véhémence, d'une parole toute enflammée de patriotisme, contre les convoitises qui tendaient à faire de notre île une colonie étrangère.

Le patriotisme ardent et le talent d'écrivain voisinent donc dans l'ouvrage qui suit ce modeste avant-propos. Que M. Césaire Philémon veuille bien trouver dans ces lignes, avec le succès certain que rencontrera son livre, le témoignage de mon admiration, et, s'il le veut bien, de ma parfaite amitié.

Fort-de-France, le 21 Mars 1930.

GÉNÉRAL GIROD.

INTRODUCTION

La Montagne Pelée!

Quelle puissance évocatrice éveillent ces trois mots dans l'esprit du peuple martiniquais!

Quels souvenirs poignants rappellent les douloureux et tragiques événements qui désolèrent notre petit pays en 1902!

Les survivants de l'épouvantable fléau qui, en quelques secondes, anéantit tant de richesses, ruina tant de légitimes espérances, causa tant d'atroces souffrances, de tristesses et de deuil, ne peuvent se remémorer sans une émotion intense, leurs malheurs et leur cruelle infortune.

Ceux de nos compatriotes qui, à cette époque d'épouvante, habitaient le Centre et le Sud de l'île, n'oublieront jamais le sort lamentable des milliers et des milliers de réfugiés du Nord, hommes valides, femmes, enfants, vieillards, infirmes, échappés à la fureur du Volcan et fuyant affolés, éperdus, désemparés, avec leurs animaux apeurés et leurs bagages hétéroclites, vers des localités plus hospitalières.

Les heures d'angoisse de terreur et de panique qu'ils vécurent eux-mêmes durant la longue période de tourmente, ne s'effaceront de leur mémoire qu'à la fin de leur vie.

Qui d'entre nous ne gardera toujours pieusement le souvenir du noble élan de pitié universelle, de sympathie et de générosité mondiale qui se manifesta en faveur de la Martinique, lorsque fut répandue chez tous les peuples civilisés la nouvelle de l'affreuse catastrophe?

A aucun moment de son histoire, cependant lourde de terribles cataclysmes, notre pays n'avait éprouvé avec une si grande ampleur, la Solidarité humaine, dans son expression la plus haute et la plus sublime.

Voici déjà 27 ans que le Destin s'était inexorablement acharné sur la florissante cité de Saint-Pierre et ses environs.

Si profondément atteinte qu'ait été la Martinique dans ses œuvres vives, si importantes qu'aient été ses pertes en vies humaines (1/7 environ de sa population), si fortement ébranlé qu'ait été le courage de ses enfants, la confiance revint peu à peu, l'activité économique reprit de plus en plus avec entrain dans toutes les parties de l'île, le chiffre des habitants augmenta progressivement, dépassant même celui d'avant 1902, et la prospérité générale d'aujourd'hui — encore qu'il y ait beaucoup d'ombres au tableau — est la preuve la plus éloquente que l'on puisse donner de l'effort considérable de régénération accompli depuis la catastrophe par tous les fils du pays.

Puisse l'étranger reconnaître par les résultats obtenus que le petit peuple martiniquais avait été digne de sa pitié, de sa sympathie, de sa générosité!

Puisse la France, dont la sollicitude maternelle nous a été d'un si grand secours pour notre relèvement, trouver la récompense de ses bienfaits, dans la volonté, l'énergie et le travail fécond de ses enfants de la Martinique!

Puisse enfin la génération d'après 1902, puiser dans ce noble exemple de restauration une nouvelle raison de s'attacher davantage à notre coin de terre que nos aïeux n'avaient jamais cessé d'arroser de leur sueur, malgré qu'il fût si souvent ravagé, hélas! par les catastrophes les plus dévastatrices!

C. PHILÉMON.



NOTICE GÉOGRAPHIQUE

Chacun sait que la Martinique est d'origine essentiellement volcanique.

L'étude minéralogique des roches qui composent son sol, suffirait à justifier cette théorie.

Située dans le groupe des Iles du Vent de l'Archipel des Petites Antilles, entre la Dominique au Nord et Sainte-Lucie au Sud, colonies anglaises dont elle est séparée par un bras de mer de quelques dizaine des kilomètres, notre île fait partie de la zone interne de l'arc volcanique s'étendant face à l'Amérique Centrale, de la presqu'île de Yucatan (Mexique) au golfe de Paria sur la côte Nord-Ouest du Vénézuéla¹. Cet arc volcanique est une succession de sommets d'une chaîne de montagnes effondrée au cours d'un des formidables séismes de l'époque miocène ou pléistocène. La zone interne de l'arc limite à l'Est, la Mer des Antilles, laquelle occupe une dépression intérieure à la chaîne qui l'enserme. Cette dépression en ovale accuse de très grandes profondeurs, et il n'est pas rare d'enregistrer 5.000 mètres à certains endroits. La sonde est même descendue jusqu'à 6.269 mètres, au Nord-Est de la Jamaïque.

La Martinique mesure environ 80 kilomètres de long, sur une largeur variant de 13 à 30 kilomètres et une superficie de 988 kilomètres carrés². Elle compte approximativement 350 kilomètres de tour. De forme allongée avec une orientation Nord-Ouest-Sud-Est, elle présente à l'Est des côtes très découpées, surtout à partir du

(1) Voir la carte des Antilles.

(2) Voir la carte de la Martinique.

Sud de la presqu'île de la Caravelle où l'on aperçoit de nombreux flots jusqu'à l'extrême pointe méridionale.

La Côte Ouest, bordée de falaises, est creusée, à peu près dans sa partie centrale, d'une large ouverture qui forme la baie de Fort-de-France, une des plus belles et des plus sûres de toutes les Antilles ¹.

Abstraction faite de la plaine du Lamentin, située dans le prolongement de la baie de Fort-de-France, tout le pays est couvert de montagnes.

L'histoire raconte qu'un amiral anglais ayant voulu expliquer à sa Majesté britannique la topographie de l'île, avait tout simplement déposé sur une table une feuille de papier qu'il avait froissée entre ses mains et s'était écrié : « Sire, voici la Martinique ». Cette anecdote permet de se faire une idée de l'aspect du sol de ce pays. Partout, en effet, le regard s'arrête sur des hauteurs dont la variété de forme, d'altitude, de volume, d'orientation, n'est pas un des moindres sujets d'étonnement et de curiosité des voyageurs, qui sont toujours fortement impressionnés du pittoresque d'un tel ensemble.

Ajoutez à toutes ces particularités, un nombre considérable de ravins et de vallées où coule une eau abondante et claire, surtout dans la région du Nord, plus fertile et plus riche que celle du Sud.

Les principaux massifs sont ceux du Vauclin (505 m.) du Carbet (1.200 m.) et de la Montagne Pelée (1.351 m.). Les contreforts de ces massifs forment un réseau de chaînes secondaires où les collines sont communément appelées « mornes ». Ces hauteurs boisées sont balayées par les alizés ; elles constituent assurément un magnifique régulateur de climat.

Des nombreux torrents et rivières qui arrosent le pays, seules la Capot et la Rivière Lézarde, présentent quelque importance.

Le climat de la Martinique, généralement sec pendant le carême (mars, avril, mai), est particulièrement chaud et humide au cours de l'hivernage, c'est-à-dire, de juillet à Octobre. Il est d'une incomparable douceur durant les autres saisons de l'année. Le climat est toujours délicieux sur les hauteurs, même pendant les mois de fortes chaleurs. Les températures extrêmes sur le littoral sont de 20 et 32 degrés centigrades. Les vents constants que sont les alizés venus de l'Océan Atlantique, tempèrent en tout temps, l'ardeur du soleil et permettent de justifier la réputation de salubrité de l'île ².

Dans les hautes régions de l'atmosphère, à plus de 4.000 mètres d'altitude, règnent les contre-alizés qui voyagent de l'Ouest à l'Est.

Un pareil climat, joint au relief, à la fertilité et à la fécondité naturelles du sol, explique la variété, la vigueur et l'exubérance de la végétation de cette nature tropicale.

(1) Voir illust. 2.

(2) Voir illust. 3 à 14.

Sur le littoral et jusqu'à une altitude de 500 mètres environ, les cultures vivrières (fruits et légumes indigènes de toutes sortes) et les cultures secondaires (caféier, cacaoyer, tabac, vanillier, cotonnier, campêche, indigotier, etc...), occupent des surfaces assez importantes. Mais la canne à sucre qui, avant la catastrophe du 8 mai, couvrait une étendue de 13.000 hectares de terrain, est (grâce à ses industries dérivées : la fabrication du sucre et du rhum) la principale richesse du pays. La région des grands bois et des forêts (palmiers, fougères arborescentes, espèces nombreuses et très variées) s'étend, dans toute sa beauté et sa luxuriance de 500 m. à 800 et même 1.000 m. d'altitude. En 1901, on comptait près de 5.800 hectares de grandes forêts dans le Massif de la Montagne Pelée, 16.000 dans celui du Carbet et 550 dans celui du Vauclin. Mais la main de l'homme, sans trêve ni merci, y a causé de terribles ravages, surtout dans le Sud. Les cyclones aussi ont eu leur part de destruction. Le fait de l'homme et l'action des ouragans se sont aggravés, dans le Nord, par les destructions volcaniques de 1902. En ce qui concerne la zone supérieure qui constitue le sommet des grandes hauteurs, elle est remarquable par son abondante végétation de palmistes nains, de petites fougères, de lianes entremêlées et de brousse.

Enfin, du point de vue démographique, la population de l'île qui, au recensement de janvier 1902, comptait 203.781 habitants, s'est élevée de nos jours à 228.000 âmes environ, soit pour 1929, une densité de 231 habitants par kilomètre carré.

La population de notre île est formée en presque totalité de « sang-mêlé ». Les « pur-sang » de race noire, jaune et même blanche, de même que les éléments provenant de l'immigration indienne, y sont plutôt rares; ils continuent à s'éliminer peu à peu par croisement, en dépit d'absurdes préjugés de couleur et d'origine.

Comment en serait-il autrement dans un pays de faible étendue, quasiment fermé, où l'interpénétration des races, vivant côte à côte, est un facteur qui favorise naturellement le métissage.

(Lire à ce sujet le livre de M. G. de Molinari ¹.)

L'île, qui a pour capitale Fort-de-France, est divisée administrativement en 2 arrondissements, 9 cantons, 32 communes. La Mère-Patrie y est représentée par un Gouverneur. La Colonie est représentée au Parlement par 2 Députés et 1 Sénateur.

La Martinique est à 110 km. de la Guadeloupe, colonie française la plus voisine et à 1.800 lieues de la Métropole. Par vapeur postal, elle est à 8 jours de New-York et à 6 de Colon.

(1) G. de Molinari, correspondant de l'Institut, rédacteur en chef du *Journal des Economistes*, auteur du livre *Apanama* (La Martinique, page 141), paru en 1885.

LA MONTAGNE PELÉE

Le massif de la Montagne Pelée embrasse tout le Nord de la Martinique.

Cette masse imposante affecte la forme d'un cône assez régulier avec un diamètre de base de 13 kilomètres environ, une hauteur (avant l'éruption) de 1.351 mètres, une surface totale de 120 kilomètres carrés. Ces dimensions sont sensiblement les mêmes que celles du Vésuve ¹.

Du sommet de la Montagne partent de nombreuses arêtes qui vont s'irradiant vers la mer, d'abord en pente très vive, ensuite en inclinaison plus faible. Entre les arêtes sont creusés des ravins profonds, des vallées encaissées qu'occupent une quantité considérable de ruisseaux, torrents ou rivières, dévalant vers l'Océan en magnifiques cascades puis en cours d'eau moins impétueux, et présentant généralement des embouchures en forme de V. Les basses vallées de ces cours d'eau, très riches en alluvions, constituent des régions fertiles qui prennent le nom de « fonds ».

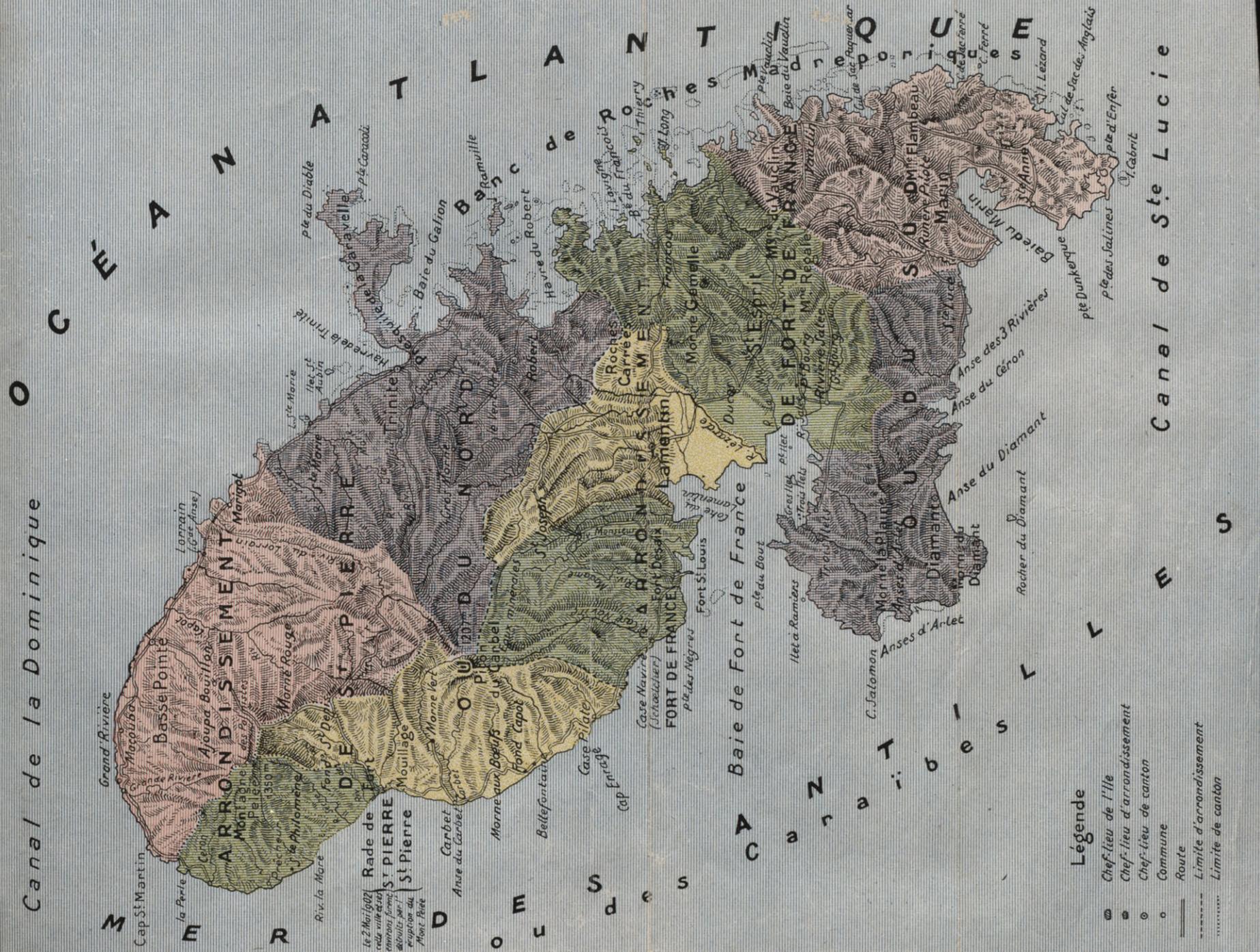
La Rivière Blanche ², déversoir du volcan qui a acquis de ce fait une importance capitale dans l'éruption de 1902, paraît brusquement à jour au pied d'une échancrure en V située à proximité de la cuvette qui a formé le cratère du Volcan.

Se dirigeant d'abord de l'Est à l'Ouest, elle s'infléchit ensuite vers le Sud-Ouest, reçoit à droite les eaux d'un affluent, la Rivière Claire, qui prend sa source près du sommet de la montagne et va

(1) Voir illust. 16.

(2) Voir illust. 20.

Canal de la Dominique



Légende

- Chef-lieu de l'île
- Chef-lieu d'arrondissement
- Chef-lieu de canton
- Commune
- Route
- - - - - Limite d'arrondissement
- Limite de canton

se jeter par un large delta à trois kilomètres au Nord de Saint-Pierre. L'éruption de 1851 dont il va être question plus loin était localisée dans la haute vallée de la Rivière Claire. Les deux rivières sont très encaissées au début de leur course, mais à partir de leur confluent, leur vallée s'élargit graduellement. A noter que les deltas de la Rivière Blanche et de la Rivière Sèche sont enchevêtrés l'un dans l'autre.



D'où vient le nom de la Montagne Pelée que les Caraïbes désignaient sous le vocable de *Montagne de feu*? Avant la catastrophe, quand on la regardait de loin, la Montagne paraissait *pelée*, c'est-à-dire, dépourvue de toute végétation. Mais ce n'était qu'une illusion d'optique. Une végétation de 1 mètre de hauteur à peine, formée d'un fouillis plus ou moins touffu et impénétrable de broussailles, de lianes et de fougères en garnissait tout le faite et les parties environnantes jusqu'à 1.000 mètres, comme cela se voit aux altitudes semblables sur toutes les hautes montagnes des tropiques.

Dans ses écrits, le Père Labat y fait allusion en disant que le sommet de la Montagne était « dépourvu d'arbres » et cette constatation remonte aux premiers temps de l'occupation de la Martinique par les Français, époque à laquelle les missionnaires ne pouvaient observer ce détail que de loin, « la présence des Caraïbes dans le voisinage n'étant pas faite pour encourager les promenades lointaines ».

Le sommet de la Montagne est couronné d'un petit plateau où s'était formé un lac de proportion modeste appelé *Lac des Palmistes*. Cette étendue d'eau mesurait 150 m. de circonférence. Deux arêtes rocheuses dominant le plateau. L'une au Nord, descend vers l'Ouest en direction de la commune du Prêcheur et forme une falaise qui longe la rive droite de l'origine de la rivière du Prêcheur. L'autre, dénommée le Morne Lacroix, s'élève au Sud-Ouest du plateau. C'est une éminence en forme de dent, qui avant la catastrophe de 1902, constituait le point culminant de la Montagne Pelée. Il y avait au pied de ce morne, une large ouverture béante orientée vers le Sud-Ouest et au fond de laquelle, on pouvait distinguer une petite cuvette, du nom de *l'Etang Sec*, parce qu'elle renfermait rarement de l'eau.

C'est cette large ouverture qui a servi de cratère aux éruptions de 1902.

Avant la catastrophe, le Morne Lacroix descendait en pente raide vers le lac des Palmistes. Il était terminé par un minuscule plateau de vingt mètres carrés légèrement incliné vers le précipice et sur le bord duquel on avait implanté une croix de fer, d'où son nom. On y accédait péniblement par un sentier très difficile, embarrassé de goyaviers nains, de lianes et de petites fougères.

On verra plus loin que cette énorme dent à été rasée par les érup-

tions de 1902¹. Il n'en reste plus maintenant qu'un tout petit rocher. Quant au Lac des Palmistes, il a été remblayé. Malgré tout ce qui a été dit et écrit, rien dans sa topographie ne laisse supposer qu'il ait occupé l'ouverture d'un ancien cratère.

Avant le 8 mai, des excursionnistes s'y rendaient fréquemment en joyeuse partie. Ils y étaient attirés, sans doute, par l'enchantement du lieu, mais peut-être aussi par le désir... de pénétrer les secrets du Monstre.

Mais il était moins facile d'arriver à l'Étang Sec. On ne s'y aventurait qu'avec les plus grands risques, non seulement en raison des difficultés mêmes du terrain, mais encore à cause de la végétation inextricable qui recouvrait ses parois. A part quelques audacieux touristes de Saint-Pierre, seuls, « des chasseurs de *choux palmistes* » s'y rendaient de loin en loin ».

La cuvette au fond de laquelle se trouvait l'Étang Sec, avons-nous dit, a joué un rôle capital dans les éruptions de la Montagne Pelée, puisqu'elle a servi de cratère au volcan. De forme elliptique, et se présentant exactement comme « un casque renversé », elle avait une direction générale Sud-Ouest et était, par suite, orientée vers la ville de Saint-Pierre distante de 6 kilomètres à vol d'oiseau. Les estimations les plus vraisemblables ont permis d'établir que les diamètres de sa section au niveau des crêtes mesuraient sensiblement 1.500 à 900 mètres ; tandis qu'au fond de la cuvette, ces diamètres pouvaient se chiffrer aux environs de 600 à 200 mètres.

L'Étang Sec occupait la partie la plus basse de la pente, à 350 mètres environ du niveau du Morne Lacroix. Un frêle barrage de 25 à 30 mètres de hauteur l'isolait de la haute vallée de la Rivière Blanche.

A noter enfin, que la base de l'Étang Sec était à 1.000 mètres d'altitude.

(1) Voir illust. 19.

III

LES ÉRUPTIONS ANCIENNES

1° 1792

Il résulte des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus autorisées que la plus ancienne éruption connue de la Montagne Pelée remonte à 1792. La relation de cette manifestation volcanique fut faite en 1795 dans le *Journal des Mines*, grâce aux indications recueillies par l'officier Dupuget qui avait effectué un voyage aux Antilles de 1784 à 1786.

Le *Journal des Mines* rapporte le phénomène de la manière suivante :

« La Soufrière de la Martinique est située dans la Montagne Pelée dont le pic le plus élevé a été mesuré par le citoyen Dupuget qui a trouvé son élévation de 736 toises. Depuis la découverte de l'Amérique, il n'y avait point eu d'éruption en cet endroit. On y observe cependant, à la hauteur de 500 toises, différents cratères qui attestent l'action des feux souterrains. L'éruption qui se manifesta le 22 janvier 1792, fut accompagnée d'une assez violente secousse de tremblement de terre. Bientôt une forte odeur de soufre se répandit jusqu'à l'habitation de la citoyenne Montaval, qui, avertie par là de cet événement, eut le courage de se rendre sur le lieu. La terre était criblé de trous par lesquels l'éruption s'était faite. Les arbres avaient subi l'action du feu, dix-neuf manicous (*Didelphis opossum*) et plusieurs oiseaux, surpris dans le cercle de l'explosion, étaient restés morts sur la place.

« Quelques habitants des environs y retournèrent cinq mois après. On trouva des manitous qui paraissaient morts depuis la première explosion. La citoyenne Montaval avait entendu, en effet, deux mois auparavant, un bruit semblable à un coup de canon qui venait de ce côté et il y a lieu de penser qu'il y avait eu alors une éruption nouvelle. Les arbres, les fougères surtout, étaient abondamment saupoudrés de soufre; toutes les roches en étaient induites. On distinguait de tous les côtés de petits soubiraux par où le soufre était sorti. La fumée qui s'en exhalait par bouffées annonçait la présence d'un feu souterrain. Une eau noirâtre sulfureuse et chaude, au point que la main ne pouvait presque pas y tenir, sortait d'un trou de deux pouces de diamètre, au bas d'une petite cascade.

« Cinq ou six cents pas plus bas, et dans la même coulée, il existe une autre soufrière, d'où il sort également, par trois petits trous, des eaux chaudes sulfureuses. On trouve aussi des eaux thermales mais non sulfureuses, au revers, et à l'ouest du même morne, près de l'habitation du citoyen Duroquet. Toutes ces eaux chaudes paraissent sortir d'un même foyer. Ces détails sont tirés d'un procès-verbal que les observateurs rédigèrent sur les lieux et dont ils déposèrent une copie dans un bocal placé à hauteur d'homme, à droite du ravin, avec une invitation aux curieux qui viendraient visiter cette soufrière, d'y ajouter l'histoire des événements postérieurs. Il a été communiqué par le citoyen Aquart, l'un d'eux, au citoyen Dupuget. »

On peut induire de la lecture de cette note qu'il n'y a pas eu, à proprement parler, d'éruption en 1792. L'activité volcanique avait été très faible. Elle n'avait été autre chose « qu'une de ces recrudescences d'activité d'anciennes fumerolles » et, à considérer le peu d'importance des dégâts constatés, il y a lieu de croire que le phénomène « n'avait guère attiré l'attention des habitants de l'île, où le souvenir même en est perdu ».

Il est vrai de dire qu'à cette époque l'activité politique provoquée par la Révolution Française était la préoccupation dominante de tous.



2° 1851

L'éruption volcanique de 1851 avait été beaucoup plus sérieuse. Le *Bulletin Officiel de la Martinique* (année 1852, page 3) publie, dans les termes suivants, les renseignements qui avaient été recueillis à cet égard.

« Une tradition, sans fondement historique il est vrai, puisqu'elle remonte au delà de l'établissement des Européens dans les îles, mais fortement imprimée dans les esprits, racontait que la Montagne Pelée avait été le siège d'un volcan. La forme conique de cette mon-

tagne, particulière à toutes celles où ce grand phénomène s'est manifesté, l'épithète de *Pelée* donnée à sa cime, l'existence en ce point d'un lac, pouvant passer pour un ancien cratère, la nature ponceuse du terrain dans un rayonnement de plusieurs lieues, tout venait en aide à la tradition et entourait la Montagne Pelée de ce respect que l'homme paie aux choses qui lui font peur. On savait aussi que dans l'une des gorges de cette montagne, il y avait un lieu où l'on trouvait du soufre et qui, pour cela, était appelé par les habitants voisins, *la soufrière*.

« Depuis le 10 mai de cette année (1851) la Martinique n'avait pas été secouée par les tremblements de terre, mais on apprenait par toutes les occasions que la Guadeloupe ne cessait de l'être et vivait dans des craintes continuelles. *Si mens non læva fuisset* (Si la prévoyance humaine n'était très limitée) nous devrions donc nous attendre à quelque grand phénomène cosmique, à l'enfantement de quelque chose d'extraordinaire.

« Cependant le 5 août, Saint-Pierre s'était endormi paisiblement; la ville était dans ce premier sommeil calme et profond que lui assurent les travaux du jour et la monotonie de sa vie habituelle; si quelqu'un y rêvait, ce n'était certainement pas au volcan de la Montagne Pelée !

« Vers la onzième heure du soir, un bruit sourd, lointain, sinistre, commença à se faire entendre; dans le premier moment, chacun le confondit avec le bruit dont il avait l'habitude; celui-ci avec le bruit du tonnerre, celui-là avec le mugissement de la vapeur quand la soupape de la machine du steamer est ouverte, ou bien encore avec le roulement d'une rivière qui déborde; mais le bruit ne finissait pas et allait, au contraire, en augmentant; beaucoup en furent éveillés et commencèrent à s'en inquiéter.

« J'étais sur mon habitation du fonds Canonville qui, de toutes les habitations-sucreries, est à vol d'oiseau, la plus proche du lieu d'où venait le bruit. Depuis quelques moments, à demi éveillé, je prenais aussi pour du tonnerre ce que j'entendais, mais j'en trouvais pourtant la continuité assez étrange, quand je m'entendis appeler du dehors par les cultivateurs de l'habitation.

— Vous n'entendez donc pas ce bruit, me crièrent-ils ?

— Oui, répondis-je, c'est le tonnerre.

— Non, c'est la *Soufrière qui bout*...

« J'interrogeai le ciel, la montagne, la terre, je ne vis rien et continuai à écouter le bruit que tout le monde entendait.

« Le reste de la nuit se passa dans une grande anxiété; nous voyions courir rapidement sur les Mornes des flambeaux allumés qui indiquaient la fuite d'autant de personnes, en même temps que d'autres passaient aussi sur la grande route, annonçant qu'elles se rendaient aux églises de la ville pour implorer la miséricorde divine; toutes n'en savaient pas plus que nous et ne répondaient à nos ques-

tions que par ces mots lugubres : *C'est la Soufrière qui bout!*... Nous achevâmes la nuit de l'une de ces croix de mission qui, depuis quelque temps, ont été plantées à l'entrée de presque toutes les habitations du Prêcheur.

« Avec le jour, nous apprîmes que Saint-Pierre n'avait pas été moins effrayé que nous; le bruit y avait été aussi entendu par beaucoup de monde et, au réveil, on avait trouvé les toits des maisons, le pavé des rues, les feuilles des arbres, couverts d'une couche légère de cendres grisâtres qui donnaient à la ville l'aspect d'une ville d'Europe couverte par le givre des premiers jours de l'automne.

« Cette cendre couvrait aussi toute la campagne placée entre la ville, la Montagne Pelée, le Morne Rouge et s'étendait, dit-on, jusqu'au Carbet. La rivière dite *Rivière Blanche*, à cause de ses eaux, ne méritait plus son nom, car elle roulait des eaux noires semblables à une solution de cendres ou d'ardoises, dont la trace à l'embouchure de cette rivière se faisait voir au loin dans la mer, comme après les grands débordements. »

Ces lignes ont été écrites par M. Leprieur, pharmacien en chef de l'hôpital de Fort-de-France, au nom d'une commission que le Gouverneur de la Martinique avait chargé d'étudier le phénomène. Les autres membres de la commission étaient le docteur Rufz et M. Peyraud, ex-pharmacien de la marine.

C'est à l'origine de la Rivière Claire qu'était située *la Soufrière*, au point où l'on apercevait depuis longtemps « des sources sulfureuses », qui, jusqu'alors, n'émettaient pas de vapeurs.

Le siège de l'éruption se trouvait donc dans un ravin de la haute vallée de la Rivière Claire. Trois fumerolles « creusées dans les parois abruptes d'une falaise de tuf ponceux », y étaient particulièrement actives. Elles émettaient des vapeurs chargées d'hydrogène sulfuré et de l'eau boueuse; « celle-ci tombait en cascade dans le ruisseau, origine de la Rivière Claire, et faisait varier sa température ». Tout autour des fumerolles et dans un rayon de 800 à 900 mètres, « la végétation était recouverte d'une boue gluante qui enduisait surtout la surface des arbres et qui formait une couche épaisse à la surface du sol. Elle avait été projetée verticalement à plusieurs centaines de mètres au-dessus des orifices des fumerolles supérieures, car la végétation était détruite presque jusqu'à la crête de la Montagne ».

L'activité volcanique avait continué à se manifester avec plus ou moins de force, durant tout le mois d'août, et avait atteint son maximum de violence en octobre, période pendant laquelle « des arbres étaient renversés, ou avaient été emportés; le sol était profondément raviné; des éboulements et des érosions importants s'étaient produits; enfin, des amas considérables de boue, mélangée de blocs projetés s'observaient en maints endroits. Au voisinage des deux bouches supérieures, s'était formé un petit lac de 100 à 120 mètres

de diamètre, rempli d'une eau noire, d'où s'échappaient des bouffées de vapeur ».

Les études faites sur ce phénomène permettent de conclure que si la majeure partie des matériaux projetés « a été arrachée à la surface du sol décomposé par les fumerolles, il y a eu, en outre, projection d'une petite quantité de matériaux fondus venant de la profondeur ».

M. A. Lacroix, chef de la Mission Scientifique française chargée d'étudier les éruptions de 1902 de la Montagne Pelée, raconte que, de retour de la Montagne en compagnie de sa femme, un jour de février 1903, ayant été surpris par le mauvais temps, il avait dû se réfugier au Morne Balai, dans la case d'un vieillard du nom de Théobald Monand, propriétaire du sommet de la Montagne Pelée « qui habitait là sans interruption depuis 1847 ».

Théobald Monand, en dépit de tous les avis, et bien que sa bonne ait été « tuée devant sa porte au cours de l'éruption du 30 août 1902 », n'avait jamais voulu abandonner sa demeure. Le vieillard avait gardé des souvenirs très précis de l'éruption de 1851. Il se souvenait que le vent chassait constamment, vers le Prêcheur la cendre provenant de la Montagne et que, malgré la proximité du centre de l'éruption, il en était à peine tombé quelques traces sur sa case. Le phénomène avait duré quelque quatre ans. « Il s'échappait de la haute vallée de la Rivière Claire des vapeurs qui étaient parfois rabattues par le vent dans la direction du Morne Balai où l'odeur sulfhydrique était alors nettement perceptible. »

IV

ÉRUPTION DE 1902

1° PREMIÈRES MANIFESTATIONS D'ACTIVITÉ

La période d'accalmie qui avait suivi l'activité du volcan après 1851, ne fut troublée qu'en 1889 où « de petites fumerolles sulfhydriques avaient apparu dans la partie orientale de la cuvette de l'Étang Sec ». Des touristes venus de Saint-Pierre avaient également signalé en 1900 et 1901 un léger réveil de cette activité.

Mais voilà qu'en février 1902, « les habitants du Prêcheur ¹ sont fortement incommodés par une odeur sulfhydrique venant de la Montagne ». Cette odeur est perçue quelques temps après au Fonds (Coré et l'on observe, en même temps que « les objets en argent noircissent dans les maisons » (résultat de l'action des vapeurs de soufre sur ce métal).

Le 20 avril M. Landes, professeur au Lycée Schoelcher, « le naturaliste le plus qualifié de Saint-Pierre », entreprend l'excursion de l'Étang Sec afin de se rendre compte de ce qui s'y passe. Les dégagements abondants de gaz sulfhydriques ne font aucun doute.

Le 22 avril, on constate la rupture du câble Martinique-Guadeloupe, dans le Canal de la Dominique.

Le lendemain les habitants du Prêcheur ressentent une légère secousse de tremblement de terre.

C'est le 24 avril que s'élève pour la première fois de l'Étang Sec, une colonne de cendres de 500 à 600 mètres de hauteur.

(1) Voir illust. 21.



Photo I. Veille, Fort-de-France.

16. — Vue d'ensemble de la Montagne Pelée.

Au premier plan : St.-Pierre renaissant.



17. — Vill



18. — M. Mouttet, Gouverneur de la
Martinique disparu dans la catastrophe de
St.-Pierre, le 8 Mai 1902.



Photo Raibaud (St.-James)

Morne Rouge.



Cliché Sully Fils, Fort-de-France.

19. — Ce qui reste du Morne Lacroix, après l'éruption de 1902
Excursion du 25 Août 1929.



20. — En bordure
de la Rivière Blanche.

Coll. A. Benoit-Jeannette.

21. — Prêcheur.
Monument
de Diel du Parquet.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

D'une correspondance adressée du Prêcheur le 25 avril au journal *Les Colonies* (N° du 26 avril 1902) nous extrayons la relation des premières manifestations du volcan et des inquiétudes des Prêchotins. Il y est dit que depuis trois mois on sentait une odeur infecte dans la région; les anciens racontaient, par association d'idées, ce qu'avait fait la Soufrière en 1851, et ces récits augmentaient la frayeur des habitants. Dans la journée du 25 il y eut comme une éclipse de soleil; le temps s'assombrit, et de sourds grondements semblables à des coups de tonnerre se firent entendre par intervalles. On crut d'abord que c'était l'annonce d'une bonne averse mais l'illusion se dissipa au moment où l'on entendit un bruit pareil à celui d'un coup de canon; le ciel par endroits était en feu et l'on voyait tomber une pluie continuelle fine et blanche de cendre que le volcan vomissait et qui se répandait sur tout le quartier de la Grande Savane, de Grand-Fonds, de Bois Lézard, du Gros-Morne. Cette cendre était si abondante qu'à deux mètres de distance personne ne pouvait se reconnaître.

« Les habitants pris de crainte s'emparent de leurs enfants et de leurs biens les plus chers, courent à droite, à gauche, comme des gens frappés d'aveuglement, reviennent au domicile, crient, prient, en même temps demandent du secours aux voisins, qui, eux-mêmes, sont tellement affaiblés par la terreur, qu'ils demeurent immobiles à l'appel de leurs concitoyens, restent plus d'une heure dans cet état avant de se remettre.

« Cette pluie de cendres dura environ deux heures. On marchait sur une épaisseur d'un centimètre à peu près de cendre. La terre était jaunâtre. »

L'auteur de la lettre ajoute qu'il essaya avec l'aide de cinq de ses amis d'aller au lieu du sinistre, observer « ce spectacle nouveau », mais qu'arrivés à une certaine distance, les excursionnistes furent obligés de s'en détourner; « car ils se trouvaient en face d'une fumée pareille à celle de quelques hauts fourneaux réunis, mais tantôt blanche, tantôt noire ».

Le temps resta calme et sombre, durant la journée et à dix heures une nouvelle secousse de tremblement de terre se produisit.

Donc, l'activité volcanique avait commencé dès le 24 avril, à prendre une certaine ampleur.

Quelques jours auparavant, des touristes avaient remarqué que le fond de la cuvette de l'Étang Sec, depuis fort longtemps à sec, était rempli d'eau.

Des témoins dignes de foi ont rapporté que le 24, l'éruption a commencé avec « un plouf énorme, des bruits et des pétilllements, accompagnés de grondements souterrains, de quelques légères secousses de tremblement de terre et de projections considérables de cendre, de vapeurs et d'énormes fusées d'eau bouillante, entremêlées de rochers et de troncs d'arbres ». (Journal *Les Antilles* du

30 avril 1902.) Le 26 avril, il a été possible d'apercevoir à l'Étang Sec quatre grandes ouvertures par où s'échappait la vapeur, et la principale de ces cheminées était située au Nord de l'Étang. L'eau qui remplissait le fond du cirque-cratère était agitée d'un formidable barbotement qui se traduisait par un flux et un reflux continuel du liquide sur les parois de l'Étang Sec ».

Le journal *Les Colonies*, du 7 mai, a publié sous la signature de M. Sully, le récit d'une excursion effectuée le 27 avril à l'Étang Sec.

« Que l'on se représente une cuvette gigantesque mesurant approximativement, le fond 300 mètres de diamètre, la partie supérieure 800 mètres. Sur les parois de cette excavation, des arbres uniformément recouverts d'un enduit noir à reflet métallique; au fond, un lac de 200 mètres de diamètre; tout contre le fond et les parois vers l'Est, un tronc de cône de dix mètres de haut, de quinze mètres de diamètre au sommet, surplombant légèrement le lac...

« Le lac sur lequel flottait de la cendre noire balayée par un vent intense, présentait l'aspect d'une mer de plomb ou de vif argent... Du point où ils se trouvaient, les touristes avaient le cratère en face. On entendait distinctement le mouvement tumultueux d'un liquide en ébullition; la fumée s'envolait par gros flocons de la bouche du volcan; l'eau rejaillissait en cascade sur les bords du cratère et allait se répandre dans le lac immédiatement à sa base... L'eau avait environ 37 degrés centigrades. Il y a lieu de croire qu'elle était bouillante à la sortie du cratère; mais la superficie du nouveau lac, jointe à la violence du vent en accélérât le refroidissement... Çà et là, en effet, au milieu et sur le pourtour du lac, dans l'eau même, on voyait des feuilles flottantes, immobiles et encore vertes. Les touristes croyaient qu'ils pouvaient avoir pied en ces endroits, mais désignant un de ces flots minuscules, les guides ont affirmé que l'on avait tout simplement affaire à un arbre d'une vingtaine de mètres de hauteur et dont le sommet, sous l'aspect d'une touffe de feuilles, émergeait à peine. Le lac n'avait pas d'issue visible et, bien qu'on ait stationné une heure sur ses bords on n'a pas vu le niveau augmenter... Les touristes n'ont trouvé ni pierres, ni laves dans le voisinage; de la cendre noire partout. »

Ce lac ne pouvait être cependant sans issue, et ce qui confirme cette hypothèse c'est la constatation le même jour, par M. Sully et ses compagnons, à mi-hauteur entre le barrage de l'Étang Sec et le fond de la haute vallée de la Rivière Blanche, d'un jet important, ayant environ un mètre de diamètre, sortant en forme de cascade du fond d'une fissure. Des vapeurs légères s'élevaient au-dessus de cette chute d'eau. Le débit très abondant de la Rivière Blanche depuis quelque temps, ne pouvait s'expliquer que par « la décharge de l'Étang Sec » dans cette rivière.

M. Merwart, peintre de la Marine, en mission à la Martinique

qui a trouvé la mort à Saint-Pierre, le 8 mai 1902, déclare à son tour dans une lettre adressée à son frère, Gouverneur de la Guyane, qu'il était allé sur la Montagne avec « sa palette » le 28 avril; il lui avait paru que « la profondeur de la pièce d'eau (le lac) devait être assez sérieuse, car on y voyait émerger des cimes d'arbres qui dénotaient un certain développement et dont le feuillage roussi, les branches dépouillées et comme calcinées donnaient au paysage, sous la brume constante des nuages enveloppants, un aspect d'hiver ou d'automne avancé ».

Le 28 avril, des grondements se font entendre sur la Montagne, des colonnes de vapeur s'en échappent. Le débit de la Rivière Blanche augmente de plus en plus et atteint le triple de son volume ordinaire.

Le journal *Les Colonies* lance un appel aux Pierrotins en vue d'une excursion le dimanche suivant au cratère de la Montagne Pelée.

La société gymnastique « La Martiniquaise Sainte-Cécile » a donné le branle à ce mouvement auquel doivent participer de nombreuses personnalités, ainsi que MM. Landes et Saussine, professeurs de sciences physiques et naturelles au Lycée Schoelcher. Mais cette randonnée devait être hélas! par la suite décommandée en raison des risques et des dangers qu'elle présentait.

Les journées des 29 et 30 avril se passent dans un calme apparent. On aperçoit à peine la colonne de vapeur. Cependant, le soir du 30 avril, de légères secousses sismiques sont enregistrées à Saint-Pierre, successivement à 3 h. 40, 5 h. 5 et 6 h. 10. Dans la nuit, la Rivière Blanche est en pleine crue et la terre à nouveau tremble faiblement. Dès cet instant, les dégagements de cendre fine se produisent sans arrêt et couvrent toute la région de Sainte-Philomène, des Abymes et autres paysages environnant le Prêcheur.

Une secousse de tremblement de terre est ressentie le 1^{er} mai. Les grondements se multiplient dans la matinée du 2 et vers quatre heures une colonne, noir foncé, sillonnée d'éclairs, apparaît sur la Montagne.

La cendre continue à tomber abondamment. « Le volcan fume » comme disent les observateurs de phénomène et pour la première fois, à onze heures du soir, Saint-Pierre et ses environs n'ont plus rien à envier aux secteurs où cet arrosage s'était jusqu'alors limité. Il en est ainsi toute la nuit. On suppose que cette nuit-là l'éruption a dû atteindre une certaine violence, car en dépit d'un fort vent du Nord-Est toute la surface de la Martinique a reçu de la cendre fine, laquelle s'est probablement élevée très haut, jusque dans la zone des contre-alizés, à en juger par l'abondance et l'étendue de la chute.

Les organisateurs de l'excursion à la Montagne ont fait publier la note ci-dessous dans *Les Colonies* du 2 mai : « Nous rappelons

que c'est dimanche prochain 4 mai que doit avoir lieu la grande excursion à la Montagne Pelée organisée par les membres de la société de gymnastique et de tir.

« Ceux qui n'ont jamais été jouir du panorama qui s'offre à l'œil du spectateur étonné, à une altitude de 1.300 mètres, ceux qui désirent voir le trou encore béant par lequel s'échappaient ces jours derniers, les épaisses fumées qui n'ont pas manqué de jeter l'effroi au cœur des habitants des hauteurs du Prêcheur et de Sainte-Philomène, devront profiter de cette belle occasion et venir se faire inscrire au siège de la société, rue Longchamps, ce soir au plus tard.

« La réunion des excursionnistes aura lieu à trois heures du matin au marché du Fort et le départ à trois heures et demie très précises. On se rendra à la Rivière Blanche, habitation Isnard, où l'on trouvera des conducteurs.

« D'après les *tuyaux* que nous avons pu avoir, la compagnie sera très nombreuse. Si donc le temps est beau, les excursionnistes passeront une journée dont ils garderont longtemps un agréable souvenir. »

Mais la curiosité, le zèle et l'enthousiasme des touristes devaient se refroidir en présence de l'éruption qui se produisit dans la nuit du 2 au 3 mai. A cette occasion, la physionomie de Saint-Pierre est donnée, en termes suivants, dans *Les Colonies* du 3 mai.

.....

« Dans la nuit, la chute de cendre a décuplé d'intensité, si bien que vers deux heures du matin la ville de Saint-Pierre était comme couverte de neige. De tous côtés, Saint-Pierre s'agita. Ce furent partout des bruits de voix comme au moment de tremblements de terre nocturnes. Les anciens rapprochaient immédiatement l'éruption actuelle de celle de 1851. Les gens de la génération actuelle ne cessaient de s'extasier devant ce spectacle nouveau pour eux. Une poussière fine comme de la poussière de menuiserie, avait déjà à cette heure pénétré dans toutes les pièces, dans tous les meubles et, en avant les étternuements et les toux opiniâtres. Le Fort est plus couvert que le Centre et le Mouillage. La couche de cendre y est de plus d'un centimètre à 6 heures du matin. Elle y atteint bientôt 2 centimètres. C'est dans toutes les maisons un balayage continu et effréné. La pluie de cendre est incessante. Par un ciel couvert où se montre timidement le soleil, vers neuf heures et demie, les voitures ne font plus résonner le pavé des rues. C'est à peine si on les entend rouler. Les vieux *canassons* font sourdement sonner leurs fers usés en une allure alanguie et stupéfaite. Le vent qui souffle de temps en temps par bouffées, chasse des toits et des auvents des masses de cendres qui vont emplir les appartements dont les fenêtres sont restées imprudemment ouvertes. Les magasins dont les portes se sont entre-bâil-

lées se ferment résolument... et faussent compagnie à leur clientèle. Quelques magasins de combustibles sont fermés. La ville est triste. »



Le 3 mai, la situation est jugée alarmante et grave. Les menaces du volcan augmentent l'inquiétude générale, l'angoisse et la frayeur des populations environnantes.

La grande excursion projetée pour le dimanche matin 4 mai est renvoyée *sine die*... « le cratère étant absolument inaccessible ».

Le Gouverneur de la Colonie, M. Mouttet¹ et le Colonel Gerbault, Directeur d'Artillerie, débarquent à Saint-Pierre du vapeur Rubis à 9 h. 10, à l'effet de se rendre compte plus directement de l'état de choses et prescrire les mesures de sécurité jugées indispensables². Ces hautes autorités sont reçues au quai par le Maire de la ville, M. Fouché, qui, malgré la gravité de l'heure ne se fait pas faute de glisser une plaisanterie assez piquante, à moins de commettre un quiproquo.

En effet, étant parvenu à la Place Bertin, le Colonel tâte subitement les poches de son gilet, et clame : « Sapristi, j'ai oublié mes conserves !

— Qu'à cela ne tienne, s'écrie M. Fouché, j'en ai à votre disposition des meilleures marques et toutes fraîches, arrivées par le dernier courrier. » (*Les Colonies*, 3 mai.)

Dans le même journal, on relate les faits suivants :

« Hier encore, c'était pour la population de Saint-Pierre un spectacle grandiose que la majesté fumante du volcan. Bien des choses cependant auraient dû nous dire que la Montagne Pelée était le siège d'une vraie et furieuse éruption. Dans la nuit de jeudi, la Rivière Blanche menace d'une inondation et roule des masses de boues noirâtres; de légères secousses de tremblement de terre se font sentir, se font entendre aussi des détonations et des chocs de pierres vomies du cratère.

« Tandis que les admirateurs du beau ne cessaient de regarder la haute colonne de fumée du volcan et que les gens peureux ne s'empêchaient de se recommander à Dieu, il se passait bien autre chose chez les habitants des hauteurs. Il souffle un vent d'Est, Nord-Est. Les habitants de la Grande Savane, de la Montagne Guirlande du Prêcheur, de la Grande Case, de l'Anse Céron, sont enveloppés

(1) Voir illust. 18.

(2) On prétend que des gens bien informés auraient entendu dire à M. Mouttet, à la nouvelle que la Montagne Pelée était entrée en éruption : « Ce n'était pas assez de la politique, me voilà avec un volcan sur le dos ». La campagne électorale, en effet, battait son plein à la Martinique, comme en France, en vue de renouvellement du Parlement. Dans l'arrondissement du Sud, le D^r Osman Duquesnay sous l'étiquette progressiste, menait la lutte contre son confrère, le D^r Homère Clément, radical-socialiste; tandis que dans l'arrondissement du Nord, M. Louis Percin, avocat, également radical-socialiste, avait comme adversaire M. Fernand Clerc, usinier et de même nuance politique que le D^r Duquesnay. Le premier tour de scrutin avait eu lieu sans résultat à la date du 27 avril, le deuxième tour était fixé au dimanche 11 mai suivant.

d'épaisses fumées noirâtres et d'une continuelle pluie de cendres qui tombent depuis 8 heures du matin. Ils ramassent ce qu'ils ont de plus précieux, se dirigent vers les bourgs de Sainte-Philomène et du Prêcheur. A deux heures de l'après-midi, les fumées sont si épaisses *qu'il fait nuit. On est forcé d'allumer.* A sept heures du soir, le vent du Nord commence à souffler. Les émanations du volcan se dirigent sur la ville.

Ce sont d'abord des habitants de Sur-le-Morne qui abandonnent bêtes et bagages et courent vers la ville. Vers neuf heures et demie la cendre gagne le Pavillon de Saint-Martin. Cependant les gens de ces deux endroits, plongés dans le plus inoffensif sommeil, ne s'en aperçoivent pas. Réveillés en sursaut à minuit et demie par les gémissements des bœufs, les détonations du volcan, les lueurs fugitives des éclairs pénétrant dans les cabanes, les grondements répétés semblables à ceux du tonnerre, les habitants de Pavillot de Saint-Martin et de la Rivière Blanche, pris de panique, abandonnent tout; les valides se chargeant des enfants et des malades se précipitent sur les routes.

Il est une heure. Une pluie de cendres s'abat sur la ville. Une couche de trois centimètres blanchit les rues, les toits des maisons et les arbres des places publiques. Vers deux heures et demie, le vent change de direction, souffle de nouveau de l'Est et fait présager une nouvelle journée défavorable aux habitants des hauteurs du Prêcheur et de Saint-Philomène, de la Grande Case et de l'Anse Céron. »

On imagine l'exode vers le Sud, le mouvement incessant de repli sur Saint-Pierre d'un grand nombre d'habitants affolés des zones plus directement menacées par le volcan. Des souscriptions s'ouvrent en vue de secourir tous ces malheureux réfugiés. Le Gouverneur fait mettre la caserne d'infanterie à la disposition des sinistrés du Prêcheur et des environs. Il gagne le Prêcheur avec sa suite et tente de gravir aussi loin que possible les hauteurs du versant Sud-Ouest de la Montagne Pelée. Peine perdue. Plus de traces de routes... les chevaux n'avancent pas...

Le Morne Rouge¹ qui, jusqu'alors avait été épargné à cause de la direction habituelle des vents, reçoit son contingent de cendre fine. Les grondements répétés du volcan sèment la terreur parmi la population qui se précipite en foule à l'église pour y prier ou recevoir la communion.

« Les rivières roulent une eau très sale qui rappelle les grands débordements. La mer est noire.

« Que deviendra le bétail avec cette cendre qui recouvre l'herbe et la brûle?

« Le marché ce matin était plein d'une foule impatiente de

(1) Voir illust. 17.

ménagères qui se disputaient les rares légumes venus des environs. L'alimentation va être difficile ces jours-ci. Vers dix heures trois quarts, le ciel s'obscurcit de nouveau. Des sonneurs parcourent nos rues, sonnent la cloche qui appelle à l'arrosement. Dans les canaux de la ville coule une eau bourbeuse que l'on jette à nouveau sur la chaussée.

« Que de pouzzolane perdue, s'écrient les bâtisseurs de maisons !

« Vers midi seulement, le Maire fait arroser les rues par les pompiers avec l'eau de la rivière Goyave.

« Les élèves du Lycée, du Pensionnat des jeunes filles et des écoles primaires ont campos.

« A la Grande Savane, le sol est couvert d'une couche de cendre de 40 centimètres d'épaisseur. Les oiseaux gisent nombreux sur le sol. Les habitants se rendent au Prêcheur absolument désespérés. Les animaux meurent de faim. » (*Les Colonies*, 3 mai.)

La situation au Prêcheur devient de plus en plus mauvaise. Dans la matinée du 3, l'obscurité y est presque complète. Pas d'eau. Toutes les sources sont taries. Il faut ravitailler cette localité du précieux liquide.

Le bruit court dans l'après-midi que le câble reliant Saint-Pierre à la Dominique est rompu.

Tel est le lugubre bilan de la journée du 3 mai.

2°. — L'ENGLOUTISSEMENT DE L'USINE GUÉRIN

Le 4 mai, on ne signale aucun incident notable. On note seulement que l'émission de cendre est moins dense, et que la colonne de vapeur du cratère est plus blanche.

Jusqu'ici, les caractères de l'éruption n'ont guère présenté de différences très sensibles avec ceux des poussées volcaniques de 1851. Mais il va se passer bientôt quelque chose de nouveau. En effet dans la nuit du 4 au 5 mai, la Rivière Blanche déborde impétueusement, durant que de fortes détonations se font entendre au cratère tout illuminé d'éclairs effrayants. La cendre tombe sur le Macouba. Le 5 mai, vers dix heures, après une accalmie, nouvelles détonations accompagnées d'une importante crue de la Rivière Blanche. Les Pierrotins accourent à son embouchure pour observer ses ravages, quand vers midi quarante-cinq, se produit au cratère une violente *irruption de boue*. « Rompant le barrage de l'Étang Sec, une masse énorme et fumante de boue épaisse et de gros blocs de rochers fait une trouée dans la végétation qui recouvre les pentes de la Montagne, dévale dans la haute vallée de la Rivière Blanche et vient s'étaler sur son ancien delta torrentiel en détruisant l'usine Guérin et en faisant les vingt-cinq premières victimes de l'éruption. »

Cette énorme coulée de boue, détermine la formation d'un petit raz-de-marée qui se répercute jusqu'à Saint-Pierre.

Dès la fin du mois d'avril, la Rivière Blanche a été le théâtre de phénomènes étranges se manifestant, tantôt par son assèchement (notamment le 2 mai), d'autres fois, par des crues singulières et subites. (29 avril, 1^{er} et 3 mai.)

Le matin du 5 mai, M. Sully s'est rendu à l'Usine Guérin. Il a noté dans *Les Antilles* du 7 mai le spectacle qu'il avait vu. « Deux cents curieux dit-il, observaient étonnés, la descente du formidable torrent dont les eaux, quoique pâteuses, coulaient avec des rages de torrents furieux, entraînant dans leur courant irrésistible des masses rocheuses de plusieurs mètres cubes. A la surface, dans les endroits relativement calmes, des blocs de rochers, de ponces, d'éboulements de terres rongées, surnageaient à peine immergés, telle était la densité des eaux de ces torrents. »

C'est au Sud de l'embouchure de la Rivière Blanche au bord de la mer qu'était installée l'Usine. La maison principale se trouvait au Nord de cette embouchure; l'espace qui l'en séparait était occupé par une écurie dominant de trois mètres environ le lit de la rivière. L'Usine était limitée au Sud par un long mur perpendiculaire à la mer.

La masse de boue a submergé les défenses destinées à protéger l'établissement en amont contre les débordements éventuels de la rivière, et a ensuite littéralement englouti l'Usine. Le journal *Les Colonies* du 6 mai raconte ainsi, d'après de nombreux témoins oculaires, l'arrivée du torrent. « Vers midi quarante-cinq, une véritable trombe d'eau bouillante se précipite directement de la Montagne sans suivre le cours de la rivière, mais passant par-dessus tous les obstacles en bonds gigantesques et se déverse sur l'usine... coulant le yacht le « Carbet » que M. et M^{me} Guérin attendaient et un autre yacht, le « Prêcheur », mouillé à cent cinquante mètres du rivage. Ce n'est qu'après ce terrible prologue que la masse des eaux charriant des rochers et de la terre, est venue niveler toute la région, formant une plaine de boue qui s'étend des bâtiments de l'habitation Isnard (Rivière Blanche) dont une partie a été emportée à la mer, sur une largeur de quatre cents mètres environ et une hauteur qu'on peut évaluer à cinquante mètres. »

D'autre part, on trouve sous la plume de M. Sully dans *Les Antilles* du 7 mai, le récit suivant du même événement : « D'après des témoins oculaires, M. Landes qui se trouvait dans ces parages et MM. Arnoux et Boulin, une énorme ouverture a dû être faite dans le seuil du cratère de l'Étang Sec. Ce sont les masses formidables de ces terres mélangées aux eaux bouillantes des cratères en activité, tombant ensemble d'une hauteur inconnue que l'on peut évaluer à 200 mètres et augmentées encore par le formidable foisonnement de leur masse gorgée de vapeurs qui ont donné lieu au

torrent irrésistible dont nous venons de constater les horribles effets.

Telle a été la rapidité de translation du torrent, semi-solide pourtant, que M. Landes l'évalue à environ cent vingt kilomètres à l'heure et M. Arnoux à quelques minutes de son point de départ à son point d'arrivée à la mer.

« C'était *une montagne en marche*, nous dit M. Boulin, *une lame formidable, énorme, inimaginable*, nous dit M. Arnoux, dont la rapidité était telle, l'impulsion si irrésistible que l'Usine et ses dépendances ne furent pas ensevelies, mais *poussées à la mer*, le tout tombant comme un seul bloc. »

Le Docteur Guérin explique comment il doit la vie à un hasard providentiel :

« Pendant que sa famille s'enfuyait vers la mer, étant retourné sur ses pas pour prendre son chapeau, il vit, au moment où il arrivait devant la maison de son fils, l'avalanche passer à quelques mètres de lui, emportant la maison principale de l'habitation, les dépendances, l'Usine, son fils et sa bru, des ouvriers et des curieux, faisant en tout vingt-cinq victimes. Peu de minutes après une nouvelle poussée de boue contourna la maison restée debout et s'étala plus au Sud. M. Guérin put cependant, *en entrant jusqu'aux genoux dans la boue chaude mais non brûlante*, s'enfuir du côté de Saint-Pierre; à ce moment même, une dernière poussée venait buter contre le grand mur limitant l'Usine vers le Sud et remplir son bassin. Le choc de cette masse de boue fit reculer la mer et une petite oscillation de celle-ci se répercuta à Saint-Pierre et fort loin sur la Côte Ouest de l'île. »

Les habitants de Saint-Pierre virent ce jour-là pour la première fois, des vapeurs s'élever de la vallée de la Rivière Blanche, depuis le cratère jusqu'à l'Océan. Ils arrivèrent en foule sur les lieux, attirés en outre, par la nouvelle du sinistre.

Voici une description du théâtre de la catastrophe d'après *Les Colonies* du 6 mai.

« Nous sommes brusquement arrêtés devant une immense plaine récemment labourée. Tel est, en effet, le spectacle inoubliable que l'on a devant les yeux : une mer de boue figée, absolument plane, et sur laquelle, de distance en distance, apparaissent de petites bouffées de vapeur analogues à des bouffées de tabac accompagnées d'un bruit caractéristique : Pouf ! Pouf !

« L'Usine et les maisons voisines avaient disparu. Le bassin, sorte de darse où l'on faisait entrer les chalands pour les décharger, était entièrement comblé.

« On ne voyait émerger que la cheminée de tôle retenue par deux haubans sur six et l'extrémité d'un des piliers de la balance; cette dernière construction avec son soubassement ayant huit mètres de haut, on peut en conclure que l'épaisseur de la boue était, en ce point d'environ six mètres; huit chalands en fer avaient été englou-

tis dans le bassin. Sous le choc de la troisième poussée, un canot qui était amarré dans le bassin a été projeté par-dessus le mur de clôture de l'Usine ayant en ce point plus de huit mètres de hauteur; il a tué un homme qui se trouvait derrière le mur. Sur le rivage, quatre autres chalands étaient culbutés les uns sur les autres. Devant l'emplacement de l'Usine la masse de boue s'avancant dans la mer, avait formé un cap d'environ trente mètres qui n'a pas tardé à être entamé par la vague et, de nos jours, la mer a, au contraire, gagné sur la terre... »

M. Maire, lieutenant de gendarmerie, mort dans la catastrophe du 8 mai, avait signalé dans un rapport, qu'étant placé au sommet de la Montagne Isnard, au moment de l'éruption, il avait perçu « une forte odeur de soufre ajoutée à un relent de tafia qui le prenait à la gorge. »

D'après l'abbé Parel, « la Rivière Sèche qui était sans eau les jours précédents, était devenue tumultueuse ».

Enfin, il convient de mentionner la rupture du câble Fort-de-France, Puerto-Plata, le jour même de l'éruption boueuse, à sept heures quarante-cinq du matin, « à seize milles du cratère, par le travers de la Rivière Blanche ».

3° DU 6 AU 8 MAI

Il n'y a rien de particulier à signaler au cours de la journée du 6 mai, sauf que toutes les rivières du Nord sont en crue. Il en est de même de la Roxelane et de la Rivière des Pères, la première traversant Saint-Pierre. La Rivière Blanche continue à rouler une eau boueuse.

La cendre tombe toujours.

Le soir vers huit heures, des *phénomènes lumineux* s'observent pour la première fois au cratère et un peu avant ces phénomènes, les communications télégraphiques, par suite de la rupture du câble, sont interrompues entre Saint-Pierre et Sainte-Lucie.

Le 7 mai, se produit à deux heures du matin, une nouvelle crue de la Rivière des Pères. La chute de cendre est très abondante, et l'on assiste au Prêcheur, à Grande-Rivière, à l'effondrement de toitures de maisons et de branches d'arbres sous le poids des cendres accumulées.

On entend durant l'après-midi, de fortes détonations, comme qui dirait d'une canonnade ininterrompue venant du Sud.

Vers cinq heures, une oscillation de la mer, également ressentie à la Guadeloupe, est observée à Trinité.

La nouvelle circule d'une rupture du câble survenue, cette fois, entre Grenade et Sainte-Lucie d'une part, et, d'autre part, entre cette île et Saint-Vincent.

D'aucuns affirment qu'à l'embouchure des rivières avoisinant Saint-Pierre on remarque nettement que « l'eau est comme aspirée par une sorte de siphon ».

En tout cas, à cinquante mètres du rivage, un grand « trou », sorte de fissure, se forme dans le lit de la Rivière des Pères et tout le débit de cette rivière, cependant en pleine crue le 7 mai, s'y engouffre.

La nuit, « plusieurs observateurs signalent dans le cratère des lueurs, des projections de blocs incandescents, des écroulements de ses parois ».

Le fait le plus typique c'est que « tous ces phénomènes sont corrélatifs de l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent survenue le même jour ».

A Saint-Pierre, où la chute de cendres déterminant un temps brumeux et crépusculaire, se poursuit sans discontinuer, une indescriptible anxiété étreint tous les habitants. Les grondements souterrains, sinistres et incessants, joints aux trépidations du sol, aux lueurs effrayantes qui fusent du cratère, aux multitudes d'éclairs qui sillonnent les nuages volcaniques et aux nouvelles alarmantes circulant au milieu de la population affolée, entretiennent un état d'esprit où l'angoisse, la résignation et l'épouvante, le disputent à l'horreur, à la désolation et au désespoir.

On en trouve la preuve dans des lettres ultimes adressées de la ville aux parents, aux amis, aux connaissances éloignés du théâtre de l'imminente catastrophe. Que de regrets, que de tristes pensées, que de sentiments douloureux emportés vers la « douce France » par le « Saint-Germain », ce grand paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique, que Saint-Pierre, pour la dernière fois, devait voir stationner dans son port!

La veille de la catastrophe, le maire de la ville que l'attitude des habitants terrorisés rend de plus en plus inquiet, téléphone au Chef de la Colonie qu'il est « impuissant à conserver la population et à maintenir l'ordre ».

Le Gouverneur qui veut donner l'exemple de l'héroïsme et du devoir et rassurer en même temps les Pierrotins désorientés, s'embarque à nouveau pour Saint-Pierre dans l'après-midi, en se faisant accompagner de M^{me} Mouttet, du lieutenant-colonel Gerbault et de sa femme. A leur arrivée dans la ville, ils se dirigent tous vers l'Intendance. Ils devaient être tous, hélas! anéantis le lendemain!

On assure que M. Landes, le distingué professeur au Lycée Schoelcher, n'est pas sans s'apercevoir de l'imminence du cataclysme. Il semble même avoir acquis la certitude, en se basant sur l'aspect du cratère, l'accroissement d'activité du volcan, et la situation générale, qu'un danger d'explosion s'annonce et menace gravement la ville. Il s'en ouvre évidemment au Gouverneur.

Mais ses avis hélas ! ne sont pas partagés dans les sphères officielles, puisque les autorités responsables, sous forme d'un communiqué à la presse, font croire à la population que « Saint-Pierre au pied de la Montagne Pelée, n'est pas plus en danger que Naples au pied du Vésuve ».

Cependant beaucoup de gens estiment qu'il est prudent et pour le moins sage de prendre le large. Le capitaine Ferrera, du voilier italien « Orsalina », en charge à Saint-Pierre, à destination de Marseille, s'étant rendu compte des risques qu'il courait en rade, dans l'éventualité d'une grande éruption (il paraissait en avoir eu le pressentiment) avait levé l'ancre le 7 mai au soir, bien qu'il n'ait pu obtenir de la Douane ses papiers d'usage. Ces documents lui avaient été refusés parce qu'il n'avait pas eu le temps d'accomplir toutes les formalités réglementaires. Ajoutons que le capitaine avait une certaine expérience des éruptions du Vésuve... Depuis plusieurs jours, des Pierrotins et autres réfugiés du Nord se sauvent par les routes de terre et de mer; ils se dirigent vers des zones plus hospitalières. Les fonctionnaires, *sous peine de révocation*, sont sommés de rester à leur poste; d'y périr au besoin, par devoir professionnel. Un grand nombre d'entre eux évacuent leurs femmes et leurs enfants vers le Sud et restent seuls au poste d'honneur et de péril. Certains, cependant, passent outre à l'ordre gouvernemental et vont abriter leur peau ailleurs. Citons, en passant, M. Sainte-Luce-Bréville, substitut du Procureur de la République, dans l'arrondissement du Nord. Il en est de même de M. Roussel-Dupré, haut fonctionnaire des Douanes, qui, dans la journée du 7, affrète spécialement un petit voilier et gagne d'emblée la Guadeloupe, son pays d'origine.

Dans la nuit du 7 au 8 mai, telle est la révolte des éléments que peu de gens doivent réclamer au sommeil réparateur et bienfaisant le repos nécessaire qu'appellent leur tension nerveuse et leur fatigue. Comme si ce n'était assez des manifestations rageuses du volcan, une pluie torrentielle, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, s'abat pendant des heures, sur la Montagne et sur la ville, cependant que vers trois heures et demie, les bourgs de Macouba, de Grand Rivière et de Basse-Pointe¹ sont, en partie, dévastés par une crue boueuse. Semblable crue se produit à cinq heures du matin au Prêcheur.

C'est au cours de tout ce déchaînement de la nature entre trois heures et demie et cinq heures que M. J. Durand, négociant à Saint-Pierre, écrit la lettre suivante à sa femme, réfugiée au Saint-Esprit avec ses quatre enfants.

Sans doute, pour ne pas trop émouvoir et alarmer sa famille, ce courageux Pierrotin « s'efforce de garder son sang-froid », mais il est « loin de nier le péril » dont les terribles manifestations font trépidier les courages ». Son héroïque et sublime résignation, partagée du

(1) Voir illust. 23.

reste par la grande majorité des habitants qui semble s'être juré de disparaître avec la cité bien-aimée, éclate dans les lignes frémissantes de sa dernière missive :

« Ma chère Marie,
« Mes bons petits enfants,

« Il est trois heures et demie. Il y a plus de deux heures que je ne dors pas. Je vous écris au milieu d'un feu d'artifice que je ne saurais vous dépeindre. Figurez-vous deux orages ensemble : l'un volcanique avec ses lueurs blafardes, d'un bleu indécis, affectant des formes fantastiques à travers des grondements sourds sans une seconde d'interruption entre eux, l'autre atmosphérique, avec ses brillants éclairs en zig-zags, déchirant le ciel et des bruits stridents de toile arrachée violemment par des mains inlassables !

« Cela je vous assure fait trépider les maisons, un peu aussi les courages.

« Voilà le spectacle grandiose et terrible auquel j'assiste depuis ce temps !

« Vraiment que c'est beau, saisissant, sublime ! Quel dommage qu'une pareille magnificence ne soit pas sans danger !

« Cette peur de l'inconnu provoque malgré vous, comme un petit frisson dans tout le corps, et, partant, point de plaisir, point d'agrément, plus de poésie captivante en ces scènes merveilleuses de la nature !

« Qu'ils sont mesquins les explosifs et les lumières de nos fêtes, à côté de ceux du volcan. J'ai honte d'être si petit, si ignorant, « si rien » devant ces forces puissantes des éléments déchainés.

« Quel magasin d'électricité dans notre Montagne ! En la distribuant avec mesure, il y aurait de quoi éclairer Saint-Pierre pendant mille ans.

« Cet orage sera un bienfait pour la ville. Il pleut. Nous avons besoin de ce volume d'eau pour purifier les rues et les toitures de la cendre qui nous incommodait.

« Et quel bonheur inappréciable que cette énorme quantité d'électricité se dégageant au dehors ; car, si elle eût persisté encore un peu à se condenser dans les flancs du Mont-Pelé, qui pourrait dire de quelles explosions épouvantables nous étions menacés ?

« Saint-Pierre se comporte bravement en face de son Goliath. On ne bronche pas. Jusqu'à présent, il n'y a aucun danger pour la ville. Ce que nous redoutions c'étaient les tremblements de terre : or, ils sont écartés par l'éruption.

« Mais si nous jouissons d'un peu de tranquillité, il n'en est pas de même dans ce pauvre Fonds Coré¹ ; de tout ce riche quartier, je

(1) Voir illust. 24.

ne donnerais pas un centime à l'heure qu'il est. La nuit dernière, les deux rivières qui le cernent ont failli le couvrir tout entier. L'Ex-voto reste indemne, mais à l'autre extrémité, la tonnellerie mécanique et les maisons voisines ont été submergées. Ceci n'est point l'œuvre du volcan, mais plutôt le fait du fort débordement occasionné par les grandes pluies qui se sont déversées sur la Montagne. Il n'y a plus personne dans les villas de la banlieue; j'y suis allé hier, toutes les maisons étaient closes ou, si quelques-unes s'entr'ouvraient encore, c'est que leurs propriétaires se hâtaient d'achever leur déménagement.

« L'orage bat son plein au-dessus de ma tête. L'eau tombe à gros bouillons. Depuis deux jours nos bassins étaient vides.

« ...Je m'étais arrêté d'écrire à quatre heures, croyant prendre un petit sommeil, mais il n'y a pas eu moyen. La tempête continue, avec un peu d'accalmie pourtant.

« Par contre la Montagne redouble ses fureurs. Elle gronde effroyablement ! Oh ! ma chère Marie, que je suis content que tu n'aies pas été ici, cette nuit, car tu aurais trop souffert; et les pauvres petits, mon Dieu ! dans quelle détresse les aurais-je vus !

« Enfin le jour vient. L'Angélus sonne. C'est l'Ascension. Cela ramène au cœur je ne sais quelles douces pensées, quelles délices, quelle joie suave !

« Je ne vois pas encore la ville, mais seulement le voisinage.

« Grâce à la pluie torrentielle, nos toitures ont repris leur vive couleur. Les arbres ont cessé d'être affreux. Le pavé reluit comme auparavant.

« Cette vue plus gaie nous réconfortera tous.

« Quant aux effets produits par le volcan dans la Montagne, je les apprendrai dans la journée.

« ...Hier, la plupart des magasins sont restés ouverts. La vie voudrait reprendre, mais les affaires chôment totalement.

« Pensez donc, plus d'étrangers, plus d'acheteurs, plus aucune transaction.

« Je m'efforce de garder mon sang-froid. Sans nier le péril, je ne le vois pas encore si près que ça.

« Je vous envoie *Les Antilles* et *Les Colonies*. Vous verrez, en les feuilletant, que je ne suis pas seul à dire qu'il n'y a pas de danger à rester à Saint-Pierre. Tranquillisez-vous donc à mon sujet et attendons.

« Je me réjouissais à l'idée de passer cette belle fête de l'Ascension avec vous, mes chéris. C'est bien le cas de le répéter : l'homme propose, Dieu dispose.

« Allons, vous tous que j'aime tant, recevez mes plus tendres baisers.

« J. DURAND ».

Ce document est extrait de « Saint-Pierre Martinique », par Cœur Créole (1905).

4° LES DERNIERS INSTANTS

Dans la matinée même du 8 mai, l'exode continue sans arrêt, jusqu'à la limite extrême de la destruction de Saint-Pierre, tellement les menaces du volcan ont été effrayantes la nuit précédente ¹.

Voici en quels termes laconiques et pleins de résignation, sont transmises quelques instants avant le fléau, les dernières paroles d'un employé du téléphone s'adressant à son collègue de Fort-de-France, M. Garnier Laroche, qui s'informait de la situation. « Des nuages opaques couvrent la ville et y font la nuit.. On n'y voit plus... On est obligé d'allumer.. Tout le monde redoute une catastrophe imminente. On n'y peut plus tenir ».

Le dernier vapeur de la Compagnie Girard qui laisse Saint-Pierre à 6 heures et demie est pris d'assaut par de nombreux voyageurs ². Tous les points du « Topaze » (c'est le nom du vapeur), sont littéralement envahis. Des grappes humaines se suspendent à toutes les parties du petit navire qui disparaît presque sous cette marée humaine. Conscients du danger, fous de terreur et résolus à s'éloigner, ces malheureux fugitifs font tristement leurs derniers adieux à la cité meurtrie, désespérée et « morte avant que d'être tuée ».

Eh oui! Adieu Saint-Pierre! Adieu ville martyre, marquée du sceau de sa destruction ³!

Cité de travail et de bien-être, cité éclatante de richesse et de prospérité, cité d'allégresse et de bonheur, quelles fautes impardonnables avez-vous à expier? Quels crimes abjects avez-vous commis? De quels monstrueux et abominables forfaits vous êtes-vous rendue coupable, pour avoir à subir *tout-à-l'heure* le pire châtement, la plus inexorable, la plus féroce, la plus tragique sentence du Destin !

5° SAINT-PIERRE AVANT LA CATASTROPHE

Avant d'entrer dans le détail de l'anéantissement de Saint-Pierre, il convient de jeter un rapide coup d'œil sur ce que fut, jusqu'à la minute extrême de l'horrible catastrophe, cette grande et florissante agglomération.

L'histoire fait remonter les modestes débuts de la ville à l'époque lointaine où d'Enambuc et ses compagnons, frappés des attraits naturels et de la situation particulièrement avantageuse du lieu, décidèrent de s'y fixer et d'y construire leurs premières demeures ainsi que des fortins, pour se défendre éventuellement contre les attaques des Caraïbes.

C'était l'époque héroïque des expéditions lointaines organisées par

(1) Voir illust. 25.

(2) Voir illust. 22.

(3) Voir illust. 27.

les puissances européennes en vue de la recherche des « épices » ou dans le dessein de découvrir et de conquérir des terres nouvelles. Les voies avaient déjà été tracées par Christophe Colomb.

C'était le temps des premiers pas de la colonisation française et des premiers essais de rayonnement du génie civilisateur de la France au Canada et aux Iles de l'Amérique Centrale.

Il n'est pas sans utilité de rappeler à ce sujet, qu'après être arrivés devant « Madinina » (l'île aux fleurs), les vaillants navigateurs, de l'Olive et Duplessis, à l'instigation de la Compagnie des Iles d'Amérique, prirent pied au Carbet, le 25 mai 1635¹. Mais ils durent bientôt rembarquer et se diriger vers la Guadeloupe, effrayés par l'hostilité persistante des naturels du pays (les Caraïbes) et le danger que présentait dans ces parages la présence de nombreux serpents².

Ce qu'ils n'avaient pas réussi à faire, l'intrépide d'Enambuc le réalisa, après avoir fondé en 1625 la Colonie de Saint-Christophe.

Débarqué le 25 juillet 1635 à l'embouchure de la Roxelane, avec cent hommes dévoués, bien armés, et pourvu de tout le matériel nécessaire pour un établissement sérieux, il négocia avec les fiers guerriers que furent les Caraïbes et s'installa solidement sur place.

Par la suite les autochtones furent exterminés et dès 1658, il ne resta, dit-on, plus trace de Caraïbes à la Martinique.

Parlant des pionniers de la Martinique, *le Petit Journal* du 22 juin 1902 publia le document ci-après, qui trouve sa place ici, en raison de sa valeur historique :

« Dans un de nos derniers articles consacrés aux familles normandes, qui, les premières, se rendirent à la Martinique pour coloniser, nous exprimions le regret que des pièces officielles ne nous aient pas conservé les noms de ces hardis pionniers.

« Or, un de nos lecteurs, ancien retraité de la Marine, a découvert la liste complète de ces premiers colons qu'il nous paraît intéressant de faire connaître, car un grand nombre de leurs descendants ont trouvé la mort dans l'horrible cataclysme qui vient de détruire la ville de Saint-Pierre.

« C'est d'abord ainsi que nous l'avons dit, d'Enambuc cadet de la maison de Vandrocques-diel, de Normandie qui partit de Dieppe en 1625 sur un brigantin pour aller chercher fortune dans le Nouveau Monde.

« Son lieutenant s'appelait Du Pont.

« Deux de ses compagnons, de l'Olive et Du Plessis, effrayés par le volcan de la Montagne Pelée et les serpents très abondants de la Martinique, abandonnèrent bientôt cette île, pour aller s'établir à la Guadeloupe ; un autre, Pierre Dubac, avait été obligé de quitter la Normandie, à la suite d'un duel qu'il avait eu à 18 ans, et qui s'était terminé par la mort de son adversaire un homme de qualité.

(1) Voir illust. 31.

(2) Voir illust. 28.



Coll. A. Benoit-Jeanette.

22. — Les derniers jours de St-Pierre
(Vue de la Roxelane et du Pont de Pierre)

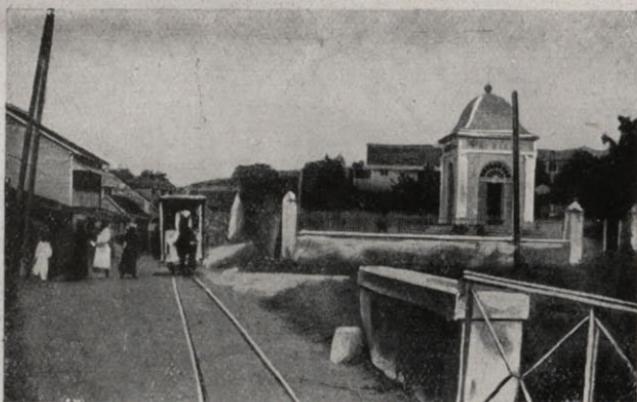
“ Salut ô mon dernier matin ”



23.
Basse-Pointe.

Coll. A. Benoit-Jeannette.

24. — St-Pierre.
L'Ex-Voto des
Fonds-Coré
et le tramway.
(Un de ses derniers
voyages)



Coll. A. Benoit.



25. - St-Pierre.
La rue
Victor-Hugo
avant
la catastrophe
du 8 Mai 1902.

Coll. A. Benoit.



Photo Symphorien.

26. — Trois-Ilets. Vue générale du Bourg.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

27. — St-Pierre. Ruines de la ville après la catastrophe du 8 Mai 1902.



28. — Un trigonocéphale
de 2m.60 de long

Coll. A. Benoit-Jeannette.

29. — St-Pierre.
Palmeraie du Jardin
Botanique avant la
Catastrophe
du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit

« On cite encore : Du Parquet la Perrière, le Fort, Saint-Bon, La Fontaine, Dorange, Le Sage Mathieu, Michel et Larcher, Normands de vieille roche dont la bravoure était légendaire.

« Plusieurs eurent une fin tragique, une vingtaine d'années après le débarquement de d'Enambuc; en effet, les Beaufort d'Arnoul, Fourdrain, Saint-Estienne, Gasburianche, Rifflet Franchep, Lasier, Le Devin, Latin, Larcher, Rivière, Le Bailleul Fournier, Soyen et Fauvreau, furent massacrés par les indigènes en 1646.

« Enfin on a conservé encore les noms de la Vernale, Aubert, Giraud, Grenan, Jérôme du Sarrat, de Quégoan de Rosselan, Claude de Beaujeu, Yves de Cerveil, Nicolas le Chandelier, Pierre Godefroy, Sieur de la Houssay, Rools de Gourselas, Valmenière de la Valée, le Vassor, Laguarigue, Assier, Dessales, Grandmaison, Guignod, Tascher de la Pagerie et bien d'autres encore dont les descendants viennent de périr dans la catastrophe de Saint-Pierre ¹.

« On voit par ces curieux documents que la Normandie peut prendre hélas ! une large part dans le deuil national qui vient de nous éprouver si cruellement. »



Saint-Pierre se profilait sur plus de trois kilomètres de côtes. Bâtie en amphithéâtre en bordure de l'échancrure qui formait sa magnifique rade, il s'étendait en largeur sur des espaces variant de un à un kilomètre et demi. Il comprenait trois quartiers : C'étaient du Sud au Nord, le Mouillage, le Centre et le Fort. Les deux premiers, séparés par la rue du Petit Versailles, couraient au pied des collines d'Orange, de Tricolore et du Morne Abel qui les protégeaient contre les vents d'Est, et ces hauteurs étaient couvertes de jolies villas entourées de luxuriantes végétations.

Le Fort, complètement découvert et plus développé en largeur, partait de l'embouchure de la Roxelane et se continuait à droite, jusqu'à la plaine de la Consolation. L'Habitation Perrinelle, située à la limite septentrionale du Fort, était séparée du cratère par un peu plus de quatre kilomètres. Les rues, plutôt étroites, revêtues pour la plupart d'un solide pavage, surtout au Fort, étaient bordées de maisons de pierre et de bois, peintes de couleurs plus ou moins vives, couvertes de tuiles rouges ou de feuilles de tôle. Beaucoup de ces maisons étaient garnies de balcons de fer d'un style bien soigné et ces ouvrages avancés s'égayaient d'arbustes de toutes sortes et de fleurs aux tons variés ². Le prolongement de Saint-Pierre vers le Nord, formait le faubourg de Fonds Coré, au milieu duquel se trouvait l'Usine Guérin. Il était étendu tout le long de la côte, de l'Ex-Voto à Sainte-Philomène, limite extrême située à quatre kilomètres

(1) Voir illust. 26-30-37.

(2) Voir illust. 25.

du Fort. Du côté du Sud, sur les confins du Morne d'Orange situé à sept kilomètres du cratère, la route coloniale, tracée à proximité de la mer, était bordée d'usines et de maisons. Elle traversait l'Anse Latouche et l'Anse Mathurin. C'est dans ces parages dominés par les collines du Quartier Monsieur que s'est arrêtée l'action de la nuée du 8 mai, à environ onze kilomètres du cratère. Les constructions multiples et variées des faubourgs et des parties extérieures plus éloignées, s'apercevaient de loin, comme autant de bijoux piqués au sein d'un paysage de verdure. Cet ensemble, d'un effet très pittoresque, offrait au regard un tableau des plus enchanteurs. A la sortie de la ville sur la route du Morne-Rouge, on pouvait admirer immédiatement après les Trois-Ponts, le Jardin Botanique « célèbre dans toutes les Antilles par ses riches collections et les merveilles de sa végétation ¹ ».

Saint-Pierre était une sorte de vaste entrepôt de marchandises venues particulièrement d'Europe et des États-Unis. Il centralisait la plus grande partie du Commerce de la Martinique. Ses expéditions de rhum, de sucre, de café, de cacao, de vanille, de campêche et ses importations d'articles nécessaires à la vie du pays, attiraient de nombreux navires dans sa vaste rade aux eaux tranquilles ².

Il était également renommé pour ses industries parmi lesquelles les rhumeries occupaient la première place. On n'y comptait pas moins de seize distilleries dont certaines produisaient jusqu'à dix mille litres de rhum par jour. L'eau y abondait et il n'est pas exagéré de dire « qu'elle atteignait mille litres pour les rivières et deux cents litres pour les sources, par tête d'habitant ».

Mais Saint-Pierre n'était pas seulement la capitale commerciale et industrielle de l'île. C'était aussi le foyer de l'intellectualisme à la Martinique.

L'enseignement secondaire et primaire y était largement dispensé. Les excellents résultats obtenus dans les nombreux établissements scolaires faisaient l'honneur des maîtres et des professeurs.

Il y avait là une élite très remarquable, se distinguant avec éclat dans toutes les branches de l'existence. Une population intelligente, laborieuse et débordante d'activité, estimée à vingt-six mille onze habitants au recensement de janvier 1902, l'animait fiévreusement.

Artisans de tous métiers, fonctionnaires de toute catégorie, gens de service, industriels et commerçants, y entretenaient à l'envi, un travail intense et, dans cette immense ruche, chacun donnait avec une noble émulation la mesure de son talent et de son mérite.

Quels étaient les principaux édifices et monuments de la ville ? Au Mouillage, il y avait la Cathédrale ³, l'Evêché, la Banque de la Martinique, l'Hôtel-de-Ville, le Lycée, la Bourse de Commerce, le Phare de la Place Bertin. Dans le Quartier du Centre, on voyait le

(1) Voir illust. 29.

(2) Voir illust. 32-33.

(3) Voir illust. 36.

Théâtre ¹, la Prison, le Palais de Justice, l'Église, des Casernes, l'Intendance ou Palais du Gouvernement. Enfin, le Saint-Pierre Fort, se réclamait du Séminaire-Collège, de la maison de Santé, de l'Église, de l'habitation Perrinelle...

Les espaces réservés aux promenades n'y faisaient pas défaut, telles la Batterie d'Esnotz, les Savanes du Fort et du Mouillage. Il y avait aussi des Places (Place Bertin) ou des quais, largement pourvus d'arbres magnifiques et d'espèce variées.



6° LA CATASTROPHE DU 8 MAI

Quelques instants avant l'éruption du 8 mai, on observait sur la montagne « un panache de vapeurs d'une admirable régularité ». Puis, subitement, vers huit heures deux minutes, après de violentes détonations, les observateurs ont vu une immense nuée noire sillonnée d'éclairs, rouler sur le sol et se diriger sur Saint-Pierre avec une foudroyante rapidité.

Après avoir dépassé la ville « la nuée s'est brusquement arrêtée au Nord du Carbet, refoulée par un violent vent de retour ».

Les rares survivants de la catastrophe qui avaient pu se cramponner sur des épaves flottantes dans la rade de Saint-Pierre, n'ont plus aperçu de la ville « qu'un monceau de ruine que dévorait l'incendie ² :

La végétation et les habitations de tout le secteur de la Montagne compris entre le cratère, le Morne Folie et la petite anse du Carbet, avaient disparu; à leur place, s'étendait un épais linceul de cendres grises.

Après le passage de la nuée ardente, il s'est produit une véritable averse de petites pierres (lapilli), suivie d'une chute de boue chaude et de cendres fines et sèches.

Le nuage de cendres vomé par le volcan a recouvert la Martinique tout entière, laissant tomber partout une mince couche de débris volcaniques.

Un raz de marée a été constaté sur toute l'étendue de la côte occidentale et, en même temps, les appareils enregistreurs, accusaient une forte dépression barométrique.



Pour mieux faire ressortir le mécanisme de destruction de l'éruption du 8 mai, dans son étude, M. A. Lacroix a divisé en trois zones, l'ensemble des espaces où la nuée ardente a exercé son action dévastatrice.

(1) Voir illust. 36.

(2) Voir illust. 27.

Il y a d'abord la *zone centrale*, qui comprend le secteur où la destruction a atteint son maximum d'effet. Elle s'étend jusqu'à plus de huit kilomètres du cratère (Saint-Pierre). Là, les actions mécaniques ont eu une puissance assez considérable pour raser et projeter à une distance plus ou moins grande, toutes les constructions et tous les arbres placés sur le passage de la nuée. Les objets combustibles y ont subi l'action du feu. S'ils sont complètement détruits en certains endroits, ailleurs, on remarque qu'ils ne sont que partiellement brûlés. Tous les êtres vivants y sont anéantis.

Au voisinage de Saint-Pierre, cette zone est limitée par une ligne presque droite; reliant le cratère au Quartier des Trois-Ponts, elle passe au Jardin des Plantes, suit les flancs du Morne Abel, du Morne Tricolore, du Morne d'Orange, et vient se terminer à l'Anse Latouche ¹.

La *zone externe*, s'étend en bordure de la précédente. Elle n'a pas de limites précises; la topographie des lieux explique sa variété. Tantôt « elle s'étale » comme sur les collines avoisinant Saint-Pierre, d'autres fois, « elle se resserre » en présence d'obstacles, de telle sorte qu'il arrive souvent que l'on passe « brusquement » d'une région dévastée à une autre absolument intacte ou qui n'a subi aucun dommage sérieux.

Les actions mécaniques y sont médiocres, sauf dans la direction de la zone centrale où leurs effets sont plus sensibles. On n'y voit guère de traces d'incendie.

Les personnes surprises dans la partie la plus voisine de la première zone ont été tuées, mais leurs corps n'ont pas été carbonisés, leurs vêtements et leurs cheveux sont restés indemnes.

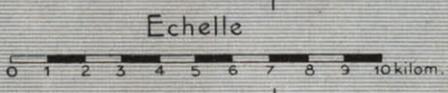
Plus l'on se rapproche de la limite de la région où la nuée n'a pas passé « plus on rencontre des blessés qui ont pu être sauvés ». En général, « les actions physiologiques et calorifiques ont été meurtrières bien au-delà de la région où les actions mécaniques à elles seules n'étaient plus dévastatrices ».

Enfin la *zone maritime* qui embrasse toute la rade de Saint-Pierre est en quelque sorte le secteur intermédiaire entre les deux premières zones. Les actions mécaniques, calorifiques et physiologiques y ont été variables selon les circonstances.

Il est curieux d'observer que dans les parties Nord et Est du Massif de la Montagne Pelée, à une distance du cratère moindre que celle le séparant de Saint-Pierre, les projections ont été assez peu considérables pour que les populations ne se soient pas doutées du cataclysme survenu si près d'eux.

(1) Voir la carte de la Martinique.

CARTE DE LA MARTINIQUE



LÉGENDE

- Routes coloniales
- - - Routes coloniales non praticables
- Cantons
- Communes
- Hameaux
- Usines à sucre
- * Lieux nommés
- Zone dévastée le 8 mai 1902 = 58 Km²
- Zone dévastée le 30 août 1902 = 56 Km²
en sus de la zone ci dessus
- Secteur où la végétation fut détruite et la vie rendue impossible par la chute des cendres en 1902 = 48 Km²

7° RECIT DES TÉMOINS

a) *Zone interne.* — Si l'on excepte le prisonnier Louis Cyparis et M. Léon Compère, cordonnier dont il sera parlé plus loin, aucun habitant de la ville de Saint-Pierre se trouvant au moment précis de l'éruption dans les quartiers du Fort, du Centre ou du Mouillage, n'a survécu à la catastrophe.

Les seuls témoins qui aient pu être utilement interrogés étaient placés « sur la lisière de la zone dévastée faisant face au volcan », ou en mer, dans la rade. Les marins plus ou moins brûlés recueillis dans l'eau, les uns à bord des navires incendiés et non coulés, les autres accrochés à des épaves, ont pu fournir des indications intéressantes.

On a bien rencontré sans aucune brûlure quelques mécaniciens et chauffeurs du vapeur « Roddam », mais ils n'ont rien pu voir, s'étant enfermés hermétiquement, au moment voulu dans la chambre de chauffe de la machine.

Quant aux membres de la Commission Scientifique nommée par le Gouverneur Mouttet pour « étudier la situation », ils ont tous péri dans la catastrophe, sauf l'un d'entre eux, M. Mirville, pharmacien en Chef de l'Hôpital de Fort-de-France, retenu au Chef-lieu ce jour-là, pour affaire de service.

Cette commission comprenait le Lieutenant-Colonel Gerbault, polytechnicien de grande valeur, M. Mirville, MM. Léonce, sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Doze et Landes, professeurs au Lycée Schœlcher. Nous avons dit plus haut que ces messieurs avaient publié, la veille du 8 mai, « un communiqué rassurant » sur la situation.

Tous les témoignages que nous donnons ci-dessus, ont été puisés dans l'ouvrage très documenté de M. A Lacroix, sur les éruptions de 1902 de la Montagne Pelée.

b) *Zone externe et région limitrophe.* — Voici d'abord le récit de M. l'abbé Altéroche, curé du Morne-Vert.

Depuis le matin du 8 mai, l'abbé Altéroche de la terrasse du presbytère de la localité, observe attentivement ce qui se passe sur la Montagne. Vers sept heures trente minutes, il voit s'élever du cratère une colonne de vapeurs verticale qui laisse le Morne Lacroix absolument dégagé. Mais, étant rentré dans sa maison un instant avant l'apparition de la nuée ardente qu'il n'a donc pas vu sortir, il revient sur la terrasse, « appelé au dehors par des cris ».

La nuée se précipite à ce moment sur Saint-Pierre avec une vitesse vertigineuse et « en moins d'une minute » gagne la petite Anse du Carbet.

« En cet instant dit-il, le sommet de la Montagne était complètement nu, comme si un vent violent avait balayé tout ce qui s'y trouvait. Nous pûmes voir sans peine le Morne Lacroix et les autres pics

qui couronnaient alors la cime de la Montagne. Au-dessus du cratère, le ciel était bleu; je rejetai un regard du côté de la mer : le nuage, toujours précédé par une forte colonne de feu, s'avancait vers le Carbet, encore quelques secondes et ce bourg était anéanti, quand tout à coup nous le vîmes s'arrêter et remonter dans les airs à une hauteur considérable. Les habitants du Carbet nous dirent le soir qu'au moment où le nuage allait les atteindre, un vent violent, semblable au vent d'un cyclone, l'avait refoulé du côté de la ville. Au Morne-Vert, nous sentîmes une forte brise venant du Sud, mais qui n'avait rien de commun avec le vent d'un cyclone ».

Le nuage a passé ensuite au-dessus du Morne-Vert « avec des grondements et des éclairs ». C'est alors qu'a commencé une pluie de petites pierres, suivie d'une chute de boue à odeur sulfureuse. Puis, des cendres sèches sont tombées durant une heure environ. Dans cet intervalle, le temps qui s'était complètement « obscurci » est devenu peu à peu crépusculaire.

La Montagne est restée complètement découverte dans la soirée du 8 mai jusqu'à une heure du matin.

Plusieurs points lumineux, disposés en demi-cercle se voyaient à son sommet et, au bas de ceux-ci, le cratère vomissait des torrents de lave en feu qui, arrivés à un certain endroit, se divisaient en trois-coulées différentes par lesquelles ils se précipitaient dans la mer, avec la rapidité d'un train-éclair. La première de ces coulées nous parut être dans la Rivière Blanche; elle était de beaucoup la plus considérable et la lave qui s'en échappait s'avancait dans la mer en gardant son intensité lumineuse jusqu'à plusieurs centaines de mètres; c'étaient de véritables feux grégeois. La seconde coulée nous semblait placée entre le bourg de Sainte-Philomène et le Tombeau des Caraïbes (Coffre à Mort); la troisième était placée certainement au delà du hameau de Sainte-Philomène. Ces deux dernières, arrivées à la mer, disparaissaient au bout de quelques mètres. Ce tableau féérique dura jusqu'à une heure du matin. A ce moment les feux s'éteignirent, les descentes de lave devinrent moins fréquentes. Nous en avons compté en moyenne de cinq à six par minute; à partir de cette heure, elles n'apparurent plus qu'à intervalles de trois ou quatre minutes. »



Au moment de la catastrophe, M^{me} Dujon s'est réfugiée à l'habitation Beauregard située à deux kilomètres de la place du Mouillage un peu à l'est du quartier Monsieur.

Elle raconte « qu'après une détonation terrible, il semble que, du volcan entr'ouvert, s'échappe avec la rapidité de l'éclair, une masse énorme, fumante, épaisse; cependant sillonnée d'éclairs; en un clin d'œil, elle se jette sur la ville, la couvre, l'étouffe, l'embrace, roule sur la mer, puis, se dilatant en tous sens, grandit comme une Mon-

tagne de cendres et de feu dont la base est à terre, et dont la cime touche le ciel ».



M. Arnoux était chez lui, au Parnasse, le 8 mai. Il a fait parvenir le récit suivant du phénomène au Bulletin de la Société Astronomique (Lettre à M. C. Flammarion).

« Vers les huit heures dix, étant encore à regarder le cratère, je vis en sortir une petite vague, suivie deux secondes après d'une nappe considérable qui mit moins de trois secondes (sic) à courir jusqu'à la pointe du Carbet, en même temps qu'elle se trouvait déjà à notre zénith, se développant presque aussi vite en hauteur qu'en longueur. C'étaient des vapeurs en tout point semblables à celles lancées presque tout le temps par le cratère. D'un gris violet, elles semblaient très denses, car bien que douées d'une force *ascensionnelle* *inimaginable*, elles conservaient jusqu'au zénith leurs sommets arrondis. On aurait dit que c'était le cratère qui s'était ouvert sur toute cette étendue signalée plus haut. Au milieu de ce chaos de vapeurs, je vis d'innombrables étincelles électriques, en même temps que mes oreilles étaient abasourdiées par un fracas épouvantable. J'eus alors l'impression bien nette que Saint-Pierre avait été pulvérisé... A ce moment, un vent terrible d'aspiration se leva, arrachant les feuilles des arbres, et cassant les petites branches, nous opposant même une forte résistance à la course; à peine étions-nous arrivés au sommet du mamelon, que le soleil s'obscurcit tout à coup faisant place à une noirceur presque complète. Alors, seulement, nous reçûmes des cailloux dont les plus gros mesuraient environ deux centimètres de diamètre moyen, en même temps que sur la ville de Saint-Pierre, et dans la direction où je savais se trouver à peu près le quartier du Mouillage, nous vîmes une colonne de feu semblant animée d'un mouvement de translation et d'un autre mouvement de rotation, laquelle trombe de feu j'estimais au moins à 400 mètres de hauteur totale; ce phénomène dura de deux à trois minutes. Peu après les pierres, une pluie de boue s'abattit sur nous, couchant au ras du sol toutes les herbes et même les petits arbustes, puis ce fut une pluie torrentielle durant environ une demi-heure; en tout, le phénomène avait duré à peu près une heure, après quoi, le soleil perça ».



Voici maintenant la citation de M. Thierry, ingénieur agronome, Chef du Service de l'Agriculture, que la catastrophe a surpris au Morne Rouge ¹, distant de Saint-Pierre de sept kilomètres et, un peu moins, de la Montagne Pelée.

(1) Voir illust. 17.

« En regardant la Montagne, je vis d'abord sur la coulée de la Rivière Blanche toute une série de colonnes de fumée qui paraissaient autant de petits cratères (fumerolles) et provenaient sans doute d'un écoulement de boue bouillante survenu pendant la nuit et qui aurait suivi la même voie que celui qui, trois jours avant, avait englouti l'usine Guérin... Je comptai mes colonnes de fumée : j'en comptai très distinctement six avant d'arriver au vrai cratère sur lequel je venais à peine de fixer les yeux pour compter sept, lorsque je vis une *gerbe de rochers sortir du cratère, projetés à une hauteur que*, approximativement je ne puis supposer à plus de cinquante ou cent mètres au dessus de la crête de la Montagne et prendre, en retombant, la direction du bord de la mer du côté de Saint-Pierre, enjambant la crête qui sépare la vallée de la Rivière Blanche de la vallée de Saint-Pierre. En même temps, un bruit formidable, et, sur les côtés de la gerbe ou de la fusée dont bientôt je ne pus continuer à voir le centre qu'une fumée épaisse emplissait, je vis encore d'énormes rochers qui filaient sur Saint-Pierre avec une vitesse énorme, laissant derrière eux une sorte de traînée qui se profilait en noir sur la blancheur du nuage.

« Tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, car d'un coup, l'espace compris entre le cratère et le bord de la mer s'est trouvé plein de nuage formé par les matières vomies par le volcan, et ce n'est qu'au début que je vis les rochers, car presque tout de suite un nuage épais couvrit toute la partie comprise entre la Montagne et Saint-Pierre.

« Je sortis alors dans la rue et allai, me dirigeant du côté de Saint-Pierre, guidé par une sorte de curiosité effarée, ainsi que beaucoup d'autres d'ailleurs, qui, avertis par le bruit, sortaient de leurs maisons et allaient de ce côté, cherchant à savoir ce qui venait de se produire et quel était le danger qui nous menaçait ; j'allai ainsi pendant 100 mètres environ, quand je vis, à une distance qui me parut fort rapprochée, un énorme nuage gris roux, prenant depuis terre, qui s'avavançait sur nous comme une muraille et sur les bords duquel les éclairs formaient comme un véritable filet à mailles serrées ; j'eus alors comme une impression de vide devant moi, une sorte de vertige me prit et je crus que c'en était fini de nous et du Morne-Rouge. Le bruit ne faisait qu'augmenter, le ciel s'obscurcissait et, ma curiosité cédant à l'instinct de conservation, je fis volte-face pour aller dans la direction de ma maison où j'arrivai rapidement. En cours de route, je sentis un violent coup de vent comme un petit cyclone qui arracha beaucoup de feuilles et cassa quelques branches, mais dura peu ; puis des pierres chaudes se mirent à tomber, remplacées après par de la boue chaude. Au retour, en repassant devant la maison de M. Carassus, j'ai regardé le cratère ; il était absolument net et ne projetait plus rien que de la fumée comme à l'ordinaire, ce qui fait qu'en récapitulant, j'estime que la projection de la trombe meur-



Coll. A. Benoit-Jeannette.

30. — JOSEPHINE (Marie-Josèphe-Rose-Tascher de la Pagerie)
née aux Trois-Ilets (Martinique) le 23 Juin 1763, sacrée Impératrice des
Français le 2 Décembre 1804.



Coll. A. Benoit.

31 — Le Bourg du Carbet.

32.
 St-Pierre.
 La Place Bertin
 avant la
 catastrophe du
 8 Mai 1902.
 (Phare indiqué
 par une croix).



Coll. A. Benoit-Jeannette.



Coll. A. Benoit.

33.
 Fort-de-France.
 Place Bertin.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

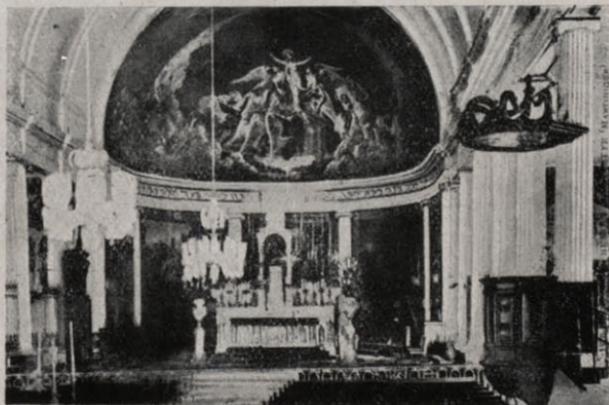
34. — St-Pierre. La Place Bertin après la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

35. — Voiture culbutée et brisée par une nuée éruptive à l'extrême limite de la zone externe le 8 Mai 1902. La maison et la Croix, situées au tournant de la route à 10 mètres environ de la voiture n'ont pas subi de dommage.

36. — Le Chœur de la Cathédrale du Mouillage avant la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

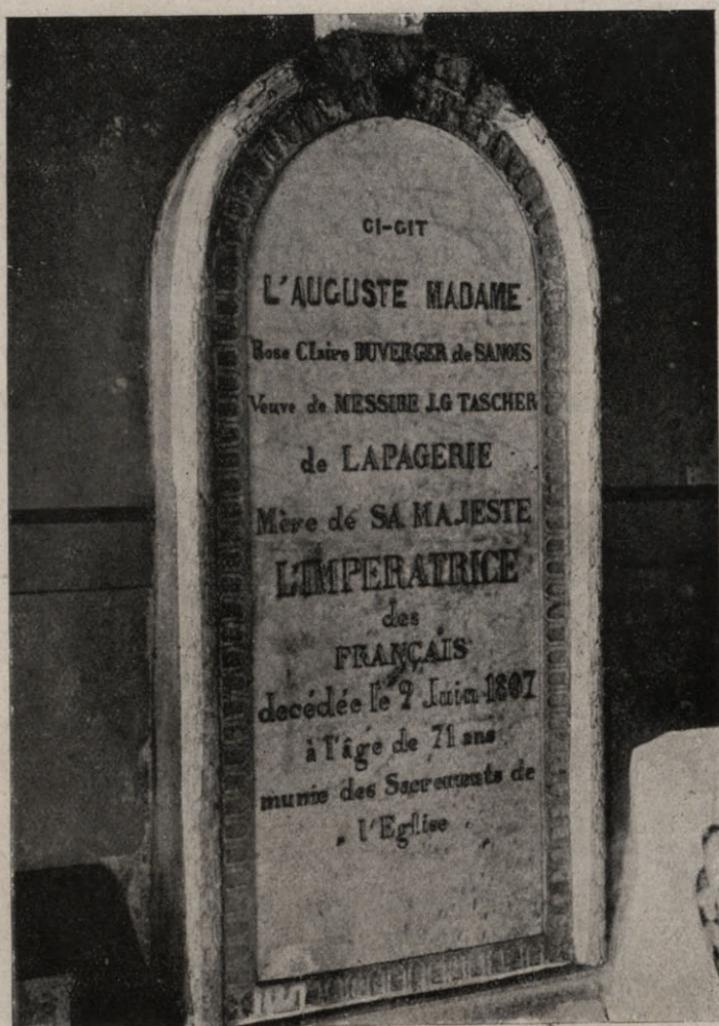


Photo Symphorien.

37. — Trois Ilets. — Epitaphe du Tombeau de Mme de Lapagerie, mère de l'Impératrice Joséphine.

rière n'a pas duré plus de deux minutes, si même elle a duré ce temps-là.

« Je crois volontiers que nous avons été préservés au Morne-Rouge parce que, la poussée directe de la trombe étant sur Saint-Pierre, nous n'avions, venant à nous, qu'une poussée latérale s'avancant par dilatation, sans beaucoup de vitesse relativement, et qui a été arrêtée par le petit cyclone que nous avons vu. »



Le témoignage suivant de M. Edouard Lasserre, fabricant de rhum à Saint-Pierre montre singulièrement « l'étroitesse » que présentait parfois la zone externe et la « netteté de la limite externe d'action de la nuée dévastatrice. »

Accompagné d'un ami, l'industriel avait quitté Saint-Pierre à sept heures et se rendait au Morne-Rouge. Quand l'éruption éclata, les deux voyageurs avaient déjà franchi une distance de trois kilomètres environ.

« Au moment où les violentes détonations commencèrent à se faire entendre, déclare M. Lasserre, nous enlevâmes nos chevaux au galop pour fuir le danger; nous nous trouvions en effet à l'extrême limite de la partie recouverte ou menacée par le nuage, si bien que dix mètres en avant, dans la direction de la montée, ces nuages ne laissèrent aucune trace de leur passage, tandis que deux personnes qui se trouvaient à dix mètres en arrière de nous furent tuées. Malgré la rapidité de notre fuite, les nuages nous ont atteints et subitement notre voiture a été renversée sens dessus dessous et nous nous sommes trouvés par terre recouverts par la voiture ¹. Nous ne pouvons fournir aucun détail sur la façon dont s'est produit cet accident; il a été instantané. Tout ce que nous pouvons dire c'est que c'est avec violence que nous avons été projetés sur le sol, ainsi qu'en témoignaient les nombreux traumatismes que nous avons reçus, notamment sur la tête.

« Trois minutes après, revenus un peu de cette terrible secousse, le cocher moins engagé que nous, nous ayant dit qu'une éclaircie venait de se produire, nous nous sommes dégagés de dessous la voiture et c'est alors que nous avons constaté que nous étions horriblement brûlés tous les trois; notamment sur les parties découvertes du corps, c'est-à-dire sur la tête et sur les mains; nous étions également brûlés sur les jambes, jusqu'à la hauteur de moitié cuisse. Les pieds garantis par la chaussure, sont restés indemnes. Le bas du pantalon de mon compagnon était brûlé, tandis que mes habits ne portaient aucune trace de brûlure; l'habitation du Grand-Réduit se trouvant trois cents mètres plus loin, nous voulions l'atteindre pour y trouver secours.

(1) Voir illust. 35.

« Nous reprîmes donc notre marche et nous n'avions pas fait cinquante mètres quand nous avons reçu une pluie de pierres qui nous a accompagnés jusqu'au Grand-Réduit. Ces pierres étaient de la grosseur de noisettes; elles avaient l'aspect de la pierre ponce; elles paraissaient animées d'une vitesse égale à celle d'une balle morte qui tombe; elles n'étaient pas très nombreuses puisque chacun de nous en a reçu deux ou trois sur un parcours de deux cent cinquante mètres environ. Notre voiture avait été renversée à l'extrême limite de la sphère d'action des nuages, car tout près de nous, le sol et la végétation ne portaient aucune trace de brûlure; nul doute pour nous que si nous avions pu arriver à temps cent mètres plus loin, nous aurions été épargnés, ainsi que nous l'avons déjà dit.

« Nous étions arrivés depuis cinq minutes à peine au Grand-Réduit, lorsque la plus grande obscurité s'est produite dans l'atmosphère; cette obscurité a duré environ une heure, soit de huit heures et demie à neuf heures et demie du matin; pendant la durée de l'obscurité, nous n'avons pas éprouvé de difficultés de respiration et respiré d'odeur spéciale; le phénomène nous a paru se borner au manque de lumière. Quand l'obscurité a disparu, nous avons eu une pluie tiède qui a duré un quart d'heure environ. Le reste de nos épisodes se borne aux soins nécessités par nos brûlures... »



Le nommé Passioniste Lesage donne des explications d'où il résulte que la force mécanique de la nuée était encore suffisante à la lisière de la zone interne pour renverser violemment un homme à terre.

Il avait laissé Saint-Pierre le 8 mai à sept heures et demie, en direction du Carbet. Ayant franchi deux kilomètres environ, il rencontra près de l'habitation Fonds Joly deux marchandes et engagea, face au volcan, une conversation avec elles. Soudain, une formidable détonation retentit. Il vit alors « une masse de feu englobée par un gros nuage s'abattre sur la ville ». En deux minutes, le nuage arriva jusqu'à lui. Il voulut courir jusqu'à l'habitation mais un fort vent du Nord le poussa en avant. « Il est jeté contre un arbre, perd son chapeau, est roulé à terre sur une longueur de quatre à six mètres et, en même temps, recouvert par une boue demi-liquide qu'il compare à du mortier ». Un des petits cailloux que renfermait cette boue, « s'enfonça dans sa cheville droite à la manière d'un grain de plomb ». De même une petite pierre pénétra « au-dessus de la région fessière droite, produisant une plaie contuse ». Il se releva lui-même, éprouva de la gêne respiratoire par suite de l'entrée de cendres chaudes dans sa bouche et ses narines. Des brûlures l'atteignirent aux mains, aux pieds, au coude droit, aux reins. Par contre, sa chemise et son pantalon (ses seuls vêtements) ne subirent point l'action du feu. Il ne sut pas ce que devinrent les deux marchandes.

Quand il arriva au Fonds Joly situé à 20 mètres du point où l'éruption le surprit, il trouva des personnes souillées de boue, mais absolument sans aucune brûlure. Continuant sa route jusqu'au Carbet, il fut envoyé de là à l'Hôpital de Fort-de-France.



On rapporte comme suit, le témoignage de Simon Taudilas qui causait au moment de l'éruption « avec un groupe de trois hommes et de trois femmes ».

C'était à l'habitation Bellevue, près du Parnasse, à deux kilomètres de Saint-Pierre. Quand il entendit l'explosion volcanique et aperçut la nuée qui venait vers lui, il décampa avec deux de ses camarades dans la direction du Parnasse. Tout comme Passionniste Lesage, les trois compagnons furent violemment poussés par le vent et projetés à terre. A ce moment, la boue chaude les recouvrit. S'étant relevés, ils filèrent à toutes jambes vers le Parnasse. L'un d'eux, jeune homme de vingt ans, mourut une heure après leur arrivée. Les deux autres, dont Taudilas, furent trois jours plus tard, transportés à Fort-de-France et hospitalisés. Taudilas signala que lui et ses camarades d'infortune furent si altérés qu'ils burent, pour étancher leur soif, « des vidanges de résidu de tafia ». Ils virent au cours de leur fuite « de nombreux animaux domestiques roulés par terre et transportés dans les fossés ».

Les trois femmes s'étant réfugiées dans l'habitation y furent brûlées. Parmi elles, la nommée Paulémie Germonté, éprouve de la gêne respiratoire à la suite de ses brûlures.



c) *Zone maritime.* — Dans ce secteur, les effets de la nuée ardente ont été observés par des marins échappés miraculeusement à la mort, mais presque tous atteints par des brûlures plus ou moins graves.

Prudent (Jean-Louis), exerçait les fonctions de mécanicien à bord de la *Teresa lo Vico*, dont le mouillage se trouvait à l'extrême Sud de la ville, à une cinquantaine de mètres de la Côte.

Il a remarqué une oscillation de la mer dans la nuit du 7 au 8 mai, à onze heures ainsi qu'une poussée de vapeurs à sept heures quinze du matin, dirigée vers Saint-Pierre, et comparable « au jet d'une machine à vapeur ».

Vers huit-heures, « une masse énorme, violacée, sans flammes, rasant la terre » se dirige vers la ville. Il tombe à l'entrée du poste et est recouvert par ses camarades projetés sur lui. Revenu à lui, il s'aperçoit qu'il est brûlé aux pieds. Il constate partout « de l'obscurité et voit la ville en flammes ». Il entend le bruit d'explosion de rhummeries « sautant les unes après les autres ». Les arbres ne brûlent pas, mais sont effeuillés. Comme tous les observateurs, il assiste

à une chute de lapilli, de boue chaude et de cendres chaudes. Il ne voit pas de différences entre ses brûlures et celles qu'on relève sur le corps « lors des explosions de machines à vapeur dans les chambres de chauffe ». Le jersey qu'il portait « tombe en miettes », tandis que sa chemise ne subit aucunement l'effet de la nuée ardente.

Le navire a touché quatre ou cinq fois; il a son gaillard d'avant « couvert de cendres brûlantes ». Le reste du pont a sûrement été balayé par la lame au cours de l'éruption, car il observe « qu'il n'est pas brûlé ».

Mais Prudent remarque que « l'eau de la mer n'est pas chaude ». Aussi, avec un rare courage, il s'y précipite. Il se cramponne alors à une barque vide, parvient à y faire rouler sa femme, sa bonne, la femme du capitaine et neuf matelots blessés; le capitaine était mort. C'est au Carbet où il parvient à se réfugier après les plus grandes difficultés, qu'il est recueilli par le croiseur français *Suchet*. Les autres membres de l'équipage sont tués ou grièvement blessés. Le mousse porte de légères brûlures. Peut-être a-t-il échappé à la mort pour avoir, au moment de l'arrivée de la nuée, « plongé la tête dans une cuvette remplie d'eau ».



Le 8 mai, à sept heures et demie, Innocent (Jean-Baptiste), mousse sur le vapeur « Diamant », était occupé à amarrer une haussière sur le quai. Le bateau faisait machine en arrière quand il a coulé avec lui « sans qu'il ait rien vu », ni sans qu'il se soit rendu compte de la façon dont « il s'était trouvé dans l'eau ».

Il avait eu la présence d'esprit de « plonger à plusieurs reprises pour n'être pas brûlé dans la chute de cendres chaudes ». Mais il a senti que ses forces l'abandonnaient et a pu néanmoins « se diriger vers la côte et s'est trouvé tout à coup à sec ¹ ». Après quoi, il s'est rejeté à la mer et s'est maintenu sur une épave jusqu'à sa délivrance par le « *Suchet* ». Il s'est souvenu que l'eau était chaude lorsqu'il était tombé à la mer, mais comme la machine du « *Diamant* » venait de sauter, on ne peut raisonnablement induire de l'élévation de température de cette eau, qu'elle ait été le fait de la nuée ardente.



Georges Marie-Sainte, second capitaine de la goélette « *Gabrielle* » appartenant à la maison Knight, se trouvait sur son bateau près du rivage en face le quartier du Centre. Il a vu partir de la Montagne un nuage noir qu'accompagnait un grand bruit « comparable à rien » ². Ce nuage est arrivé sur Saint-Pierre en quarante-cinq secondes. La

(1) Voir illust. 34.

(2) Expression créole signifiant : Il ne connaît rien à quoi il puisse comparer ce grand bruit.

« Gabrielle » a été démâtée, couchée sur la bande et coulée « avant que la cendre du nuage l'ait touchée. Elle s'est maintenue entre deux eaux, grâce à un chargement de fûts vides ».

Mais le capitaine avait eu le temps de faire larguer ses haussières et descendre ses hommes dans la chambre. C'est là qu'ils ont été brûlés, « les hublots étant restés ouverts ». Le nuage dont la cendre était chaude, exhalait « une légère odeur sulfureuse ». Aucun bruit ne s'est produit après son passage. Le journal *l'Opinion* avait attribué à Sainte une interview qui semblerait indiquer que le Gouverneur Mouttet et les membres de la Commission scientifique organisée par ses soins, avaient été aperçus le matin du 8 mai dans une « yole » voguant vers le Prêcheur à quatre cents mètres de la côte. Cette opinion avait fait admettre l'hypothèse que le Chef de la Colonie et ses malheureux compagnons avaient trouvé la mort en mer. Mais pareille hypothèse avait été abandonnée dès qu'on avait acquis la certitude, que le corps de M. Landes, l'un des membres les plus actifs de la Commission, avait été découvert aux environs du quartier des Trois-Ponts.

Sainte a affirmé d'autre part, que l'eau de la mer n'était pas chaude après le passage de la nuée. Il a été sauvé avec quatre hommes d'équipage et c'est « après leur immersion qu'ils ont vu la ville en flammes ». Puis, il y a eu la chute de pierres, de boue brûlante et de cendres chaudes. La Roxelane a débordé après la catastrophe, entraînant des cadavres, des arbres, des débris de toute sorte qui gênaient beaucoup la nage des matelots de la « Gabrielle ». C'est à trois heures de l'après-midi que le « Suchet » a recueilli sur des épaves le Capitaine et ses compagnons. Georges Marie-Sainte portait des brûlures au dos et aux poignets. « Ses cheveux, sa barbe et ses vêtements étaient intacts ».



Auguste Octave, maître d'équipage de la « Gabrielle », a été blessé à la tête « par la chute d'un mât ». Malgré sa blessure, il a pu « se jeter dans la chambre des cartes ». Il déclare avoir vu « la nuée descendre du point (Étang Sec) d'où était partie l'avalanche de boue du 5 mai dont il avait été témoin. Il a vu deux hommes venir mourir près du rivage ». Quant à la lame qui a suivi l'éruption « elle a balayé le quai et en a ramené vers la « Gabrielle » des morceaux de bois en voie de combustion ».



La grande compagnie de navigation, La Quebec Line, avait deux navires mouillés en rade de Saint-Pierre, en face l'extrémité nord du quartier du Centre. Ils étaient éloignés de la côte de trois cents mètres et situés à un quart de mille environ l'un de l'autre: le « Roddam » et le « Roraima », tels étaient leurs noms. Le « Roddam » est le

seul de tous les bâtiments stationnant dans la rade de Saint-Pierre le jour de l'éruption, qui ait réussi à prendre la fuite. Il était arrivé dans ce port le même jour à six heures quarante-cinq.

Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire intégralement le dramatique récit publié par E. W. Freeman, capitaine du « Roddam », sur les circonstances de l'inoubliable cataclysme :

« Tout-à-coup retentit une violente détonation qui ébranla la terre et la mer. Ce fut une formidable explosion de la Montagne qui parut s'entr'ouvrir du sommet à la base pour donner passage à une flamme éclatante (flashing flame), qui s'éleva dans l'air, et à une poussée formidable de nuages noirs. Ceux-ci se précipitèrent en dévalant le long des pentes de la Montagne, descendant comme une trombe, franchissant tous les obstacles, puis au moment d'atteindre les parties basses, ils formèrent éventail et s'élancèrent sur la malheureuse ville qu'ils plongèrent dans les ténèbres; ils bondirent sur les navires en rade. A part cet éclair du premier moment, il n'y eut pas de feu : ce fut simplement un nuage chargé de cendres et de ponces portées à une température excessive qui, en une minute et demie, franchit la distance qui sépare le volcan de la ville, détruisant et brûlant tout sur son passage. A son arrivée à la mer, sa masse souleva les flots, les petits navires furent culbutés, le « Roraima » couché sur le côté, le « Roddam » à demi submergé, le « Grappler » coulé. L'obscurité se fit extraordinairement épaisse nous masquant le foyer d'incendie de la ville, enveloppant et pénétrant tout.

« Il était exactement sept heures quarante-cinq quand l'explosion se produisit. Je me rendis compte immédiatement de la catastrophe menaçante, mais fasciné un moment, je regardai ce nuage qui descendait en roulant, se développant; j'appelai Plissonneau, mais au même instant nous vîmes la ville engloutie et conscients de notre propre danger, d'un commun accord, nous cherchâmes le plus proche abri; je me retrouvai dans la chambre des cartes. A ce moment le navire fut secoué *comme par une main de géant*, le nuage arrivait sur nous comme une trombe. Le « Roddam » talonna et, si les sabords avaient été ouverts nous eussions coulé tout de suite. La cendre brûlante balaya le navire, incendiant tout ce qu'elle touchait, pénétrant partout. Ceux qui étaient sur le pont furent précipités à la mer dans une eau bouillante, d'autres furent brûlés au moment où ils cherchaient refuge dans l'intérieur du navire, poussant des cris d'agonie sous la douleur de leurs brûlures. Dans la chambre des cartes la cendre arrivait, nous aveuglant et nous brûlant : ce fut une torture effroyable qui, durant deux minutes me sembla durer deux ans. Non seulement les parties découvertes du corps étaient atteintes, mais à chaque aspiration il en pénétrait dans la bouche, dans les voies respiratoires. Aveuglé, suffoqué, je me précipitai au dehors; heureusement le nuage était passé, l'air était respirable. L'obscurité était complète encore; je marchais en tâton-

nant, heurtant du pied les corps de mes hommes, brûlé par tout ce que je touchais.

« Devant mes yeux, tout le long de la côte ¹, ce n'était que flammes, l'enfer de Dante cent fois exagéré! Le feu faisait rage, surtout à l'extrémité nord de la ville, du côté du volcan; à l'extrémité sud, je pouvais distinguer les formes humaines et percevoir des cris déchirants; beaucoup se dirigeaient vers la mer, mais la trombe eut vite fait de les rattraper et aucun être vivant n'échappa à la mort ce matin-là.

« Tout autour de moi, on n'entendait que des cris perçants d'agonie; les eaux de la rade, d'ordinaire tranquilles, étaient des montagnes d'eau, et j'avais peine à me tenir; les hommes se précipitaient sur le pont comme des fous, quelques-uns se jetèrent à la mer.

« Il fallait avant tout tenter la fuite, mais il n'était pas facile de rassembler l'équipage. Le premier mécanicien était affreusement brûlé et mourut trois heures après; le second et le troisième, s'étant enfermés dans la chambre de chauffe, étaient sains et saufs, ainsi que le chauffeur de garde. Quelques hommes dans le gaillard d'avant s'en tiraient avec quelques légères brûlures; je n'avais à ma disposition qu'un maître d'équipage et cinq marins. Je ne pouvais que donner des ordres, étant moi-même horriblement brûlé.

« Nous pûmes arriver à briser la chaîne de l'ancre, mais la manœuvre était extrêmement difficile; les flammes gagnaient à chaque instant, les vagues secouaient le navire sans cesse, et, à travers l'obscurité nous ne distinguions que la ville en feu; c'est grâce à ces lueurs que nous évitâmes de nous échouer sur la côte.

« Les mécaniciens et les chauffeurs purent enfin mettre en marche. Il nous fallut une heure et demie pour gouverner notre navire, la cendre et les graviers ayant pénétré dans les machines et bloqué le gouvernail; pendant ce temps à plusieurs reprises, nous approchâmes à deux longueurs du rivage.

« Nous étions rôtis tout vivants, et mes chaussures étant brûlées je dus prendre une paire de gros souliers que j'avais achetée pour la neige l'année précédente à Hambourg. Le navire ne pouvait se mouvoir que d'avant en arrière n'avançant pas; pendant ce temps, nous n'entendions que cris, plaintes, gémissements des malheureux qui nous entouraient et que nous ne pouvions secourir. Il me sembla que j'étais entré dans une longue agonie; le bateau était une fournaise flottante, l'incendie y faisait rage. Plus affreuse encore que la chaleur et les brûlures, était pour nous la suffocation causée par la poussière brûlante.

« Plusieurs fois, dans nos mouvement d'avant en arrière, nous nous approchâmes du « Roraima ». Il brûlait à l'arrière, la fumée

(1) Voir illust. 42.

s'échappait de l'intérieur, les ponts d'avant étaient encombrés de passagers et de marins dont j'entendais les cris d'appel. Les mâts et les cheminées avaient été arrachés, mais l'ancre avait tenu bon; nous ne pûmes que nous en éloigner, il était impossible de songer à porter secours à ces malheureux.

« Enfin, au bout d'une heure et demie, notre gouvernail put manœuvrer et la fuite fut possible; mais ayant perdu tous nos instruments, je dus mettre le cap sur la terre et chercher à m'éloigner de l'obscurité. L'incendie gagnait et les boiseries des cabines avaient pris feu; il fallut lutter là-contre, avant de songer à s'occuper des blessés. Nous ne trouvâmes d'abord que deux morts, mais quinze hommes se tordaient dans des convulsions épouvantables; nous les mimés sur le pont dans l'endroit le mieux protégé : huit d'entre eux ne tardèrent pas à succomber.

« En quittant la rade, je jetai un dernier coup d'œil sur Saint-Pierre : les flammes faisaient rage encore et il n'y avait plus trace de vie. Les eaux étaient toujours très agitées. Nous naviguâmes pendant cinq heures à travers une grande obscurité qui diminuait d'intensité au fur et à mesure de notre marche. Notre soulagement était indescriptible. Enfin, nous atteignîmes Port-Castries; il était cinq heures de l'après-midi. Notre bateau était méconnaissable : c'était un vaisseau fantôme; il était entièrement gris, les blessés étendus sur le pont étaient eux-mêmes couverts de cendres grises. L'agent ne me reconnut qu'à ma voix; nous apportions à Sainte-Lucie la première nouvelle du désastre. « Nous venons des portes de l'enfer, « dis-je; vous pouvez télégraphier au monde qu'il n'y a plus une « âme vivante à Saint-Pierre! »

« Les blessés furent transportés à l'hôpital; sur quarante-six hommes composant notre équipage, vingt-six furent tués par l'éruption ou moururent de leurs blessures.

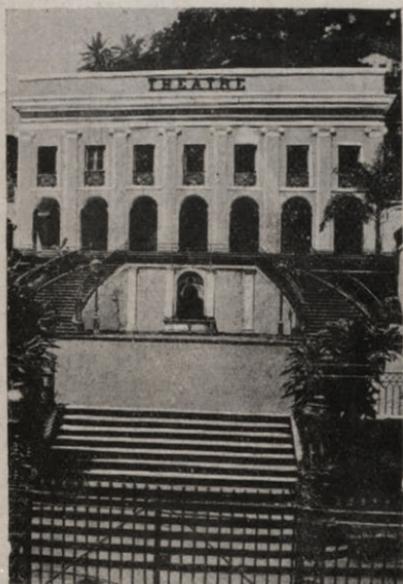
« Ce ne fut qu'au bout de trois jours que la cendre fut suffisamment refroidie pour qu'il fût possible de l'enlever; on en retira cent vingt tonnes; je puis donner le chiffre comme exact, car je ne fus pas autorisé à jeter ces matériaux dans le port; il fallut les faire transporter au large : un chaland contenant vingt tonnes dut prendre six chargements complets.

« Le « Roddam » était dans un état pitoyable, sa coque et ses machines seules subsistaient. »



M. E. S. Scott, second du « Roraima », s'exprime à son tour en ces termes :

« Nous étions groupés à l'avant du pont, admirant le spectacle que nous avions devant les yeux; le ciel était clair, le soleil brillait, et la Pelée laissait échapper d'énormes volutes de fumée qui



38. — St-Pierre. Le Théâtre Municipal avant la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit.

39. — St-Pierre après la catastrophe du 8 Mai 1902. Maison où est mort le Professeur Landes qui, la veille au soir, écrivait dans le journal « Les Colonies » : « La Montagne Pelée n'offre pas plus de danger pour les habitants de St-Pierre que le Vésuve pour ceux de Naples ».



Coll. A. Benoit-Jeannette.

40. — La Vierge des Marins de St-Pierre après la catastrophe du 8 Mai 1902. La Statue est indiquée par une croix.



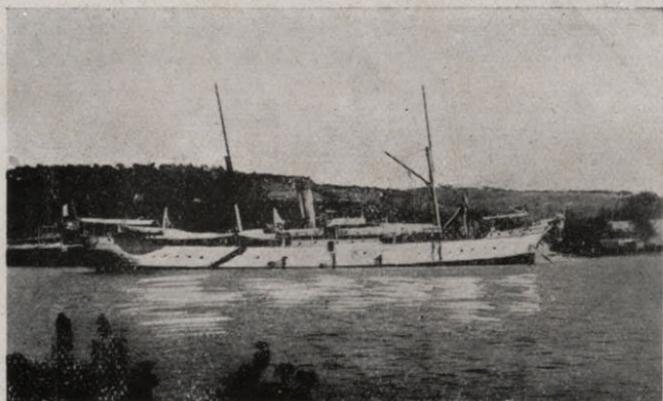
Coll. A. Benoit.

41. — Le « Home » du Proletaire.

42. — St-Pierre.
La partie Nord de
la Place Bertin
après le 8 Mai
1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.



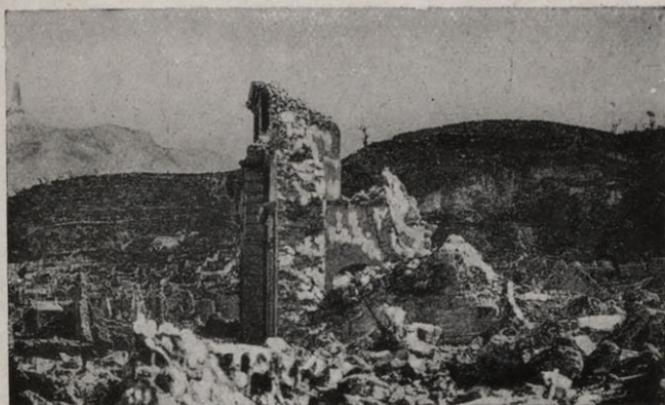
Coll. A. Benoit-Jeannette.

43.
Fort-de-France.
"Bateau cable"
mouillé dans la
baie du
carénage.

44.
Vue Générale
de St-Pierre
après
la catastrophe.



Coll. A. Benoit.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

45.
St-Pierre.
Ruines de la
Cathédrale du
Mouillage et le
Cône du
Mont Pelé.

46.
Les bâtiments
de l'Hôpital
Civil de
Fort-de-France.



Coll. A. Benoit.



Coll. A. Benoit.

47.
St-Pierre.
Déblaiement
de la rue
Victor Hugo.



Cliché Sully Fils, Fort-de-France.

48. — Ruines du cachot où était enfermé le prisonnier Cyparis. Vue prise en 1928.



Coll. A. Benoit.

49. — L'Église de "L'Ajoupa-Bouillon"



Photo Raibaud (St-James).

50. — Etat de l'Église du Morne-Rouge au lendemain de la catastrophe du 30 Août 1902.

s'élevaient dans les airs, puis étaient chassés vers la mer par les vents du Sud et de l'Est. Brusquement, quelques instants avant huit heures, se produisit une formidable explosion de la Montagne. S'ouvrit-il plus d'un cratère? Il serait difficile de le dire, mais la nuée sortit avec un fracas épouvantable qui, à côté d'un coup de tonnerre, serait comme un coup de pistolet comparé à un coup de canon de douze pouces. Ce nuage descendit en roulant, en se tordant sur les pentes de la Montagne, escaladant les mornes, immense nuage de scories fondues, de flammes et de fumée, lumineux, effroyable. Lorsqu'il arriva au terme de sa course, balayant tout, il semblait suivi par une masse inépuisable, un tourbillon sans fin de vapeurs, de cendres et de gaz brûlants.

« Au moment où nous vîmes cette formidable explosion, le capitaine me cria de lever l'ancre; mais au même instant, la destruction nous atteignait. Cela ressemblait à un cyclone qui soulève devant lui la terre et l'eau, arraché tout sur son passage, mais c'était un *cyclone de feu*, incendiant tout ce qu'il touchait. Cela ne dura que quelques secondes, mais pour qui le voyait franchir la distance qui le séparait de la ville, la ville était perdue. La lave, le feu, les cendres, la fumée, tout fut sur nous en un instant; aucun train marchant à grande vitesse n'eût pu échapper. Une obscurité profonde se produisit alors et dès que cet épouvantable fléau parvint à la mer, il roula sur ses eaux, mettant le feu au rivage et aux navires. Le « Roraima » talonna violemment sur babord, puis, d'une brusque secousse, il fut poussé à tribord, plongeant sa lisse très profondément dans l'eau. La cheminée de fer fut rasée et les deux mâts d'acier coupés net, sans une bavure. Le navire prit feu en plusieurs points à la fois et ceux qui s'y trouvaient périrent en l'espace de quelques secondes.

« Le « Roraima » était couché, avec une forte bande à tribord, l'avant tourné vers le rivage. Des cendres brûlantes tombèrent d'abord, bientôt suivies par une pluie de lapilli chauds, tenant comme grosseur, de la taille d'un grain de plomb à celle d'un œuf de pigeon. Ces pierres, en tombant dans l'eau, y produisaient un sifflement; sur le pont, leur effet était atténué par la couche épaisse de cendres qui le recouvrait. Après les lapilli, ce fut une pluie de boue brûlante ayant la consistance d'un ciment très fin; elle était adhérente et coiffait les gens d'un véritable masque. Je m'étais couvert la tête de la toile goudronnée d'un ventilateur : cela me protégea beaucoup, mais j'eus cependant le visage plein de cette boue chaude; elle séchait sur la tête comme un moule de plâtre. L'un de mes compagnons en était tellement couvert qu'il en était abasourdi et je craignais de le scalper en l'en débarrassant; son cuir chevelu devait être fortement brûlé. Les passagers qui étaient dans leurs cabines furent, ou asphyxiés par les gaz, ou noyés par l'eau entrée par les sabords de tribord.

« L'obscurité était complète, interrompue seulement par les flam-

mes qui s'élevaient à l'arrière du navire, par l'incendie de la ville et les explosions de ses rhummeries. De tous côtés agonisaient des blessés et l'incendie s'allumait à l'avant. Nous n'étions plus à bord que quatre hommes valides.

« A huit heures trente, l'obscurité diminua et nous vîmes le « Roddam » qui arrivait sur nous. Nous ne nous rendions pas compte que ce navire était presque en aussi mauvaise posture que le nôtre et nous crûmes qu'il allait nous sauver; déjà nous allions chercher les passagers pour les amener à l'avant, pensant que le « Roddam » s'approcherait suffisamment pour nous prendre à son bord. Nous fîmes des signaux, mais à notre stupeur, le navire s'éloigna, nous laissant désespérés. Il était environ huit heures quarante-cinq. Combien de temps pourrions-nous rester encore à flot? Les ceintures de sauvetage furent réparties entre les survivants. Il fallut livrer un combat acharné contre le feu; le foyer le plus inquiétant était dans la timonerie à babord; à moins de douze pieds de là, en effet, les cales étaient chargées de matières essentiellement combustibles. Enfin, au bout d'un certain temps, l'incendie nous laissant quelque répit, nous pûmes regarder autour de nous : ce n'étaient que brûlés ou mourants. Le commissaire adjoint Thomson, qui, dans cette lutte, me fut d'un grand secours, s'était, au moment de l'explosion, précipité dans sa cabine qui, au même instant, avait été envahie par la mer. Il avait été plongé jusqu'au cou dans l'eau chaude; le navire s'étant ensuite redressé, il avait pu sortir.

« Nous réunîmes les survivants et les couchâmes à l'avant sur le pont. Tous demandaient de l'eau qu'il leur était impossible d'absorber; ils avaient la bouche, la gorge, l'estomac affreusement brûlés; quelques-uns même avaient les orifices du visage complètement obstrués; l'eau qu'on leur introduisit dans la bouche les suffoquait; nous étions obligés de les retourner pour la leur faire cracher et, malgré cela, ils en redemandaient.

« L'obscurité diminuait et les lueurs d'incendie nous éclairaient suffisamment; nous pûmes enfoncer la porte de la glacière et soulager nos blessés en leur mettant de petits morceaux de glace dans la bouche. Plusieurs d'entre eux avaient la langue brûlée, leurs muqueuses n'existaient plus, les bras de l'un d'eux étaient cruellement brûlés depuis les épaules jusqu'au bout des doigts, mais il souffrait surtout de ses brûlures internes : le feu ne semblait pas avoir pénétré les vêtements, mais les parties découvertes du corps étaient complètement brûlées. Une femme avait la mâchoire complètement contractée; on put, à l'aide d'une petite cuiller, lui introduire un peu de glace dans la bouche; elle eut la force de murmurer des remerciements et mourut quelques instants après...

« Nous fûmes sauvés par le « Suchet » à deux heures. »

Il reste deux autres observations à noter.

La première émane de M. Grelet, maire du Prêcheur qui, le 8 mai à sept heures vingt-cinq, envoya une pirogue montée par douze hommes, « demander du secours à Saint-Pierre ».

« La trombe de feu parcourant avec une extrême rapidité la crête de la Montagne, s'abattit sur le poste sémaphorique du Morne Folie et atteignit l'embarcation qui naviguait à un mille de la côte.

« Le poste fut, ainsi que les maisons environnantes, complètement détruit. La pirogue se retourna. Des douze marins, sept furent noyés et cinq gagnèrent la côte à la nage. Les noyés « paraissent avoir été brûlés par la boue chaude qui tomba en grande quantité et en énormes gouttes ».

Le Morne Folie marque la limite septentrionale de destruction de la nuée. Huit cents Préchotins y périrent!



La dernière observation est fournie par le « Pouyer-Quertier »¹, navire de la Compagnie Française des Câbles, se trouvant le 8 mai, à cinq milles au large de Saint-Pierre.

« Il est sept heures et demie, écrit le docteur, la visite médicale vient de se terminer, je remonte sur le pont. Quelques instants après, deux éclairs gigantesques sillonnent le ciel entre le sommet de la Montagne Pelée et Saint-Pierre. Dans l'Est, nous apercevons un feu que nous prenons pour un phare; je vais chercher ma jumelle; trente secondes plus tard je suis de retour sur le pont : je cherche le feu signalé; à la place de ce point lumineux, toute la côte apparaît illuminée. Le versant de la Montagne est rouge, comme en fusion.

« Saint-Pierre brûle ! »

(1) Voir illust. 43.

DÉDUCTIONS A TIRER DES RÉCITS DES ORSERVATEURS

Les récits des observateurs sont d'une rigoureuse concordance sur beaucoup de particularités de la catastrophe.

Il est bien évident que le 8 mai, vers sept heures et demie, après une formidable explosion et une émission de blocs incandescents, une nuée ardente mamelonnée et très dilatable, de couleur foncée, sillonnée d'éclairs, chargée de cendres et d'autres matériaux solides, est partie du cratère et s'est dirigée avec une rapidité foudroyante sur Saint-Pierre et ses environs, en roulant sur le sol, en renversant tout sur son parcours, en brûlant et anéantissant les êtres vivants ¹.

Il est non moins douteux que le passage de la nuée après avoir déterminé une obscurité complète, a été suivi d'une chute de pierres, de boue et de cendres chaudes.

L'existence d'une *onde aérienne* précédant la nuée et provoquée par l'énorme compression de l'air ambiant, est démontrée par la poussée violente, exercée avec la puissance d'un vent de cyclone, sur tous les obstacles rencontrés, rasant les constructions et les arbres, projetant les personnes à terre, « soulevant la mer, coulant et couchant les bateaux sur la bande et dont l'action a été continuée par la nuée elle-même ». Cette onde est comparable à « celle qui précède les avalanches et aussi les projectiles lancés par une bouche à feu ».

Par contre, *un violent vent de retour*, est né « de la détente de l'air comprimé par le choc de la nuée et de la diminution de pression qui a dû se produire sur le trajet de celle-ci quand, par suite

(1) Voir illust. 55 et 56.

de son refroidissement, la vapeur d'eau qu'elle contenait s'est plus ou moins condensée ». Ce vent de retour, a son point de départ aux endroits où la course de la nuée s'était progressivement arrêtée. Des gens fuyant sur la route du Carbet ont parfaitement remarqué le phénomène qui s'est d'ailleurs révélé par des faits typiques : personnes projetées à terre dans la limite de la zone externe; position de certains arbres renversés de la même zone. On admet que le vent de retour en repassant sur Saint-Pierre couvert de cendres brûlantes, a certainement contribué à provoquer « l'inflammation des matériaux combustibles carbonisés, en leur apportant une grande quantité d'oxygène ».

L'heure exacte du cataclysme peut être fixée en tenant compte de celle marquée à l'horloge de l'hôpital de Saint-Pierre, arrêtée par le passage de la nuée qui a laissé indemne la façade de ce monument.

Cette horloge marquait sept heures cinquante minutes.



D'autre part, au moment de l'éruption, le bureau téléphonique de Fort-de-France était en communication avec celui de Saint-Pierre et on a noté l'heure précise de l'interruption. L'employé de service au bureau du chef-lieu, a, en effet, entendu à sept heures cinquante-cinq minutes, le bruit sec de la rupture du fil.

Il n'est un secret pour personne que les horloges publiques de la ville de Fort-de-France ne donnent jamais l'heure exacte. Il n'y a d'exception que pour l'horloge du bureau du câble. L'heure qui a été relevée au bureau ce jour-là, « calculée d'après le temps moyen de New-York et corrigée de la différence de longitude, est *huit heures deux minutes* (temps moyen). C'est à cet instant qu'a eu lieu le passage de la nuée sur Saint-Pierre ».

Quant à l'heure précise de l'explosion au cratère, on peut l'estimer aux environs de huit heures une minute, car la plupart des estimations données pour fixer le temps mis par la nuée à franchir la distance comprise entre le cratère et l'extrême pointe méridionale de Saint-Pierre, ont varié de une à deux minutes.

Ces données sont plutôt exagérées, car l'on ne doit pas oublier « que le temps paraît long à celui qui se trouve en présence d'un grand danger ».

En ce qui concerne les tremblements de terre, l'on est d'accord pour reconnaître qu'ils n'ont joué aucun rôle dans la destruction de la ville, car, outre qu'on n'a pas senti le 8 mai, au moment du passage de la nuée, de fortes secousses sismiques, « les murs encore debout, après la catastrophe, ne présentaient pas de ces lézardes qui sont si fréquentes dans les villes dévastées par les séismes ».

VI

EFFETS DE LA NUÉE ARDENTE DU 8 MAI

A. ACTIONS MECANIQUES

1° *Effets de ces actions.* — De tous les effets de la nuée dévastatrice, les plus stupéfiants sont certainement ceux qui ont été provoqués par les actions mécaniques.

Le sénateur de la Martinique, M. Amédée Knight, a donné une interview dans laquelle il a parlé du capitaine d'un voilier bordelais, la « Marie-Hélène », voyageant aux Antilles françaises depuis plus de cinquante ans. Parti de Bordeaux en mars 1902, le vieux loup de mer, après deux mois de traversée sans aucune nouvelle des événements, était parvenu le 8 mai devant Saint-Pierre anéanti.

Il se promenait sur le pont du navire de long en large et ne comprenait rien à ce qu'il voyait à la place de la ville, naguère toute séduisante sur la plage. « L'effroi, une peur insensée l'étreint. » Interpellant un matelot, il lui indiqua la plage et lui dit : « Qu'est-ce que tu vois là? »

Troublé et pris d'épouvante devant l'aspect innommable du tableau qu'il avait sous ses yeux ahuris, le pauvre garçon répondit : « Je ne vois rien capitaine ».

— Mais si, ajoute le capitaine. Dis-moi, enfin, ce que tu découvres, ce qui est là devant nous.

— Je ne sais pas.

Le Commandant alors, se tenant la tête entre les mains, s'écria, désespéré : « Mon Dieu je suis devenu fou. »

Il y avait en effet une telle invraisemblance dans ce qu'était devenu Saint-Pierre après la catastrophe, on y découvrait un chaos

si indescriptible, un tout si apocalyptique, qu'à le regarder sans avoir rien su de ce qui lui était advenu, on pouvait croire qu'on « était fou » !¹.

Dans la même interview, M. Knight a dit que si, au Mouillage, il subsistait encore des traces de la ville, il n'en était pas de même des autres parties dont la démolition était complète : « Imaginez si vous pouvez, un marteau-pilon qui, couvrant une surface de vingt-cinq kilomètres carrés, pulvérise en quelques coups, toute une ville avec ses trente mille habitants ! »

(Interview publiée dans Saint-Pierre-Martinique, par Cœur Créole, 1905.)

Il n'y a aucune exagération à affirmer que dans tout le quartier du Fort non protégé par des collines comme les deux autres, les immeubles et même les constructions les plus massives, « ont été en quelque sorte, rasés au niveau du sol ».

« Après le cyclone de 1891, on avait décidé de construire un marché couvert assez solide pour défier, croyait-on, les pires violences de la nature en courroux. On l'édifia tout en fonte, avec des piliers de plus de trente centimètres d'épaisseur. Il n'en reste rien. Et non seulement il a été impossible de retrouver la trace la plus vague de cette construction de fer sur la surface de deux mille mètres carrés qu'elle couvrait, mais nulle part, au loin, aucun vestige n'en a pu être relevé. » (Saint-Pierre Martinique, par Cœur Créole, 1905.)

On n'a pas retrouvé trace non plus des nombreuses maisons et usines qui bordaient le Fonds Coré depuis l'Ex-Voto jusqu'à Sainte-Philomène. Les arbres de toute la région située dans la zone de destruction maximum, ont été également arrachés et transportés au loin.

À observer, cependant, les ruines qui s'étendaient de la partie septentrionale de la ville, jusqu'à la limite méridionale de la zone centrale de dévastation, on a constaté que l'intensité de la destruction a marqué une diminution progressive. Si le Centre septentrional a présenté relativement peu de différences avec le quartier du Fort, par contre, les ruines du Centre méridional et du Mouillage ont montré que la destruction n'y a été que partielle. Là, en effet, où les habitants étaient morts et les objets combustibles carbonisés ou détruits par l'incendie, on pouvait encore voir debout, le soir du 8 mai, d'importants pans de mur et même des maisons entières seulement privées de leurs toitures. « D'autres constructions étaient à demi effondrées »...

Dans la lisière de la zone externe voisine du secteur central, des arbres avaient perdu leurs branches; la plupart des maisons n'étaient que légèrement endommagées et les personnes surprises par la ruée décroissante n'avaient subi que des blessures plus ou moins graves, après avoir été renversées et roulées. »

(1) Voir illust. 44.



On ne saurait nier l'influence de la topographie sur l'effet de la nuée. Tandis que le Mouillage et le Centre se trouvaient relativement protégés par les collines du Morne d'Orange, de Tricolore et d'Abel, il n'en était point de même du Fort et de l'espace compris entre ce quartier et le cratère où l'absence de reliefs et d'accidents importants, a facilité la marche de la nuée dévastatrice et l'anéantissement de toute la région, laquelle a été « comme rabotée au ras du sol »¹.

L'influence topographique a été remarquée dans certaines parties du Fort, notamment le long de la falaise dominant la Roxelane et opposée au volcan.

Beaucoup de maisons qui y étaient adossées « n'ont été parfois qu'en partie anéanties ».

Au Sud de Saint-Pierre, des phénomènes du même genre ont été observés. C'est ainsi que la Minoterie Blaisemont (à l'Anse Latouche) a été « réduite à ses quatre murs » lorsque, non loin de là, à quelques mètres de distance, une maison située plus au Nord et mieux abritée par le Morne d'Orange, est restée entière et n'a même pas été découverte.



Dans la zone maritime, les actions mécaniques ont produit les effets les plus divers : le « Roraima », de la Quebec Line, le « Grappler », de la Compagnie Anglaise du Câble, le trois-mâts français « Tamaya », les quatre voiliers italiens : « Teresa lo Vico », « Sacro Cuore », « Nord America », « Mario Vergine », et d'autres petits bâtiments, tels que le « Diamant », « l'Arama », « l'Anna Morse », la goélette « Gabrielle », le yacht de l'Artillerie, etc. « sans exception, ont été, soit immédiatement coulés, soit couchés sur le flanc après avoir talonné à plusieurs reprises et après avoir été démâtés ». On a vu plus haut que le « Roddam » est le seul vapeur qui ait réussi à s'échapper « en dépit de ses graves avaries ». Dans son rapport émouvant, publié plus haut *in extenso*, le capitaine Freeman, commandant du « Roddam », a dit que son navire a été « secoué comme par une main de géant ». N'est-il pas également établi que les mats du « Roraima » ont été « brisés net, sans une bavure ? »

Selon toute probabilité, ces effets terrifiants n'ont pu être déterminés que par « l'onde de compression précédant la nuée ». Il en est résulté que beaucoup de marins « ont été projetés à la mer avant d'être brûlés ».



2° *Direction de la nuée.* — Elle a été généralement Nord-Sud. On a fait cette déduction en constatant la direction des objets « renversés ou transportés » et la « direction générale des ruines » du

(1) Voir illust. 45.

Centre et du Mouillage. Les arbres de la Batterie d'Esnotz (mangots verts) « couchés vers le Sud », les arbres déracinés de la place Bertin (tamariniers et acacias Lebbeck) jetés dans la même position, ceux de la Savane et du Marché du Mouillage (amandiers, fromagers, mangots verts, flamboyants) « arrachés et couchés dans la direction du Sud », ont laissé la « même impression ». Il y en a qui ont été seulement « décortiqués, en partie brisés, et dont les débris ont été emportés au loin ».

Au cimetière du Mouillage, « des grilles de fer, des objets faisant saillie à la surface, ont été rabattus vers le Sud; de même, les pierres tombales scellées près du niveau du sol, ont été déplacées dans le même sens ».

Une nouvelle preuve de la direction de la nuée est donnée par les nombreux cadavres qui jonchaient « les rues parallèles à la mer ». Ils étaient couchés sur le sol, « la tête du côté du Sud ».

Ce n'est pas sans raison que des savants ont admis « l'existence de mouvements tourbillonnaires dans la nuée ». Autrement on ne s'expliquerait pas qu'en certains endroits des arbres aient été trouvés « enchevêtrés et couchés dans toutes les directions possibles ».



3° *Transport de matériaux solides dans la ville de Saint-Pierre.*

— Il est incontestable que la puissance mécanique de la nuée a dû être énorme si l'on en juge par « les matériaux qu'elle a renversés et transportés dans sa marche à travers la ville ». Le Phare de la Place Bertin, la statue monumentale de la Vierge, élevée au Morne d'Orange, ont été projetés, loin de leur base dans la direction du Sud¹.

Comment peut-on nier cette action mécanique, lorsque, par exemple, après le 8 mai, l'érosion ayant découvert « les couches superficielles de cendres et de déblais », on n'a retrouvé que « les dallages » des rez-de-chaussée des installations de l'habitation Perinelle, des bâtiments de l'Eglise du Fort, « seuls vestiges de ces grandes constructions massives ». A remarquer que très peu de matériaux provenant de ces édifices, ont été trouvés dans leur voisinage immédiat. Ce qui laisse supposer que ces matériaux ne s'étaient pas simplement écroulés sur place. Ils ont été assurément poussés par une force prodigieuse, puisqu'ils ont été « transportés vers le Sud sur un parcours plus ou moins long » et, tels des projectiles, « ils sont venus bombarder les constructions voisines et aider ainsi, dans une large part, à l'anéantissement des êtres vivants ».

(1) Voir illust. 40.

Il est aisé de comprendre que « l'intensité des actions mécaniques s'est considérablement accrue de l'action des matériaux que la nuée a transportés dans sa marche à travers la ville ».

Fait curieux et étrange qui est la conséquence de la poussée formidable de la nuée, il ne restait plus de la grande rhummerie, la Galère, située près de la mer au pied de l'Eglise du Fort, « qu'un grand réservoir en tôle percé de trous comparables à ceux que produisent des obus ».

Contrairement à ce que l'on avait admis tout d'abord, « les matériaux de grande taille trouvés à Saint-Pierre, et qui étaient mélangés à de la cendre, n'étaient pas des produits de projection directe du volcan. Ils provenaient de la démolition des maisons voisines ».

Tel a été l'effet du transport des matériaux par la nuée, qu'un gros « moellon » a été retrouvé embroché sur l'une des pointes de la grille de la banque de la Martinique; de même, de nombreux fragments de tôle gondolée ont été trouvés notamment au Morne d'Orange, profondément encastrés dans le tronc des arbres dominant Saint-Pierre.

Détail tout à fait bizarre, un énorme bloc de rocher branlant surplombant le cimetière du Mouillage avait souvent donné lieu au Conseil municipal de Saint-Pierre, à des discussions sur les mesures à prendre en vue de prévenir sa chute sur la ville. Mais, ironie du sort, « Saint-Pierre a été anéanti et la pierre Verdet, — ainsi s'appelle le rocher, — est restée en place », narguant les survivants qu'elle inquiétait si vivement.



4° *Intensité et vitesse de la pousse.* — Il a paru difficile d'établir d'une manière exacte, l'intensité et la vitesse de la poussée de la nuée ardente. Un calcul approximatif, basé sur les dimensions du Phare de la Place Bertin, a fourni des résultats qui, pour n'être pas absolument justes, n'en sont pas moins édifiants.

D'une hauteur de quinze mètres, le phare mesurait quatre mètres de diamètre à la base, avec une épaisseur de maçonnerie de un mètre environ, et trois mètres quarante au sommet, avec une épaisseur de soixante-dix centimètres ¹. Il a été rasé jusqu'à son soubassement qui est seul resté debout. Il était composé de pierres de taille résistantes. On pouvait, en tenant compte de son escalier de fer et de sa lanterne, évaluer son poids total à deux cent quatre-vingt-dix mille kilos, d'où un moment de stabilité de cinq cent quatre-vingt-dix mille kilos. La surface exposée à la poussée de la nuée était sensiblement de quarante-un mètres carrés équivalant, d'après le plan de base, à un moment exprimé par le nombre 307. De ces

(1) Voir *illustr.* 30.

données, on peut déduire par application du tableau des vitesses et pressions de Flamant, que la poussée du vent, par mètre carré, a été d'une valeur supérieure à $\frac{590.000}{307} = 1.920$ kilos, ce qui corres-

pond, d'après la formule en usage, $F = 0,113 SV^2$, à une vitesse de plus de cent trente-un mètres par seconde. C'est cette vitesse, disent les savants, qui était nécessaire pour renverser le phare.

La Statue de la Vierge des Marins, élevée sur le Morne d'Orange à sept kilomètres du cratère, a été arrachée à son piédestal et transportée à quinze mètres plus loin ¹. Elle a été depuis, remise à sa place. Elle est en bronze, pèse quatre mille trois cents kilos, mesure trois mètres quinze de haut. Le socle n'a que un mètre vingt de largeur. Sa plus grande surface est de deux mètres carrés et demi environ. Le piédestal est en pierre avec une hauteur de cinq mètres soixante et une base de quatre mètres de largeur.

On a estimé que « la poussée nécessaire pour le renversement de cet ensemble considéré comme solidaire, aurait été de mille neuf cent trente kilos par mètre carré ». D'après les principes énoncés tout à l'heure, une pareille pression est fonction d'une vitesse de vent de l'ordre de grandeur de cent trente-deux mètres par seconde. Il est juste d'ajouter que le piédestal n'a pas bougé de sa place.

On peut déduire des deux exemples précédents « qu'entre le phare et le Morne d'Orange, la nuée était animée d'une vitesse maximum de cent trente à cent cinquante mètres par seconde. Les météorologistes n'ont jamais admis de pareille vitesse pour les cyclones, même les plus violents. Il est vrai de dire qu'à cet égard, on est encore dans le domaine des hypothèses.

Il est démontré qu'un homme « a de la peine à se tenir debout » pour une vitesse de vent de quarante-cinq à cinquante mètres par seconde. On sait aussi qu'il ne saurait résister même dans la position couchée, à un vent animé d'une vitesse de soixante mètres à la seconde.

B) ACTIONS CALORIFIQUES

Les effets calorifiques de la nuée ont donné lieu de penser qu'ils sont allés en décroissance, de la zone centrale à la zone maritime puis à la zone externe.

1° *Zone centrale.* — Aussitôt après le passage de la nuée ardente, l'incendie s'est allumé partout à Saint-Pierre. Les déclarations des marins sauvés en mer sur des épaves sont très nettes à cet égard. Il n'y a eu d'exception que pour le quartier du Fort complètement

(1) Voir illust. 40.

rasé ce jour-là et dont les débris ont été transportés très loin par l'extraordinaire poussée de la nuée. En tout cas, des témoins affirment qu'il n'y avait pas au Fort d'apparence de combustion le soir de la catastrophe.

Les détonations entendues pendant que le feu faisait rage dans la ville provenaient de l'explosion des usines et des dépôts de rhum sautant sous l'action du feu.

Les cadavres répandus dans les rues ont subi l'action de l'incendie après la combustion de leurs vêtements. Les actions calorifiques consistent en une carbonisation de leurs corps. La plupart d'entre eux avaient dû probablement se réfugier chez eux à l'arrivée de la nuée et avaient été ensevelis sous les décombres de leurs maisons effondrées.

« *L'instantanéité, la simultanéité, l'absence de localisation* » dans certaines régions de la ville, mais aussi « *l'irrégularité* » dans la distribution des parties brûlées, telles sont les principales caractéristiques de cet incendie. Ces particularités impliquent qu'on ne puisse lui attribuer « plusieurs causes différentes ».

On a retiré des décombres de l'Église du Centre une cloche en partie fondue; au-dessous de cette cloche, existait une certaine épaisseur de charbon de bois « provenant de la combustion du clocher en bois ». Partout ailleurs, dans l'Église, aucune trace d'incendie. Non loin des cloches, on a remarqué « sous les décombres une nappe de dentelle couvrant un autel en bois demeuré intact ».

Ce sont là des indices certains « d'une cause principale, unique, d'incendie dans la nuée elle-même; et cette cause ne peut être que les cendres à haute température laissées par la nuée après elle ».

Les arbres restés debout et « superficiellement carbonisés sur leurs parties faisant face au volcan, constituent une nouvelle preuve en faveur de cette opinion; de même, les objets combustibles qui n'ont pas reçu le choc direct de la nuée et qui sont restés intacts dans une position verticale », fournissent un nouvel argument à la thèse de la cause unique de l'incendie de Saint-Pierre et de ses environs.



Les cadavres gisant sur la route de Saint-Pierre à Sainte-Philomène, ainsi que ceux, au nombre de huit cents environ, des personnes surprises par la nuée dans le voisinage du Prêcher jusqu'à la limite du Morne-Folie, appartenaient sans aucun doute, à la zone de destruction maximum, pour la raison que leurs cheveux et leurs vêtements étaient brûlés et leurs corps carbonisés. Les constructions situées dans les mêmes parages ont été renversées et incendiées.

Voici comment les savants expliquent l'incendie de Saint-Pierre :

Pendant quelques secondes, Saint-Pierre a été parcouru par « le souffle puissant » de la nuée ardente en même temps que les édifices s'éroulaient sous la formidable poussée de cette nuée. Les décombres au milieu de cette température extrêmement élevée, se sont mélangés avec des cendres très chaudes. Les conditions physiques de l'éroulement ont empêché ou favorisé la production de l'incendie. En effet, tandis que le souffle brûlant n'a fait que « lécher et carboniser superficiellement » les êtres vivants et les objets placés dans une position verticale, les cendres chaudes, qui, après le passage de la nuée ont recouvert les objets combustibles suffisamment voisins du contact de l'air, y ont allumé le feu, puis les flammes ont jailli de toutes parts.

En ce qui a trait aux objets combustibles enfouis dans les décombres et entourés de cendres chaudes, ils ont pu flamber « quand ces cendres n'étaient pas trop diluées par des déblais inertes abaissant leur température, et, lorsque en outre, l'air pouvait librement circuler au milieu d'eux ».

Par contre, on a retrouvé absolument intacts et indemnes de tout commencement de carbonisation, les objets combustibles ensevelis sous les matériaux de construction « sans possibilité d'intervention de l'oxygène de l'air ».

C'est le cas par exemple, des caisses de paquets de tabac et des barriques de vin extraites des ruines accumulées de l'Entrepôt des Douanes situé sur la rive droite de la Roxelane.

Quant à la température de la nuée, elle a été au minimum de quatre cent cinquante degrés centigrades pour pouvoir allumer l'incendie. C'est à ce degré que le bois commence à brûler. La température maximum n'a pu être fixée; mais du fait que les fils téléphoniques en cuivre trouvés dans les régions suffisamment éloignées des foyers d'incendie n'avaient pas fondu, les savants ont déduit que le maximum n'a pas dépassé mille cinquante degrés C, température nécessaire pour mettre ce métal en fusion.

2° *Zone maritime.* — L'incendie a dévoré les navires non coulés. Les témoignages des marins survivants sont assez convaincants pour faire attribuer le feu à l'action de la nuée ardente et des cendres chaudes. D'après les constatations faites, la thèse de l'intervention du feu par la foudre doit être écartée.

A remarquer que l'incendie des bâtiments a commencé par le pont, dont « un très grand nombre de points, à la fois », avaient « simultanément » pris feu.

La multiplicité des foyers s'accorde donc parfaitement avec l'unité de la cause. On a bien remarqué, au surplus, que les foyers des machines n'ont été, pour rien, dans la production de l'incendie.

Il est certain que la nuée, formée d'un mélange à très haute température de vapeur d'eau, de gaz et de cendres, n'a pas fait flamber immédiatement les matières combustibles. Si la vapeur

d'eau a fourni « une partie des calories nécessaires à l'allumage de ces matières, notamment du bois constituant les navires, la cendre brûlante a dû jouer le rôle capital ».

Et Dieu sait s'il en est tombé sur les navires, appert le témoignage de l'héroïque capitaine du « Roddam ». Rappelons-nous qu'il en a fait jeter cent vingt tonnes au large de Castries, quelques jours après son arrivée à Sainte-Lucie.

Un matelot du « Roraima », soigné à l'hôpital de Fort-de-France, répétait sans cesse à ceux qui venaient l'interviewer que les cendres tombées sur le bateau étaient si chaudes que lui et ses camarades sauvés du désastre se voyaient obligés de marcher sur le pont avec d'innombrables précautions, « comme les chats ».

L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que le bois carbonisé d'abord sous l'influence du passage de la nuée, a flambé ensuite de toutes parts sous l'action des cendres chaudes activée par l'oxygène du vent de retour.

3° *Zone externe.* — Ici, les effets de la nuée ont été très atténués jusqu'à devenir nuls à la limite extrême de cette zone. Ils n'ont pas été suffisants pour y allumer des incendies (Parnasse, Trois-Ponts, Sud du Prêcheur, Nord du Carbet); encore moins, les personnes surprises dans ces parages, quoiqu'ayant reçu des brûlures plus ou moins graves, n'ont-elles pas eu leurs vêtements ni leurs cheveux, atteints par le feu. Les arbres, non carbonisés, y ont seulement perdu des feuilles et des petites branches.

C) ACTIONS PHYSIOLOGIQUES

1° *Zone externe.* — Les actions mécaniques constatées dans cette zone n'ont en général pas déterminé de traumatisme grave. Les personnes projetées à terre ont eu des brûlures et ce sont ces actions calorifiques qui présentent de l'intérêt.

a) *Les blessés.* — Ces malheureux étaient couverts « d'une boue gluante, adhérente, qui imprégnait leurs vêtements, leur barbe, leurs cheveux ».

Certains d'entre eux avaient la tête comme emprisonnée dans une « véritable calotte de mortier ». On a noté que beaucoup de brûlés provenant de la rade de Saint-Pierre et des environs du Carbet, et amenés à Fort-de-France par le « Suchet » le soir du 8 mai, étaient en proie à une violente surexcitation cérébrale.

Leurs « cris perçants et leurs lamentations continues » dénotaient les atroces souffrances endurées. Les parties nues du corps, c'est-à-dire la tête, les mains, les pieds, montraient des « brûlures superficielles n'intéressant que les téguments ». Certains blessés avaient reçu des atteintes plus graves aux lèvres, aux premières voies digestives, au larynx et même aux bronches! On remarquait parfois

l'absence de l'épithélium de la langue. Quelques-uns avaient « l'inspiration ronflante, la respiration suffocante et très gênée ». Les malades répétaient souvent qu'ils « avaient avalé du feu ». Le plus pitoyable, c'est qu'ils éprouvaient une soif inextinguible sans pouvoir cependant absorber l'eau qu'on leur offrait.

Si les yeux étaient intacts, il n'en était pas de même des paupières dont les brûlures se compliquaient de tuméfaction. *L'absence totale de lésion dans l'œil* dont la protection est assurée par « l'occlusion instinctive des paupières », est la preuve la plus irréfutable de la *durée presque instantanée* du passage de la nuée ardente.

Cette particularité observée chez tous les blessés ne laisse aucun doute sur la rapidité de la poussée destructive.

Les malheureux survivants se plaignant de brûlures internes sont presque tous morts. On a observé que la « pneumonie infectieuse et le tétanos » qu'engendrent fréquemment les brûlures graves et qui constituent des complications mortelles ont été relativement peu nombreux ».

La plupart des malades ont eu une guérison assez rapide « sans cicatrices vicieuses », grâce aux soins intelligents et dévoués dont les avait entourés le personnel des hôpitaux civils et militaires du chef-lieu ¹.

Les conclusions des hommes de l'art, en ce qui concerne les lésions relevées sur les brûlés, sont péremptoires; elles attestent que les brûlures sont dues à l'action de « la vapeur d'eau mélangée de cendres chaudes ».

L'hypothèse de l'asphyxie par les gaz délétères a été écartée. La gêne respiratoire, dont se plaignaient plusieurs survivants a été le résultat des brûlures intéressant les premières bronches et de l'absorption de cendres dont la bouche et le nez de ces malheureux étaient souvent remplis ».

On a quelquefois confondu à tort les brûlés par la nuée ardente avec ceux dont les blessures sont imputables à l'incendie consécutif au passage de cette nuée. Tel est le cas, par exemple, des personnes brûlées rencontrées au quartier Monsieur, « alors qu'elles se sauvaient, affirme M. Prêtre, à travers des champs de canne en feu ».

La plupart de ceux qui furent grièvement atteints par la nuée à la lisière de la zone externe, connurent sans doute, avant d'expirer, une terrible agonie.

Le récit suivant de la mort du regretté professeur Landes donne une idée des horribles souffrances par lesquelles ils durent passer, en attendant leur trépas. Il fut emprunté au rapport du Lieutenant de Gendarmerie Renaud ayant interrogé une dame Montferrier habitant dans les parages des Trois-Ponts ².

(1) Voir illust. 46.

(2) Voir illust. 39.

« Le 8 mai, au moment de la catastrophe, je me trouvais dans la cuisine de ma maison située sur le bord de la rivière qui, cinq cents mètres plus loin, se jette dans la Roxelane au troisième pont du Quartier des Trois-Ponts. Mon mari m'appela du dehors, je sortis. Mais à peine avais-je dépassé l'encadrement de la porte que je fus horriblement brûlée à la figure, aux bras et aux jambes par une vapeur chaude. Instinctivement, je portai la main droite à la figure, ce qui me préserva les yeux, et rentraî précipitamment chez moi suivie de mon mari. Aussitôt l'obscurité se fit complète, si complète qu'ayant enlacé mon mari et m'étant agenouillé avec lui sous la table, attendant la mort, je ne l'apercevais pas du tout. Nous restâmes ainsi dans cette position les cinq minutes que dura cette obscurité.

« Quand la lumière apparut, je pensai aussitôt à mes enfants que j'avais envoyés à l'Eglise des Trois-Ponts. Accompagnée de mon mari, je me portai à leur secours, me dirigeant vers la route coloniale. Mais arrivée au troisième Pont, un spectacle terrifiant s'offrit à ma vue : Saint-Pierre était en flammes. En avant du troisième Pont sur la rive droite de l'affluent de la Roxelane, une maison était intacte : c'était celle qu'habita M. Landes, professeur au Lycée. J'entrai dans les dépendances de cette maison et trouvai M. Landes dans un bassin, le corps presque entièrement dans l'eau. Il en sortit aussitôt; je constatai qu'il était en chemise et que son corps était à vif. A la vue de mon mari, M. Landes s'écria : « C'est vous, Montferrier. Mais qu'est-il donc arrivé ? »

« Avec M. Landes se trouvaient le jeune Edouard Thouin, élève du Lycée, les deux enfants de M. Desbordes et les deux bonnes. Une de celle-ci rendait le sang par le nez et par la bouche. Toutes ces personnes me demandaient de l'eau à grands cris. Je leur en donnai, car c'était moi la moins atteinte et je ne souffrais pas trop encore. Pendant ce temps, le jeune Thouin s'était couché près du bassin; je l'appelai à plusieurs reprises, mais en vain, il était mort.

« Il y avait près de trois heures que j'étais au milieu de ces agonisants, lorsque je vis passer sur le pont les sieurs Samuel et Léon qui descendaient du Morne Rouge. Je leur demandai assistance. Ils me conduisirent au Morne Rouge où j'arrivai à pied, ainsi que mon mari. Mais lui, hélas! mourut cinq jours après des suites de ses brûlures.

« En résumé, je ne puis guère expliquer comment j'ai été brûlée et par quel élément. Je n'ai vu de feu que quand je suis arrivée au pont. Les maisons du quartier où j'habitais n'ont pas été atteintes. »



Le nommé Chantel (Léon-Vital) dont il vient d'être question fut interrogé à son tour quelques jours après par l'adjudant de gen-



Coll. A. Benoit-Jeannette

51. — St-Pierre. Vallée de la Rivière Blanche après la catastrophe.



Photo Symphorien.

52. — Nuée ardente. Vue prise en juin 1902 des hauteurs du Morne l'Étoile en arrière du Morne Rouge.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

53. — St-Pierre. Fumerolles et sommet du Dôme après l'éroulement du Cône et de la Montagne Pelée



Coll. A. Benoit.

54. — St-Pierre. Le Cône de la Montagne Pelée en Mars 1903.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

55. — Le Mont-Pelé. Une nuée ardente de 3.000 m. de hauteur se précipitant sur les pentes avec la vitesse d'un train rapide.



Coll. A. Benoit.

56. — Le Mont Pelé. Le sommet du Dôme et ses fumerolles après l'éroulement du Cône.



Cliché I. Veille, Fort-de-France.

57. — Nuée ardente courant le long de la Rivière Blanche.



Coll. A. Benoit-Jeannette

58. — St-Pierre. Place du Mouillage après la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

59. — St-Pierre. La coulée de la Rivière Blanche après la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

60. — St-Pierre. Bloc énorme apporté près de la mer par les nuées ardentes de novembre 1902.

darmerie Lagarde. Il adressa le témoignage ci-après au Gouverneur :

« Le 8 mai, vers neuf heures du matin, dit Chantel, me trouvant sur la place du Morne-Rouge, Samuel est venu me dire : « Il paraît que Saint-Pierre est en feu, j'ai un enfant dans cette ville, je vais chercher à le sauver, venez avec moi. » J'ai acquiescé à sa demande et nous sommes partis aussitôt pour Saint-Pierre. Arrivés au Petit Réduit, nous avons remarqué que des cadavres gisaient sur la route et dans les fossés, les cendres qui recouvraient la route brûlaient nos pieds; pour avancer, nous avons dû mettre des planchettes sous nos pieds, auxquels nous les avons adaptées avec des lambeaux d'un mouchoir que nous avons déchiré. A notre arrivée près du troisième pont, nous avons entendu les cris d'une personne sur le côté gauche de la route en venant du Morne-Rouge. Nos regards s'étant portés de ce côté, nous avons vu, à huit pas de nous, une femme qui nous était masquée par des débris d'arbres. Nous en étant approchés, nous l'avons reconnue pour M^{me} Montferrier; son mari était près d'elle et tous deux étaient affreusement brûlés. A dix mètres derrière eux dans un jardin et près d'un bassin, était étendu mort un jeune homme habillé, sa face contre terre et dans la boue. A deux mètres, à droite du bassin une jeune fille blanche, aux cheveux roux, appuyée contre un petit mur, disait en pleurant : « Ah ! mon Dieu, je vais mourir ! » A dix mètres à gauche du bassin, un jeune homme, de dix-huit à vingt ans et une jeune fille de vingt-cinq ans environ, noirs, étaient appuyés contre le mur d'une maison, un homme se roulait en poussant des cris de douleur. La dame Montferrier m'ayant dit que c'était M. Landes, je suis allé vers lui pour le relever, mais je n'ai pu y parvenir, son corps était inerte. En se débattant, il est tombé du perron dans le jardin, et est mort un instant après en ma présence. De notre arrivée auprès des époux Montferrier, au moment où M. Landes a rendu le dernier soupir, il s'est écoulé environ quarante-cinq minutes. M. Landes qui rendait des matières par le nez et par la bouche était horriblement brûlé; le visage rempli de cloches était très enflé et les yeux totalement cachés. Les vêtements : paletot blanc, chemise, pantalon et souliers, étaient en partie brûlés par les cendres et très sales.

« Les époux Montferrier, nous ayant priés de les conduire au Morne Rouge, Samuel a donné le bras au mari, et moi à la femme, et nous sommes partis pour le Morne-Rouge où nous sommes arrivés à deux heures. Sur le désir des Montferrier, nous sommes retournés aussitôt à leur maison, aux Trois-Ponts, y prendre divers objets et du linge. Nous sommes passés à l'endroit où nous avons vu la fille blanche et les deux personnes noires encore en vie. Elles n'y étaient plus; elles ont dû être emmenées par quelqu'un ou bien elles sont allées mourir plus loin. M. Landes était à la place où nous l'avions laissé.

D. — Avez-vous rencontré des personnes qui allaient à Saint-Pierre ou qui en revenaient?

R. — En allant à Saint-Pierre, vers neuf heures du matin, nous avons aperçu deux hommes qui prenaient l'allée Pécoul, M. La-peure et un autre, à moi inconnu. En remontant au Morne-Rouge, vers une heure avec les époux Montferrier, nous avons rencontré une quantité d'individus qui allaient sur Saint-Pierre, mais je n'en ai reconnu aucun. A notre retour au Trois-Ponts, vers trois heures du soir, nous avons aperçu plusieurs personnes dans le quartier Petit Réduit, aux alentours et dans l'allée Pécoul; elles marchaient dans toutes les directions et semblaient faire des recherches. Nous n'avons rencontré personne au Trois-Ponts et n'avons entendu aucun cri.

D. — Pendant que vous êtes resté auprès de M. Landes ou à proximité, l'avez-vous entendu parler?

R. — M. Landes, qui était agonisant, n'a prononcé aucune parole, il râlait seulement. Les deux personnes noires qui étaient appuyées au mur de la maison ne parlaient pas non plus. La jeune fille blanche seule prononçait en gémissant ces mots : « Je vais mourir ! » Ces trois personnes étaient horriblement brûlées et rendaient des matières sanguinolentes par la bouche et par le nez.

« Des réponses faites par le témoin aux questions que nous lui avons posées, il semblerait résulter que la maison des époux Montferrier n'a pas été atteinte parce qu'elle était abritée par un morne formant terrasse et que la trombe est passée au-dessus. Il en serait de même pour la maison habitée par M. Landes, distante de cinquante mètres de celle des Montferrier également abritée par le même morne.

« Le témoin Chantel affirme qu'il n'a pas vu d'autres personnes vivantes dans les quartiers des Trois-Ponts et Petit Réduit, à l'exception de celles qui y sont venues après la catastrophe. Nous déclarant sur notre demande que les effets dont était vêtu M. Landes étaient complètement mouillés, cela confirmerait la déclaration de la dame Montferrier, à savoir que M. Landes s'était jeté dans le bassin. La jeune fille blanche aux cheveux roux serait la sœur du jeune Thouin étendu mort près du bassin. La tenue des deux personnes noires, homme et femme, semblent indiquer, d'après les appréciations du témoin, que c'étaient les domestiques de M. Landes et de M. Thouin.

(Extrait de l'ouvrage de M. A. Lacroix sur la Montagne Pelée et les éruptions de 1902.)

b) LES MORTS. — On n'a que peu de « renseignements médicaux » sur les morts trouvés dans la zone externe, car à l'arrivée

des premiers secours, l'attention s'est plutôt concentrée sur les blessés dont l'état nécessitait des soins immédiats. L'hypothèse la plus vraisemblable est que, dans la majorité des cas, la mort a dû être presque subite. C'est ainsi qu'on a découvert dans un chemin creux longeant la crête du Morne d'Orange « un grand nombre de squelettes entiers couchés sur des branchages ayant à côté d'eux des objets domestiques; tous les corps étaient alignés dans la même direction, la tête du côté de la pente ». Il est permis de croire que la nuée y a surpris ces malheureux en fuite et que l'œuvre de mort s'y est accomplie dans un court espace de temps.

M. Rosé, pharmacien militaire envoyé en mission officielle le 11 mai, à l'Anse Thurin, au nord du Carbet près de la mer, raconte qu'à vingt mètres d'une case incendiée, se trouvaient d'autres cases intactes, mais recouvertes de cendres. Sur le seuil d'une porte, un cadavre gisait à demi carbonisé, la tête noircie.

Les vêtements étaient partiellement brûlés et « la langue énorme sortait de la bouche ». A peu de distance de là, cinq autres cadavres brûlés étaient couchés face contre terre sans aucune trace de carbonisation sur leurs vêtements.

A l'intérieur des terres, à environ mille mètres de la côte, deux cases intactes étaient fermées. Mais en y pénétrant, on a trouvé dans l'une « un cadavre couché sur un lit et ne paraissant pas brûlé, la langue pendant hors de la bouche d'où avait coulé le sang ». Quatre cadavres absolument dans la même situation ont été découverts dans la case voisine qui abritait, en outre, « deux petits chats et deux chiens vivants, cachés sous les meubles ». Mais ces deux maisons renfermaient de la cendre fine. D'autres cadavres brûlés superficiellement et revêtus de leurs vêtements non carbonisés gisaient aux alentours dans la position de gens qui paraissaient avoir été surpris dans leur fuite, cependant que, non loin d'eux, se voyaient des cadavres d'animaux (bœufs, porcs), intacts.

La cendre fine trouvée à l'intérieur des deux maisons closes a été probablement la cause déterminante de la mort « même si sa température était moins élevée que dans les cas précédents ».

Cette thèse est fondée sur de nombreuses observations. C'est ainsi que des gendarmes s'étaient réfugiés lors de l'éruption du 30 août, dans une maison dont ils avaient fermé les portes. Mais la cendre fine y avait fait irruption en si grande abondance par les fentes et les interstices des cloisons, que l'air y était devenu irrespirable, et, pour échapper à l'asphyxie, ils avaient dû ouvrir les portes et sortir.

Les compétences soutiennent qu'en cette matière, il ne faut pas « conclure à la présence de gaz asphyxiants spéciaux ». Très souvent dans nos campagnes, les planches des cases sont mal jointes. Il n'est pas étonnant que la cendre fine puisse passer par les ouvertures qu'elles laissent entre elles ¹.

(1) Voir illust. 41.

M. A. Lacroix affirme avoir trouvé dans l'une des cases, au Parnasse, (Octobre 1902), malgré une fermeture en apparence complète, une couche de 25 centimètres d'une cendre impalpable, ayant tamisé à travers la toiture et les cloisons.



2° *Zone Maritime*. — On se rappelle que le 8 mai, le « Roddam » après avoir essuyé les effets de la tourmente, avait pu fuir vers Sainte-Lucie, avec vingt survivants dont la plupart étaient blessés, et vingt-six morts.

Vers deux heures du soir, le « Suchet » avait recueilli sur le « Roraima » en feu une vingtaine de marins plus ou moins grièvement brûlés, sans compter une dizaine d'autres rescapés également brûlés qui flottaient sur des épaves ou qui avaient eu le courage de gagner à la nage la Place Bertin. Ces infortunés provenaient de navires incendiés ou coulés dans la rade et dont « les équipages et les passagers avaient péri » dans la catastrophe.

Il n'est pas douteux qu'à l'instant même où des bâtiments étaient « démâtés et coulés », des hommes qui se trouvaient sur leur pont aient été précipités à la mer, dont les flots tumultueux ont dû engloutir un grand nombre. Les uns se sont donc noyés, et les autres, grâce à cette immersion momentanée, n'ont reçu que des brûlures peu graves leur ayant permis d'attendre sur des épaves ou sur la côte, l'arrivée des secours. C'est parce qu'ils n'ont pas été brûlés par le « choc immédiat » de la nuée ardente, qu'ils ont été épargnés. Cette circonstance tout à fait fortuite et exceptionnelle se trouve à l'origine de leur sauvetage.

Des traumatismes plus ou moins graves ont été constatés à bord des bateaux. On rapporte que, brûlés d'abord, et crachant du sang, le capitaine de la « Teresa lo Vico » avait eu la face enlevée et une jambe brisée par la chute d'un mât. Il est mort avant l'incendie de son navire.

Un homme à bord du « Roddam » a été projeté dans la côle du steamer « et s'est cassé un bras et une jambe ».

Un journalier qui chargeait du charbon sur le « Roraima » a été violemment poussé dans une soute ; la chute ayant déterminé la formation d'une « hernie inguinale » a entraîné la mort quelques heures après.

Voilà pour l'influence des actions mécaniques, du point de vue physiologique.



Quant aux brûlures, elles se sont produites avec les mêmes particularités que dans la zone externe par l'effet de la vapeur d'eau et des cendres de la nuée ardente, avec certaines aggravations résultant

de l'incendie allumé à bord des navires. Elles ont été généralement du deuxième et du troisième degré. Qu'on se souvienne du récit poignant fait sur l'événement, par M. Scott, second du « Roraima ».

D'après ce témoignage les souffrances endurées par les passagers et les matelots du bâtiment ont dépassé tout ce qu'on peut imaginer.

Rien qu'à se représenter par exemple « le supplice intolérable d'une soif qu'il était impossible d'étancher, les blessés ne pouvant absorber la moindre goutte d'eau », l'on se fait une idée de ce qu'il devait y avoir de terriblement atroce dans une pareille douleur.

On admet comme pour la zone centrale, que les gaz asphyxiants n'ont joué aucun rôle dans l'anéantissement des personnes surprises en rade de Saint-Pierre, par l'éruption.

Deux exemples typiques, entre tant d'autres, mettent cette vérité en évidence. Le renseignement a été communiqué à M. A. Lacroix par M. Bloch, Chef de la mission administrative que le Gouvernement français avait envoyée à la Martinique. Le voici :

Deux matelots du « Roraima », Aiella Salvador et Giuseppe Susino, pris de terreur par la vue de la nuée ardente se sauvent dans la batterie. L'un se cache la tête sous une table; l'autre tombe à terre et est recouvert par des compagnons qui sont tués. « Ayant réussi à se dégager, tous deux gagnent le pont, sautent à la mer, s'accrochent sur l'épave du bateau « Nord America » couché sur le flanc ». Après un certain temps, ils nagent jusqu'à terre où, plus tard, ils sont recueillis par le « Suchet ». Il est permis de supposer que ces deux matelots auraient été asphyxiés si la nuée renfermait des gaz délétères.

Susino, qui avait grand soif, « a bu sur la place Bertin de l'eau encore fraîche de la fontaine ».

3°) ZONE CENTRALE

A deux unités près, tous les êtres vivants qui se trouvaient dans ce secteur au passage de la nuée ardente ont été complètement anéantis, et, là encore, « deux causes de mortalité sont à signaler : les actions mécaniques d'abord, les phénomènes de brûlures et d'asphyxie ensuite », asphyxie, non par des gaz délétères, mais par les cendres chaudes dont l'atmosphère était sursaturée.

La mortalité par les actions mécaniques a eu certainement une importance prédominante, à considérer la vitesse de la nuée qui a passé sur la ville et la formidable puissance qu'elle possédait.

Les premières personnes débarquées à Saint-Pierre, après la catastrophe sont absolument unanimes à déclarer que l'on ne voyait « aucun cadavre dans le quartier du Fort ». Or, on peut présumer que le 8 mai la population de la ville, augmentée des réfugiés des localités voisines pouvait s'élever à vingt-huit mille habitants environ. D'autre part, M. Cappa, agent voyer à Fort-de-France, et Chef de la mission spéciale dépêchée à Saint-Pierre au lendemain de la catastrophe à l'effet « d'incinérer tous les débris humains », a estimé, et

cette estimation, paraît-il, était un maximum, que « le nombre de cadavres trouvés à la surface du sol pouvait être fixé à quatre mille cinq cents ». On procédait à l'incinération en « couvrant les cadavres qui ne pouvaient être déplacés à cause de la putréfaction, avec des débris de bois et en y mettant le feu, après les avoir enduits de pétrole. » On peut donc conclure de ce qui précède, que « la plus grande partie de la population a été ensevelie sous les décombres des maisons ou projetée à la mer ». ¹

Ceux qui ont observé attentivement le quartier du Fort, après l'érosion des matériaux volcaniques par la pluie, rapportent qu'ils ont fréquemment découvert des squelettes entiers ou mutilés sous des pans de mur; ils ont vu des restes humains surgissant peu à peu des cendres : ici, un crâne, là des fragments de membres ou de troncs, « plus loin, des ossements informes », dont l'origine n'était point douteuse.

D'ailleurs, on pouvait faire les mêmes constatations dans toutes les autres parties de la ville, « où cependant les cadavres entiers paraissaient plus nombreux sous les décombres et les arbres renversés ».

La désagrégation progressive de la falaise de la Rive droite de la Roxelane, entre la mer et le pont de pierre « au niveau de l'ancien sol marqué par les rails du tramway » a mis jour, « de très nombreux squelettes mutilés, souvent recouverts de vêtements et mélangés aux débris des maisons ».

Il va sans dire que beaucoup de gens ont été tués sur les places publiques et dans les rues par la seule poussée de la nuée dont la force mécanique était irrésistible ; violemment projetés « contre le sol, contre les maisons, contre les arbres », ils ont dû mourir instantanément. La carbonisation post-mortem de leurs dépouilles a été le fait des brûlures occasionnées par la nuée ardente où l'incendie qui a suivi.

Il y a aussi ceux que la violence de la nuée a précipités « à la mer et dans les rivières ». Qu'on se rappelle le récit de Georges Marie-Sainte, second capitaine à bord de la « Gabrielle »; il affirme avoir vu « quelques minutes après la catastrophe », des rivières charriant de nombreux cadavres lesquels, « arrivés à la mer, étaient entraînés vers le Nord par les courants. »

Il faut également mentionner la mort occasionnée par les matériaux, tels des « projectiles », lancés sous l'effet de la poussée de la nuée. Toutes les personnes qui ont été atteintes par ces matériaux provenant des débris de maisons ou « empruntés aux constructions en voie d'écroulement » ont du périr sur-le-champ. Les crânes isolés, les membres et autres parties détachées du corps humain, rencontrés

(1) Voir illust. 47.

dans les rues de Saint-Pierre par les premiers visiteurs de la ville détruite, attestent que les sujets dont provenaient tous ces débris avaient bien été mutilés dans les conditions que nous indiquons.

M. Lubin, Procureur de la République, débarqué à Saint-Pierre le 8 mai, ne rapporte-t-il pas que son attention avait été particulièrement frappée par la vue d'une « femme dont la cuisse était traversée par une poutrelle de bois ! »



Nous avons vu plus haut que les phénomènes de brûlure et d'asphyxie, constituent la deuxième cause de mortalité des habitants de Saint-Pierre, la plupart ayant été victimes des actions mécaniques de la nuée. Il s'agit de brûlures provoquées par la vapeur d'eau et les cendres chaudes. Celles de l'incendie consécutif au passage de la nuée ardente ont généralement été produites à l'intérieur des constructions écroulées. « Les cadavres à découvert » rencontrés dans les rues et sur les places sont ceux dont les brûlures offrent de l'intérêt au point de vue de « l'étude des propriétés de la nuée destructrice ».

Ils se trouvaient dans les positions les plus variées, couchés face contre terre, ou sur le côté, ou parfois sur le dos; on remarquait cependant, que la plupart occupaient la direction Nord-Sud de la poussée.

Ils gisaient sur le sol souvent dans un pêle-mêle indescriptible; blancs et noirs, riches et pauvres, puissants et misérables, ils étaient là, confondus dans une indiscutable égalité, selon la loi brutale et aveugle du Destin.

Il y en avait qui étaient figés dans des positions naturelles, par exemple, la position assise qui indiquait la mort par *inhibition*. Une femme a été trouvée dans cette attitude sur un sac de farine de manioc; souvent ils étaient isolés, d'autres fois, on les voyait par groupes, dans l'attitude de gens « surpris dans leur fuite », tels les dix-huit cadavres rencontrés dans la rue Longchamp, « couchés à côté les uns des autres », et les nombreux squelettes d'adultes et d'enfants « réunis dans les ruines d'une chapelle » de la rue de la Raffinerie.

Les caractéristiques des cadavres trouvés à découvert, étaient variables; en général, les corps étaient nus, avec seulement « la semelle de leurs souliers, la carbonisation était superficielle, les cheveux brûlés. Recouverts « d'un enduit noir, poisseux, imprégné de cendres », ils étaient méconnaissables au point qu'on ne pouvait distinguer « un blanc d'un homme de couleur ». La langue sortait de la bouche.

Les muscles, la plupart du temps, s'étaient « contractés » et les bras « repliés sur la tête », rappelaient « l'attitude de combat » des boxeurs.

On voyait des avant-bras « fléchis dans un mouvement de prière, des mains crispées, parfois un doigt dressé vers le ciel ».

Dans certains cas, le buste se dressait « avec le cou saillant et la tête rejetée en arrière ».

Il est fort probable que « la douleur causée par les brûlures et l'asphyxie », ait provoqué « ces attitudes violentes ». Mais on pense généralement qu'elles se sont réalisées « post-mortem ».

Une particularité souvent relevée c'est que « les mains étaient repliées sur la face antérieure de l'avant-bras et celui-ci sur le bras » de telle sorte que l'articulation était alors ouverte et les extrémités inférieures des os carbonisées. Les mêmes constatations ont été faites pour l'articulation du genou, le fléchissement de la jambe sur la cuisse, faisait « proéminer les condyles du fémur ». Dans la majorité des cas, « les parties du corps rendus plus saillantes par ces flexions, étaient plus carbonisées que le reste ».

Les premiers visiteurs débarqués à Saint-Pierre le 8 mai, notamment M. Lubin, Procureur de la République (trois heures trente), ont remarqué que « les corps étaient tuméfiés et la peau de l'abdomen tendue, mais non crevée ». Ces constatations conformes à celles faites le 9 mai (deux heures) par M. Rosé, pharmacien militaire, ont permis de conclure à « un stade de carbonisation peu avancé ».

Mais, dès le 10 mai, « les cadavres étaient éventrés; les anses intestinales violacées faisaient saillie, sans être grillées « ni imprégnées de cendre comme l'était la peau ». M. A. Lacroix en déduit que « l'éclatement de l'abdomen n'est qu'un phénomène de décomposition cadavérique » et non point comme l'affirment certains auteurs, la preuve de « l'absorption de gaz asphyxiants, par les victimes » (oxyde de carbone, anhydrite carbonique, hydrogène sulfuré).



Indépendamment de tous ces cadavres carbonisés, d'autres ont été trouvés « entiers ou mutilés, couverts de leurs vêtements et non carbonisés ».

Cette situation pouvait s'expliquer par des causes purement « accidentelles ». Il est certain que les constatations de ce genre faites sur la Place Bertin étaient « vraisemblablement » le résultat du rejet sur la côte, « de gens immergés dans la mer postérieurement au passage de la nuée ».

De même, le corps du manœuvre Alexandre parfaitement reconnaissable, rencontré à l'hôpital militaire *dans un bassin* « avec ses cheveux et ses habits intacts », avait dû, à cette circonstance spéciale de n'avoir pas été carbonisé.

Dans la rue Dauphine « au fond de la cour d'une maison incomplètement détruite », on pouvait voir quelques mois après la catastrophe « une femme couchée dans une piscine remplie d'eau et de cendres; sa robe, tous ses vêtements étaient absolument intacts; une des jambes recouverte d'un bas et d'une chaussure fine, émergeait de



Cl. Tardon-d'Aste. Fort-de-France.

61. — Rainure Sud-Est du cratère de la Montagne Pelée. Novembre 1929.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

62. — Easse-Pointe. Maisons ensevelies sous les apports de la rivière, après la catastrophe de 1902.



Cliché I. Veille, Fort-de-France.

63. — 13 Avril 1930. Bombe volcanique de 1902, sur la rive droite de la rivière Sèche, à 2 km. environ de la côte (Près de l'habitation Isnard).



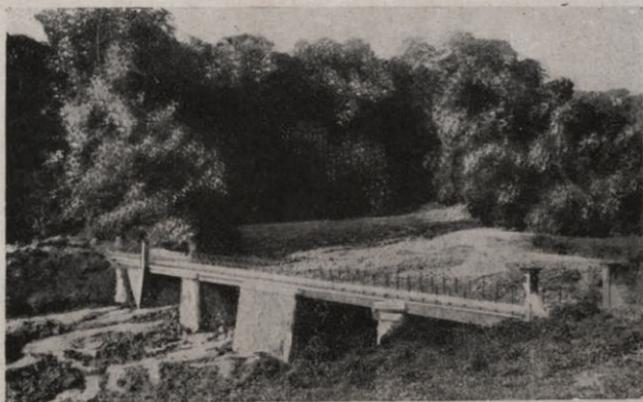
Photo I. Veille, Fort-de-France.

64. — Route de St-Pierre au Prêcheur (à 50 m. environ de l'embouchure de la rivière Lèche). De la cendre provenant de la montagne Pelée, sur tout le paysage.



Coll. A. Benoit.

65. — Le gué de la Falaise.



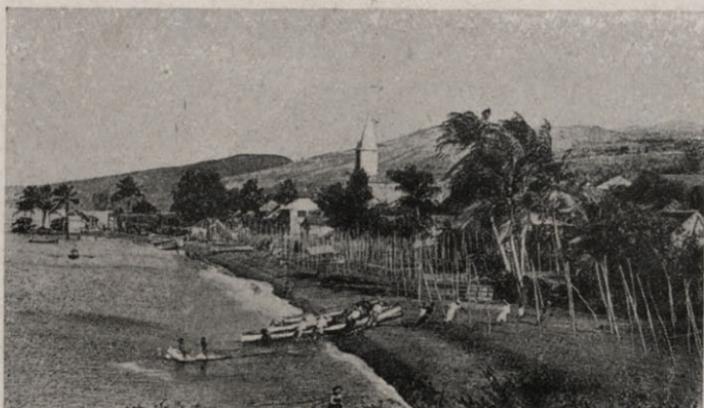
Coll. A. Benoit-Jeannette.

66. — Le Pont de la Falaise reconstruit en 1921-1923.



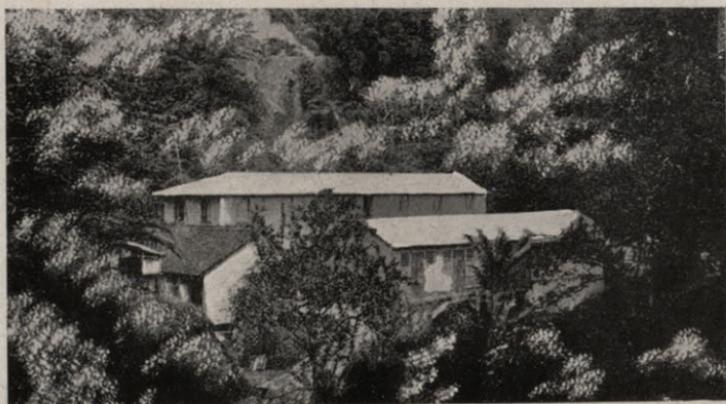
Coll. A. Benoit.

67. — Le Carbet. Le Marigod de la Grand'Anse.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

68. — Le Bourg de Schœlcher ou « Case Navire ».



Coll. A. Benoit-Jeannette.

69. — Fort-de-France. L'Établissement Thermal d'Absalon.



Coll. A. Benoit.

70. — L'Établissement Thermal de Didier à Fort-de-France.

l'eau. La décomposition cadavérique avait accompli à peu près complètement son œuvre et les ossements étaient presque libres dans leurs vêtements ».

La position topographique des lieux donne aussi l'explication de certaines observations particulières. Tel est le cas pour la Maison de Santé qui dominait cependant la Roxelane mais dont les cabanons étaient « adossés au plateau sur lequel se développait le quartier du Fort ». M. A. Lacroix y a trouvé deux momies. Les ruines de ces anciennes loges dont « les ouvertures étaient opposées au volcan et les portes de bois indemnes de toute trace d'incendie malgré leur situation dans la zone de dévastation maximum », récelaient en effet, « le cadavre d'une femme encore fixé par une camisole de force sur un fauteuil de bois massif; son vêtement était conservé, ses muscles desséchés, la tête pendait sur l'épaule, restant encore adhérente au corps; les tibias en place étaient mis à nu. Un second cadavre était dans le cabanon voisin, couché par terre le bras droit étendu. Il ne présentait pas davantage trace de carbonisation ».

VII

LES SURVIVANTS DE LA ZONE CENTRALE

Toutes les particularités précédentes permettent d'expliquer que, parmi les habitants de Saint-Pierre, deux personnes se trouvant dans la zone de destruction maximum, aient pu « échapper au désastre ».

Il y a d'abord le nommé Louis Cyparis qu'on avait enfermé au cachot de la Prison¹. Le P. Mary, curé du Morne Rouge, ayant recueilli « l'étrange sinistré » avait adressé au Gouverneur un rapport dont nous reproduisons in extenso le passage suivant emprunté au livre de M. A. Lacroix.

« Louis Cyparis (dit Sanson) était un travailleur du Prêcheur, tantôt marin, tantôt cultivateur. Un jour dans une partie de plaisir, il s'était pris de querelle avec l'un de ses camarades qu'il avait blessé d'un coup de coutelas.

« Arrêté, on l'avait condamné pour un mois à la geôle. Il avait presque fini son temps, lorsqu'on le conduisit à la ville pour quelque corvée à remplir. Il apprend qu'il y a fête au Prêcheur; tous ses instincts se réveillent il s'échappe, va danser toute la nuit et le lendemain vient se constituer prisonnier pour achever son temps.

Pour faire une leçon à lui et aux autres prisonniers, il fut alors condamné à huit jours de cachot et c'est pendant ce temps que l'éruption du 8 mai s'abattit sur Saint-Pierre. « Il était huit heures, dit-il, on n'était pas encore venu m'apporter la ration du jour, quand tout-à-coup un bruit formidable se fit entendre, tout le monde criait au secours, je brûle, je meurs... A bout de cinq minutes, personne ne criait plus excepté moi, lorsqu'une fumée se précipita avec violence

(1) Voir illust. 48.

par la petite fenêtre de ma porte. Cette fumée brûlait tellement que pendant un quart d'heure, je sautai à droite, à gauche, en l'air, partout pour l'éviter. Après un quart d'heure c'était un silence affreux. J'écoutais, criant de venir me sauver, personne ne répondait. Alors tout Saint-Pierre doit être écrasé sous le tremblement de terre, dans du feu ». Le pauvre homme passa ainsi quatre jours et quatre nuits dans son cachot, sans manger et n'ayant pour boire que l'eau de pluie qui suintait à travers son grillage. C'est le dimanche 11 mai, dans l'après-midi, que trois hommes du Morne-Rouge, Léon Danglis, Georges Hilaire et Maurice Viridé, passant dans ces parages, entendirent des plaintes.

Le prisonnier immédiatement délivré a été conduit au Morne-Rouge. Son corps était couvert de brûlures, et ses habits ne portaient pas trace de combustion. M. A. Lacroix affirme qu'il l'a vu en juillet 1902.

D'aucuns ont taxé d'in vraisemblable le récit de Cypris. Ils ont voulu voir en cet homme, un pillard « brûlé postérieurement au 8 mai en fouillant les maisons incendiées ». Interrogé à ce sujet, M. Lacourné, Président de la Cour d'Appel de la Martinique « a donné l'assurance que Sanson était bien réellement en prison le 7 mai ». La prison construite dans le quartier du Centre, était « adossée au Morne Abel ». L'éruption du 8 mai l'a démolie, mais « *le cachot est resté debout* ». Cette construction basse en pierres, s'élevait au niveau du sol de la cour. Elle était voûtée, planchéiée. On y accédait par « une porte en bois massif, surmontée d'une petite fenêtre grillagée et dirigée vers le Sud, c'est-à-dire dans le sens opposé au volcan. Son orientation était sensiblement la même que celle des cabanons dans lesquels il a été trouvé les malheureuses momifiées ». Les maisons d'alentour ont toutes été détruites et elle a subsisté sans que l'incendie en ait endommagé la porte.

De ce qui précède M. A. Lacroix conclut qu'il n'y a rien « d'in vraisemblable à ce qu'un homme enfermé dans ce petit réduit ait pu survivre, car il n'a pas reçu le choc direct de la nuée, la cendre et la vapeur brûlantes n'ont pu pénétrer jusqu'à lui que par petite quantité à la fois et sans force mécanique ».



Le récit fait par les géologues anglais MM. Anderson et Flett, sur un cas à peu près analogue se rapportant à l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent en 1902, confirme la thèse précédente. Ces savants disent qu'à Orange Hill, « quarante personnes réfugiées dans un cellier en pierres ont été sauvées, bien que les fenêtres fussent restées ouvertes; mais celles-ci étaient petites et orientées du côté opposé au volcan ». Une trentaine de personnes s'étaient entassées dans un couloir amenant au cellier. Elles ont été tuées.



Les circonstances dans lesquelles s'est sauvé le second survivant de la catastrophe, M. Léon Compère apportent une nouvelle preuve à l'appui de l'argumentation de M. A. Lacroix et de ses collègues anglais.

Léon Compère, un ancien cordonnier, a montré lui-même au Chef de la mission scientifique française l'emplacement de son ancienne demeure, située au pied du Morne Abel, un peu plus au Sud de la Prison.

Il explique que la maison était « précédée d'une cour et d'un jardin et n'avait pas vue directe sur la Montagne Pelée ». Au surplus, elle était abritée par « un repli du Morne ». D'autres locataires y logeaient : c'était le greffier M. Delavaud, sa femme, sa fille et son fils ».

Debout devant sa porte, le 8 mai à huit heures du matin et « regardant la rade » Compère ressent subitement un « violent vent du Nord qui déracine les arbres du jardin ». Il rentre précipitamment chez lui et s'aperçoit « qu'il est brûlé aux mains, au visage, à la jambe gauche ». Puis arrive l'obscurité. Des cendres pénètrent dans la chambre et font « un grand bruit sur la toiture en tôle ».

Pris de terreur, Compère se cache sous une table et voit entrer dans la chambre, les membres de la famille Delavaud qui sont tous grièvement brûlés. La petite fille tombe morte. Les autres retournent dehors. Vingt minutes après l'obscurité s'étant dissipée, Compère va dans la chambre voisine, et y découvre Delavaud père, mort « la tête et le coude appuyés sur son lit; ses habits sont intacts ». Se dirigeant vers la cour, il y remarque « les cadavres enlacés du fils Delavaud et de son amie Flavia » dont les vêtements sont brûlés.

Il rentre à nouveau dans sa chambre et y reste « jusqu'au moment où la maison commence à flamber ». C'est alors qu'il se sauve par le boulevard, non sans avoir vu « son gilet de tricot de laine accroché contre un mur, s'enflammer spontanément ».

Au cours de sa fuite, il ne rencontre aucun être vivant. Partout, des cadavres jonchent le sol notamment sur la route près de Trouvaillant.

La ville est un vaste brasier. C'est de Fonds-Saint-Denis, où il s'est rendu, qu'on le dirige sur l'hôpital de Fort-de-France.



Selon toute probabilité, Louis Cyparis et Léon Compère sont les seuls habitants qui, dans la zone centrale de destruction, aient pu échapper au cataclysme. Lorsque le 8 mai à deux heures de l'après-midi le Commandant Le Bris, du croiseur « Suchet », eut recueilli

les rescapés flottant dans la rade sur des épaves et ceux qui attendaient sur la côte, à la *Place Berlin*, il tenta de faire des recherches en ville. Mais il n'eut pas de succès. « L'embarcation qui a recueilli les quelques hommes de la plage, écrit-il dans son rapport au Ministre de la Marine, examine les rues de la ville : toutes sont couvertes de décombres d'où sortent des flammes; il est impossible d'y pénétrer. Sur le bord de la mer se trouvent de nombreux cadavres. Ils paraissent être tombés la face contre terre dans leur course pour chercher un refuge dans les flots. Ils ont été foudroyés dans l'asphyxie avant de pouvoir les atteindre. Certain qu'il ne reste plus un être vivant qu'il fût possible de sauver, je me rapproche du village du Carbet ».

On raconte cependant que deux artilleurs en absence irrégulière, Tribut et Valant, avaient pénétré à Saint-Pierre par la route de Fonds-Saint-Denis le 8 mai dans l'après-midi et avaient pu se rendre « jusque dans la rue Lucy près de la mer ». Ils auraient vu dans une maison en ruines six personnes cruellement brûlées » et découvert sur la plage, « très grièvement blessé, le nommé Raphaël Pons, chauffeur du « Roraima ». On dit même que l'un des militaires, accompagné de M. Liottier, serait revenu dans la ville le 10 mai et en aurait ramené une femme qui serait l'une des six personnes « rencontrées deux jours auparavant ». La malheureuse serait morte en arrivant à Fort-de-France sans avoir pu prononcer une parole. Ces faits ont donné lieu à un rapport très émouvant adressé par Tribut au Colonel Lecœur, Commandant Supérieur des Troupes à la Martinique et cet officier supérieur a effectivement communiqué le document à M. A Lacroix.

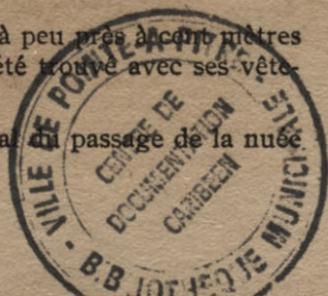
En tous cas, de nombreux fonctionnaires, notamment le Commandant de Gendarmerie Herblay et M. Rosé, ont visité les ruines de la ville le 9 mai et déclaré n'y avoir vu aucun survivant.

D'autre part, une foule de gens ont sillonné Saint-Pierre en tous sens le soir du 8 mai et les jours suivants à la recherche de parents, d'amis, de compatriotes, susceptibles de pouvoir être sauvés. Ils n'y ont pas rencontré âme qui vive.

Quant aux cadavres répandus tout le long de la côte et dans l'intérieur des terres, depuis Saint-Pierre jusqu'au Morne Folie où ils étaient au nombre de huit cents environ, ils présentaient « absolument les mêmes caractères que ceux observés dans la ville. Leur mort semble avoir été instantanée ».

Dans une savane de l'habitation Boisville, à peu près à cent mètres de la limite Sud du bourg du Prêcheur, il a été trouvé avec ses vêtements intacts, un cadavre d'enfant.

Ce lieu marque le point le plus septentrional du passage de la nuée dévastatrice.





De toutes les localités du Nord (Saint-Pierre mis à part), le Prêcheur est, sans doute, celle dont le sort était le plus à plaindre les jours qui ont précédé et suivi le 8 mai. Après avoir essuyé sans arrêt les chutes abondantes de cendres que les alizés dirigeaient naturellement dans cette région, les Préchotins ont supporté héroïquement une existence terrible. L'eau leur manquait la plupart du temps. Le bétail avait peine à trouver de l'herbe pour se nourrir. Les chevaux, les bœufs, et aussi les porcs, les chiens, errant dans la demi-obscurité de la chute de cendres, mouraient peu à peu de faim et de soif.

On comprend alors ce que les infortunés habitants du bourg ont souffert à cette époque d'épouvante, à quelques kilomètres de la Montagne Pelée dont les terrifiantes manifestations n'étaient pas faites pour les rassurer.

C'est seulement le 11 mai, que des équipes de sauveteurs débarquées du « Pouyer-Quertier »¹ et conduites par le sénateur Knight sont venues les arracher à leur vie d'enfer. Le travail a été continué le lendemain par le « Suchet » et le bâtiment danois « Le Walkyrien ». Tour à tour, les enfants, les vieillards, les femmes, puis les hommes adultes, ont été embarqués avec le plus grand dévouement. Trois mille quatre cents Préchotins ont pu être ainsi évacués vers le sud.

Le maire M. Grelet, et le curé l'abbé Despret, n'ont laissé le rivage qu'au dernier moment. Les noms de ces hommes héroïques ne doivent jamais être oubliés.

(1) Voir illust. 43.

VIII

ROLE DES PHÉNOMÈNES ÉLECTRIQUES

Nombreuses sont les personnes qui attribuent à l'électrocution la mort d'une bonne partie des habitants pendant l'éruption du 8 mai.

MM. Anderson et Flett dans leur étude sur les phénomènes volcaniques de la Soufrière de Saint-Vincent et de la Montagne Pelée, n'hésitent pas à soutenir énergiquement cette thèse. Ils citent le cas « d'une femme qui a été foudroyée devant un témoin », au cours de l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent, le 7 mai. Le même jour, « des indices d'une mort semblable ont été relevés sur le corps de quelques bestiaux », victimes du même cataclysme.

Tout en admettant que des cas isolés d'électrocution soient fort possibles, à cause de la présence d'une énorme quantité d'électricité dans le nuage de cendres, M. A. Lacroix fait des réserves quant à la mortalité en masse attribuée à ce phénomène au passage de la nuée. Son opinion est surtout basée sur l'absence de « traces de coups de foudre sur les objets métalliques en saillie rencontrés dans les ruines de Saint-Pierre » ou ailleurs, dans la zone de destruction.

IX

NOMBRE DES VICTIMES

Il n'a pas été possible d'établir d'une manière rigoureusement exacte le nombre des victimes de la catastrophe du 8 mai. Au recensement de janvier 1902, la population de Saint-Pierre et celle du Prêcheur s'élevaient respectivement à 26.011 et à 4.620 habitants, soit un total de $26.011 + 4.620 = 30.631$. En défalquant de ce nombre les trois mille quatre cents évacués du Prêcheur les 10 et 11 mai et les quinze cents personnes environ ayant fui vers le Sud par les routes de terre, par les petites embarcations et le bateau de Saint-Pierre à Fort-de-France entre le 1^{er} et le 8 mai, on obtient une différence de 25.731 habitants. Mais ce chiffre doit s'augmenter des réfugiés venus à Saint-Pierre et provenant des régions les plus voisines de la Montagne Pelée, des gens qui, à tout autre titre, se trouvaient dans la ville (comme les marchandes de denrées), des victimes du Nord du village du Carbet, des passagers et hommes d'équipage des navires en rade, enfin de la population flottante. Tout ce contingent représentait vraisemblablement un peu plus de deux mille unités.

C'est pourquoi le nombre des victimes a été fixé aux environs de 28.000. « Pareille hécatombe humaine, produite par un phénomène naturel en un si court espace de temps est plutôt rare. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à cette occasion les grandes calamités les plus mémorables qui, à travers les siècles, ont coûté la vie à des milliers d'êtres vivants.



71. — St-Pierre. Le Quartier du Mouillage après la Catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

72. — Fort-de-France. La Savane près de la Compagnie des transports.



Coll. A. Benoit.

73. — Culture de la Canne à Sucre - La préparation des Terres à planter.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

74. — La " Case " du travailleur des champs.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

75. — Fort-de-France. Cabanes de Pêcheurs bâties sur les apports de l'éruption de 1902.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

76. — Cueillette du cacao.



Coll. A. Benoit.

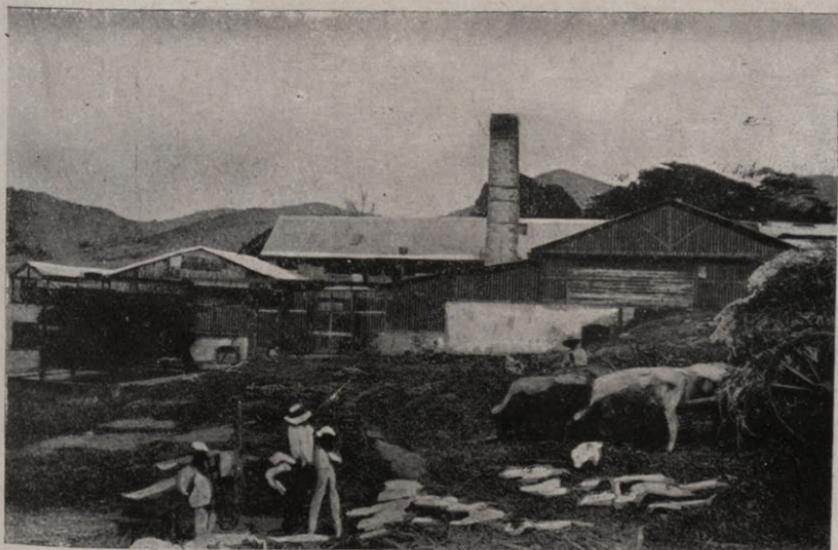
77. — Fort-de-France.

La Savanne. L'allée des autos



Col. I. Veille, Fort-de-France.

78. — Un bananier avec deux « régimes »
Photographie prise sur la propriété Bagoé
à l'entrée de la « Fontaine Absalon »,
Fort-de-France.



79. — Petite usine rhumière et sucrière de la Martinique.



Coll. V. Ste-Luce, Carbet.

80. -- Prêcheur. Vue de la Route coloniale coupée par le raz-de-marée qui accompagna le cyclone du 12 Septembre 1928.



Coll. V. Ste-Luce, Carbet.

81. — Maisons démolies aux « Abymes » (Prêcheur) par le raz-de-marée qui accompagna le cyclone du 12 Septembre 1928 et déferla avec une terrible violence sur la côte Nord-Ouest de la Martinique.

79.	— Herculanium, Pompéi et Stabies.....	50.000	morts
1667.	— Schemakha, au Caucase.....	80.000	—
1692.	— Port-Royal (Jamaïque)... ..	3.000	—
1693.	— En Sicile, Catane ensevelie, cinquante- quatre villes et trois cents villages dé- vastés.	100.000	—
1703.	— Destruction complète de Yédo.....	210.000	—
1731.	— Shinen-Hoa, au Nord de Pékin.....	120.000	—
1746.	— Au Pérou, Lima et Callao.....	18.000	—
1751.	— En Haïti, Port-au-Prince.....	3.000	—
1755.	— Dans l'Equateur Anito.....	5.000	—
1755.	— Lisbonne.	50.000	—
1797.	— Aux Andes péruviennes et columbiennes..	40.000	—
1812.	— Caracas.	12.000	—
1842.	— Cap Haïtien.....	4.000	—
1868.	— Aréquipa, Iquique, Tacua (Pérou).....	20.000	—
1883.	— Krakatoa.	35.000	—

Le fléau du 8 mai, en dévastant Saint-Pierre et ses environs et en causant la mort de 28.000 personnes, vient donc au huitième rang dans le lugubre tableau des sinistres qui ont désolé l'Univers jusqu'en 1902.



En résumé, les victimes de cet épouvantable cataclysme doivent être attribuées « aux actions mécaniques de la nuée ardente, aux phénomènes d'inhibition, d'asphyxie et de brûlure, agissant isolément ou simultanément ».

Les deux survivants doivent la vie à des circonstances particulièrement exceptionnelles les ayant mis à l'abri des agents destructeurs.

Il est permis de croire que si des édifices avaient été assez solides pour résister à la poussée de l'éruption, et assez hermétiquement clos pour empêcher l'entrée des cendres chaudes et de la vapeur d'eau, on eût certainement enregistré un nombre assez considérable de survivants. C'est ainsi que M. Prêtre, professeur au Lycée, ayant eu la présence d'esprit et le temps de s'enfermer hermétiquement avec sa famille dans une maison de la zone externe située au Morne Tricolore, tout près du Secteur Central, a pu échapper à l'action de la nuée ainsi que les siens, tandis que les animaux en liberté au dehors, sont tous morts. La maison qui a servi d'abri n'a été ni renversée ni brûlée. De même s'il y avait eu des caves dans certaines maisons et qu'on se fût caché à temps dans ces réduits souterrains, on se serait probablement sauvé.

L'asphyxie par la vapeur d'eau et la cendre chaude qui ont envahi les voies respiratoires a déterminé la mort de beaucoup de monde. A ce point de vue, MM. Anderson et Flett, dans leur enquête sur la catastrophe de la Montagne Pelée et celle de la Soufrière

de Saint-Vincent, arrivent à la même conclusion que M. A. Lacroix. Ils ont noté cette influence prépondérante des cendres et de la vapeur « sur tous les blessés sans exception » et ils ont écarté, comme leur collègue français, « l'effet de quelques gaz asphyxiants qui existaient en proportion considérable dans la nuée ».



Les innombrables victimes de la catastrophe inspirent une pitié si profonde qu'on est porté à se demander si leur mort a été instantanée.

A cette question, dit M. A. Lacroix, on peut répondre affirmativement pour les personnes qui, dans la zone centrale, se trouvaient dehors, dans les rues, sur les places publiques, ou qui couraient sur la plage. La presque totalité de celles qui se trouvaient à l'intérieur des maisons a « succombé immédiatement ». Les blessés, ont dû être rapidement « achevés par l'incendie ou les gaz résultant de ce vaste brasier ».

Mais la mort a été « plus lente à venir et aussi plus cruelle » dans la zone externe, de peu d'étendue, heureusement.

X

ÉRUPTIONS POSTÉRIEURES AU 8 MAI 1902

Le volcan de la Montagne Pelée a continué son activité postérieurement au 8 mai par des éruptions d'une intensité variable.

Les plus violentes furent celles des 20 et 26 mai, du 6 juin, du 9 juillet et du 30 août.

A partir du 1^{er} septembre 1902, il n'y eut plus de grands paroxysmes, jusqu'au mois de septembre 1903. Dès lors, commença une période de décroissance, de diminution d'activité qui devait aboutir au calme et à l'apaisement de la Montagne. Durant la période qui suivit le 8 mai, les éruptions étaient toujours précédées, à quelque chose près, des mêmes manifestations, c'est-à-dire qu'on entendait des explosions plus ou moins fortes, des grondements; on ressentait des trépidations du sol; puis la sortie des blocs incandescents était accompagnée de la poussée de la nuée ardente, répétant, de façon variable, les mêmes phénomènes de dévastation.

Passons rapidement en revue tous ces grands paroxysmes.

Dès le 8 mai, les rivières de toute la région dévastée étaient « alternativement à sec ou transformées en torrents boueux, chauds et souvent furieux ».

La cendre entraînée à l'Ouest par les alizés, ne cessait de tomber dans la même zone. Parfois le vent changeait de direction et la chute avait lieu au Nord, à l'Est, rarement « sur toute la périphérie de la Montagne. A cet égard, l'influence du vent, en dehors des éruptions paroxysmales, resta tout à fait caractéristique.

1° 20 MAI

Le 20 mai, à cinq heures vingt, se produisit une terrible explosion et l'on vit sortir du cratère un « jet incandescent » qu'un témoin compara à un « feu d'artifice accompagné de détonations ». La nuée sillonnée d'éclairs s'entre-croisant dans tous les sens de la base au sommet, parut se diviser en deux branches ; la première se précipita sur Saint-Pierre jusqu'à la fabrique d'allumettes du Carbet ; la seconde « montant à une grande hauteur et entraînée par le vent, menaça le Morne-Vert où elle détermina une panique », prit la direction du Sud et « dorée par le soleil levant », passa très haut sur Fort-de-France où elle jeta la terre.

Cette éruption qui égala certainement en violence celle du 8 mai, acheva de détruire ce qui restait des maisons et des monuments de Saint-Pierre.

Un raz-de-marée fut observé au même instant à la Grande-Anse du Carbet et l'île entière reçut de la cendre. Cette dernière particularité prouve que le nuage volcanique s'était élevé à plus de quatre mille mètres d'altitude, jusque dans la région des contre-alizés.

Le « Pouyer-Quertier »¹ qui se trouvait au large, à huit milles environ de Saint-Pierre, reçut aussi de la cendre « et des pierres à odeur sulfureuse ; de nombreuses épaves furent observées autour du bateau-câble et le lendemain, on pouvait remarquer des épaves beaucoup plus abondantes, s'étendant sur une largeur de sept milles et une longueur Nord-Ouest d'environ un mille ». D'après les renseignements fournis par le Commandant, on y voyait de « gros arbres, des débris de pirogues et deux cadavres ; l'eau était très claire ».

Les décombres projetés par la nuée, ainsi que les cendres tombées en quantités énormes ce jour-là, avaient recouvert, dit un rapport de M. Cappa, « les cinq sixièmes des cadavres qui étaient encore à la surface du sol le 19 mai ». On a retrouvé par contre, gisant par terre, les cadavres de quelques pillards surpris dans la ville par l'éruption.

Il n'a pas été remarqué d'obscurité complète comme le 8 mai, mais la chute de cendres fut suivie de celle de boue chaude et de lapilli dont les plus volumineux atteignaient la grosseur « d'un œuf de poule ».



2° 26 MAI

L'éruption paroxysmale du 26 mai à huit heures du soir, fut moins violente que la précédente. La mission d'incinération avait travaillé toute la journée à Saint-Pierre sans avoir rien remarqué

(1) Voir illust. 43.

de particulier au cratère. Dans la soirée, cependant, de fortes détonations se firent entendre. « En un instant, écrit le brigadier de gendarmerie de l'Ajoupa-Bouillon, la Montagne Pelée ne forme qu'un véritable brasier. Rien de pareil n'avait été vu depuis le commencement de l'éruption ». La nuée ardente, très visible de Fort-de-France, était noire et sillonnée d'éclairs. Elle s'éleva bien haut, menaça un instant Basse-Pointe et Macouba qui reçurent des lapilli, et se précipita ensuite dans la direction de la Rivière Blanche.

Des témoins déclarèrent que « le feu » était arrivé à près de deux kilomètres du Morne-Rouge. Un raz-de-marée fut constaté à Trinité. Des réfugiés de Basse-Pointe ¹, de Vivé (Lorrain) et des habitants du Morne-Rouge et de l'Ajoupa-Bouillon, avaient fui vers le Sud. Le Commandant Rochas, du croiseur « d'Assas » et le contre-amiral Servan, firent mention de cette éruption dans leurs rapports au ministre de la Marine. M. Drosne, Ingénieur des constructions navales, qui était à bord du « Tage », se rendant le 26 au matin dans le nord de l'île, avec la mission Bloch, remarqua à son retour, le 28, que « la vallée de la Rivière Blanche s'était dans l'intervalle considérablement modifiée ². Il s'était en outre formé à l'entrée de la vallée, une sorte de delta empiétant sur la mer ».



3° 6 JUIN

Le 6 juin, à dix heures du matin, se produisit une énorme poussée dont une portion monta verticalement et une autre, non moins volumineuse, roula dans la vallée de la Rivière Blanche et courut sur la mer jusqu'à 7 milles; « des éclairs jaillissaient entre elle et l'eau », non loin du « Pouyer-Quertier » qui réparait alors le câble de Puerto-Plata, à environ cinq milles au large et qui reçut des pierres et des cendres humides à odeur sulfureuse ».

La chute de cendres fut très abondante au Morne-Rouge. D'après le récit de quelques observateurs, il est question d'un nuage « parsemé d'éclairs », se dirigeant vers ce bourg, dans celui de certains autres, ce nuage serait de « la lave incandescente ».

La poussée verticale s'était étendue vers le Sud et s'apercevait sur Fort-de-France à dix heures vingt-cinq. L'horizon resta obscurci jusque dans l'après-midi. A travers la chute de cendre, on remarqua la teinte bleu pâle du soleil. L'éruption s'accompagna d'un petit raz-de-marée au chef-lieu.

(1) Voir illust. 29.

(2) Voir illust. 51.



4° 9 JUILLET

Jusqu'à la mi-août, la Montagne Pelée resta plutôt calme, si l'on excepte l'éruption du 9 juillet que MM. Anderson et Flett, membres de la mission scientifique envoyée par la société royale de Londres, observèrent à bord d'un bateau mouillé en rade du Carbet.

M. A. Lacroix a raté de quelques heures le phénomène. Il venait de partir à bord du « Tâge » à destination de la Guadeloupe « où couraient des rumeurs inquiétantes (et reconnues inexactes) sur l'état de la Soufrière ».

Les savants anglais virent brusquement surgir du cratère à 8 h. 20, un nuage noir de « même type que les autres, qui descendit la vallée de la Rivière Blanche ».

Immédiatement après le départ de la nuée, se produisirent au cratère « des phénomènes lumineux avec projections de blocs incandescents, accompagnées de détonations. Puis le haut de la Montagne s'éclaira d'une lueur intense ; un sourd grondement se fit entendre et une avalanche de blocs incandescents (comparable à une avalanche de neige), se précipita avec une extrême rapidité par l'ouverture en V du cratère pour arriver jusqu'à la mer ».

Une nouvelle nuée survint dans la même direction éclairée par la lune, « elle était noire et sillonnée d'éclairs dont la vue était merveilleuse ».

Cette éruption présentait les mêmes caractéristiques que les précédentes. Des renseignements concordants ont été fournis sur elle par M. le lieutenant de vaisseau Benoît d'Azy et le mécanicien principal du croiseur « Bruix », par M. d'Equainville, Chef du Service des Douanes, et par d'autres personnalités qui, à huit heures du soir, se trouvaient à bord du vapeur « Guayane », mouillé à l'Anse du Céron au Nord du Prêcheur. De cet observatoire, les deux poussées volcaniques ont été vues « par dessus les contreforts de la Montagne Pelée, grâce à leur phénomène lumineux. Un crépitement continu était fort distinct ». Un violent orage éclata après la chute des pierres, déterminant un débordement de la Rivière Céron.

Le nuage volcanique a parcouru une partie de l'île et a plané au-dessus du chef-lieu où des manifestations électriques provoquèrent une panique parmi les habitants. Une des particularités de l'éruption du 9 juillet a été la projection d'une énorme quantité de pierres ponceuses. Un véritable « ruisseau » de ces pierres existait dans la Rivière Blanche et dans la Rivière Claire.

On y remarquait aussi des « bombes craquelées » et tout près de l'emplacement de l'ancienne Usine Guérin, on pouvait observer, le 11 juillet « des blocs de ponce, dont quelques-uns atteignaient un mètre cube ». Détail à retenir, ce même jour, un homme dit M. A. La-

croix, s'est « cruellement brûlé les jambes en sautant dans un amas de cendre blanche très fine que formait la pierre ponce à quelques mètres seulement de la mer ».



5°. 30 AOUT

Après une période de calme relatif jusqu'à la mi-août, la Montagne Pelée a été le siège d'une nouvelle recrudescence d'activité qui devait aboutir à l'éruption paroxysmale du 30 août, la plus dévastatrice et la plus meurtrière après celle du 8 mai, et non moins violente qu'elle.

C'est vers le 15 août que commença par des lueurs au cratère les premières manifestations du gigantesque phénomène. Puis, le 16, apparut pour la première fois au cratère « le sommet d'un dôme incandescent en voie de formation ». Dès ce moment « des écroulements de blocs incandescents se produisent d'une façon continue le long du talus du dôme et descendent dans la vallée de la Rivière Blanche ».

Des poussées verticales de vapeur et de cendre, des grondements, des trépидations du sol, se multiplient avec une intensité croissante.

Le 24, une secousse de tremblement de terre est ressentie dans l'île entière. Le 25, des détonations d'une force grandissante ébranlent la Montagne dont les décharges électriques, de plus en plus ininterrompues depuis une heure du matin, entretiennent « un grand feu d'artifices » au-dessus du cratère. A dix heures des colonnes de fumée s'élèvent et forment « un immense champignon, allant toujours s'élargissant » au-dessus de Grand-Rivière et de Basse-Pointe. Le soir à dix heures, une véritable pluie de matières incandescentes est lancée avec force, et se répand sur les pentes de la Montagne dans un rayon de deux cents mètres environ. Une clameur retentit parmi les habitants de Morne-Rouge : « La Montagne est coupée », et une partie importante de la population gagne précipitamment le Parnasse et Champflore. Tout le faite de la Montagne est le théâtre d'un immense incendie; des explosions incessantes se font entendre. ¹

Dans la soirée du 26, jaillit une grande colonne de fumée, avec « des sifflements, des crépitements, des grondements et des détonations ».

Les 27 et 28, des blocs incandescents descendent dans la Rivière Blanche.

Le 29 se produit une nuée ardente. Des grondements vont s'amplifiant jusqu'à minuit, heure à laquelle, « ils déterminent de tels mouvements de l'air que dans tout le Nord de l'île, ainsi qu'au Morne-Rouge et au Morne-Vert les objets non fixés sursautent dans les maisons ». On remarque que « le cratère est en feu » et que les manifestations électriques atteignent une extrême intensité.

(1) Voir illust. 52.

Le 30 à midi, on aperçoit une poussée de fumée épaisse se présentant comme « un panache vertical ». Elle se précipite dans la Rivière Blanche, telle « une immense muraille mouvante ».

Vers une heure cinquante, on signale au Morne-Rouge « une pluie d'eau boueuse » à la vue de laquelle ne s'enfuit malheureusement « qu'une partie de la population » et à huit heures quarante-cinq du soir, se produit la grande éruption qui devait anéantir le Morne-Rouge et une partie des hauteurs de l'Ajoupa-Bouillon et du Lorrain, faisant dans cette région un millier de victimes.

Le baromètre descend à Fort-de-France de trois millimètres. Des oscillations de la mer sont observées au chef-lieu.

Voici le récit de l'éruption fait par le brigadier de gendarmerie Reneaudineau qui l'a observée de la plage du Carbet (extrait du livre de M. A. Lacroix) :

« Vers huit heures quarante-cinq, nous avons vu une énorme coulée de lave (avalanche de blocs incandescents), sortir du cratère et descendre avec rapidité vers l'Usine Guérin; toute la partie de la Montagne située entre le cratère et l'embouchure de la Rivière Blanche nous est apparue comme un vaste brasier pendant une longue minute. A ce moment, les quelques hommes qui sont sur la plage prennent la fuite en criant : « Nous sommes perdus »; la population s'enfuit affolée dans toutes les directions. Nous restons seuls au bord de la mer décidés à observer le terrible phénomène. Le feu roule sur la pente Ouest de la Montagne, semblable à une rivière qui déborde; tout-à-coup, une gerbe de flammes (cendres et lapilli incandescents) est lancée à une hauteur que nous évaluons à cinq kilomètres; puis, après s'être épanouie sur toute la région située entre l'Usine Guérin, l'Anse Latouche et la direction du Morne-Rouge, elle commence à tomber. Jusqu'à ce moment il n'y a pas eu de forts grondements, mais nous entendons presque aussitôt une détonation violente, un arrachement brutal, puis une colonne effrayante de flammes (nuée ardente incandescente) est projetée violemment du cratère, traverse la gerbe de feu, passe sur Saint-Pierre; nous la voyons à l'Anse Latouche, puis à cinq cents mètres de nous. Nous nous enfuyons à la Caserne.

« Arrivés là, nous apercevons au-dessus de nous, un nuage noir, sillonné d'éclairs. Le volcan et le tonnerre grondent à la fois; mais des pierres dont certaines sont de la grosseur du poing commencent à tomber. Nous rentrons dans la maison pour nous abriter; toutes les chambres sont pleines de gens dont les uns pleurent et les autres sont à genoux et prient. Nous fermons toutes les fenêtres; mais la cendre qui tombe maintenant en grande quantité, nous aveugle quand même. L'atmosphère est irrespirable, il faut ouvrir.

« Nous passons là environ trente minutes. Les pierres tombent encore mélangées à de la cendre et à une pluie boueuse; la Caserne est éclairée à chaque instant par des décharges électriques d'une grande intensité.

« C'est à cette même heure qu'ont été détruits le Morne-Rouge et une partie de l'Ajoupa-Bouillon. »

Les survivants de cette nouvelle catastrophe avaient eu la sagesse de s'enfermer dans des maisons bien closes dès qu'ils avaient remarqué les phénomènes terrifiants qui se manifestaient. C'est à cette précaution qu'ils doivent de n'avoir pas été atteints. Les personnes, au contraire, qui étaient restées dehors, ont été tuées ou plus ou moins grièvement brûlées. ¹

Parmi les témoins de ce douloureux événement, il y en a qui parlent « d'un ouragan », d'autres « d'un nuage noir sillonné d'éclairs » ou « d'un nuage de feu arrivant de la Montagne sur le bourg avec un grand fracas et une vitesse considérable ».

Il y a des raisons de croire que « le départ du nuage » a été vu. En effet, des gendarmes « dont les montures étaient sellées devant la caserne ont eu le temps de sauter à cheval et trois d'entre eux ont été trouvés morts, échelonnés sur la route au voisinage de leur demeure ».

D'après des témoignages dignes de foi, plusieurs poussées de nuages se sont succédé dans cette horrible nuit du 30 août. L'histoire tragique du P. Mary, curé du Morne-Rouge, confirme cette opinion. Cet héroïque pasteur avait reçu « le premier choc au presbytère » ; mais se doutant que des habitants affolés cherchaient un refuge à l'église, située à quelques pas de là, il avait traversé le court intervalle qui le séparait de « la Maison de Dieu » à l'effet d'en ouvrir les portes. C'est en parcourant cet espace de « quelques mètres » qu'il a été « atteint par la cendre et cruellement brûlé » ; sa mort est survenue peu de jours après, à l'hôpital de Fort-de-France.

Un rapport du brigadier de police Arnuel, adressé au Capitaine de Gendarmerie renforce dans les termes suivants la thèse des poussées successives :

« Il y a eu trois éruptions successives. Pendant la première, j'étais dans le poste de police que j'avais bien fermé. Avant la seconde, ce poste ayant pris feu, je fus me réfugier dans les geôles qui ne brûlaient pas. En traversant l'espace qui m'en séparait, je croyais ressentir de l'eau bouillante dans les jambes ; c'était la cendre dans laquelle je marchais qui me brûlait. Les geôles ne prirent feu qu'à la troisième rafale qui passa sur le Morne-Rouge. J'en sortis alors, et je fus de nouveau brûlé. »



Quelle est l'étendue de la zone dévastée le 30 août? ²

En partant du Morne-Bourdon dans les hauteurs de Basse-Pointe, la limite de la région dévastée coupe le Morne-Balai au milieu, descend vers l'Est, traverse l'Ajoupa-Bouillon, passe à deux cents mètres environ de l'Eglise et « du gros village resté intact » puis,

(1) Voir illust. 50.

(2) Voir la carte de la Martinique.

courant toujours à l'Est, elle saute la Rivière Falaise, la Rivière Capot et « enserre une partie du Morne-Capot » (Commune du Lorrain); de là, elle suit « le *thalweg* de la Capot, remonte vers le Sud en laissant intacte une partie du champ Marie-Reine. La bordure extrême de la zone dévastée est marquée par la crête où se trouve le Morne-Rouge et qui sert de ligne de partage des eaux aux vallées de la Roxelane et de la Capot. Passant par le Morne-Balisier où s'abritait le Calvaire du Morne-Rouge, la limite se dirige du côté de Champflore et, après un arrêt sur un contrefort du Morne-Fumé, « elle suit à peu près les crêtes qui, au Sud, dominant le Parnasse, passe à l'habitation Bellevue, qui a été détruite, s'approche de l'habitation Saint-James, sans l'atteindre, dévaste Tricolore dont la destruction est à peu près parachevée, et va rejoindre, par les crêtes du Morne-d'Orange, les environs du Carbet ».

Tous les espaces situés à l'Ouest et au Nord de cette ligne brisée ont été « ravagés ». L'accroissement de dévastation par rapport à la zone détruite le 8 mai « consiste dans toute la région qui se trouve à l'Est d'une droite que joindrait le cratère au Morne-d'Orange ». Cela représente une surface de cinquante-six kilomètres carrés.¹

Il y a lieu de noter que « les limites de la zone nouvelle dévastée, n'étaient pas moins nettes que celles observées après le 8 mai ».



Les produits de l'éruption du 30 août sont les mêmes que ceux des poussées précédentes. Saint-Pierre a reçu ce jour-là une épaisse couche de cendre.

On a trouvé aux environs des dernières maisons du Morne-Rouge du côté du volcan « un matelas de cendre de près de quarante centimètres de hauteur et même de un mètre aux endroits où la topographie permettait une concentration par le vent ».

A l'instar des grandes éruptions antérieures, un nuage noir parsemé d'éclairs, et accompagné de crépitements et de sourds grondements, a parcouru le ciel sur une très grande surface. On pouvait l'observer non sans terreur à Fort-de-France. Les cendres sont arrivées jusqu'au Lamentin, « point le plus méridional de leur chute ». Dans la direction du Nord, chassées par le vent, elles ont parcouru d'énormes distances, puisqu'elles sont tombées en poussière de plus en plus fine et impalpable, à la Dominique, à la Guadeloupe, à Montserrat...



Les actions mécaniques de la nuée ont été, à quelque chose près, identiques à celles constatées après l'éruption du 8 mai. Les arbres

(1) Voir la carte de la Martinique.

des hauteurs ont été déracinés et projetés à une distance plus ou moins considérable. Ainsi s'explique l'énorme quantité de troncs d'arbres carbonisés, transportés à la mer par « toutes les rivières descendant de la Montagne ».

Le commandant Pivet du croiseur « Tâge » raconte qu'en se rendant le 31 août au matin vers le Nord au secours des sinistrés de cette région, il a pu constater que « son navire était entré, par le travers de Case-Pilote, dans une eau jaunâtre charriant sur une étendue de sept à neuf milles des troncs d'énormes arbres complètement noirs; ils flottaient le plus souvent verticalement et rendaient la navigation des plus difficiles ».

D'autre part, des témoins sérieux ont déclaré que « lors des crues de la Rivière des Pères, après le trente-et-un août, on voyait sortir de son embouchure de véritables trains de bois entraînés au large ».

Enfin, d'autres arbres, selon les lieux et la topographie du terrain ont été simplement « couchés dans la direction opposée au cratère »¹.

Les abords de l'Ajoupa-Bouillon touchés par la nuée ont été rasés. Plus rien n'était debout. Des arbres jonchaient le sol, « rendant la route impraticable ». On chevauchait « sur un tapis de cendres d'où émergeaient ça et là quelques débris d'habitations, de meubles, ou de cadavres d'animaux », aux endroits où se trouvaient auparavant des cases enfouies au milieu d'une admirable végétation de cultures vivrières.

La plupart des maisons du Morne-Rouge construites en bois (le marché était en fer, les matériaux de l'église étaient moitié en bois, moitié en pierres de taille) ont été « détruites, et leurs débris jonchaient le sol ».

Certains matériaux des constructions renversées, par exemple des plaques de tôles gondolées, ont été transportés loin de leur point de départ. On a trouvé de ces plaques « accrochées aux arbres dont elles avaient parfois entaillé le tronc ».

Une autre preuve que la force mécanique de la nuée était d'une extraordinaire puissance, c'est que l'un des grands palmistes de quinze mètres de haut et de soixante-dix centimètres de diamètre qui ornaient la porte de l'Eglise et qui ont été renversés « a été traversé de part en part par plusieurs poutres de bois du Nord de deux mètres cinquante de longueur et de douze centimètres de diamètre ».

On a trouvé aussi sur la route de Saint-Pierre « profondément enfoncés dans le talus opposé au volcan », deux poteaux téléphoniques arrachés et lancés sur ce talus par la force de la nuée.

L'existence de mouvements tourbillonnaires dans la poussée du nuage est démontrée par certaines constatations. Une maison en bois située au Nord du Morne-Rouge et qui était fermée au moment

(1) Voir illust. 49.

de l'éruption a été « culbutée tout d'une pièce sans être complètement renversée », et son inclinaison n'était pas en sens inverse du volcan ; le plus curieux est que « toutes les maisons voisines avaient disparu ».

Un autre fait typique assez fréquent d'ailleurs est à signaler. A côté d'une maison en « miettes », une autre, très voisine, est demeurée « intacte ». L'explication de cet étrange phénomène se trouve soit dans « l'hétérogénéité de la nuée, soit dans l'inégale distribution des matériaux solides qu'elle charriait, soit dans les mouvements tourbillonnaires qui se produisaient au milieu d'elle, soit enfin dans les particularités inhérentes aux maisons (solidité plus ou moins grande, mode de construction, fermeture plus ou moins hermétique) ».

Les maisons qui ont d'ailleurs subsisté sont, en général, celles qui étaient entièrement fermées.

Voici un autre exemple de la force mécanique de la nuée : il a été donné par le récit de certains blessés du Morne Capot (hauteurs du Lorrain) : Ces malheureux ont été subitement « enveloppés par un nuage noir qui, en un instant, les a projetés à terre, les a relevés, les a renversés à terre à nouveau, les a retournés dans tous les sens, les laissant enfin sur le sol, ahuris et brûlés ».



Les actions calorifiques se sont, en général, manifestées de façon irrégulière. D'abord, c'est seulement une partie du bourg qui a brûlé. Ensuite la distribution même de l'incendie était loin d'être uniforme.

La température de la nuée ne semble pas avoir été très élevée, car exception faite de l'action de l'incendie qui a suivi le passage de la nuée, ni les cadavres, ni les vêtements des victimes, ni la sellerie de leurs chevaux n'étaient carbonisés. En outre les brûlures relevées sur les personnes ont donné l'impression qu'elles n'avaient pas été déterminées par « une température excessive ». Cette croyance est d'autant plus fondée que le soufre des isolateurs des poteaux téléphoniques touchés par l'éruption est resté intact. Or cette substance fond seulement à cent dix-sept degrés centigrades.

De sorte « qu'on est amené à supposer que l'incendie s'est déclaré par suite de l'effet des cendres chaudes accumulées sur des objets combustibles ».

Pour ce qui est « des déformations et de la fusion des objets de verre », phénomènes qui ont été cités par certains auteurs comme preuves de « la très haute température de la nuée », M. A. Lacroix affirme qu'il faut les attribuer à l'action de l'incendie provoqué par cette nuée ou par des lampes de pétrole ou des foyers allumés, mis en contact — du fait de la nuée, — avec des débris combustibles de constructions renversées.

A remarquer que si l'Eglise du Morne-Rouge n'a pas été brûlée, sa toiture a été enlevée, sa devanture en maçonnerie faisant face au volcan a été enfoncée, et « les cierges qui se trouvaient sur l'autel ont été fondus »¹.

En ce qui concerne le rôle qu'on a voulu faire jouer à la foudre au cours de cette éruption, aucune preuve sérieuse n'a été apportée à l'appui de cette hypothèse.



Les actions physiologiques de la nuée se sont produites dans des conditions identiques à celles *observées dans la zone externe* de l'éruption du 8 mai. Toutes les personnes qui s'étaient enfermées à temps dans des maisons hermétiquement closes n'ont subi aucune atteinte. Au contraire, celles qui étaient dehors ont été tuées ou blessées avec plus ou moins de gravité.

Aux hauteurs Bourdon, par exemple, « sur dix hommes réfugiés dans une case en paille, neuf ont été sains et saufs, mais le dixième qui était sorti par curiosité, a été anéanti devant la porte ».

C'est le même sort qu'a subi un domestique, au Morne Balai, chez M. Monand. Le nombre des blessés recueillis, a dépassé sensiblement celui de l'éruption du 8 mai. Ils étaient 244. Ils ont reçu les soins nécessaires dans les hôpitaux de Fort-de-France, du Lorrain, de Trinité ; quatre-vingt-dix d'entre eux sont morts. La plupart des brûlures étaient du premier au deuxième degré et intéressaient « les parties découvertes du corps ».

Certains blessés étaient brûlés « sous leur chemise, dans le dos, par exemple. » Des femmes dont les costumes étaient légers ont eu « les cuisses et l'abdomen endommagés ».

On a remarqué que « les vêtements et les cheveux des brûlés étaient intacts. » Voici maintenant le récit donné par le nommé Avenel sur la mort de l'infortuné instituteur Etienne Dimbourg — notre ami personnel — qu'il avait accompagné à son poste de devoir le 29 août. « Le lendemain soir, vers huit heures trente, effrayé par l'état du volcan, Avenel engagea ses hôtes à se sauver avec lui. Ils le traitèrent de poltron. Avenel s'enfuit néanmoins, et, après avoir couru pendant quelques minutes, il se blottit sous un arbre à pain placé sur le bord de la route, puis se tapit dans une excavation du talus de celle-ci ; quand survint l'éruption, il n'eut aucun mal. Le lendemain, il revint au Morne-Rouge et trouva la maison qu'il avait quittée la veille, brûlée et ses habitants carbonisés. »

L'état des cadavres a fait admettre que la plupart des personnes surprises dehors « ont été projetées par la force de l'éruption ». Leurs faces étaient tuméfiées. A en juger par leur « attitude », ia

(1) Voir illust. 50.

mort a dû être instantanée. Il est permis de croire que des victimes ont dû survivre pendant quelques minutes.

Témoin les gendarmes qui ont péri au Morne-Rouge. Deux d'entre eux sont morts « dans leur caserne incendiée ». Mais un troisième gisait à quarante-cinq mètres plus loin « sous le porche de l'Église ». On a retrouvé ses housseaux à côté de lui. Cette circonstance est la preuve qu'il a eu le temps de les enlever avant de mourir. Le cadavre de sa monture était étendu dans un fossé à environ quarante mètres de la caserne.

Le quatrième gendarme a été trouvé mort à deux cent vingt-cinq mètres de la Caserne « adossé au talus de la route ». « Il avait en partie enlevé son pantalon. »

Enfin, le dernier était tombé « dans le fossé de la route, la face contre terre un peu en avant du cadavre de son cheval ».

La conclusion à tirer de ces observations est que ces malheureux ont été atteints par la nuée au cours de leur fuite et projetés avec leurs montures. Ils avaient sans doute espéré, en se dévêtant, atténuer la douleur que leur causaient leurs brûlures.

On a attribué, peut-être à tort, le décès d'une partie de la population à l'effet des gaz asphyxiants (oxyde de carbone, anhydride carbonique, hydrogène sulfuré) qui se trouveraient dans la nuée. M. A. Lacroix réfute cette hypothèse par les exemples suivants qu'il tient du témoignage du Docteur Danian, du Capitaine Lorenzini et de quelques-unes des victimes avec lesquelles il a eu l'occasion de s'entretenir.

M. Lucile occupait une maison « située vis-à-vis le volcan ».

Sous le choc de la nuée, la porte s'ouvre à grands fracas, la cendre envahit la chambre avant que les habitants aient eu le temps de se reconnaître. M. Lucile qui essaie d'empêcher la porte de s'ouvrir est chassé à l'intérieur et « maintenu par le battant de la porte contre le mur ». Ainsi protégé, il sort absolument indemne de la dangereuse aventure, mais « un homme qui se trouvait dans la chambre est tué instantanément; la servante est cruellement brûlée ».

Autre fait : Près du Calvaire, une dame Martin a été brûlée au dos dans sa chambre par la nuée qui s'est introduite à travers « la jalousie d'une fenêtre orientée dans la direction de la poussée ». Elle a subi la brûlure au moment où elle se disposait à gagner une pièce voisine avec ses deux enfants sur les bras. Les petits étaient âgés de quatre et cinq ans. Protégés par leur mère, « ils n'ont été que légèrement brûlés ». Mais la pauvre dame portait, en outre, « des brûlures très graves aux pieds et aux mains et des blessures légères à la poitrine qu'elle avait contractées en revenant à la fenêtre pour fermer les jalousies, au moment où une seconde poussée venait frapper la maison ». Les orifices, du nez, de la bouche et des oreilles étaient ornés de *phlyctènes* imprégnées de cendres noi-

res. M^{me} Martin s'exprimait sans difficulté et ne ressentait « aucune gêne respiratoire intense ». Elle est morte à l'hôpital le 4 septembre suivant, d'une complication pulmonaire.

Enfin, un dernier récit entre plusieurs autres du même genre, permet de conclure contre l'hypothèse de l'asphyxie par l'action des gaz délétères. Il émane de M^{lle} Joseph Avriette Fonrose.

« Le 30 août au soir, j'étais avec sept autres femmes, dit-elle, dans une maison située à gauche de l'Eglise, à côté du Couvent de la Délivrande. Vers neuf heures, il faisait très chaud, nous respirions à peine. La maison était fermée; nous fûmes très peu brûlées par les cendres et les gaz qui passaient à travers les persiennes; deux de mes compagnes ne furent pas brûlées du tout. Après l'éruption, je partis comme une folle, avec M^{lle} Almi, à travers la campagne. Les cendres nous brûlaient les pieds; nous dûmes nous arrêter et mettre une planche sous nos pieds; le lendemain, nous partîmes pour Fonds-Saint-Denis, d'où l'on nous dirigea sur l'hôpital de Fort-de-France ».

Dans l'ensemble, la catastrophe du 30 août a fait environ un millier de victimes, car on a estimé qu'indépendamment des six cent vingt-cinq cadavres inhumés ou incinérés et des quatre-vingt-dix blessés qui sont morts dans les hôpitaux, il y a eu, dans la zone dévastée « des victimes ensevelies naturellement » par une couche plus ou moins épaisse de cendres.

Ce n'est pas sans tristesse qu'on constate que si dans la direction du Morne-Rouge, la nuée destructive avait parcouru un kilomètre de moins, on n'eût enregistré qu'un nombre infime de victimes.

Les actions calorifiques et physiologiques, bien qu'ayant été très souvent mortelles, ont eu le 30 août dans la région du Morne-Rouge, une intensité moindre que celles « ayant joué le rôle capital dans l'éruption du 8 mai à Saint-Pierre ». Cela tient surtout au fait que « la région détruite se trouvait à l'extrême lisière du phénomène, au lieu d'être située dans la zone centrale, comme cela a eu lieu pour Saint-Pierre ».

THÉORIE DES ÉRUPTIONS VOLCANIQUES

La Montagne Pelée occupe de nos jours une place très importante dans l'histoire du volcanisme, non seulement par suite des gigantesques phénomènes dont elle a été le théâtre en 1902, mais encore en raison des milliers de vies humaines qu'elle a fauchées en quelques instants et des destructions immenses que ses terribles éruptions ont occasionnées.

Nous ne pouvons donc plus parler de notre redoutable voisine sans songer immédiatement aux autres volcans, le Vésuve, le Krakatoa, l'Etna, l'Agua, le Stromboli, le Mauna Loa (Hawaï), sans penser à leurs épouvantables méfaits, sans nous laisser entraîner, par associations d'idées, à essayer de comprendre la cause de leurs éruptions, de ces horribles fléaux qui jettent parfois la consternation et la ruine dans l'Humanité.

Différentes théories *essaient* d'expliquer l'activité des volcans ; les unes reposent sur l'existence d'un feu central ; les autres rejettent cette conception. *En dépit des progrès accomplis, la science volcanique reste encore, en grande partie, dans le domaine des hypothèses.*

Nous n'entrerons pas dans le détail des discussions d'école et les controverses des savants géologues qui ont étudié cette grave question. Disons simplement qu'il semble établi qu'au-dessous de l'écorce terrestre, au fur et à mesure qu'on s'enfonce vers le centre du globe, on rencontre une température qui va s'augmentant graduellement et qui atteint, à un moment donné une chaleur si considérable, qu'elle met en fusion des matières comme le verre, les métaux, les roches les plus dures. Puis, à certaines époques, des matières ou laves en



Coll. V. Ste-Luce, Carbet.

82. — Un coin de St-Pierre au lendemain de l'ouragan du 12 Septembre 1928, qui fit un millier de victimes à la Guadeloupe.



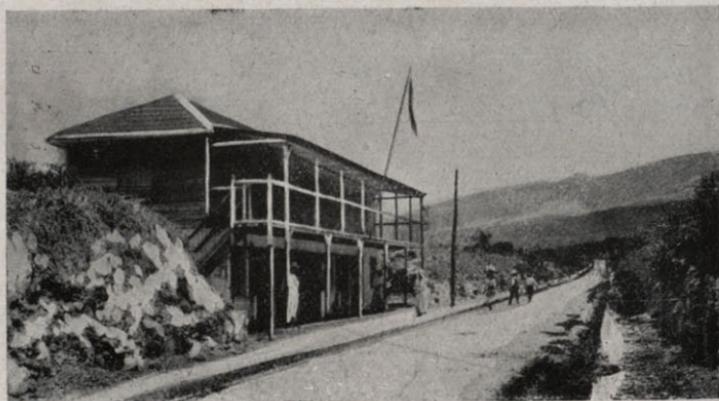
Coll. V. Ste-Luce, Carbet.

83. — Le vapeur côtier " Pionner " venu de Fort-de-France, visite St-Pierre au lendemain du cyclone du 12 Septembre 1928 qui ravagea la Guadeloupe et détermina un fort raz-de-marée sur la côte Nord-Ouest de la Martinique



Coll. A. Benoit-Jeannette.

84. — St-Pierre. La rue Victor-Hugo dix ans après la catastrophe.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

85. — La première maison reconstruite dans les ruines de St-Pierre (Hôtel Morin).



Coll. A. Benoit

86. — St-Pierre. La Place Bertin après la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. Victor Ste-Luce.

87. — Ce qui subsistait de l'Abside de la Cathédrale de St-Pierre,
après la catastrophe du 8 Mai 1902.



Coll. Victor Ste-Luce.

88. — St-Pierre dans son état actuel.

Au premier plan, les ruines de l'ancien Lycée de garçons.

Photo prise en Mars 1930.



89. — Les ailes françaises visitent la Martinique pour la première fois.

Le célèbre aviateur Sadi-Lecointe vient amérir son hydravion " Karukéra " à St-Pierre, face à l'Usine de produits tinctoriaux.

(Janvier 1924).

Au fond, le Mont Pelé.

Coll. Victor Ste-Luce.



Cl. Hersilie-Héloïse.

90. — Montagne Pelée. Vue prise de la Distillerie Marquès.
Au premier plan, la rivière « Roxelane ».



91. — St-Pierre.

Place Bertin.

Marché couvert.

fusion s'épanchent à la surface de la terre par une cheminée naturelle ou cratère que leur colossale puissance mécanique leur permet de creuser.

Les sources thermales apportent un argument en faveur de l'existence d'un feu souterrain.

Certains auteurs expliquent l'activité des volcans voisins de l'Océan par l'infiltration de l'eau de mer à travers le lit océanien, jusqu'au moment où elle rencontre des rochers en ignition situés à l'intérieur du globe. Cette eau accumulée, disent-ils, entre en ébullition, se transforme en vapeur et exerce une énorme pression sur la croûte terrestre qu'elle ébranle pour chercher une issue vers l'extérieur, ou déboucher le cratère obstrué. De là, les éruptions, et tous les terribles phénomènes qui les accompagnent: tremblements de terre, raz-de-marée, explosions, tourbillons de feu, jets de laves incandescentes, de blocs de pierre, de matières boueuses, de cendres, de gaz; destruction des forêts ou autres végétations, des villes et des constructions les plus solides.

Les partisans de cette théorie ajoutent que la vapeur d'eau, surchauffée par des températures qui atteignent un nombre très élevé de degrés en arrive même à se dissocier en ses éléments simples. En sorte que l'hydrogène, reprenant sa liberté, entre en combustion et lance par le cratère des flammes gigantesques que rendent éclairants les sels minéraux des cendres. L'oxygène dont l'action comburante augmente encore la température des gaz, élève en même temps, celle des mélanges détonnants qui, s'enflammant à l'air libre, amènent de terribles commotions qui secouent la Montagne et ébranlent l'atmosphère.

Un volcan est comme une chaudière à pression énorme et on sait la puissance croissante qu'acquiert la vapeur d'eau chauffée en vase clos. Ces données font comprendre pourquoi dans la phase préparatoire des éruptions, des fissures s'ouvrent dans la terre sous la poussée des gaz et expliquent comment l'eau de mer se précipitant en masse au sein des roches en fusion, détermine de brusques dégagements de vapeur et de boue brûlante formée par le mélange de cette eau et des scories broyées.

Il est remarquable que la grande majorité des volcans qui ont acquis une retentissante et meurtrière notoriété, remplissent ces conditions. Ils se trouvent bien au voisinage de la mer. C'est le cas pour ceux des Antilles. L'exemple de l'Océan Pacifique bordé d'une immense ceinture de volcans qu'on désigne sous le nom de *Cercle de feu du Pacifique*, est également typique.

D'ailleurs, la plupart des volcans éteints, comme les Puys d'Auvergne, ont eu des périodes de violente activité tant qu'ils étaient situés non loin des vastes étendues d'eau. Mais l'émersion des continents les ayant placés au milieu des terres, « ils se sont endormis ne

laissant comme témoins de leur puissance passée que de vastes coulées de lave dont la lente action des siècles a respecté la stérilité ».

On ne compte pas moins de trois cent cinquante volcans en activité. Leurs réveils se produisent à des intervalles plus ou moins longs.

Un volcan ne se forme pas nécessairement dans une montagne puisqu'il y en a qui s'ouvrent dans une plaine. Il se présente généralement sous la forme conique, en raison surtout de l'accumulation des matériaux vomis.

Il arrive que l'aspect et la forme des montagnes volcaniques se modifient totalement au cours d'une éruption, soit par leur élévation par des dépôts nouveaux, soit par leur abaissement du fait de la destruction du sommet par la force de l'explosion.

L'éruption du Krakatoa (Archipel de la Sonde), en 1883, nous fournit à cet égard, un exemple à méditer. Ce volcan sommeillait depuis l'année 1680. Des explosions, des détonations, des émissions de fumée, de cendres, de projectiles, de laves incandescentes, de terribles raz-de-marée, se succédèrent. Des nuages de cendres furent projetés jusqu'à trente kilomètres d'altitude et on retrouva jusqu'aux îles Keeling, à 1.200 kilomètres de là, des cendres impalpables provenant de ces nuages. Lorsqu'il fut possible de se rapprocher du lieu de l'éruption, on constata que l'aspect de l'île avait subi de profonds changements: « De l'île de Krakatoa, raconte un voyageur, il ne restait que la partie méridionale; toutes les hauteurs du Nord, soit les deux tiers de l'île, d'une surface de vingt kilomètres carrés, avaient été emportées et à leur place s'ouvrait un gouffre dont une sonde de trois cents mètres ne touchait pas le fond. »

Il ne faut pas oublier que l'éruption du Krakatoa coûta la vie à trente-cinq mille personnes.

« Puisse cette brève évocation — jointe au récit de la catastrophe de Saint-Pierre — servir d'enseignement à toutes les villes sises près d'un volcan mal éteint et qui s'endorment dans une sérénité trompeuse au murmure berceur des flots caressants. » (Cœur Créole.)

LE DOME ET L'AIGUILLE TERMINALE

Au point de vue de l'histoire du volcanisme, les deux faits caractéristiques et capitaux de l'éruption de la Montagne Pelée, que M. A. Lacroix déclare avoir eu « la chance de pouvoir suivre de près, sont la formation d'un *dôme de roche acide* et les *nuées ardentes*, le phénomène destructeur et un des plus impressionnants auxquels il soit donné à l'homme d'assister »¹.

Les renseignements recueillis à cet égard sont très importants, car, jusqu'alors, on n'avait que des notions incomplètes et des données obscures, sur ces deux aspects des éruptions volcaniques antérieures.

Occupons-nous d'abord du dôme.

C'était un véritable supplice de Tantale » pour M. A. Lacroix, de se trouver aussi près de ce champ d'expériences incomparable sans pouvoir le toucher directement, le dôme étant en effet inaccessible.

Dès les mois de juin et juillet, on pouvait apercevoir, par l'échancrure en V dominant la haute vallée de la Rivière Blanche, « un amas de lave qui s'édifiait dans le cratère ». C'était une sorte « de talus très raide en voie de continuelles modifications, le long duquel roulaient des blocs incandescents ». Malheureusement, le brouillard persistant qui enveloppait la cime de la Montagne, ne permettait pas d'observer le phénomène d'une manière continue. Mais dans les rares intervalles où l'épais manteau de nuage se dissipait, il était possible de distinguer « la forme conique du talus » et « son incandescence partielle ».

L'incandescence du dôme devint plus intense à partir de la mi-août.

(1) Voir illust. 53.

C'est le 16 août que, pour la première fois, les habitants du Morne-Rouge virent « pointer, par-dessus la crête de la Montagne, le sommet de cet amas de lave ». On eut dès lors le moyen de suivre plus facilement « ses changements de forme, ses écroulements et ses phénomènes lumineux », qui marquèrent d'ailleurs le pré-lude d'une importante recrudescence d'activité devant aboutir à la catastrophe du 30 août à huit heures quarante-cinq du soir.

Après cette grande éruption paroxysmale, l'activité volcanique, pour être silencieuse, n'en existait pas moins, se traduisant en particulier, par l'accroissement de l'amas de lave. « C'était une masse continue de roches solides. »

En fin octobre et surtout à partir du 3 septembre, on observe que le dôme andésitique est « surmonté par une curieuse aiguille de lave », en voie de continuelles transformations. Elle montait avec une vitesse moyenne de dix mètres par vingt-quatre heures, compensés par de fréquents éboulements¹.

Des bouffées de vapeur jaillissent par intervalles de toute sa masse, « et sans cesse s'écroulent de ses flancs, dans la rainure du cratère² et dans la haute vallée de la Rivière Blanche, de vraies avalanches de blocs incandescents ».

Par la suite, l'activité volcanique se manifeste avec plus ou moins de violence, mais on ne constate plus de grand paroxysme. Le calme est pourtant relatif, car on voit fréquemment et d'une manière discontinue « de haute colonnes de vapeur s'élever du cratère » toujours à la suite d'une série d'explosions qui s'ouvrent un chemin à travers la carapace du dôme, « lequel ne possède pas d'ouverture permanente ».

En mars et avril 1903, « les écroulements de l'aiguille terminale du dôme sont peu nombreux et bientôt compensés par un nouveau mouvement d'ascension ».

L'altitude la plus grande est atteinte le 4 juillet 1903, date à laquelle la montagne accuse 1619 mètres de hauteur. Mais, dès ce moment jusqu'au commencement d'août, « l'aiguille s'éboule peu à peu jusqu'à sa base »³.

Les nuées se font de plus en plus rares. Elles sont verticales, et débordent parfois tantôt du côté Ouest et Nord, tantôt sur l'emplacement du lac des palmistes, ou bien elles roulent (12 et 19 septembre) sur les pentes Est et Nord-Est de la Montagne. L'accroissement du dôme reprend par la production d'une nouvelle aiguille terminale dont l'altitude arrive à 1.473 mètres, le 2 septembre. Mais cette aiguille « s'effrite » rapidement.

Dès fin septembre 1903, l'activité de la Montagne est très atténuée et il est visible qu'elle diminue graduellement.

(1) Voir illust. 54.

(2) Voir illust. 61.

(3) Voir illust. 56.



Les dimensions du dôme, autant qu'on ait pu grossièrement les calculer, ont permis d'évaluer son volume aux environs de cent millions de mètres cubes (0, kmc. 1).

Pour ce qui est de l'aiguille, si elle n'avait pas subi d'écroulements du 3 novembre 1902 au 4 juillet 1903, « jour de sa plus grande hauteur », elle aurait vraisemblablement atteint une altitude de deux mille deux cents mètres, c'est-à-dire qu'elle aurait mesuré sensiblement trois cent cinquante mètres de hauteur et cent cinquante mètres de diamètre. Dans ces conditions, « le volume des roches écroulées dans la Rivière Blanche ou enlevées par les nuées ardentes pendant cette période à la seule aiguille n'a pas été inférieur à quinze millions de mètres cubes ».



M. A. Lacroix pense que le dôme était constitué par « un culot central encore à haute température et probablement plus ou moins visqueux, enveloppé par une carapace solide partiellement ou complètement refroidie, en tout cas fissurée de toutes parts, mais *dépourvue d'ouverture béante permanente*. A de nombreuses reprises, la matière fondue sous-jacente perçait cette carapace pour venir au jour; elle s'écroulait en partie à l'extérieur sous forme de blocs incandescents, mais une autre partie restait figée sur place ainsi que la masse du dôme ¹.

« Enfin l'aiguille terminale et sans doute d'autres portions moins importantes du dôme amenées au jour par le même mécanisme, ont été produites par « *l'extrusion* » de matières solides poussées de bas en haut à travers la paroi de la carapace.

Un semblable phénomène n'avait été jusqu'alors observé dans aucune éruption étudiée.

Des fissures verticales parcouraient l'aiguille de bas en haut; elles étaient parfois *lumineuses pendant la nuit*, par suite de *l'incandescence* de la partie intérieure.

« Les phénomènes lumineux n'étaient pas dus à la combustion de gaz, mais bien à la venue au jour de matières solides et visqueuses. »

« En effet, écrit M. A. Lacroix, j'ai vu notamment dans la nuit du 9 au 10 novembre, la pointe du cône parcourue subitement de la base au sommet par une traînée lumineuse d'un rouge comparable à celui d'un feu de forge envoyant latéralement de petites ramifications. Peu à peu, l'intensité de ce phénomène lumineux s'est affaiblie puis il a lentement disparu. On peut comparer ce qui s'est passé au refroidi-

(1) Voir illust. 58

dissement lent d'un bloc de fonte porté à l'incandescence. Je considère ce phénomène comme dû à la montée de la matière volcanique fondue dans les fissures de la pointe terminale du cône qu'elle contribue ainsi à élever. »



« Les écroulements mettaient en évidence de la façon la plus nette que la surface seule de l'aiguille était refroidie et que sa masse était en réalité à une très haute température. Pendant la nuit, en effet, il était possible de voir non seulement l'incandescence des blocs qui s'en détachaient mais encore les fentes brillantes qui la sillonnaient si souvent.

« Les blocs éboulés présentaient parfois des phénomènes de rubéfaction superficielle, démontrant que les parois s'étaient refroidies au contact de l'air.

« Après les éruptions des nuées, de *vastes cicatrices saignantes* faisaient de cet obélisque terminant la Montagne, un phare aux dimensions colossales, que l'on voyait de loin briller d'un vif éclat et éclairer tout à l'entour les nuages atmosphériques ou volcaniques : ce spectacle admirable a souvent rempli et charmé nos nuits d'observation.

« Le 3 septembre 1903, à quatre heures du matin, l'adjudant Guinoiseau a assisté des bords du cratère à l'écroulement de la partie sud-ouest de la nouvelle aiguille qui se formait alors. Cette chute a suivi une nuée ardente dirigée dans la vallée de la Rivière Blanche. Aussitôt après, la cicatrice de l'aiguille et les éboulis qui avaient roulé dans la rainure du cratère ne formaient plus qu'un vaste brasier. Tous ces écroulements, petits ou grands, aux dépens du dôme ou de son aiguille, étaient accompagnés de bruits ou de grondements de nature variée quelquefois perceptibles à grande distance.

« Des bords du cratère, il était possible de préciser leur nature ; dans les moments de tranquillité, ils étaient presque continus et comparables à celui du bris de grandes masses de verre ou de vaiselle. »



La lave de l'éruption est une andésite riche en silice libre que l'on appelle aujourd'hui une dacite. Elle n'a pas varié de composition, mais suivant le mode de refroidissement elle présentait quatre variétés structurales de roches toutes riches en *phénocristaux* ; les deux premières sont formées de types très *vitreux* ; la troisième est *porreuse* ; la quatrième variété est extrêmement riche en petits cristaux microscopiques de *quartz*, minéral que ne renferme aucune des autres variétés.

Voici en quels termes M. A. Lacroix termine le chapitre précédent : « En résumé, on voit que les roches résultant d'un refroidissement brusque, soit par projection, soit par écoulement violent du dôme, ont une pâte plus ou moins *vitreuse*, alors que les produits du refroidissement lent, superficiel, appartiennent surtout au type poreux.

« Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un magma volcanique en voie d'épanchement puisse constituer un dôme? Il faut que le magma soit émis à l'état très *visqueux*. La viscosité est possédée particulièrement par les magmas acides toujours peu fusibles. Mais il n'y a aucune impossibilité à ce que des roches basiques édifient de semblables dômes, à condition qu'elles soient émises à une température peu élevée, ou, ce qui revient au même, avec une vitesse suffisamment faible pour permettre un refroidissement rapide. »

XIII

LES NUÉES ARDENTES

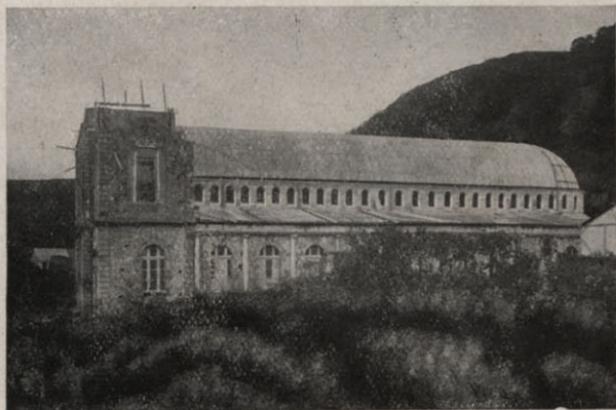
Les nuées ardentes, nous l'avons vu, ont joué un rôle capital parmi les phénomènes essentiels des éruptions de la Montagne Pelée. Elles ont été par leurs effets terrifiants l'unique agent destructeur de ces éruptions¹.

Il n'y a pas un seul grand paroxysme qui n'ait été accompagné par ces nuages redoutables, qui, par leur gigantesque puissance mécanique, leur température très élevée, l'extrême rapidité de leur marche, renversaient et anéantissaient tous les êtres vivants rencontrés sur leur passage.

Elles prenaient généralement naissance à la suite d'explosions, déterminant une rupture dans les parois solides du dôme. Ainsi projetées en entraînant des matériaux solides brisés ou concassés, elles s'élançaient le long du talus du dôme « dans la direction verticale », mais, le plus souvent roulaient sur les pentes de la Montagne en se moulant sur ses aspérités et « couraient sur le sol plus vite qu'elles ne s'élevaient verticalement », semant partout sur leur chemin la désolation et la mort, accumulant dans tous les cas, pendant un temps très court sur un espace limité, d'énormes quantités de matériaux qui ont rendu possible les phénomènes si remarquables d'éruptions secondaires.

Elles se sont, en général, « localisées » dans un secteur à l'intérieur duquel se trouvait malheureusement l'infortunée ville de Saint-Pierre.

(1) Voir illust. 55.



Coll. Victor Ste-Luce.

92. — La Cathédrale de St-Pierre en reconstruction. Vue prise en Mars 1930.



Coll. A. Benoit.

93. — St-Pierre. L'Ossuaire.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

94. — Fort-de-France. L'allée principale de la Savanne un jour de fête.



Coll. Victor Ste-Luce.

95. — La première fête officielle à St-Pierre, depuis sa destruction en 1902. Le 18 Février 1928, le Gouverneur Guy (marqué d'une flèche) participe officiellement à la renaissance de la ville martyre en inaugurant la belle statue, œuvre de Mademoiselle de Jouvray, représentant « St-Pierre renaissant de ses cendres ». Sur cette photo, la statue est encore recouverte d'un voile.



Coll. Victor Ste-Luce.

96. — « St-Pierre renaissant de ses cendres » Œuvre et don de Mademoiselle de Jouvray, statuaire parisienne, inaugurée le 18 février 1928 par le Gouverneur Camille Guy.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

97. — Fort-de-France.

La Rivière-Blanche au Pont de l'Alma.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

98. — En bordure de la "Lézarde".



Coll. A. Benoit-Jeannette.

99. — Fort-de-France.

Les bambous du Pont Duchamp sur la route de St-Joseph.



Cliché. Sully Fils, Fort-de-France.

100. — Halte à l'Aïeron. Excursion du 25 Août 1929.



Cliché Sully Fils, Fort-de-France.

101. — Abri Moutet. Excursion du 25 Août 1929.

Mais très souvent, prenant la ligne de plus grande pente, elles se précipitaient dans la vallée de la Rivière Blanche pour se diriger vers la mer ¹.

La belle couleur bleue de l'Océan disparaissait et faisait place à une couleur jaune trouble dans une longue bande bordant le trajet des nuées.

Beaucoup plus rarement, elles se dirigeaient vers le Nord, l'Est et le Morne Rouge (30 août 1902).

Les phénomènes d'incandescence qui les accompagnaient ne s'observaient que dans la nuit, au moment où elles partaient de la cheminée du volcan.

*
**

Les nuées ardentes n'avaient pas toutes la même importance. Leur intensité variait depuis les simples « bouffées insignifiantes jusqu'aux majestueuses manifestations des éruptions paroxysmales »

Pendant la période d'octobre 1902 à mars 1903, elles fusaient d'une même région du dôme située sur le flanc Sud-Ouest, près de la jonction de l'aiguille terminale et de son substratum rocheux. C'est par là que s'épanchaient également des coulées de blocs incandescents dans la haute vallée de la Rivière Blanche « sans production de nuées ». Il y avait donc là un point de moindre résistance cédant continuellement sous la poussée interne « mais se refermant aussitôt ». « Sans aucun doute, en cas de violente éruption, une ouverture béante se fût ouverte là plutôt qu'ailleurs ».

Par la suite, la carapace du dôme livrait passage aux nuées sur d'autres points qui finissaient par céder sous les coups répétés de bélier, pour se refermer ensuite.

La sortie se faisait avec des grondements nettement perceptibles parfois jusqu'à dix kilomètres à la ronde, et provoqués par le passage des matériaux arrachés au dôme.

Les nuées avaient l'aspect d'une masse compacte, se dilatant rapidement, affectant « la forme d'un bourgeon mamelonné à la façon des choux-fleurs ou des cervelles, creusé de circonvolutions nombreuses, à sinuosités profondes qui allaient sans cesse en grossissant ».

D'un gris roux foncé le jour, elles étaient noires et quelquefois incandescentes la nuit.

La phrase suivante qu'on entendait fréquemment lors des grandes éruptions : « la montagne s'ouvre, la montagne se fend de part et d'autre », pouvait s'expliquer par « la soudaineté de l'apparition et du départ et la rapidité de la marche des nuées ». Celles-ci s'avan-

(1) Voir illust. 57.

çaient avec une majesté terrifiante dont on ne peut se rendre compte sans les avoir vues ». Elles conservaient leur opacité jusqu'à la mer, « quelle que fût leur vitesse ».

On pouvait remarquer que « la vitesse de translation horizontale dépassait toujours celle du mouvement vertical, de telle sorte que, dans la vallée de la Rivière Blanche, le front de la nuée roulait sur le sol en précédant les parties supérieures de plus en plus élevées ».



La *direction* des nuées était « indépendante du vent » jusqu'au moment où la vitesse, diminuant graduellement et devenant nulle, « le vent dominant entamait ce mur compact, désagrégeait lentement ses circonvolutions et transformait bientôt cette masse si dense à relief si net et si fouillé, en un nuage fibreux de vapeur d'eau et de cendre s'éclaircissant et se confondant peu à peu avec les nuages atmosphériques ». Et l'on assistait « pendant des heures et des heures » à la chute d'une cendre fine et de plus en plus impalpable dans la direction du Prêcheur, ainsi qu'au large ou dans toute autre direction, selon le vent dominant.

Il n'est pas inutile de rappeler que la Martinique entière n'a été saupoudrée de cendres qu'aux éruptions des 3, 8 et 20 mai. Ayant gagné dans leur ascension la zone des contre-alizés, qui règne au delà de quatre à cinq kilomètres, les nuages volcaniques ont été entraînés dans la direction de ces vents, pour tomber ensuite dans les basses régions.

Souvenons-nous aussi que la cendre très fine et impalpable a franchi des distances considérables après l'éruption du 8 mai. M. James Page du service hydrographique des États-Unis, affirme que des navires en ont reçu « en pleine mer, dans diverses directions dont la plus éloignée se trouvait à six cent soixante milles de la Martinique ». Mais, ajoute M. A. Lacroix, « étant donné la presque coïncidence des éruptions de la Montagne Pelée et de la Soufrière de Saint-Vincent, il n'est pas possible, en l'absence d'échantillons étudiés minéralogiquement, d'en tirer des conclusions précises sur la contribution de chacun de ces volcans dans le phénomène ».



Quant à la *vitesse* des nuées ardentes, elle était au moins de cinquante mètres par seconde, mais lors des grands paroxysmes, elle atteignait et dépassait même probablement cent quarante, cent cinquante mètres, vitesse minimum nécessaire, avons-nous vu précédemment, pour renverser des monuments comme le phare de la place Bertin et la statue de la Vierge.



Les nuées étaient constituées par un mélange intime de « matériaux solides en suspension dans la vapeur d'eau et de gaz portés les uns et les autres à une haute température ».

Parmi les gaz, il faut signaler une petite quantité d'hydrogène sulfuré. M. A. Lacroix a rapporté qu'au moment de l'éruption du 16 décembre 1902, il a suivi de près avec émotion « la fuite d'un petit voilier qui avait bientôt disparu à ses yeux dans le nuage de cendre ». Le bateau était placé dans le prolongement de la Rivière Blanche à trois ou quatre milles de la côte. Une femme qui était à son bord déclara le lendemain qu'une couche de plusieurs millimètres de cendres était tombée sur le pont, ainsi que des petites pierres tièdes ; les passagers n'avaient subi aucun malaise autre que la gêne respiratoire que l'on éprouve dans une chute de cendre importante : l'odeur sulfureuse était distincte. Il faut conclure de cet exemple, — qui complète ceux de l'éruption du 30 août, — que s'il y avait des gaz asphyxiants dans la nuée ardente, « ils n'existaient pas en quantité suffisante pour jouer un rôle important ».

Les matériaux solides des nuées étaient formés de gros blocs, de petites pierres ou lapilli et de cendres. Tous ces débris provenaient « de la rupture et du concassage par une action mécanique de la carapace solide du dôme ». Les roches ainsi brisées et plus ou moins pulvérisées étaient projetées en morceaux ne différant entre eux que par leurs dimensions. Elles se composaient des mêmes types d'andésite que ceux des blocs incandescents éboulés du dôme et vomis dans la vallée de la Rivière Blanche ou aux alentours¹. On a retrouvé à six kilomètres du cratère des blocs de plusieurs centaines de mètres cubes projetés par le volcan². Au delà de cette limite, on a relevé des fragments de volume beaucoup plus faible et surtout des lapilli. L'on assure notamment que Saint-Pierre n'a guère reçu que des pierres de petites dimensions au cours des éruptions des 8 mai, 20 mai et 30 août.

Les hauteurs atteintes par les nuées variaient avec la violence des éruptions. On a pu cependant les évaluer approximativement à trois mille quatre cents mètres le 26 mars 1903, trois mille cinq cents mètres le 12 septembre de la même année et quatre mille mètres le 16 décembre suivant. Des témoins dignes de foi ont affirmé avoir vu, au cours de certaines grandes éruptions, des colonnes de cendres traverser comme à l'emporte-pièce des nuages atmosphériques et monter rapidement jusqu'à huit et dix kilomètres. D'autre part, on a vu de très gros blocs s'élever à plus de deux kilomètres d'altitude avant de retomber sur le sol en certains endroits voisins du cratère et à pente peu raide, où ils creusaient des trous plus ou moins ellip-

(1) Voir illust. 59.

(2) Voir illust. 60.

tiques ayant fréquemment de dix à quinze mètres de plus grand diamètre et deux mètres de profondeur ; « la bombe intacte qui les avait creusés où ses débris était parfois encore en place ». Pareil phénomène était l'effet d'un « véritable bombardement ». Les plus grosses bombes ne dépassaient guère dix mètres cubes. Les blocs de grandes dimensions « se refroidissaient lentement à la place où ils avaient été transportés ; sous l'influence du refroidissement, ils subissaient des phénomènes de retrait intéressants, par exemple des fendillements spontanés ».

••

Il faut noter que les *dimensions et la densité* des nuées étaient très variables. Leur remarquable mobilité, en partie due à la température élevée, leur donnait la ressemblance d'un fluide.

Une pierre lancée à la surface des cendres fines accumulées par elles, disparaissait si elle ne rencontrait pas de fragments de grandes dimensions. Elles pouvaient subir un « véritable tamisage en pénétrant dans les interstices ». Un jour, M. A. Lacroix voulant entrer à la mairie du Prêcheur par une fenêtre s'était « enfoncé jusqu'à mi-corps dans une cendre si fine et si peu tassée, qu'il était possible de s'y déplacer sans grande difficulté ».

La densité des matériaux composant les nuées explique pourquoi, au moment des projections, on apercevait les gros blocs à la base ; ensuite, venaient les parties moins volumineuses et les lapilli moyens, puis les toutes petites pierres et les cendres étaient « portées très haut par les volutes en voie de développement ».

C'était un spectacle impressionnant que l'aspect des lieux immédiatement après le passage d'une nuée, l'atmosphère étant encore chargée de cendres ténues. C'est ainsi qu'on avait devant soi « un vrai paysage de neige sous l'éclatant soleil de décembre », après l'éruption du 16 du même mois. ¹

••

En ce qui a trait à la *température*, M. A. Lacroix explique qu'ayant assisté à l'éruption du 16 décembre 1902 à bord du « Joffroy » stationné à proximité de l'embouchure de la Rivière Blanche, il avait pu constater, immédiatement après le passage de la nuée sur mer et tout près de la côte, que l'eau était très chaude et qu'il y avait une « boue bouillante, là où les jours précédents se trouvait un fond sableux résistant ». A plus de cent mètres de la côte, le thermomètre marquait à la surface de la mer quarante-deux degrés centigrades. Le sol du rivage était couvert « d'une cendre fine d'un blanc de neige ». La température de la partie superficielle de la

(1) Voir illust. 64.

endre était de cent quinze degrés centigrades. En longeant la côte, il avait observé plus loin un phénomène très curieux : « la vapeur d'eau produite dans la couche inférieure des matériaux déposés par la nuée traversait la cendre sèche, elle-même à haute température et déterminait dans celle-ci la production d'une myriade de petites cavités cratéiformes, dans lesquelles la cendre était animée d'un mouvement extrêmement rapide, entraînant de petits lapilli qui y sautillaient ».

Sur une longueur de plusieurs kilomètres, on pouvait remarquer que « le niveau de la plus haute mer était bordé par un cordon littoral de petites crevettes mortes et desséchées ». Ces animalcules avaient évidemment succombé sous l'action de l'eau chaude bordant le rivage.

Il a été démontré que « l'andésite de l'éruption actuelle se ramollit à une température voisine de mille cent cinquante degrés centigrades ». Cette donnée permet d'affirmer que la température des nuées ardentes au moment de leur départ, ne dépassait guère un millier de degrés centigrades, mais leur température s'abaissait rapidement à cause de leur trajet à décrire.



Les effets physiologiques des nuées ont pu être vérifiées, en partie, par M. A. Lacroix dans la vallée de la Rivière Blanche où il se rendait quelquefois peu de temps après le passage du phénomène.

« Les tourbillons de cendres chaudes » récemment tombées, que soulevait le vent, l'ont souvent surpris dans cette vallée et l'ont mis dans l'obligation « de fuir à tâtons le plus rapidement possible, sous peine d'être aveuglé et asphyxié ». La conviction absolue du savant après ces dangereuses expériences, est que « la vie est impossible, même pendant quelques minutes, dans un milieu de ce genre et, à fortiori, dans les nuées ardentes. Et pendant assez longtemps, lui et ses compagnons d'excursion ressentaient la sensation de soif intense dont se plaignaient tous ceux qui ont été atteints par les grandes éruptions ».

De même, « la marche » est extrêmement difficile sur le trajet des nuées ardentes, même plusieurs jours après leur passage ». Il faut y cheminer avec les plus grandes précautions, et quand d'aventure « on mettait les pieds dans cette cendre mobile, on éprouvait au moment où elle recouvrait les chaussures, un sentiment de chaleur fort désagréable ». C'est ainsi qu'un matelot qui faisait partie de l'escorte de la mission scientifique avait pénétré par mégarde « pieds nus jusqu'aux genoux dans une petite dépression remplie de cette cendre chaude; il fut cruellement brûlé ».



Nous ne pouvons nous empêcher d'exposer ici la théorie des nuées ardentes, telle que M. A. Lacroix l'a formulée avec la conviction d'un géologue qui a étudié de très près, pendant plusieurs mois, le phénomène le plus impressionnant de l'éruption de la Montagne Pelée.

« Une nuée ardente est constituée par une émulsion de matériaux solides dans un mélange de vapeur d'eau et de gaz à haute température. La forme et les dimensions qu'elle présente au moment de sa sortie de la carapace du dôme, montrent qu'elle était soumise sous celle-ci à une *compression formidable*, car au bout de quelques secondes, elle occupe un volume supérieur de plusieurs millions de fois à celui qu'elle possédait lors de son départ. Parfois, la nuée ardente est précédée par une grande quantité de gros blocs de rochers animée d'une vitesse supérieure à la sienne propre.

« Si l'on imagine une coupe schématique d'une semblable nuée en marche, faite à quelque distance de son point de départ, ¹ voici quel m'en paraît devoir être le détail : à *la base*, se trouve une zone à plus haute température dans laquelle prédominent des matériaux solides (blocs de toutes dimensions, fragments plus petits, cendres fines), chacune des parties ou des particules solides qui les constituent *rayonne de la chaleur* et doit être entourée par une atmosphère de gaz et de vapeur extrêmement comprimés au début, mais se dilatant rapidement; c'est cette atmosphère qui, empêchant les particules solides de se toucher, maintient l'ensemble dans un état de mobilité lui permettant de couler sur les pentes presque à la façon d'un liquide.

« Au-dessus de cette partie inférieure de la nuée et faisant corps avec elle, se trouvent des régions dans lesquelles la proportion et les dimensions des éléments solides diminuent de plus en plus.

« La partie externe de cette nuée en voie d'expansion constitue donc à la partie centrale plus chaude, une gaine qui prend, par refroidissement et par frottement contre l'atmosphère froide, la forme de volutes roulant les unes sur les autres. Dans la partie antérieure basse de la nuée, ces volutes roulaient les unes sur les autres dans la direction de la translation. Dans les parties supérieures, ce mouvement était en partie masqué par la rotation dans le sens vertical due à l'augmentation du volume de la nuée.

« La richesse en matériaux solides, même dans les parties supérieures, empêche cette nuée de se mélanger avec l'air ambiant traversé. La grande densité qui en résulte jointe à la vitesse de translation, lui permet de ne pas laisser prise au vent, quelle que soit sa violence et de se déplacer sans être gênée par celui-ci ».

(1) Voir illust. 55.



MM. Anderson et Flett comparent la nuée du 9 juillet 1902 à « un fluide lourd et mobile qui aurait été élevé par les forces volcaniques jusqu'à l'orifice du volcan, puis aurait roulé ensuite sur ses pentes, sous la seule influence de la gravité ».

Sans nier l'influence de la gravité, dans la course de la nuée sur la pente du volcan, M. A. Lacroix estime qu'une « explosion initiale est nécessaire pour expliquer non seulement la mise à jour mais encore, dans certains cas, la direction suivie par la nuée ».



On est également réduit à des hypothèses au sujet de la cause des explosions qui déterminent les poussées éruptives : mélange de gaz détonants qui s'enflamment au contact de l'oxygène de l'air ou détente de vapeur d'eau comprimée ?

On s'accorde cependant à reconnaître que les explosions sont localisées « à l'intérieur même du dôme, sous la carapace ».

La température de mille deux cents degrés centigrades qui règne sous le dôme, occasionne sans doute de temps en temps, « une détente brusque » de la vapeur d'eau surchauffée contenue dans le magma volcanique ». D'autre part, la tension des gaz inclus dans celui-ci augmente à mesure que la consolidation s'effectue sous l'influence du refroidissement; elle peut devenir suffisante à un moment donné pour faire sauter et pulvériser une portion de la carapace dans laquelle la résistance est moindre.

Il n'a pas échappé à certains observateurs que dans la grande majorité des cas, la production des nuées ardentes « a été accompagnée par l'arrivée d'une nouvelle quantité de magma profond se manifestant par une remontée de l'aiguille d'abord diminuée de hauteur ». Il est probable que « cet apport profond a dû jouer un rôle important dans le phénomène ».

On ne doit pas non plus perdre de vue que « la vapeur d'eau surchauffée peut acquérir une énergie potentielle comparable à celle des plus puissants explosifs ».



Il résulte des renseignements fournis par l'histoire du volcanisme que la Montagne Pelée n'a pas le privilège d'être le seul volcan qui émet des nuées ardentes.

Tout près de nous, la Soufrière de Saint-Vincent, au cours de ses éruptions des 7 et 18 mai 1902, a émis des nuées ardentes identiques à celles de la Montagne Pelée. Le même phénomène dévastateur, rapportent MM. Anderson et Flett, a causé la mort de mille cinq

cent soixante-cinq personnes à Kingstown, ville distante d'environ vingt kilomètres de la Soufrière. Les lapilli tombés dans cette agglomération atteignaient « la grosseur d'un œuf ».

En mai 1808, le San Jorge, aux Açores, a été à deux reprises le théâtre d'éruptions dont les caractéristique rappelaient celles des nuées ardentes. De vrais simouns volcaniques » dit-on, balayaient le voisinage de la Montagne.

Dans ce pays, la lave qui est un basalte, est plus basique que celle des Antilles. Ce qui prouve que la production des nuées est indépendante de la nature du magma.

L'île de Java est célèbre également par l'éruption du Sémérou en 1885. On raconte à ce sujet que l'avalanche de cendres est descendue le long des pentes de la Montagne avec un vitesse telle qu'aucune des personnes se trouvant au pied de la pente n'a pu se sauver. Cette avalanche se mouvait au ras du sol.

Le Bandai San au Japon a donné le 15 juin 1883, un spectacle un peu comparable à celui de la Montagne Pelée. « Le flanc de la Montagne après une explosion a été ravagé par un terrible vent rayonnant à partir du cratère, entraînant de la vapeur d'eau et des cendres, détruisant tout sur son passage ». Mais il s'agit là d'un phénomène différent, une formidable explosion de vapeur d'eau projetant à plus d'un kilomètre de là de vieilles laves sans apport nouveau de matières fondues.

La destruction de Saint-Pierre a rappelé un autre drame du volcanisme : l'anéantissement de Pompéi en l'an 79 de notre ère, décrit par le naturaliste Pline le jeune. Après avoir suivi et étudié une éruption du Vésuve qui, en 1906, a dévasté la ville d'Ottajaud, M. A. Lacroix a démontré que si les phénomènes d'alors avaient été identiques à ceux de l'antique éruption du même volcan, ils différeraient de ceux de la Montagne Pelée.

« Quelques géologues, a-t-il écrit, ont voulu y voir l'équivalent d'une nuée ardente, dans la grande nuée décrite par Pline, mais il est facile d'y reconnaître un nuage ordinaire de cendre, entraîné dans les hautes régions de l'atmosphère et ne laissant tomber sa poussière, qu'une fois arrivé à une certaine distance du volcan.

« Une rapide analyse démontre, à l'aide d'arguments multiples, que Pompéi n'a pas subi la destruction foudroyante de Saint-Pierre sous le souffle brûlant d'une nuée ardente. Le Vésuve, en refaisant, il y a deux ans, une page de sa vieille histoire, a fourni la démonstration expérimentale des déductions qu'il est légitime de tirer aussi bien de l'étude géologique des ruines que des récits de Pline. La mort de Pompéi, longue à venir, a été due à un ensevelissement progressif par des matériaux lancés dans l'espace et retombés sur le sol à la façon de la grêle ou de la pluie.

« Ainsi, d'une part, presque instantanéité de l'anéantissement sous le choc de matériaux brûlants, violentes actions mécaniques



102. — Abri.



Coll. A. Benoit-Jeannette.

103. — Fort-de-France. Entrée du Quartier Gerbault.



104. — Vallées de la Rivière-Blanche et de la Rivière Sans-Nom, n



105.

La Montagne Pelée
en éruption.

Au premier plan,
St-Pierre renaissant.

Au fond, vallée de la
Rivière-Blanche remplie
de cendre blanche.

Vue prise
le 24 Novembre 1929.

Cl. I. Veille, Fort-de-France.

106. — Photographie
d'une nuée ardente se
précipitant à la mer.

Vue prise de la rade du
Carbet.

Novembre 1929.



Cl. I. Veille, Fort-de-France.



Cliché E. Cochet, Fort-de-France.

une couche de 12 m. de cendres. Vue prise le 30 Novembre 1929.

107. — Vue générale
des embouchures,
des rivières Lèche,
Sans-Nom
et Rivière-Blanche
comblées de cendres.
9 Décembre 1929.



Cl. I. Veille, Fort-de-France.



108.

Falaise bordant le côté
droit de la route de
St-Pierre au Prêcheur,
environ à 5 km. de la
Montagne Pelée.

9 Décembre 1929.

Cl. I. Veille, Fort-de-France.



Photo I. Veille, Fort-de-France

109. — Evacuation de St-Pierre dans l'après-midi du Lundi 14 Octobre 1929, après la deuxième éruption de la Montagne Pelée.



Photo I. Veille, Fort-de-France.

110.

Une éruption de la Montagne Pelée.
Vue prise à St-Pierre le 24 Novembre 1929.



Cliché Tardon-d'Aste.

111. — Montagne Pelée.
Coulée de la Rivière Blanche.

s'exerçant suivant une trajectoire presque horizontale, sans aucun mouvement du sol et, d'une autre, écrasement, étouffement lent sous des matériaux froids ou tièdes, actions mécaniques se développant de haut en bas, secondées par des tremblements de terre; telles sont les formules, par lesquelles on peut résumer l'action destructrice des deux types principaux d'explosions volcaniques, illustrés, hélas! l'un et l'autre, par deux des plus mortels cataclysmes qu'ait à enregistrer l'histoire de la Physique du Globe.

« Si le mécanisme destructeur des éruptions du Vésuve et de la Montagne Pelée n'a pas été le même, on peut, au point de vue humain, relever de frappantes analogies entre ces dramatiques événements. Dans ses lettres, Pline s'est montré aussi bon observateur des hommes que des choses: En lisant le récit de sa fuite de Misène, il me semble revivre des heures que j'ai moi-même vécues; il me semble que, dans l'obscurité d'une chute épaisse de cendre, à peine éclairée par un soleil blafard, je vois s'agiter devant moi des ombres, déjà vues aux Antilles ou sur les flancs du Vésuve, je crois reconnaître des cris d'angoisse ou de détresse, des prières et des imprécations déjà entendues. A dix-huit siècles de distance, en face des mêmes dangers, l'âme des hommes est restée la même, alors qu'autour d'eux tant de choses ont changé. Ils sont secoués par les mêmes terreurs et ils ne trouvent que les mêmes termes pour les exprimer! »

PHÉNOMÈNES SECONDAIRES

I. Torrents boueux.

Nous avons vu qu'avant l'éruption du 8 mai, la Roxelane et la Rivière des Pères étaient quelquefois agitées par des crues subites qui effrayaient les habitants de Saint-Pierre. La veille même de la catastrophe, les deux rivières avaient donné le spectacle d'un phénomène des plus étranges : tandis que la Roxelane était calme et tout à fait normale, la Rivière des Pères, transformée en torrent tumultueux, roulait un volume d'eau considérable. A son embouchure « entre le pont et la mer », c'est-à-dire à cinquante mètres environ de cette dernière, un gouffre s'était formé et toutes les eaux de la Rivière y disparaissaient subitement ainsi que des blocs de rochers et des troncs d'arbres que la crue entraînait dans sa course. « Les eaux de la mer restaient limpides sur le rivage, mais elles étaient troubles au large, au point où réapparaissaient les matériaux apportés par l'inondation ».

A remarquer qu'aucune vapeur ne se dégagait du lit de la Rivière. Il est permis de penser que cette dernière avait creusé « un passage souterrain dans son delta torrentiel ancien et finissait rapidement à pic dans la mer très profonde en ce point ». La sonde y descendait en effet à cent soixante-dix-huit mètres et, à cet endroit, on était éloigné de la côte d'un demi kilomètre environ.

On a constaté également des crues subites et rageuses de la rivière Lamare et de la rivière Sèche les jours précédant la catastrophe. Ces cours d'eau prennent leur source à proximité du cratère.



On se rappelle l'éruption boueuse du 5 mai qui fit d'importants ravages dans la basse vallée de la Rivière Blanche et détruisit l'Usine Guérin.

Il est probable qu'avant l'accomplissement de ce phénomène, les fissures souterraines existant au fond de l'Étang Sec et absorbant toutes les eaux pluviales tombées dans la cuvette, s'étaient obstruées. D'où formation d'un lac dans l'Étang. Parallèlement, les fumeroles sulfhydriques garnissant les parois du fond émettaient des cendres. Leurs dégagements gazeux plus ou moins violents « déterminaient des projections verticales de boue formée par le délayage des cendres dans l'eau de l'Étang ».

Enfin le 5 mai, une série de formidables explosions expulsèrent violemment « le contenu du fond de la cuvette ». Le frêle barrage de vingt à trente mètres de haut séparant la cuvette de la Haute Vallée de la Rivière Blanche, sauta sous l'effet des explosions ou se rompit sous la pression de la masse de boue qui s'était formée dans l'excavation et avait été projetée au moment des explosions.

L'expression « fusée de boue bouillante » est très juste pour peindre l'image créée dans l'esprit par la vue de cette éruption boueuse.

M. Landes avait bien remarqué la rupture du barrage de l'Étang Sec postérieurement au phénomène, c'est pourquoi il téléphona le 7 mai à Fort-de-France : « la Montagne Pelée était particulièrement découverte ce matin; la digue de l'Étang Sec, brisée au pied du Petit Bonhomme, n'existe plus ».

Il y avait d'ailleurs dans la boue « une grande quantité de blocs et de troncs d'arbres provenant de l'éboulement des parois du cratère ».

Le vidage de l'Étang fut, par conséquent, le résultat d'un phénomène de projection précédé d'explosions. Suivant « la ligne de plus grande pente », les matériaux projetés se précipitèrent dans la vallée de la Rivière Blanche.

Une autre hypothèse veut que « l'arrivée au jour de la lave qui allait former le dôme » provoquât l'éruption boueuse du 5 mai; en sorte que le 8 mai, le dôme devait avoir acquis « une taille respectable ». Cette considération amène à concevoir l'éruption du 8 mai comme « l'une des dernières explosions boueuses du cratère dont le fond (l'Étang Sec) allait être bientôt tout à fait comblé ».



Il n'y a pas seulement que les rivières traversant Saint-Pierre ou se jetant au Nord de cette ville qui aient eu des crues boueuses.

Tous les autres cours d'eau descendant de la Montagne Pelée ont connu des inondations plus ou moins importantes. Les dévastations occasionnées dans leurs vallées inférieures et leurs deltas par les torrents boueux se sont étendues aux bourgs de l'extrême Nord et de l'Est « qui n'avaient pas eu cependant à souffrir des nuées ardentes », qui n'avaient connu, comme le Prêcheur, que « la chute des cendres refroidies entraînées par l'alizé ».

Alors que toutes les maisons du village du Prêcheur s'effondraient sous le poids des cendres, un terrible débordement de la rivière de même nom, eut lieu le 7 mai, dans la nuit, « emportant douze maisons et détruisant un certain nombre de bâtiments municipaux ». La pluie n'avait cessé de tomber, de cinq heures de l'après-midi à deux heures du matin. On ne voyait dans les rues que des blocs énormes de rochers. Un ravin se forma dans l'une d'elles, endommageant sérieusement l'Église. D'autres crues se produisirent par la suite.

A son tour la Grande Rivière fut visité par l'inondation le 8 mai à quatre heures du matin. Placée à l'embouchure du cours d'eau qui la baigne, et qui roulait ce jour-là « une boue épaisse comme du sirop et des blocs de plus de trois mètres de diamètre », elle eut la plupart de ses maisons envahies par un dépôt de un mètre d'épaisseur. Le phénomène se répéta les 11 et 19 mai.

Le Macouba qui a heureusement l'avantage de se trouver sur une falaise, fut épargné. Mais des crues violentes se produisirent à quelques mètres de ce village. « Un delta torrentiel se forma à l'embouchure de la rivière. »

Le bourg de Basse-Pointe¹ fut décimé davantage encore que ceux de Grand-Rivière et du Prêcheur. Après de longues averses dans la nuit du 18 au 19 mai, il y eut des inondations importantes; plus tard, à midi trente, les crues se renouvelèrent plus violemment. Il existait une maison en bois sur la rive droite de la rivière en amont du pont qui traverse la localité; « elle fut emportée toute d'une pièce et entraînée à la mer ». En aval du pont, la rivière « fit une trouée dans un pâté de maisons », quarante constructions furent détruites. On pouvait observer d'énormes troncs d'arbres et des blocs de rochers de plusieurs mètres cubes » dans le lit du torrent. Les crues boueuses continuèrent les jours suivants, mais le 31 mai, pour la première fois, on s'aperçut que « la température de la boue atteignait quarante-cinq ou cinquante degrés centigrades ».

Cependant, tout cela était peu de choses en comparaison de ce qui arriva le 17 juin à cinq heures du soir. Les rares habitants qui séjournaient encore à Basse-Pointe à cette époque « n'eurent que le temps de se sauver en voyant dévaler, grondante, une masse énorme

(1) Voir illust. 23.

d'eau boueuse, charriant des arbres et des rochers, ayant un front d'environ cinq mètres de haut sur quarante-cinq de large » ¹.

M. Ernest de Montaigne, conducteur des Ponts et Chaussées en résidence dans la localité, décrit le phénomène dans la forme suivante :

« Les poussières, les feuilles sèches, les brindilles, etc., entraînées par la colonne d'air déplacée par la masse boueuse en mouvement, forment sur toute la vallée un épais nuage qui semble s'échapper de la surface des eaux et qui est cause de la méprise de certains spectateurs qui croient se trouver en présence d'une trombe d'eau bouillante.

« Le premier choc est supporté par deux maisons en maçonnerie situées en haut de la rue Martineau; en moins d'une seconde, elles sont coupées au ras des fondations, projetées à cinq mètres de hauteur et retombent brisées, emportées par le flot. Deux autres le suivent... De l'autre côté de la rue Martineau et à vingt mètres en avant des maisons Donnoy, l'Usine électrique de M. Courmont, bien que construite sur une éminence, a toutes ses portes défoncées, le mur du pignon Sud fendu, le mur de toiture emporté. Un bâtiment perpendiculaire à la direction de la crue, dépendance de l'Usine électrique, est emporté, ainsi qu'un bâtiment y adossé.

« Observation générale : Toutes les maisons qui ont pu résister au choc des eaux sont absolument inhabitables, les rez-de-chaussée étant comblés par la boue, d'une épaisseur variant de un mètre cinquante à trois mètres. »



On a expliqué diversement l'origine des torrents boueux. Certains auteurs admettent qu'ils sont corrélatifs aux éruptions volcaniques. D'autres discutent cette origine en faisant observer qu'après l'éruption du 5 mai, le cratère étant rempli par le dôme d'*andésite* en voie de formation, ne pouvait plus contenir de l'eau boueuse, quoique les pluies torrentielles continuassent à tomber. Quant au lac des Palmistes remblayé par des cendres dès les premiers jours de l'éruption, « la flaque d'eau » qu'il renfermait n'a pu avoir « aucune influence sur la production des torrents boueux ». On a voulu aussi attribuer ces torrents à « des cratères spéciaux périphériques ». Il a été démontré que ces cratères spéciaux étaient inexistantes.

La plupart des auteurs, notamment MM. Hovey (Martinique and Saint-Vincent. The eruptions of 1902), A. Lacroix et Giraud, déclarent nettement que « les torrents boueux ont une origine exclusivement atmosphérique ».

(1) Voir illust. 62.

Le bassin de réception des rivières du Nord est creusé au fond des parties supérieures du massif de la Montagne; les eaux pluviales s'y amassent, après avoir traversé les couches de ponces anciennes et de roches de toute taille qui constituent « le revêtement extérieur de tout le volcan ». Ce bassin « à pente fort raide aboutit pour chacune des rivières à un canal d'écoulement en forme de canon dont la base est toujours entaillée dans des conglomérats à gros blocs composant le substratum de la Montagne ».

« La pente générale de la vallée, écrit M. A. Lacroix, est souvent assez raide. Cette disposition est celle qui se prête mieux que toute autre à des affouillements importants. On comprend dès lors le mécanisme du fonctionnement des torrents boueux ».

Il faut mettre en ligne de compte « l'importance des phénomènes d'érosion et d'entraînement produits par le ruissellement superficiel des pluies tropicales. Les eaux chargées des matériaux incohérents couvrant les hauteurs se précipitaient dans les basses vallées où elles trouvaient accumulée une grande quantité de produits récents. Le conglomérat du substratum était bien vite attaqué, les blocs énormes qui s'en détachaient devenaient des agents d'érosion puissants démolissant par la base les berges encaissées et déterminant ainsi l'écroulement ou le glissement de leur partie supérieure; les étranglements de la vallée facilitent la production de barrages en arrière desquels pouvaient s'accumuler d'énormes masses d'eau et de matières solides qui ont laissé leurs traces, d'ailleurs, à plus de 20 mètres au-dessus du niveau normal de la rivière.

La rupture de ces barrages donnait lieu ensuite à des débâcles désastreuses.

« Un vieillard habitant par là a raconté comment en octobre 1902, lors des débordements de la rivière Falaise ¹, le sol tremblait, sous le choc des matériaux entraînés, en même temps que se faisait entendre un bruit infernal.

« C'est ainsi que se sont formées rapidement et souvent subitement ces masses boueuses énormes qui, en venant déboucher près de la mer, ont emporté devant elles tout ce qu'elles ont rencontré, déterminant les ravages signalés plus haut. ² »

Il n'y a rien de commun entre les torrents de boue et les coulées de lave.

A l'appui de cette théorie des crues boueuses, on peut invoquer toute l'histoire des torrents des Pyrénées et des Alpes reproduisant « trait pour trait » les particularités des inondations des rivières du Nord, et ces régions ne sont pas volcaniques. Donc, exception faite de l'éruption du 5 mai et des courants boueux de la rivière Blanche des quelques jours suivants, d'origine cratéiforme, c'est à une cause essentiellement météorique qu'il faut remonter pour expliquer les crues

(1) Voir illust. 65.

(2) Voir illust. 66.

boueuses, lesquelles ont été cependant « facilitées par le volcanisme », les matériaux issus de la Montagne Pelée étant très entraînaibles et favorablement disposés pour l'accomplissement du phénomène.

*
**

B) MODIFICATIONS TOPOGRAPHIQUES

L'éruption de la Montagne Pelée n'a amené aucune modification importante sur la côte. Les falaises ont été seulement ça et là surélevées par les apports des nuées ou les avalanches de lave. Il n'y a pas eu d'exhaussement ni d'affaissement de terrain.

En fait de *changements topographiques*, les plus remarquables sont localisés dans la cuvette de l'Etang Sec : la formation du dôme, l'élargissement de la cuvette par « écroulement de ses bords » et la disparition de la plus grande partie du Morne Lacroix, « point culminant ».

Le lit des rivières tributaires de la Montagne a subi des modifications sensibles dues à une active érosion par les crues torrentielles nombreuses et abondantes; à cela, il faut ajouter que « *leurs vallées* ont été plus ou moins complètement remplies par les apports récents projetés ou écoulés du cratère et les matériaux anciens arrachés à leurs berges ».

Quant aux pentes mêmes de la Montagne et « toute la région comprise entre le cratère, la rivière des Pères et la Pointe Lamare », elles ont été couvertes ou nivelées par une épaisse couche de matériaux lancés ou vomis par le volcan.

Mais l'érosion a tôt fait de s'attaquer à tous ces apports, non seulement *l'érosion éolienne* dont l'activité ne s'est produite que sur la cendre sèche, mais encore et surtout, celle beaucoup plus considérable des *pluies tropicales*.

Cette usure lente et continue a mis à jour, au Nord de la Rivière Sèche « des blocs de lave de plus de cent mètres cubes qui étaient noyés au milieu de la cendre, des lapilli et des pierres de toute taille ».

Dans les vallées, l'action mécanique si puissante des eaux a rapidement débarrassé les produits accumulés de « toutes leurs parties meubles ou de petite taille », si bien qu'on n'en aperçoit plus de nos jours que « les masses rocheuses importantes qui, notamment dans la rivière Blanche et la rivière Sèche, sont remarquables à la fois par leur volume et leur nombre ».

De même sur les pentes, la plupart des matériaux ont disparu. Seuls, les gros blocs demeurent comme « les témoins de l'éruption actuelle ».

En parcourant la côte entre la rivière Blanche et la rivière Sèche, on est immédiatement frappé de l'aspect des falaises. Les vagues en les rongant ont mis à découvert les produits « récents » surmontant « les conglomérats anciens ».

En ce qui concerne l'embouchure de toutes les rivières du littoral Nord-Ouest et Nord, une particularité mérite d'être notée. Elle est le résultat de l'action combinée de la mer et des eaux torrentielles qui a déterminé à la sortie de ces rivières des ouvertures « en forme de V ».

Le phénomène inverse se constatait sur la côte « au vent » où l'on pouvait se rendre compte que les apports torrentiels avaient fait gagner au rivage quelques centaines de mètres sur la mer ».

Mais les courants n'ont pas tardé à disperser « ces accroissements de territoire dont les matériaux fins, ainsi que ceux tombés directement dans la mer », ont déterminé au Nord des embouchures, la formation de « barres » ou de « bancs de sable » gênants pour la navigation.

D'une manière générale, on peut dire que du point de vue strictement géologique, les modifications topographiques occasionnées par l'éruption ont été insignifiantes par rapport « aux désastres qui les ont accompagnées ».

**

C) SÉDIMENTATION AU FOND DE LA MER

Il est impossible de mesurer la quantité colossale de matériaux volcaniques transportés à la mer par les rivières, surtout par celles du secteur où les nuées ardentes exerçaient leur action.

Les dépôts formés dans les parages de l'Océan au cours de l'éruption doivent incontestablement être d'une très grande étendue et d'une épaisseur respectable.

En tout cas, si le cube formidable de matériaux déversés dans la mer échappe à l'observation directe, l'on peut du moins en apprécier l'importance par les constatations faites lors de la réparation, le 27 mai 1902, du câble télégraphique Fort-de-France Puerto-Plata, rompu le 5 mai 1902 à sept heures trente du matin, à la distance de seize milles à l'Ouest-Sud-Ouest de la Montagne Pelée. L'extrémité du câble ramenée d'une profondeur de deux mille six cents mètres, était « tournée en forme de tire-bouchon et ses fils étaient disjoints; un fragment de bois ayant un mètre de longueur et six centimètres de diamètre était enserré dans deux de ses loves ». Le rapport de M. Thirion, commandant du bateau-câble, le « Pouyer-Quertier », précise bien que pendant le *relevage*, « on a constaté une forte tension du câble comme si celui-ci avait été enfoncé sous des matériaux solides, la tension étant continue et sans à-coups ».

Il est permis de croire que la rupture du câble était due à la pression exercée par des produits volcaniques et des apports torrentiels accumulés au cours de l'éruption au lieu du repêchage.

L'enfouissement à la profondeur de deux mille six cents mètres était aussi l'œuvre des mêmes matériaux. D'ailleurs, l'analyse de « la boue » qui recouvrait le morceau de bois et « des petits fragments pierreux » extraits de l'une de ses extrémités, a décelé la présence des éléments constitutifs de la roche de l'éruption actuelle.

Il y a lieu de noter que « les fonds s'abaissent très brusquement » sur la côte à l'Ouest de la Montagne Pelée. L'inclinaison est de « 23 % à l'embouchure de la Rivière des Pères, jusqu'à sept cents mètres de la côte. » Cette inclinaison doit continuer à s'accroître au delà de cette distance, « car des fonds de deux mille mètres se rencontrent à quelques milles seulement du rivage ».

Ces données laissent supposer que « sur cette pente de précipice, les torrents de boue épaisse, les blocs de rochers, les arbres, etc., ont pu, sans se diffuser immédiatement dans l'eau de la mer, rouler avec une vitesse considérable vers les profondeurs où ils sont venus se classer, s'étaler, ensevelir ou rompre les câbles ».

Les matériaux de grande taille se sont concentrés au pied du talus sous-marin pour y former un conglomérat, alors que les matériaux plus fins, ont été entraînés au loin.



D) PHENOMENES SOUS-MARINS

A plusieurs reprises pendant l'éruption on a parlé de « grandes variations de profondeurs » survenues dans la mer au large de la côte Ouest de la Martinique.

Ni l'origine de ces informations, ni ces variations elles-mêmes, n'ont pu être vérifiées. L'on sait, en outre, que les tremblements de terre n'ont joué qu'un rôle négligeable parmi les phénomènes secondaires de l'éruption.



Mais aucun doute ne subsiste quant à « la rupture répétée de tous les câbles immergés » à l'Ouest de la Montagne Pelée et de sa jumelle la Soufrière de Saint-Vincent, au cours de l'activité de ces deux volcans.

Selon toute apparence, il existe une « liaison » entre ces « ruptures de câbles et le volcanisme », sans qu'il soit possible « d'en préciser la cause exacte ».

Nous donnons ci-dessous, d'après l'ouvrage de M. A. Lacroix, le tableau des ruptures constatées.

22 avril	1902.	Fort-de-France à Pointe-à-Pitre.
3 mai	—	Saint-Pierre à Roseau (Dominique).
5 mai	—	Fort-de-France à Puerto-Plata.
6 mai	—	Saint-Pierre à Sainte-Lucie.
7 mai	—	Sainte-Lucie à Grenade.
8 mai	—	Saint-Pierre à Fort-de-France.
30 mai	—	Fort-de-France à Puerto-Plata.
9 juillet	—	Fort-de-France à Puerto-Plata.
18 septembre	—	Sainte-Lucie à Saint-Vincent.

Souvenons-nous que c'est en procédant, le 8 mai 1902, dans le voisinage du Prêcheur, à la réparation d'un câble rompu, que le « Grappler », navire de la Compagnie Anglaise des Câbles, a été détruit.



E) MOUVEMENTS DE LA MER

Les grandes éruptions volcaniques s'accompagnent parfois de mouvements de l'Océan. Ce phénomène se produisit à l'occasion des paroxysmes de la Montagne Pelée. Les mouvements s'observaient particulièrement sur la côte Ouest de l'île avec une amplitude décroissante du Nord au Sud et de la côte vers le large. Des oscillations furent également remarquées plusieurs fois dans la rade de Trinité.

La mer se retirait, en quelques « ondulations successives, séparées par un intervalle d'environ cinq minutes »; puis elle revenait à son niveau normal avec plus ou moins de violence.

On constata que l'onde, suivant le cas, mettait de « dix à vingt minutes pour arriver jusqu'à Fort-de-France ».



Le 8 mai, au moment de la course de la nuée dévastatrice, la rade de Saint-Pierre fut agitée par de « grandes lames » qui secouèrent violemment « les bâtiments au mouillage », et les firent « talonner à plusieurs reprises ».

Tous les navires, à l'exception du « Roddam » furent « balayés et coulés ».

« Les embarcations amarrées au rivage furent mises à sec. » Il fut impossible naturellement, en l'absence d'un *marégraphe*, de mesurer exactement l'amplitude du mouvement de la mer. Mais, d'après les indications recueillies, elle ne dépassa guère trois mètres à Saint-Pierre, deux mètres au Carbet¹. On remarqua à huit heures vingt à Fort-de-France, « un abaissement de niveau de un mètre à un

(1) Voir illust. 67.

mètre cinquante, puis une remontée à quarante centimètres, au-dessus du niveau normal moyen ». Le même jour, à peu près à la même heure, des oscillations de la mer furent observées à Trinité.

On ne possède aucun renseignement sur la production des vagues dans la rade de Saint-Pierre au cours de l'éruption du 20 mai. On pense qu'au Carbet elle atteignit trois mètres cinquante environ. « La mer pénétra dans les terres jusqu'à cinquante mètres détruisant une vingtaine de maisons de la petite Anse. » A Fort-de-France et à Trinité, on assista à la répétition de phénomènes du même genre accomplis le 8 mai.

Le 6 juin, onregistra au chef-lieu à dix heures du matin une baisse de niveau de un mètre, puis de soixante-dix centimètres à dix heures vingt-cinq.

L'éruption du 9 juillet, à huit heures vingt du soir, détermina à Fort-de-France une baisse de soixante centimètres seulement.

A la grande éruption du 30 août, « la lame dépassa vraisemblablement trois mètres d'amplitude à Saint-Pierre ».

Les constatations faites dans la ville permirent d'affirmer que « les ruines furent balayées jusqu'au voisinage de la Cathédrale du Mouillage ».

Le mouvement observé au Carbet fut moins important que celui du 20 mai.

Au village de Case-Pilote, la lame a monté à « une centaine de mètres à l'intérieur des terres ». Elle balaya le bourg de Schoelcher jusqu'à trente mètres de profondeur ¹.

L'amplitude fut de un mètre à Fort-de-France. Elle eut la même importance à Trinité.



L'éruption boueuse du 5 mai qui détruisit l'Usine Guérin provoqua un refoulement de la mer à l'embouchure de la rivière Blanche et ce mouvement fut « constaté jusqu'à Saint-Pierre où les oscillations décroissantes durèrent un quart d'heure ».

M. Sully donna le récit suivant du phénomène dans *Les Antilles* du 7 mai.

« A une heure moins un quart environ, attiré au littoral par les cris d'un peuple affolé qui nous apprend que la mer se retire de son lit et menace la ville d'une submersion, nous nous rendons au rivage. La mer, en effet, quinze fois de suite, venait dans un phénoménal balancement de se retirer à des distances de plus en plus rapprochées variant de 60 à 70 mètres, pour se reporter en avant sur le rivage à peu près à égale distance de son niveau habituel. »

Le mouvement du 5 mai fut « signalé au Carbet ». Mais Fort-de-France ne ressentit point d'oscillation.

(1) Voir illust. 68.

On affirme qu'à Trinité « la mer est d'abord montée au-dessus de ses limites ordinaires, puis est descendue en laissant à découvert les récifs du voisinage; l'amplitude aurait été de quatre-vingts centimètres; l'oscillation s'est renouvelée trois fois en un peu plus d'une demi-heure ».

Si pareil phénomène s'est réalisé, il ferait exception à celui observé ailleurs le même jour et qui serait d'abord « un retrait de la mer ».

Enfin, on dit que la Guadeloupe et les Saintes remarquèrent le mouvement. « Le capitaine Rey l'a observé dans cette dernière île vers trois heures dix; la mer s'est abaissée de quarante centimètres mettant à sec les canots de pêche venant d'accoster. »

Mais quelle est la cause de ces mouvements?

Il est opportun de rappeler qu'à l'occasion de l'éruption du Krakatoa, des phénomènes du même genre se produisirent « sur une échelle formidable ».

Il y eut d'abord formation de vagues « très longues » à période supérieure à une heure.

Ensuite, des vagues « très courtes », mais aussi « très hautes », succédèrent aux premières. Ce sont ces vagues courtes qui, « ayant atteint trente mètres au voisinage du volcan, ravagèrent les côtes du Déroit de la Sonde et de la côte Nord de Java, y faisant les trente-six mille victimes de l'éruption.

Tandis que les premières furent occasionnées, croit-on, « par des mouvements du fond de la mer », les seconds « qui paraissent celles auxquelles les nôtres sont comparables, furent attribuées à la chute dans la mer de l'énorme quantité de matériaux solides constituant la partie disparue de l'île et, peut-être aussi, à des explosions sous-marines ».

C'est la même chose qu'on trouve — pour le phénomène des Antilles — dans les écrits de MM. Anderson et Flett, ainsi que dans l'ouvrage de M. Israël Russel (*Deductions from personal observations in Martinique and Saint-Vincent, september 1902*). Ces géologues font intervenir comme cause, le choc sur la surface de la mer des nuées ardentes agissant par leur richesse en matériaux solides.

Voici l'explication proposée par M. Rollet de l'Isle « qui a recueilli la plupart des renseignements » donnés sur le mouvement de la mer.

« Les canons des tourelles de certains cuirassés ont leur bouche placée à quelques mètres au-dessus d'un pont constitué souvent par une paroi métallique de quelques millimètres d'épaisseur (glacis). On a reconnu qu'il est dangereux de laisser des hommes sous ces ponts pendant le tir des pièces. La détente des gaz produit, en effet, un affaissement de la paroi métallique qui se transmet à l'air sous-jacent avec une intensité suffisante pour tuer des moutons qui ont été placés dans certaines expériences au cours desquelles on avait eu soin d'éviter tout contact entre la paroi métallique et ces animaux.

« Par analogie, on peut supposer que l'explosion qui a déterminé la production des nuées des paroxysmes a été accompagnée d'un phénomène de même ordre. Il en est résulté un affaissement de la surface de la mer au voisinage immédiat du volcan, et, par suite, un retrait donnant naissance à une série d'ondes décroissantes qui se sont propagées au large.

« Dans cette hypothèse, les oscillations barométriques observées au moment des éruptions et les raz-de-marée seraient deux effets de la même cause, l'un se propageant par l'air et l'autre par l'eau, mais sans qu'en un point donné, ils aient, l'un par rapport à l'autre, de relation de cause à effet. »



F) MOUVEMENTS DE L'AIR

Tous les grands paroxysmes de la Montagne Pelée donnèrent lieu à la formation d'une *onde aérienne* qu'il était aisé de constater par la lecture des baromètres enregistreurs.

La consultation des feuilles des enregistreurs du « Tage », du « Suchet », du « Jouffroy », du « Pouyer-Quertier », de l'hôpital militaire de Fort-de-France, ne laissa aucun doute à cet égard. Tous les appareils similaires fournirent des *traces analogues*.

En prenant comme type le tracé obtenu pendant l'éruption du 30 août, on constate que « l'oscillation se décompose de la façon suivante : elle débute par une montée subite, suivie par une chute non moins brusque et plus considérable, puis d'une remontée moins rapide qui dépasse la courbe normale, supposée prolongée, et atteint un maximum après lequel la courbe reprend lentement sa course régulière ; la dépression a une forme en V ».

Pour faire une comparaison, on estime que cette onde aérienne est « peu de chose » à côté de celle que détermina l'éruption du Krakatoa. L'onde de cette dernière éruption « fit plusieurs fois le tour de la terre » et perturba l'atmosphère « durant deux heures environ ».

L'effet des dépressions occasionnées le 30 août par la Montagne Pelée n'alla guère au delà d'un rayon de « cent kilomètres à partir du cratère ». Ainsi, les appareils enregistreurs du Camp Jacob (Guadeloupe), situé à cent cinquante kilomètres du cratère, ne furent pas impressionnés. Par contre, celui de Roseau (Dominique), distant de quatre-vingts kilomètres, marqua le passage du phénomène.

La vitesse de l'onde aérienne étant en moyenne de trois cent un à trois cent quinze mètres par seconde, soit un peu moins que celle du son (350 m.), on en conclut qu'elle parcourut la distance du cratère à Fort-de-France (vingt-cinq kilomètres à vol d'oiseau) en une minute vingt-cinq secondes environ.



Une remarque est à faire ici relativement à l'influence que pourrait avoir « le passage d'un cyclone sur un volcan en activité ». Le cyclone qui s'abattit sur la Martinique dans la nuit du 8 au 9 août 1903 avait été précédé d'une « baisse barométrique formidable » puisqu'elle avait atteint à Fort-de-France 728 m/m 5. Peut-on affirmer que cet *ouragan*, comme disaient les Caraïbes, ait eu quelque influence sur l'activité de la Montagne Pelée? A cette question, M. A. Lacroix répond négativement, « bien qu'aucune observation précise n'ait pu être faite au moment même du passage du cyclone qui a rasé deux des bâtiments de l'Observatoire ; mais dès que le capitaine Perney a pu sortir de la Casemate dans laquelle tout le personnel avait dû se réfugier pour ne pas être emporté, il n'a rien constaté de spécial dans l'état du volcan, aucune modification de l'aiguille, si sensible aux moindres explosions, ne s'était produite pendant la tourmente ».



Essayons d'expliquer maintenant la formation des *ondes sonores* qui accompagnèrent les principales manifestations éruptives.

Il y a d'abord les grondements. C'étaient « des bruits sourds et prolongés, parfois isolés, parfois répétés à courts intervalles. Au moment des grandes éruptions, ils étaient si « rapprochés » qu'ils semblaient « continus ».

Les rapports de gendarmerie sur les grondements entendus dans les premiers jours du mois de mai, les comparaient, à cause de leur allure saccadée, aux « soubresauts d'une marmite qui bout ».

Quelques instants avant la catastrophe du 30 août, les malheureux gendarmes qui devaient périr le soir même, téléphonèrent du Morne-Rouge à Fort-de-France qu'ils percevaient « de forts grondements interrompus, ressemblant à une suite de trains express entrant à toute vitesse dans une gare ».

On pouvait entendre ces grondements dans un rayon de dix kilomètres à partir du cratère. Ils étaient évidemment plus ou moins perceptibles suivant leur intensité. « Certains d'entre eux précédaient le départ des nuées ardentes et, dans ce cas, ils étaient causés, soit par de petites explosions, soit par des chutes de portions importantes du dôme, sans qu'il ait été possible — dit M. A. Lacroix — de différencier ceux qui étaient dus à l'une ou à l'autre de ces causes.

On se souvient que l'adjudant Guinoiseau assista, le 3 septembre 1903, à quatre heures du matin, des bords mêmes du cratère, à l'écroulement d'une partie de l'aiguille terminale du dôme. Il précisa la nature du grondement qui en résulta en le comparant au « bris de grandes masses de verre ou de vaisselle ».



Les détonations émanant du volcan étaient plus « brèves » et comparables à « des coups de canon ». Elles accompagnaient souvent les grondements sans être, comme eux, aussi répétées. « Leur fréquence se manifestait dans les périodes de suractivité. Il est à remarquer que des détonations très violentes ont signalé le départ des grandes nuées des paroxysmes (8 et 20 mai, 6 juin) ».

Le 26 août une très forte détonation a précédé « un accroissement considérable » de l'activité du volcan, prélude de l'éruption du 30 août. Mais par la suite, et même le 30 août, il n'y a pas eu de détonations particulièrement violentes. Sur ce point, M. Helprin est formel. M. A. Lacroix soutient que cette opinion est confirmée par le récit des témoins se trouvant à cette époque sur « une autre partie de la Montagne que le savant américain ».

Il convient cependant de noter qu'au cours de « la période de suractivité d'août 1902 (à dater du 25) des mouvements de l'air ont été parfois si violents que dans un rayon de 12 kilomètres, à partir du cratère, tous les objets mobiles des maisons et même les murs de celles-ci, entraînent en *vibration*, ils paraissent avoir été maximums dans la nuit du 29 au 30 ».

Ces vibrations, au dire de l'abbé Fruit (à Macouba) et de l'abbé Altéroche (au Morne-Vert) n'avaient rien de commun avec les oscillations dues aux tremblements de terre et dont elles se distinguaient très nettement.

La secousse sismique ressentie le 24 du même mois, par exemple, n'avait rien de comparable avec les vibrations de l'air.



Le cratère a été aussi le siège de *sifflements* étranges moins fréquents que les détonations et les grondements. Ils consistaient en « un son strident et soutenu, mais de très courte durée », très nettement perceptible de l'Observatoire du Morne des Cadets situé à neuf kilomètres de là.

M. A. Lacroix pense qu'ils étaient « probablement déterminés par la sortie violente, sous forte pression, de vapeur d'eau émise par une ouverture venant de se produire dans la carapace du dôme », tandis que les grondements et les détonations étaient le résultat d'explosions.

Au cours de ses observations, le 3 septembre 1903, et « après avoir assisté — des bords du cratère — à la chute d'une portion importante de la nouvelle aiguille », l'adjudant Guinoiseau a perçu un sifflement sinistre pouvant être comparé à un nombre incalculable de générateurs sous pression, puis « s'est élevé en volutes un très gros nuage noir et gris qui, en quelques minutes, a couvert entièrement la Montagne ».

L'hypothèse a été admise, que ce phénomène peut être assimilé à « celui que M. Violle a récemment signalé dans le tir des canons paragrèle ».

..

Les phénomènes acoustiques qui viennent d'être indiqués ne furent guère remarqués « qu'au voisinage immédiat du volcan ». S'il faut en croire M. A. Lacroix, « lors des grands paroxysmes, aucun son n'est parvenu d'une façon certaine jusqu'à Fort-de-France ». On y a peut-être souvent confondu les grondement du tonnerre avec ceux du volcan. Tout au plus, peut-on dire que les grondements d'origine volcanique y ont été entendus faiblement « comme des roulements d'un lointain orage ». On a, par contre, perçu, les 8 et 20 mai, et le 30 août 1902, aux heures mêmes des paroxysmes, des détonations violentes dans toutes les petites Antilles, notamment à la Dominique, à la Guadeloupe, à Antigua, à Saint-Christophe et jusqu'à l'île de Saint-Thomas située à trois cents milles au Nord-Ouest de la Montagne Pelée. « Ces détonations » à intervalles répétés, ressemblaient à des salves de canon de gros calibre. « Dans le Sud, on les a entendues » à Port of Spain (Trinidad) et (les 8 mai et 30 août) jusque dans la région du Venezuela, à huit cent cinquante milles de la Martinique, (Monthly Weather Review Washington, par M. E. H. Plumacher, Consul des États-Unis à Maracaïbo).

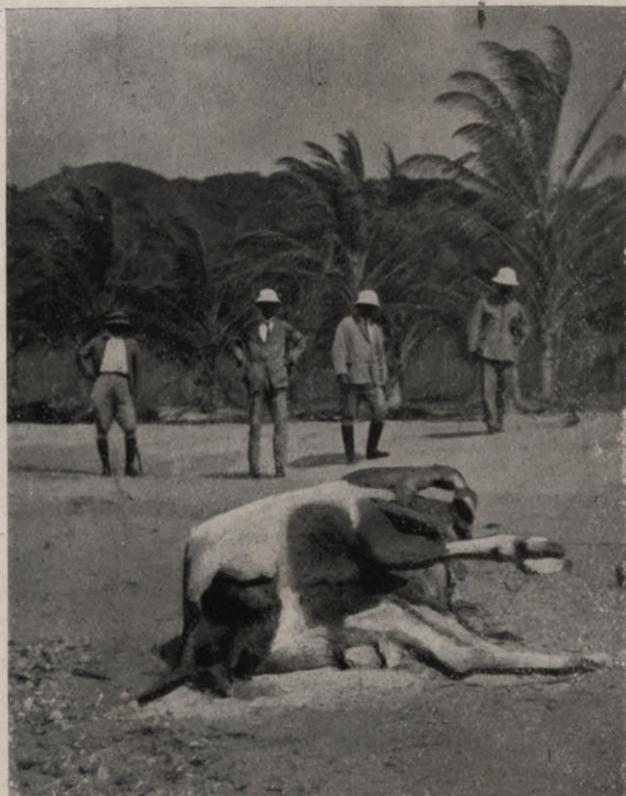
..

On a observé des particularités du même genre au sujet des détonations provenant de la Soufrière de Saint-Vincent lors de l'éruption du 7 mai 1902.

Alors qu'à Kingstown situé à vingt kilomètres du cratère, « les sons étaient extraordinairement sourds », partout ailleurs, dans l'île de Saint-Vincent, on les entendait distinctement. On les comparait à « un mugissement prolongé et aussi à la détonation d'un énorme canon ». MM. Anderson et Flett font allusion à « la continuité des détonations qui n'étaient séparées par aucun intervalle, mais dont le son montait et descendait; à certains moments, il était distinctement plus sourd ». Il a été constaté que ces détonations ont été perçues « dans toutes les petites Antilles jusqu'à Saint-Thomas ».

On les a notées à Fort-de-France aux environs de « deux heures trente, et elles y ont été entendues toute la soirée; le son paraissait venir de l'Ouest ».

Cette direction ne laissait pas de causer une forte surprise, car on les attribuait alors à l'éruption de la Montagne Pelée, la nouvelle éruption de Saint-Vincent étant encore inconnue.



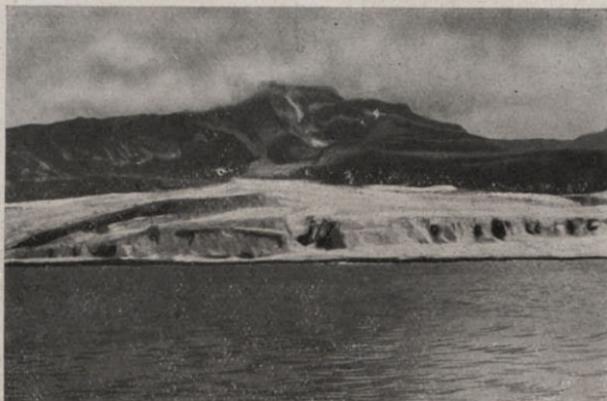
Cl. Tardon-d'Aste.

112. — Fond Canonville après le passage d'une nuée ardente.



Cliché Sully Fils, Fort-de-France.

113. — Première victime de l'éruption de 1929. Ce chien, en traversant l'embouchure de la Rivière-Blanche remplie de cendres chaudes au lendemain du passage d'une nuée ardente (21-11-29), s'est brûlé aux pattes et au ventre. Il est mort 24 heures après.



114. — Coulée de la Rivière-Blanche. 15 Décembre 1929.



Cl. Tardon-d'Aste.

115. — Coulée de la Rivière-sans-Nom



Cl. André Despouites.

116. — Le volcan de la Montagne Pelée. Le cratère complètement découvert émet des vapeurs blanches. Novembre 1929.



Coll. I. Veille, Fort-de-France.

117. — Vue de la Rivière des Pères, prise face à la Montagne Pelée. 9 Décembre 1929.



Cl. I. Veille. Fort-de-France.

118. — Une éruption de la Montagne Pelée.



119. — Une éruption de la Montagne Pelée. Vue prise sur le littoral, à l'entrée de St-Pierre.



120. — Une éruption de la Montagne Pelée.

A la Guadeloupe, le capitaine Rey les a signalées entre onze heures quarante-cinq et quatre heures du soir; « les deux plus violentes y ont été entendues à trois heures et trois heures quinze ».

« Toutes ces détonations, a écrit le capitaine Rey, pouvaient faire croire à un tir d'escadre, s'effectuant dans le Sud Sud-Ouest; aux Saintes ¹, les deux détonations de trois heures et trois heures quinze pouvaient être comparées à un tir de pièces de deux cent quarante, à un mille au Sud. Une particularité mérite d'être notée : les détonations avaient plus d'intensité sur le littoral que dans l'intérieur des terres ; tous les pêcheurs venant du canal de la Dominique prétendaient avoir entendu des détonations sortant de l'eau. »

*
**

Parmi les hypothèses émises pour expliquer la perception des détonations à longue distance, il faut faire une place importante au phénomène de « réflexions des sons par les nuages en faveur de la transmission par les hautes régions de l'atmosphère ». Mais, « la transmission du son par la mer » fournit un argument, que mettent d'ailleurs en évidence les observations du capitaine Rey.

En tout cas, « la transmission à une très grande distance de sons, non perçus à un petit nombre de kilomètres du volcan, n'est pas une chose nouvelle ». Le savant naturaliste Humboldt, dans son voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent (1814) rapporte un fait analogue qui s'est produit en 1812 au cours de l'éruption du Tarawera sur les bords du Rio Apure, affluent de l'Orénoque.

De même, lors de l'éruption du Krakatoa, des détonations furent signalées à mille huit cents milles du cratère. Elles furent même entendues dans la direction de l'Ouest (vers laquelle souffle l'alizé) jusqu'à l'île de Rodriguez qui en est distante de trois mille milles. « Or ce jour-là, à partir de dix heures du matin, heure de la grande explosion, aucune détonation n'a plus été perçue dans les localités les plus rapprochées du volcan ».

D'après Verbeck et Sir Strachey « ce phénomène est dû à la grande quantité de cendres projetées dans l'atmosphère qui empêchaient la propagation des vibrations sonores là où le nuage volcanique était très dense, tandis que les vibrations parvenues dans les hautes régions de l'atmosphère pouvaient s'y propager librement dans la direction de l'Ouest où les poussaient les vents alizés ».

Peut-être cette théorie explique-t-elle les phénomènes du même genre constatés aux Antilles.

(1) Dépendances de la Guadeloupe.

G) FUMEROLLES

Les fumerolles de la Montagne Pelée étaient « des émanations s'élevant d'une façon tranquille et souvent continue des accumulations de matériaux solides à haute température »¹.

Les vapeurs qui les constituaient montaient du sol « sans pression par des ouvertures parfois mal délimitées ». Elles n'étaient pas toujours visibles de loin en temps ordinaire. Mais elles devenaient très apparentes à la suite des pluies « qui y déterminaient le développement d'une plus grande quantité de vapeur d'eau ». Au début de l'éruption, on remarquait dans un même champ de fumerolles, un grand nombre d'ouvertures; peu à peu, « elles ont diminué de nombre et d'importance et parfois ont totalement disparu ».



Les fumerolles ont été classées en trois groupes, en raison de leur température; chaque groupe était caractérisé par « des minéraux spéciaux de sublimation ».

Les fumerolles dont la température dépassait cinq cents degrés centigrades, présentaient à leurs orifices de sortie des incrustations de sulfates alcalins : Sulfate de soude, de chaux, de potasse, d'alumine, de magnésie, dont l'origine s'explique par la présence de « sels solubles se trouvant dans les laves elles-mêmes ».

Elles abondaient « sur le flanc Sud du Morne Lénard entre celui-ci et la Rivière Sèche, dans une région où se trouvaient des blocs de taille colossale, et à une altitude de quatre cents mètres environ ». Les vapeurs qu'elles émettaient étaient bleuâtres, visibles de loin et s'élevant peu. C'est au voisinage des gros blocs que leur température était la plus chaude.



Les fumerolles dont la température se tenait voisine de quatre cents degrés centigrades, étaient remarquables par la présence d'une quantité prédominante de *chlorydrate d'ammoniaque* (Salmiac). On les rencontrait, en certains endroits, notamment sur « la rive droite de la Rivière Blanche, à environ huit cents mètres de la côte ». Il s'en dégagait « une nuée bleuâtre s'élevant peu à peu à la surface du sol ». Dans cette région, sur le flanc Nord d'un talus de quatre mètres de hauteur constitué par de gros blocs d'andésite, s'ouvraient un assez grand nombre d'orifices « d'où s'échappaient des gaz et des

(1) Voir illust. 53 et 56.

vapeurs », dans lesquels l'analyse a fait découvrir la présence de l'oxygène, de l'azote, de l'argon, de l'anhydrique carbonique, de l'oxyde de carbone, du méthane, de l'hydrogène et de l'eau.

Ces gaz combustibles ne sont pas — du moins en partie — de nature volcanique. Ils tirent leur origine de « la distillation lente de matériaux organiques qui ont été ensevelis dans l'épaisse couche de matériaux des nuées ardentes du 8 mai, au milieu de laquelle ces fumerolles se faisaient jour ». « Les bouches de sortie des fumerolles étaient garnies de délicates cristallisations de salmiac. »



La troisième catégorie de fumerolles comprend celles dont la température était inférieure à quatre cents degrés centigrades et souvent voisine de cent degrés centigrades.

C'est dans leurs orifices qu'on pouvait trouver du *soufre*, provenant de la décomposition de l'hydrogène sulfuré au voisinage de l'air. « Une forte odeur sulfhydrique existait dans la vapeur d'eau qu'elles émettaient. » Le soufre sublimé ainsi produit n'existait pas en quantité suffisante pour permettre de tenter une exploitation.

Les fumerolles étaient tantôt « *localisées* dans les conglomérats des blocs des 8 et 20 mai (vallées de la Rivière Blanche et de la Rivière Sèche) ou des amas de matériaux volcaniques remplissant la haute vallée de Rivière Falaise », tantôt *diffuses*. Les unes et les autres « étaient le résultat de l'échappement, lors du refroidissement des roches d'où elles partaient, de l'hydrogène sulfuré contenu dans ces dernières au moment de leur projection hors du dôme. Ce départ du dôme était d'ailleurs facilité par la pluie ».

En résumé, on peut dire que les fumerolles de la Montagne Pelée « sont à comparer respectivement, aux fumerolles acides, alcalines et sulhydriques, observées le long de fentes ou dans les coulées de laves de tant de régions volcaniques. S'il a pu établir que « la plupart étaient sans communication avec la profondeur », M. A. Lacroix observe « qu'il ne lui a pas été possible de démontrer que quelques-unes d'entre elles n'avaient pas une origine profonde ».



De tout temps avant 1902, la Montagne Pelée s'était toujours signalée par des fumerolles permanentes couronnant son sommet et s'élevant surtout des fissures du fond et des parois de l'Etang Sec. Ces fumerolles ont eu des périodes d'activité plus ou moins grandes ainsi qu'en témoignent le récit de Dupuget dans le journal des Mines (1795), le Mémoire de Leprieur sur l'éruption de 1851, les

observations de P. Vanhackle en 1889 et de M. Deckert en 1898, les constatations de certains témoins relatant de forts dégagements gazeux en 1900 et 1901.

Cette suractivité avait repris dès le début de février 1902, époque à laquelle l'odeur de sulfure d'hydrogène particulièrement suffocante, se percevait souvent très loin dans la direction des alizés, c'est-à-dire plutôt à l'Ouest et au Sud-Ouest de la Montagne. On a vu plus haut comment les habitants du Prêcheur et autres lieux avoisinants étaient fréquemment incommodés pendant la période de février à avril 1902, par le gaz sulfhydrique qui s'y répandait abondamment et y noircissait les objets en argent.

Postérieurement à l'éruption de 1902, les fumerolles se sont plutôt localisées dans le dôme qui remplit le cratère. Elles émettent généralement des vapeurs blanches, d'ailleurs bien visibles de loin.



H) SOURCES THERMALES

Les sources thermales « éphémères » d'ailleurs, qui s'étaient formées dans le lit de la Rivière Falaise¹, entre les fumerolles et l'Ajoupa-Bouillon, tiraient leur origine « des phénomènes chimiques produits par le refroidissement des matériaux récents projetés par le volcan ». L'eau qui en provenait coulait abondamment « jusqu'en amont du deuxième étranglement de la vallée où elle disparaissait sous les ponces et les cendres pour réapparaître à deux kilomètres de là au voisinage du bourg ». Leur température qui accusait quatre-vingt-neuf degrés s'était peu à peu abaissée. Elles se sont rapidement taries et le 4 mai 1903, à la suite d'une inondation, « leur emplacement a été recouvert par les apports de la rivière ».

A l'analyse, on a remarqué que l'eau de ces sources était « plus minéralisée » que celle de la rivière; « leur émergence au milieu des apports de l'éruption actuelle, la décroissance rapide de leur température et de leur minéralisation, puis leur disparition, l'existence d'une quantité importante des sulfates et des chlorures caractéristiques des cendres de l'éruption actuelle, donnent à penser que ces sources éphémères étaient essentiellement le résultat du lavage des cendres chaudes par des eaux d'infiltration revenues à la surface; toutefois, l'abondance des bicarbonates peut faire penser, peut-être pour quelques-unes d'entre elles, à une origine profonde; et à ce point de vue, on peut se demander si, avant l'éruption, il n'existait pas déjà des sources thermales dans cette vallée; mais cette question est insoluble par suite du défaut d'observations antérieures ».

(1) Voir la carte de la Martinique.

Il existait bien avant l'éruption de 1902, une source thermale bicarbonatée (trente-huit degrés centigrades) près du Prêcheur. C'est la « Fontaine Chaude ». Les vastes bâtiments qui avaient été édifiés pour son exploitation ont été emportés le 8 mai avec leur propriétaire M. de Massias. La source est toujours là ¹. Beaucoup de gens vont y chercher la guérison de leur rhumatisme et nombreux sont les amateurs de bains chauds qui s'y rendent simplement en partie de plaisir.

En voici la composition minéralogique donnée par le Docteur Sambuc (Étude sur les eaux thermales de la Martinique, 1869) :

Chlorure de sodium.....	0,1154
Bicarbonate de soude.....	0,1321
— de potasse.....	0,0064
— de chaux.....	0,0891
— de magnésie.....	0,0613
— de fer.....	0,0044
Sulfate de potasse.....	0,0272
Silice.	0,1242

A noter, pour établir une comparaison, que « les sources d'Absalon et de Didier près de Fort-de-France, sont bicarbonatées, calciques, magnésiennes et sodiques, avec fort peu de chlorures ².

I) FLAMMES AU CRATÈRE

Il est intéressant de savoir si au cours des éruptions, il y a eu production de *flammes* au cratère de la Montagne Pelée. Dans l'affirmative, on aurait la preuve de l'existence de jets de gaz combustibles (hydrogène, oxyde de carbone, etc.).

Le commandant Le Bris, du « Suchet », en dépit des affirmations de certaines personnes, avait d'abord émis des doutes à ce sujet dans un rapport au Ministre de la Marine. Mais, dans un autre document en date du 31 mai, il a exprimé une opinion différente. « Le 27 mai, écrit-il, entre dix et onze heures du soir, en revenant du Nord, le « Suchet » étant passé devant le volcan, les officiers virent l'intérieur du cratère (le dôme) tacheté de points incandescents » et le Commandant ajoute : « A différentes reprises, nous avons vu jaillir de cette surface tachetée, *des langues de feu verticales*, d'un blanc très brillant et ne s'élevant qu'à une faible hauteur ».

Le témoignage émanant de M. Fruit, curé du Macouba, lequel « observait anxieusement le volcan pendant la période de suractivité fin août », est très catégorique sur ce point.

Le voici : « Mardi 26, vers huit heures du soir, des éclairs nom-

(1) On la trouve aujourd'hui dans la vallée de la Rivière Blanche.

(2) Voir illust. 69 et 70.

breux semblables à de gigantesques fusées, jaillissaient du cratère, puis, un moment après, *une immense colonne de feu* dépassait bien de cinquante mètres le sommet même de la Montagne s'inclinant tantôt vers l'Est tantôt vers le Nord et, au-dessus, s'élançait tout sillonné d'éclairs un épais nuage de fumée noire. Le feu des hauts fourneaux est comme une miniature de ce phénomène effrayant; c'est la même flamme s'agitant dans tous les sens. »



J) DÉGAGEMENTS DE PRODUITS VOLATILS ET POUSSÉES VERTICALES

Nous avons vu que les vapeurs et les gaz s'exhalant de la Montagne Pelée, avec ou non des matériaux solides, s'échappaient, sous forme de nuées ardentes ou de colonnes blanches, « d'ouvertures plus ou moins permanentes, déterminées par la rupture violente d'une des parois du dôme lors des grands paroxysmes, ou — dans les périodes d'activité moindre, — de fentes crevassant la carapace du dôme ».

Les dégagements de produits volatils « étaient entraînés, en outre, le long de l'aiguille terminale par une sorte de tirage dû à l'ascension des gaz chauds ».

Avant la formation du dôme, ces dégagements « sortaient de l'eau accumulée au fond du cratère ».

Mais après, ils se faisaient jour non seulement dans le dôme, mais encore « dans la rainure même du cratère », c'est-à-dire au point de jonction des parois de ce dernier avec le dôme¹. C'est là que se déversaient naturellement les eaux pluviales (tombant sur une partie du sommet de la Montagne) par suite d'une inclinaison vers l'intérieur du cratère ».

Ces eaux entraînent en contact avec « la base du talus d'éboulis du dôme constitués par des matériaux à haute température, s'infiltraient facilement dans les fissures de cette base, puis se volatilisaient soit tranquillement, soit violemment, fournissant, suivant le cas, des vapeurs diffuses ou de volumineuses poussées absolument blanches ».

K) PHÉNOMÈNES ÉLECTRIQUES ET MAGNÉTIQUES

La présence de l'électricité dans les nuages volcaniques n'a rien de surprenant.

Elle résulte nécessairement « des frottements énergiques » qui se

(1) Voir illust. 61.

produisent dans la masse des colonnes de vapeurs et de cendres lancées du cratère ainsi que de « leur contact avec l'atmosphère, traversée comme à l'emporte-pièce ».

Pendant l'ascension des matières éruptives il y a dégagement d'électricité positive. L'électricité négative se forme en sens contraire. Les différences de potentiel (elles sont susceptibles d'atteindre des dizaines de millions de volts), ainsi réalisées occasionnent de brusques et parfois violentes décharges, surtout « dans les parties moyennes des colonnes, là où il y a conflit entre les bouffées ascendantes et les matériaux solides retombant sur place ».

De là des traits lumineux de toutes dimensions sillonnant les colonnes de vapeurs et de cendres, des éclairs en zig-zags avec aigrettes brillantes, « des effluves électriques présentant toutes les formes habituelles », ainsi qu'une catégorie spéciale d'éclairs en forme d'étoiles scintillantes » (Star-lightings). Ces manifestations s'accompagnaient de « grondements puissants, de bruits plus ou moins confus, de pétilllements ininterrompus », comme ceux qu'on entend, toute proportion gardée, lorsqu'on produit des feux d'artifices. Une forte odeur d'ozone se percevait d'ailleurs sur un grand espace après le passage des nuées.



Les nuées ardentes des 8, 20 mai et 30 août, « ont été le siège de rapides éclairs, si courts, qu'ils semblaient parfois n'être que des points, et d'autres plus longs, formés de lignes ramifiées et crochues qui serpentaient et scintillaient, parfois verdâtres ou jaunâtres de nuance violacée ; d'autres fois c'était une succession de points étincelants plutôt qu'un trait continu : fréquemment, les éclairs étaient horizontaux, d'autres allaient obliquement d'un lobe de la nuée à un autre ».

Lorsque les nuées arrivaient à la mer, on voyait entre elles et l'eau, « une ligne de lueurs étincelantes changeant constamment, variant en proportion mais ne disparaissant jamais ».

C'est peut-être la vue de tous ces phénomènes lumineux qui a fait souvent dire à certains observateurs des nuées « qu'elles étaient remplies de feu ».



Lors de l'éruption du 9 juillet 1902, le lieutenant de vaisseau Benoît d'Azy et le mécanicien principal du « Bruix » ont assisté de l'Anse Céron, à la course de la nuée vers la mer. Ils se sont exprimés dans les termes suivants sur cet impressionnant spectacle :

« Dans le nuage noir, deux ou trois minutes après le début de l'éruption, nous observons, de tous les côtés, mais plus nettement au zénith, des décharges électriques, sortes de *boules de feu* qui roulent comme d'innombrables billes trop violemment lancées sur un billard.

Un crépitement de feu à volonté de mousqueterie intense et sec, mais non assourdissant, paraît provenir de cet essaim de lucioles géantes. » (Benoît d'Azy.)

Le phénomène peut être assez exactement comparé à une succession ininterrompue de petites *langues de feu* serpentant dans l'obscurité et toutes dirigées *vers le Sud*, et qui *s'éteindraient et se rallumeraient sans aucune interruption* de l'effet d'ensemble à une seconde d'intervalle, ou encore aux *reflets incessants* que répandraient de tous côtés une multitude de poissons dorés frétilant dans l'eau et se suivant dans la même direction. (M. Rosel.)

Il y a de grandes chances pour que des observateurs de la nuée dévastatrice de Saint-Pierre et du Morne-Rouge aient pris « pour du feu » les manifestations électriques lumineuses qui s'y accomplissaient. C'est du moins ce qu'en pensent les savants qui ont étudié ces phénomènes, à la fois « admirables et terrifiants ».



Appelé à se prononcer sur l'action des phénomènes électriques de l'éruption de la Montagne Pelée, M. A. Lacroix « doute qu'il y ait eu des électrocutions », bien que, ajoute-t-il, « il n'y ait aucune impossibilité à ce qu'il s'en soit produit ».

Son opinion est basée sur « l'absence de *fulgurites* dans la ville et les bourgs détruits ». Il ne trouve pas davantage « trace de coups de foudre sur les poteaux téléphoniques en rails de fer et sur les grilles de fer ». D'autre part, « les fils téléphoniques de la zone visitée par les nuées sont restés intacts ».

Le seul fait certain qu'on puisse citer à cet égard, se trouve dans un rapport au Gouverneur Luherre, rédigé par M. Lodéon Raoul, commis au bureau téléphonique de Fort-de-France. Ce fonctionnaire raconte que « le 8 mai, à huit heures du matin, étant en communication avec Saint-Pierre (il s'entretenait avec son infortuné collègue M. Thésée Flavien), il a subitement reçu une forte secousse électrique. Il précise, en outre que « les connexions de l'appareil auraient été mises en mouvement et couvertes d'étincelles ».

A part ces quelques troubles dans les communications téléphoniques, « il faut signaler les constatations faites au bureau du câble du chef-lieu qui, lui aussi, communiquait avec Saint-Pierre, « au moment du choc de la nuée destructive ». Le câble a été rompu à l'atterrissement à Saint-Pierre, le 8 mai à huit heures vingt-cinq. Le relais a donné quelques rapides contacts, puis, plus rien n'a été reçu.

En même temps les bobines des *recorders* de Paramaribo et Puerto-Plata étaient collées par une aimantation extraordinaire qui diminuait peu à peu et cessa au bout d'un quart d'heure.



Quant à l'appareil de T. S. F. du croiseur « Bruix », on rapporte qu'au cours des éruptions, « il fonctionnait d'une façon très active, enregistrant un *trait presque continu*, tandis qu'au cours des orages ordinaires, il donnait seulement une série de points isolés ».

Les appareils de T. S. F. qui avaient été installés sur la propriété Beauséjour, près de Trinité, « n'ont pas été influencés par les éruptions des nuées ardentes de décembre 1902 ». Il n'est pas inutile de rappeler que ces appareils, dont le plus grand mât s'élevait à soixante mètres de haut, sont les premiers qui aient été montés à la Martinique.

Les travaux avaient commencé en fin novembre 1902 avec l'aide du Capitaine de génie (aujourd'hui général) Ferrié, du lieutenant d'artillerie Monier, et d'une partie de l'équipage du croiseur « d'Estrees ».

La préoccupation d'empêcher l'isolement de la Colonie par suite de la rupture éventuelle de tous les câbles télégraphiques qui la reliaient avec l'extérieur, avait créé la nécessité d'installer ces moyens de communication rapide.



Il n'a pas été possible de savoir, « en l'absence d'observations magnétiques à la Martinique, si les grandes éruptions ont été accompagnées de perturbations magnétiques locales ».

On affirme, d'autre part, que les appareils de diverses régions du globe, « ont enregistré le 8 mai, à une heure qui correspond à peu près à celle de la destruction de Saint-Pierre, une perturbation magnétique très nette ». Lorsque les autres grands paroxysmes de la Montagne Pelée se sont produits, des phénomènes analogues ont été observés partout, « avec des coïncidences d'heure plus ou moins approchées ».



L) PHÉNOMÈNES OPTIQUES

L'éruption de la Montagne Pelée a été la cause de certains phénomènes optiques anormaux, observés non seulement à la Martinique, mais à la Dominique, à la Guadeloupe et dans des pays beaucoup plus éloignés, comme les États-Unis, l'Europe... La présence dans les hautes régions de l'atmosphère, à des distances colossales, « de fines poussières volcaniques » transportées par le vent, n'était pas en effet, sans relation avec ces phénomènes que les météorologistes ont signalé en leur temps durant toute la période d'activité de la Montagne. Les rayons du soleil ou de la lune, traversant les couches plus ou moins épaisses de cendres impalpables en suspension dans l'air, leur faisaient refléter des couleurs variables selon leur densité ou leur composition minéralogique.

C'est ainsi que le 6 juin 1902, vers deux heures trente du soir, lorsque le nuage de cendres qui recouvrait Fort-de-France a laissé percer le soleil, « celui-ci est apparu avec une teinte d'un bleu pâle ». On remarquait en novembre et décembre 1902, qu'il avait « une couleur cuivrée ou d'un blanc verdâtre au moment de son arrivée au voisinage de l'horizon ».



La lune s'est présentée avec « une belle couleur vert amande sur un fond lilas », à son lever le 1^{er} octobre 1902 et, la nuit venue, durant plus de deux heures, ce spectacle réjouissant a charmé les yeux des observateurs. Il est incontestable que l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent, survenue la veille et « saupoudrant le Sud de la Martinique d'une mince couche de poussière impalpable » est à l'origine de ces teintes anormales. Le même volcan avait été le 3 septembre 1902 le siège d'une violente éruption, accompagnée de grondements effrayants perceptibles dans tout le Sud de la Martinique. Nul doute que ce phénomène ait été la cause de l'éclat *vif argent* du soleil remarqué de Fort-de-France le matin du 4.



Les plus magnifiques couchers de soleil que nous ayons connus à la Martinique sont ceux de la période volcanique. « Les lueurs crépusculaires qui les accompagnaient et qui offraient leur maximum d'éclat trente ou quarante minutes après la disparition de l'astre, se distinguaient particulièrement par le flamboiement des teintes rouges et oranges, avec parfois une teinte lilas dans la partie supérieure et verte dans la partie inférieure. »

Les levers de soleil, pour n'être pas aussi variés, n'en étaient pas moins ravissants et tranchaient singulièrement en tout cas, sur les couleurs habituelles observées à l'aurore dans cette partie de l'horizon.

« En général, les levers de soleil avaient souvent des flamboiements rouges extraordinaires qui font comprendre dans une certaine mesure la panique produite le 20 mai à Fort-de-France quand, vers cinq heures vingt du matin, les habitants de cette ville virent planer sur eux le nuage de l'éruption rougeoyant sous les rayons du soleil levant. »



Le capitaine du navire « Plata », de la Royal Mail, raconte qu'il a constaté, le 9 mai « à cent milles au large de Sainte-Lucie, un coucher de soleil avec prédominance de teintes vertes ».

Enfin, dans beaucoup de régions très éloignées des Antilles, on a remarqué les couleurs changeantes de l'atmosphère aux heures crépusculaires et on a rattaché avec plus ou moins de raison, ces divers

phénomènes optiques à la même cause, c'est-à-dire aux éruptions de la Montagne Pelée ou à celles de la Soufrière de Saint-Vincent.



On se rappelle que peu de temps après l'éruption du Krakatoa, il s'était formé autour du soleil « un cercle d'environ quarante-cinq degrés de diamètre avec une partie centrale, d'un blanc bleuté d'environ vingt-et-un degrés bordé par une couronne d'un rouge cuivré ». Le cercle de Bishop, du nom de M. S. E. Bishop qui l'a observé pour la première fois à Honolulu, « est surtout visible de stations situées à haute altitude; de la plaine, il se réduit à un voile opalin qui blanchit l'azur du firmament au voisinage du soleil ». On pouvait l'apercevoir durant les trois ans qui ont suivi l'éruption du Krakatoa.

L'éruption des Antilles « l'a fait réapparaître en même temps que les lueurs crépusculaires ». Du 31 juillet 1902 jusqu'à fin 1904, Bishop l'a encore remarqué à Honolulu. Mais personne ne l'a signalé à la Martinique. Il y a sans doute une relation de cause à effet entre le volcanisme et cet étrange phénomène.

PARMI LES DÉCOMBRES DE SAINT-PIERRE

Le spectacle de désolation que Saint-Pierre offrait aux visiteurs au lendemain de la catastrophe du 8 mai, était profondément horrible et poignant. La plume est impuissante, comme la parole, à exprimer l'impression effroyablement tragique, la douleur immense de ceux qui, après l'extraordinaire tourmente, ont débarqué sur les rives de la ville disparue.¹

« De la Cité — a dit M. Lacroix qui y était venu pour la première fois le 25 juin 1902 — de la cité peu de semaines auparavant florissante et pleine d'activité, il ne restait que quelques pans de mur, surgissant lugubres, au milieu d'un silence de mort, des matériaux de construction amoncelés et des cendres, d'où émergeaient, à chaque pas, des restes humains, des débris de toutes sortes, lamentables témoins d'une vie intense, arrêtée d'une façon foudroyante. »

Écoutons les explications du savant géologue sur les particularités de quelques-uns des cadavres aperçus dans les décombres ou les déformations, modifications et changements d'aspect, subis par certains objets trouvés parmi les ruines fumantes de la grande nécropole.



Nous savons déjà que « les corps trouvés dans les cabanons de l'asile d'aliénés, avaient subi une sorte de momification par dessiccation ».

Des fouilles pratiquées au voisinage de la Roxelane, sous la cendre brûlante, ont mis à jour « des paquets de fibres jaunes ayant l'aspect

(1) Voir illust. 71.

du tabac d'Orient ». L'étude de ces fibres « d'apparence végétale » a permis d'en préciser l'origine. C'étaient « des fibres musculaires dissociées par suite de la disparition totale du tissu conjonctif interfibrillaire; mais elles ont conservé leurs stries parfaitement distinctes ». Le fait paraît-il est *nouveau*, car, dans les circonstances normales « la striation de ces fibres disparaît rapidement ». Il faut attribuer le phénomène aux conditions tout à fait particulières d'enfouissement des cadavres « sous la cendre qui a gardé sa haute température pendant quelque temps après sa chute ».

L'état de ces fibres, écrit M. Lacroix, « est comparable à celui que l'on obtient en dissociant à l'aiguille de la viande cuite à l'étouffée. Les cadavres ensevelis dans la cendre chaude ont dû subir une cuisson de ce genre. Les phénomènes d'érosion qui se sont exercés à leurs dépens comme à ceux du sol voisin, en ont facilement arraché les faisceaux de fibres musculaires; une fois détachées du cadavre et dissociées par un lavage intensif, ces fibres ont pu être charriées au loin, puis elles se sont desséchées et raccornies au contact de l'air; elles ont ainsi échappé à la décomposition qui les eut atteintes si elles étaient restées en place sur les cadavres. Les corps imparfaitement carbonisés enfouis sous les déblais des maisons incendiées m'ont fourni des observations analogues ».



Les transformations subies par les bijoux retirés des coffres-forts de la Banque de la Martinique étaient assez curieuses. Elles sont dues évidemment à l'action de l'incendie consécutif au passage de la nuée du 8 mai. Les bijoux « étaient uniformément recouverts d'un enduit parfois très mince et alors transparent (dans d'autres cas, plus épais, opaque et brillant) de produit résineux dus à la combustion des écrins ou des papiers qui les accompagnaient ».



On a trouvé dans les ruines de la ville des boîtes de pruneaux agglomérés. Ces fruits avaient certainement subi « un chauffage en vase clos ». Ils ne présentaient pas de « contraction considérable; mais ils étaient devenus durs, noirs, à cassure vitreuse ».



Sans avoir été soumises à la fusion, « des pièces d'argent et de bronze ont été trouvées soudées les unes aux autres ». Ici, comme dans les cas précédents, il faut faire intervenir l'action de l'incendie. D'autres pièces d'argent étaient « gondolées » et on a remarqué qu'elles avaient augmenté de volume. Ce changement a été la con-

séquence de « la production de grosses bulles de gaz ayant parfois crevé à l'extérieur ». Parfois, ces bulles « se sont produites par gonflement des lettres, effigies ou ornements en relief ».



Les objets en cuivre qui ont supporté « l'action de l'incendie, étaient couverts d'un enduit ou d'une croute cristalline de cuprite, d'un rouge rubis ».



L'action de l'incendie sur le zinc, s'est traduite par « la transformation du métal en oxyde pulvérulent et plus rarement en cristaux microscopiques, jaunes transparents ». Dans les parties profondes des ruines, « le zinc a coulé, s'est moulé sur des objets voisins, puis a cristallisé en masses, en quelque sorte marmoréennes dont on peut extraire des lames de clivage ». Il y a lieu de remarquer que « cette cristallisation par recuit est spéciale à ce métal et permet de le distinguer immédiatement du plomb et de l'étain ».

On n'a pas constaté d'altérations sur ces derniers métaux.



En ce qui concerne le fer, la fonte, l'acier, « ils ont été rarement fondus » au cours de l'incendie. En tout cas on a observé « leurs transformation habituelle en oxyde magnétique; la structure des parties oxydées est très cristalline ».

Les objets en verre et en cristal ont subi du fait de l'incendie une température assez forte pour « se ramollir » et un refroidissement assez rapide pour « empêcher une cristallisation par recuit ». Il faut faire intervenir l'action de la « pesanteur » pour comprendre « l'affaissement » de certains d'entre eux qui ont pris des « aspects très divers ».

Les bouteilles, ainsi que les verres « à formes étranges » ont été exportés par centaines comme *souvenirs de Saint-Pierre*. « Ces curiosités volcaniques » produits de l'incendie, ne donnent évidemment aucun indication sur le degré de chaleur de la nuée destructrice.

Une remarque est à faire sur les « objets en verre chauffés dans une atmosphère réductrice ». C'est le cas de « ceux qui se trouvaient dans des magasins de verreries où ils étaient emballés dans des caisses en bois et enveloppés dans de la paille ». Ils ont pris « des couleurs de cémentation », jaunes, grises ou noires, celles, en un mot, que les verriers obtiennent « en chauffant le verre au rouge sombre dans du charbon de bois ».

On a noté également « des phénomènes d'irisation à la surface de fragments de verre ». De pareilles modifications dans la structure de cette matière sont « le résultat d'une altération chimique (élimi-

nation des alcalis) postérieure au chauffage et produite sous l'action de l'humidité ».

Enfin, beaucoup d'objets en verre n'ont pas seulement été fondus, « ils ont été encore, maintenus à haute température pendant un temps suffisamment long pour une cristallisation par recuit en totalité ou en partie ».



On a remarqué « les colorations extrêmement brillantes irisées, roses, noires etc... des objets en porcelaine et en faïence ayant subi l'action de la chaleur alors qu'ils étaient emballés avec de la paille ».

Ces effets artistiques fort curieux, sont dûs aux « phénomènes réducteurs comparables à ceux obtenus par cémentation du verre ».



Les tuiles et les briques rencontrées dans les décombres ont souvent été fondues « soit seules, soit par suite de leur englobement dans la lave secondaire ».

Cette lave secondaire n'est autre que les matériaux des éruptions anciennes entrant dans la composition des murs et ayant été chauffés par le feu de l'incendie jusqu'à leur point de fusion. Les transformations subies par les objets de l'espèce sont « identiques à celles que présentent des briques anglaises servant au nettoyage des couteaux ».



La formation de la lave secondaire a exigé, naturellement, une forte température, mille deux cents degrés centigrades environ. Il a fallu que « dans quelques maisons les matériaux combustibles » se fussent trouvés » en quantités suffisantes pour déterminer par leur haute température, la fusion plus ou moins complète des murs, lesquels provenaient, pour la plupart, des conglomérats andésiques recueillis dans la Roxelane ou la Rivière des Pères.

M. Lacroix a constaté que le plus souvent, les pierres ont été seulement ramollies et n'ont pas perdu leurs formes. D'autre fois, « elles se sont soudées les unes aux autres ». Enfin, sur bien des points de la ville, « elles ont été liquéfiées et se sont écoulées dans les décombres, donnant naissance à de véritables laves continues ».

D'une façon générale, conclut le savant, « l'action de la chaleur a été suffisante pour ramollir ou mettre en mouvement la *hâte de l'andésite ancienne*. Cette andésite s'est trouvée replacée dans le même état physique que celle de l'éruption actuelle au moment de son émission ».

Il y a donc eu « recristallisation » pour celles des roches qui ont subi une nouvelle fusion.



Avant de fermer ce chapitre, nous croyons devoir rapporter que le *dimanche* 25 août 1929, nous avons eu l'avantage d'examiner des petits pains, dénommés vulgairement « pains Bordeaux » trouvés la veille dans les ruines de l'ancienne boulangerie Sorbé, sise au Quartier du Centre près de l'Intendance.

L'honorable M. Cataillé, 1^{er} adjoint au maire du Morne-Rouge s'est rendu acquéreur du terrain où s'élevait cette fabrique. En déblayant ce terrain, qui, affirme-t-on, n'avait jamais été fouillé depuis la catastrophe du 8 mai, des ouvriers ferrassiers ont découvert des ossements humains en avant du four resté intact. Il est bien probable que ces débris macabres étaient les restes de l'enfourneur de la boulangerie. Le malheureux « maître-pelle » aurait été surpris là par la catastrophe.

A l'intérieur du four, hermétiquement clos, étaient soigneusement alignés de nombreux petits pains, dont la forme n'avait point changé. Ils avaient, par leur couleur et leur consistance, l'aspect du charbon de bois. Leur carbonisation complète « en vase clos » a dû se poursuivre durant plusieurs jours sous les décombres fumants de l'établissement Sorbé. De là leur imputrescibilité et leur conservation, depuis 27 ans, à l'état de charbon.



Cl. Hersilie-Héloïse.

121. — “ Bombe volcanique ” projetée par le Mont-Pelé.

16 Février 1930.



Coll. E. Cochet, Fort-de-France.

122. — La Montagne Pelée complètement découverte.

Photo prise de l'Observatoire du « Morne des Cadets », le Samedi 15 Décembre 1929.



Photo E. Cechet, Fert-de-France.

123. — Nuée ardente photographée de St-James, le Mercredi 8 Janvier 1930,
à 16 heures et demie.



Coll. E. Cochet, Fort- de-France.

124. — Photographie du cratère prise de la rive gauche de la « Rivière-sans-Nom ».

On y voit le nouveau cône en formation. 14 Mars 1930.

EXAMEN SOMMAIRE DE QUELQUES CONSÉQUENCES DE L'ÉRUPTION DE 1902

A) DE LA CURIOSITÉ A LA TERREUR

Dès les premiers jours de l'éruption de 1902, nos compatriotes du Nord étaient plutôt curieux de se rendre compte du développement du phénomène.

Mais au fur et à mesure que les événements s'annonçaient plus graves, la curiosité fit place à l'inquiétude, puis à la crainte; la population resta dans cet état d'esprit jusqu'au 3 mai, date à laquelle le volcan projeta une quantité considérable de cendre. C'était la première fois que Saint-Pierre recevait des débris volcaniques. La première fois aussi, en ce lugubre matin du 3 mai, la Martinique tout entière se trouva couverte d'une mince couche de cendre fine. Dès lors, l'anxiété devint plus grande et augmenta encore, lorsque se produisit l'éruption de boue du 5 mai qui emporta l'Usine Guérin et ses dépendances, faisant les premières vingt-cinq victimes de la Montagne Pelée.

A partir de ce moment, les nouvelles se firent très alarmantes. L'angoisse, la terreur, l'affolement s'emparèrent d'une grande partie des habitants du Nord, surtout de ceux des régions avoisinantes de la Montagne, et, beaucoup d'entre eux, naturellement, se laissèrent gagner par la panique.

Le mouvement d'exode qui avait commencé depuis le 1^{er} mai en direction du Centre et du Sud de l'île, s'accrut et devint plus intense après l'anéantissement de l'Usine Guérin.

Donc, pour se mettre à l'abri des menaces grandissantes du volcan, un grand nombre de compatriotes du Prêcheur, de Grand-Rivière, du Morne-Rouge, et des localités situées au Nord de Saint-Pierre, ainsi que des Pierrotins eux-mêmes, se réfugièrent plus au Sud, sur des points offrant plus de sécurité, à Fonds Saint-Denis, au Carbet, à Case-Pilote, à Fort-de-France, au Lorrain, à Sainte-Marie, à Trinité et dans certaines autres localités où ils étaient recueillis par des parents, des amis, des connaissances et des personnes charitables et dévouées.



B) ATTITUDE DES PIERROTINS ET RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION

Cependant, en dépit des menaces, la très grosse majorité des habitants de Saint-Pierre ne bougea pas. Jusqu'au 8 mai, elle resta dans la ville, exposée à tous les risques d'un épouvantable désastre.

Les dernières lettres écrites par nos infortunés compatriotes parlent d'ailleurs « des prodromes de la catastrophe, avec une tranquillité, une insouciance, disent les journaux de la Métropole et de l'Étranger, et même avec une gaité ironiques, qui paraissent aujourd'hui cruellement ironiques et qui serrent involontairement le cœur ».

« Mais, il ne faut pas s'y tromper, s'écrie Cœur Créole, dans « Saint-Pierre Martinique », l'insouciance apparente des créoles de la vieille ville de Saint-Pierre surtout, n'allait jamais sans une certaine dose de courage ou de résignation intrépide. Le créole Saint-Pierrois m'a toujours paru brillant comme son soleil et gai comme ses gerbes de fleurs : telle était sa vive parure, son enveloppe éclatante, mais le fond se révélait toujours sérieux, réfléchi, pétri de courage, fait de labeur et de foi. »

Il est vrai de dire que l'attitude expectante et résignée des Saint-Pierrois était surtout déterminée par des *assurances officielles*. L'on s'en allait répétant avec une conviction inébranlable que Fort-de-France, bâti sur un terrain mouvant élevé de un mètre à peine au-dessus du niveau de la mer, se trouvait à la merci d'un violent raz-de-marée ou d'un fort tremblement de terre, tandis que Saint-Pierre s'étendant sur un roc en amphithéâtre, n'avait rien à redouter de ces tragiques éventualités et offrait plus de sécurité à sa population. Beaucoup avaient une confiance aveugle dans la crovance d'après laquelle « Saint-Pierre au pied de la Montagne Pelée n'était pas plus en danger que Naples au pied du Vésuve ».

Et puis, quoi de plus rassurant encore que la présence dans la ville du gouverneur Mouttet et de sa femme.



Des critiques nombreuses furent émises au sujet de la responsabilité de l'Administration relativement aux 28.000 victimes de la catastrophe du 8 mai.

Nous reproduisons, à titre *purement documentaire*, les passages suivants d'une interview donnée à cette époque à la presse parisienne, par un personnage politique de notre pays.

« Ceux qui prétendent qu'on ignorait le danger jusqu'au dernier moment, ceux-là mentent... Il y a eu tremblement de terre, une grosse secousse, et l'on redoutait aussi les cendres brûlantes, cause d'incendie...

« — Mais la Commission scientifique, son rapport?

« — D'office, par ordre... Ce rapport, il fut signé Landes, n'est-ce pas? Eh bien, savez-vous quelle était la pensée de Landes au moment où il signait avec les autres membres de la Commission, ce rapport qui, par une effroyable ironie du destin, fut affiché à Fort-de-France, au moment même où Saint-Pierre, broyé par l'explosion, achevait de disparaître dans le feu? Voici ce qu'il pensait le malheureux professeur.

« Je l'ai vu le 7 au soir et j'ai la mémoire précise, il m'a dit : « J'ai envoyé une dépêche au Gouverneur lui faisant connaître que le Morne Lacroix va tomber sous la violence de l'éruption et que cela constitue un grave danger pour Saint-Pierre... »

« Et il m'a répondu : « *Merci de votre communication, mais gardez-vous bien de prévenir le public.* »

« Je n'oublierai jamais l'expression de tristesse, d'inquiétude et d'ennui qu'avait ce pauvre Landes à ce dernier soir de sa vie...

« — C'est très intéressant ce que vous dites là...

« J'avais entendu parler de quelque chose de semblable. Mais je croyais que c'était une légende comme il en court tant depuis la catastrophe et comme une population énervée est toujours disposée à en cueillir, en les amplifiant, voire à en forger...

« — Non, non, mille fois non! Ce n'est pas une légende. C'est la stricte, la pure vérité. Je suis absolument sûr de ma mémoire. Landes m'a dit cela. *L'Administration a été coupable...*

« Dissertez là-dessus tant que vous voudrez, cherchez toutes les explications qu'il vous plaira, moi, je ne sors pas de là. *On a reçu des avis du danger, on les a cachés. On a demandé des indications rassurantes, et on les a données au public.* Je suis persuadé que si l'on n'avait pas voulu à tout prix rassurer et rassurer quand même la population, que si on l'avait laissée obéir à ses impressions, à ses craintes, dites même à son affolement, des milliers de personnes n'eussent point péri. On dit que nulle science humaine n'était capable d'affirmer qu'il y avait danger. Admettons-le. Mais admettons aussi que nulle science humaine n'était capable de nier le dan-

ger, d'affirmer qu'il n'y avait pas danger, que l'on était en absolue sécurité à Saint-Pierre... Comme cela fut fait. On devait laisser les gens libres de faire ce qu'il leur plairait, de s'en aller s'ils le voulaient. Or, on les a littéralement forcés de rester par des affirmations dont on savait l'inanité, par une véritable pression... moins forte que la pression électorale c'est vrai, mais tout aussi effective... Voilà l'erreur que M. Mouttet a payé de sa vie et de celle de sa femme.

« Qui imposait à cet infortuné Gouverneur cette ligne de conduite? A qui la responsabilité de cette attitude que l'évidence condamnait?... A qui... Cherchez, et vous verrez que les vrais responsables ne sont pas morts; vous verrez qu'il faudrait peut-être en chercher jusqu'à Paris.

« — Decrais?

« — Parfaitement! Mouttet n'était qu'un instrument; Mouttet obéissait. Vous pouvez bien dire qu'il est mort en héros, en victime du devoir professionnel, si par devoir professionnel d'un Gouverneur de la Martinique, vous entendez l'obéissance absolue au Ministre des Colonies pour qui le même devoir professionnel consisterait en l'applatissage devant M... (ici le nom d'un personnage politique de la Martinique) « perinde ac cadaver!... » Et c'est ainsi que l'on fait des cadavres... Beaucoup...

« — Trop.

« — Ceux qui pouvaient connaître les sentiments personnels du distingué et regretté professeur de sciences du Lycée Schoelcher, savaient que Saint-Pierre courait les plus grands dangers. C'est pourquoi la plupart des fonctionnaires mariés de la ville, envoyèrent leurs femmes et leurs enfants au chef-lieu. Mais ces fonctionnaires durent périr au poste, car ils avaient l'ordre précis, impératif, de demeurer à Saint-Pierre. Je connais pour ma part un magistrat et un haut fonctionnaire des Douanes qui furent menacés de révocation s'ils ne rejoignaient immédiatement leur poste, le mercredi 7 mai, en même temps que M. Mouttet s'embarquait pour Saint-Pierre. Ils refusèrent et ne durent leur salut qu'à leur résistance.

.....

« Que l'on ne vienne plus nous étourdir avec des démentis plus ou moins dénués de bon sens.

« On parle d'un communiqué publié par le journal *Les Colonies* et qui se terminait par ces mots : En résumé, Saint-Pierre au pied de la Montagne Pelée n'est pas plus en danger que Naples au pied du Vésuve...

« On dit que Landes a eu la main forcée dans la rédaction du rapport, dont la phrase citée plus haut n'était point l'expression sincère de ses opinions. Landes avait été obligé, paraît-il, de changer brusquement et au dernier moment, sa conclusion. » (Extrait du journal *La Colonie*, du 2 août 1902.)

C) AU SECOURS DES BLESSÉS ET DES FUGITIFS

L'effroyable éruption du 8 mai, comme on le devine, avait mis le comble à la terreur et à la panique.

Tels des oiseaux apeurés échappés au plomb du chasseur, tous les infortunés habitants des environs de Saint-Pierre et du Carbet épargnés par le Monstre se précipitèrent dans la direction du Sud, tant par la voie maritime que par les routes de terre. A part les nombreux blessés recueillis dans les parages de la zone dévastée, plusieurs milliers de réfugiés ont été, les 8, 9 et 10 mai, dirigés sur le chef-lieu.

Le croiseur « Suchet », le vapeur « Topaze » de la Compagnie Girard, le remorqueur « Hermine », de la C.G.T., la patache « l'Aigle », de la Douane, la drague « Pholade » ont assuré pendant ces trois jours et ces trois nuits mémorables, un service ininterrompu du lieu de la catastrophe à la ville de Fort-de-France.

Nous revivons par la pensée les scènes d'atroces souffrances des nombreux blessés débarqués du « Suchet » le 8 mai à dix heures du soir, sur le littoral de « la Savane » au chef-lieu, près de l'appontement du Gouvernement éclairé à giorno par les feux du croiseur¹. Dirigés vers l'hôpital militaire et l'hospice civil, ils étaient portés pour la plupart, sur des civières. Les parties brûlées de leur corps étaient saupoudrées d'acide picrique et plus ou moins enrubannées de bandes de pansement. Leurs parents désolés les accompagnaient.

Souvent les blessés mouraient en cours de voyage ou peu après être parvenus à destination.

Quant aux personnes qui ne voyaient arriver de Saint-Pierre aucun des leurs, c'était un spectacle poignant que celui de leur désespoir. Brisées de douleur, elles interrogeaient vainement ceux des survivants qui avaient été ramenés à Fort-de-France.

Nous ne pouvons nous empêcher de crier notre admiration pour le zèle, l'abnégation, le dévouement sublime à des titres divers, de tous ceux qui, pendant cette dramatique journée, au milieu de ces horribles souffrances, au milieu des pleurs et des lamentations, ont contribué au sauvetage et à l'embarquement par une mer démontée des nombreux brûlés et fugitifs. Les quatre embarcations du Service des Douanes : « Albatros », « Barge », « Souchet », « Sanderling », faisaient la navette entre le littoral du Carbet et les navires pour assurer le transport des blessés et des sinistrés valides, avaient été placées sous les ordres du brigadier Joseph Viviès et du surnuméraire Coudroy de Lauréal.

(1) Voir illust. 72 et 77.

L'héroïque population du Prêcheur, si directement menacée par le volcan, n'avait pu être arrachée au danger que pendant les journées des 11 et 12 mai. Quant à nos compatriotes du Morne-Rouge, ils abandonnèrent leur commune en masse dès le 8 mai.

Les autres localités de l'extrême Nord s'étaient partiellement vidées de leurs habitants après la destruction de Saint-Pierre. Mais la catastrophe du 30 août qui anéantit le Morne-Rouge en y faisant quinze cents victimes environ (un grand nombre de sinistrés avaient été contraints d'y retourner huit ou dix jours auparavant), décida l'Administration, par mesure de précaution, à faire évacuer complètement les bourgs de Grand-Rivière et Macouba.

Ce sont les croiseurs « Tâge » et « Suchet » qui procédèrent à cette opération.

La population de Basse-Pointe¹, s'était peu à peu retirée devant la menace persistante de la Montagne Pelée. Les torrents boueux avaient d'ailleurs sérieusement mis à mal cette commune dont la plupart des maisons, arrachées, démolies ou remplies d'une épaisse couche de boue, étaient devenues inhabitables.



D) ÉTENDUE DES ZONES DÉTRUITES ET DE CELLES RÉPUTÉES DANGEREUSES

Les calculs effectués par M. A. Lacroix établissent que le désastre du 8 mai couvrit une superficie de 58 kilomètres carrés, soit un dix-septième de la superficie totale de la Martinique².

L'éruption du 30 août ravagea la presque totalité de la même surface, plus cinquante-six nouveaux kilomètres carrés. Ces deux chiffres réunis donnent cent quatorze kilomètres carrés de surface détruite, soit à peu près le neuvième de l'île.

Mais il faut ajouter à ce nombre, un secteur de quarante-huit kilomètres carrés, représentant un vingtième de la Martinique. Ce secteur est « situé à l'Ouest et au Nord-Ouest du cratère; la végétation y fut détruite et la vie rendue impossible par la chute des cendres, sans que les nuées ardentes y aient joué un rôle direct par leur action originelle ».

Enfin, une zone située « extérieurement à l'ensemble précité » fut considérée comme dangereuse. Elle mesurait quatre-vingts kilomètres carrés. M. Lacroix en avait conseillé « l'évacuation provisoire ». Elle n'eut pas à souffrir du volcan, mais les bords immédiats des rivières qui la parcouraient furent ravagés par les inondations de ces cours d'eau ».

(1) Voir illust. 23.

(2) Voir la carte de la Martinique.



Tout le massif de la Montagne Pelée avait été à peu près complètement évacué et se trouvait de ce fait, presque absolument désert, « le Centre et le Sud de l'île en étaient séparés par les hauts sommets du Carbet » et il était, par suite, impossible de savoir ce qui se passait « chez l'ennemi ».

Pareille situation n'allait pas sans inconvénient sérieux et pouvait devenir grave « en cas de grands paroxysmes ».

Elle entretenait en tout cas « la population dans un état d'inquiétude et de malaise très compréhensible ».

La création d'un premier poste d'observation fut donc décidée et le point choisi par la mission Lacroix pour son installation fut le *Morne des Cadets*¹, dominant à gauche la bourgade abandonnée de Fonds Saint-Denis, « sur une arête montagneuse venant finir au-dessus de la ville de Saint-Pierre ». Ainsi perchés, à cinq cents mètres d'altitude, à quatre kilomètres de la mer et à neuf kilomètres du cratère, en ligne droite, « les observateurs pouvaient embrasser, d'un seul coup d'œil, la masse du volcan et le large secteur situé sur ses flancs Sud-Ouest et Sud et dévasté par toutes les grandes éruptions ».

Ils étaient, en outre, placés vis-à-vis l'échancrure et dans de bonnes conditions pour voir « tout ce qui s'y passait mieux que partout ailleurs ».

Mais il était nécessaire de « surveiller l'arrière du volcan et la haute vallée de la rivière Falaise où des manifestations éruptives avaient été signalées ».

L'installation d'un second observatoire eut lieu dans la « région non dévastée », à Assier, sur la propriété de M. de Meillac, au Nord du Lorrain².

E) 25.000 ÉVACUÉS !

Revenons maintenant aux sinistrés du Nord. Vingt-cinq mille de nos malheureux compatriotes furent obligés d'abandonner leurs foyers. L'Administration les avait répartis dans la plupart des bourgs et villages du Centre et du Sud de l'île.

Fort-de-France, à lui seul, avait recueilli quinze mille réfugiés. Distribués dans les maisons d'école, les magasins de subsistances de l'Arsenal, les hangars élevés sur le terrain de l'ancien hospice de la rue Garnier-Pagès, les baraquements hâtivement construits sur l'emplacement actuel du petit Marché aux viandes et sur la Savane de la Levée, tous ces réfugiés avaient un sort pitoyable et faisaient

(1) Voir la carte de la Martinique.

(2) Voir la carte de la Martinique.

peine à voir. Des femmes, des enfants, des vieillards et des infirmes, étaient là entassés au petit bonheur, parmi leurs hardes, leurs bibelots, et quelques objets dont ils n'avaient point voulu se séparer; les uns pleurant leurs parents disparus dans la catastrophe, les autres tristes et pensifs, ne songeant évidemment qu'à leur tragique infortune et se demandant avec anxiété combien de temps durerait cette lamentable situation.

Partout, les autorités se multiplièrent auprès d'eux. L'édilité de Fort-de-France, dont le chef, M. Victor Sévère, avait su déployer, en cette horrible circonstance, un dévouement intelligent, ne ménageait rien pour diminuer, dans la mesure du possible, les misères et les souffrances de ces milliers de déracinés.

Enfin, la population s'empressait auprès de tous ces sinistrés qui avaient tant besoin de sympathie et de consolation, au milieu de ces épreuves sans précédent dans les annales du pays.



F) SYMPATHIE MONDIALE. — SOLIDARITÉ UNIVERSELLE

« Nous venons des portes de l'enfer », avait déclaré le capitaine Freeman, commandant du « Roddam », lorsque le 8 mai à cinq heures de l'après-midi, après mille difficultés, « son vaisseau fantôme » réussit à jeter l'ancre à Port-Castries (Sainte-Lucie). « Vous pouvez télégraphier au monde, ajouta-t-il, qu'il n'y a plus une âme vivante à Saint-Pierre. »

En effet, c'est de notre voisine Sainte-Lucie que partit dans toutes les directions, la première nouvelle de l'affreux malheur, de l'épouvantable cataclysme qui s'était abattu sur notre pays.

Notre pauvre Martinique se trouvait donc en deuil pour toutes ses pertes matérielles, pour la disparition inattendue de sa grande cité commerciale; mais elle était surtout frappée dans son être le plus intime, par la mort de ses enfants si dignes, par l'anéantissement de ses hommes d'élite si utiles à son développement, doués d'aptitudes remarquables dans toutes les branches de l'activité.

Le monde civilisé tressaillit d'une légitime émotion, lorsqu'il connut la soudaineté et l'étendue du désastre. Une immense pitié étreignit les cœurs et, avec une touchante unanimité, tous les peuples de la terre, toutes les nations du globe, grandes et petites, firent part de leurs vives condoléances à la France dont le deuil était si poignant et si profond.

Rappelons qu'à cette époque, la première magistrature de la Métropole était exercée par M. Emile Loubet et la présidence du Conseil était aux mains de M. Waldeck-Rousseau.

Le magnifique élan de sympathie universelle, le superbe mouvement de charité et de générosité publiques et privées que nos in-

fortunes firent naître à l'étranger, apportèrent un puissant réconfort à la Martinique mutilée et si cruellement éprouvée. Des chefs d'État, des familles d'empereurs et de rois, des représentants de la plus haute aristocratie, des personnages de tous les domaines de l'activité, des associations de toutes sortes, des gens appartenant à toutes les couches sociales, à toutes les races, à toutes les confesions, « frémirent du même sentiment qui, sous des différences d'éducation et d'évolution, au-dessus des intérêts de personne, s'éveille dans l'univers quand l'écho d'un désastre frappant une partie de la société humaine, franchit les bornes d'une société conventionnelle ¹ ». On ne peut soutenir, après cela, que la solidarité soit un vain mot, malgré le vent d'égoïsme et de scepticisme qui, en notre siècle, a desséché les cœurs.

Le noble et sublime exemple de sympathie mondiale fut si spontané et si frappant qu'une voix autorisée s'écria que « la solidarité générale n'est plus aujourd'hui un thème pour des spéculations variées; c'est une réalité vivante qui s'affermi, se développe et fait entrevoir la suppression des luttes fratricides et la pérennité de la paix vers l'universelle et définitive harmonie ».



Il est juste de dire, à l'honneur de la Guadeloupe, qu'elle fut la première, comme d'habitude, à venir en aide à la Martinique, aussitôt qu'elle apprit la nouvelle de la catastrophe du 8 mai.

La colonie-sœur est inscrite, en bonne place au Livre d'Or de la Reconnaissance que notre pays consacra à tous ses bienfaiteurs, à tous ceux qui lui tendirent la main dans son effroyable malheur.

Ayant été en toute hâte à Basse-Tour et à Pointe-à-Pitre, chercher des secours, le « Suchet » fut de retour à Fort-de-France, le 10 mai, avec des vivres et des médicaments destinés aux sinistrés.



De la grande île de Trinidad, arriva le 13 mai, à Fort-de-France, le yacht « Kennet » que M. le docteur de Verteuil et de riches négociants de Port of Spain avaient affrété pour nous apporter des secours et des vivres.

Quelques jours plus tard, M. Paravicino, envoyé en mission à la Martinique par le Gouvernement de la Trinidad, vint offrir à la colonie cinquante lits, dix infirmiers, quatre médecins, des médicaments et des marchandises.

(1) Extrait du discours du gouverneur J.-B. Philémon Lemaire, à l'ouverture de la première session du Conseil Général de la Martinique, tenue après la catastrophe du 1^{er} octobre 1902.



Le croiseur allemand « Falke », peut-être par ordre de Guillaume II, mouilla en rade de Fort-de-France le 13 mai au matin. Il est à remarquer que c'était la première fois, depuis 1870, qu'un vaisseau de guerre de cette nationalité, visitait la Martinique.



Mais la France avait hâte de répondre à notre premier appel de détresse. Le 12 mai, le croiseur « d'Assas », fut dépêché à destination de notre île, avec, comme premier secours, des désinfectants et de nombreux approvisionnements. A la même date, le « Tâge » qui croisait au large de la Nouvelle-Orléans (États-Unis), mettait le cap sur nos côtes avec des secours et des vivres.



A leur tour, les États-Unis d'Amérique, à la diligence du Président Théodore Roosevelt, nous envoyèrent d'énormes quantités de provisions et de médicaments par le croiseur « Dixie » qui fit son apparition en rade de Fort-de-France le 21 mai 1902. L'illustre Président s'était promis, en outre, de venir un jour visiter notre petit pays. Il tint parole, et c'est durant la Grande Guerre, exactement le 22 février 1916, qu'accompagné de Madame, il débarqua du vapeur « Guiana » et foula le sol de la Martinique où il fut accueilli avec tous les honneurs et toute la sympathie qu'il méritait.

De l'opuscule édité à cette occasion par M. Louis Achille, nous extrayons le passage suivant :

« Au respect de l'homme s'ajoutait, en outre, pour la Martinique, un sentiment de gratitude particulière envers celui qui fut le premier à lui venir en aide lors de l'inoubliable catastrophe de 1902. Les ruines de Saint-Pierre fumaient encore que des secours importants affluaient déjà de l'Amérique pour soulager les misères des sinistrés et le Président Roosevelt mit à la disposition du Gouvernement français *toutes les ressources nécessaires de la marine américaine pour procéder, s'il y avait lieu, à l'évacuation immédiate de la population de l'île.* Le pays n'oubliera jamais ce qu'il doit à ce cœur généreux. »

La petite brochure de M. Achille reproduit également un discours que notre distingué compatriote M. Victor Sévère, alors maire de Fort-de-France, avait prononcé à l'Hôtel de ville à l'adresse de notre grand bienfaiteur. Après avoir fait allusion à « la vive et perpétuelle reconnaissance » de ses concitoyens pour la puissante nation américaine, M. Sévère ajouta : « Nous avons tous ici conservé la

mémoire de ce que l'Amérique a fait pour nous lors de la grande calamité de 1902.

« Dans la détresse des premiers jours de l'éruption volcanique, la main de l'Amérique s'est tendue vers nous généreuse et fraternelle.

« Bien plus, quand la sollicitude inquiète de notre Mère Patrie eût fait appel à votre Gouvernement, M. le Président, pour l'aider dans le sauvetage de la population, vous n'hésitâtes point, — en un moment où le Mont Pelée enveloppait encore notre île d'un nuage de terreur — à mobiliser à cette fin la belle et puissante marine américaine, votre enfant chérie.

« Non, cela, nous ne pourrions jamais l'oublier, bien que votre geste — comme celui d'ailleurs de notre Métropole, — dût s'arrêter devant notre inflexible vouloir de demeurer quand même, et malgré les destins contraires, sur la terre confiée à notre garde depuis plus de deux siècles et demi.

A cette époque, notre résolution fut traitée d' « entêtement aveugle et insensé ». C'était une résolution deux fois heureuse, puisqu'elle nous vaut aujourd'hui, avec l'honneur de vous recevoir et de vous dire notre reconnaissance ici même, sur cette terre dite alors d'épouvante, la satisfaction de mettre sous vos yeux le spectacle, non d'une île misérable et désertique, mais d'un pays bien vivant et prospère. »



Ainsi donc, les secours nombreux arrivés de partout, dès le lendemain de la catastrophe, nous permirent heureusement de parer aux premières nécessités et d'échapper aux horreurs de la faim; car, Saint-Pierre était l'entrepôt général des marchandises destinées à l'île entière, de telle sorte que sa subite disparition nous avait mis immédiatement devant le grave problème de notre ravitaillement.



G) COMITÉ NATIONAL D'ASSISTANCE ET DE SECOURS

Par la suite, les manifestations de générosité s'étaient multipliées dans les contrées les plus lointaines en faveur de la Martinique dont les pertes matérielles avaient été si grandes et les besoins si nombreux et si pressants.

Une commission locale avait fixé à deux cents millions de francs environ (soit un milliard de notre devise actuelle), le total des fortunes ruinées et des biens engloutis.

Dans la Métropole, le Comité National d'Assistance et de Se-

cours que le Ministre des Colonies, Albert Decrais, avait fondé le 13 mai 1902, ne chômaît point.

Sous les plus hauts patronages, ce Comité avait organisé des souscriptions dans les trente-six mille communes de France et dans toutes les colonies françaises. Ses efforts ne furent pas vains.

Il nous est agréable de rappeler qu'il fut largement secondé dans son œuvre bienfaisante par la propagande des fonctionnaires, les Banques, les sociétés financières et les compagnies de chemins de fer.

Enfin, le concours de toute la presse parisienne et départementale lui fut aussi entièrement acquis.

A l'étranger, grâce à cet esprit de solidarité humaine qui s'affirme en présence des grands malheurs et ne connaît pas de frontières, grâce au dévouement des agents diplomatiques et consulaires, les souverains et les particuliers montrèrent le plus vif empressement à offrir leur obole.

Avec leurs condoléances, un grand nombre de nations, envoyèrent des secours en argent, en vêtements, en médicaments, en vivres.

Nous ne nous lasserons pas de répéter que tous ces gestes d'humanité, de solidarité et d'aide fraternelles, émurent profondément les cœurs martiniquais et contribuèrent à soulager bien des misères, bien des infortunes. Plus de dix millions de francs (cinquante millions au taux actuel du franc) furent réunis par le Comité national en faveur des sinistrés.



A la Martinique, les distributions de secours en argent et en nature avaient été confiées à une commission spéciale dont les ramifications s'étendaient dans toutes les localités où se trouvaient des réfugiés, c'est-à-dire Fort-de-France, Saint-Joseph, Saint-Esprit, François, Rivière-Salée, Diamant, Anses d'Arlets, Trois Ilets, Marin, Vauclin, Sainte-Anne, Rivière Pilote, Carbet, Case-Pilote, Fonds Saint-Denis, Lorrain, Marigot, Trinité, Sainte-Marie, Robert Gros-Morne, Schoelcher.

Mais il y avait également à secourir des sinistrés qui, dans leur affolement, ayant quitté précipitamment la Martinique, avaient été s'abriter les uns en Guyane et en Guadeloupe, les autres à la Trinidad et à Saint-Domingue, d'autres encore à New-York, sans compter le grand nombre de ceux qui, par excès de précaution, s'étaient rendus dans la Métropole.

Et les jeunes gens qui poursuivaient leurs études en France, et s'étaient vus subitement privés de leurs parents? Et les veuves et orphelins, ainsi que tant d'autres personnes dont les soutiens avaient brusquement trouvé la mort dans la tourmente du 8 mai et l'éruption du 30 août?

Le Comité National se devait de les assister tous.

H) MISSIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

L'aide généreuse de la Métropole ne se borna point à l'envoi de secours.

La mission administrative Bloch, tout en étant chargée de porter aux sinistrés une partie des fonds de souscription et de procéder à une enquête complète sur la situation économique et les besoins généraux du pays, avait aussi mandat d'exprimer les condoléances officielles de la France à nos malheureuses populations si affreusement éprouvées.

Elle était arrivée à la Martinique en juin 1902.

Mais notre généreuse Patrie avait voulu nous donner de nouvelles preuves de sa sollicitude maternelle par l'envoi de la mission scientifique A. Lacroix, dont les membres, sur la demande du Gouvernement, avaient été désignés par l'Académie des Sciences. C'étaient MM. A. Lacroix, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle devenu, en 1904, membre de l'Institut, Rollet de l'Isle, Ingénieur hydrographe de la Marine, et Giraud, docteur ès-sciences, stagiaire au Muséum.

Arrivée à la Martinique le 23 juin, elle s'était mise immédiatement à l'œuvre. M. A. Lacroix qui était retourné en France le 1^{er} août suivant, avait dû revenir ici le 1^{er} octobre, accompagné, comme à son premier voyage, par M^{me} Lacroix, pour rentrer définitivement le 13 mars 1903, laissant à certains de ses collaborateurs le soin de continuer à suivre les manifestations de la Montagne Pelée.

M. A. Lacroix est aujourd'hui Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Nous nous faisons un devoir de lui offrir ici l'hommage sincère de notre très vive et respectueuse admiration et l'expression de notre profonde gratitude.

La mission scientifique avait à chercher, dans l'observation de tous les phénomènes de l'éruption, les données susceptibles de raffermir les connaissances déjà acquises sur le volcanisme et les éléments nouveaux propres à enrichir le domaine du savoir humain, c'est-à-dire de la Science. Enfin, elle devait renseigner quotidiennement l'Administration et le public sur l'activité de la Montagne Pelée et suggérer toutes les mesures d'évacuation et de sécurité qui paraissaient devoir s'imposer dans la zone dangereuse. Le gouvernement avait mis à sa disposition pour ses tournées maritimes l'avis « Joffroy », précédemment attaché à la station locale de la Guyane.

A la fin de son second séjour à la Martinique, M. A. Lacroix rentrant définitivement dans la Métropole, s'est exprimé en ces termes sur ce qu'il avait vu : « J'ai rapporté une impression inoubliable, non seulement des phénomènes grandioses et passionnants auxquels j'ai assisté, mais encore des infortunes dont j'ai été le témoin,

des spectacles tragiques de cette campagne de six mois, de ces longues chevauchées dans la ville détruite et sur cette Montagne Pelée, naguère véritable Eden, aujourd'hui terre ravagée, couverte d'un gris lineul de cendres, qui n'évoque plus que des souvenirs de désolation et de mort. » La population tout entière de la Martinique n'oubliera jamais ce grand Français à la science profonde et au courage tranquille. La reconnaissance pour lui est immense. Elle l'aime, elle le vénère, elle l'admire.

*
*

Deux autres grandes nations avaient envoyé à la Martinique des représentants qualifiés pour étudier l'éruption de la Montagne Pelée.

D'abord les États-Unis d'Amérique. Le 21 mai 1902, débarquait, en effet à Fort-de-France, du navire « Dixie », le docteur Thomas Augustus Jaggar, géologue émérite, choisi par l'Université de Harvard, la société géologique des États-Unis et le grand Muséum de Cambridge (Massachusetts); ce personnage était également venu à la Martinique comme membre et délégué de la Société Nationale de Géographie Américaine.

Les autres membres de l'expédition scientifique américaine étaient MM. Hovey et Heilprin, professeurs.

Enfin, l'Angleterre était représentée par MM. Anderson et Flett.

Les Britanniques avaient spécialement pour mission d'observer les phénomènes de la Soufrière de Saint-Vincent. Mais ils se rendirent plusieurs fois chez nous, à l'effet de coordonner leurs études sur ces deux volcans et de rechercher les relations qu'ils pouvaient présenter entre eux.

Rappelons-nous que dans la nuit du 9 juillet 1902, quelques heures après le départ de M. A. Lacroix pour la Guadeloupe où, d'ordre ministériel, il avait été vérifier si — comme le bruit en avait circulé — la Soufrière de la Colonie-Sœur donnait des signes de réveil, MM. Anderson et Flett avaient pu assister, du village du Carbet, à une grandiose et terrifiante éruption de la Montagne Pelée.

*
*

I) VISITEURS DE MARQUE

La profonde pitié qu'avait inspirée notre pays à cause de ses immenses malheurs et la curiosité très explicable provoquée par l'activité de la Montagne, avaient valu à la Martinique d'être honorée de la visite de personnages de marque et de nombreux reporters de grands journaux français et étrangers.

Ces voyageurs venaient donc exprimer leur sympathie à nos po-

pulations et, en même temps, organiser des excursions à la Grande Cité détruite, au Morne-Rouge, aux localités de l'extrême Nord, ainsi qu'aux abords immédiats du volcan.

C'est ainsi que le steamer « Madiana », débarqua le 9 août en rade du chef-lieu, les dix-huit premiers touristes américains qui affrêtèrent de suite un yacht de la Compagnie Girard et allèrent visiter les ruines de Saint-Pierre. Cet exemple fut fréquemment suivi par d'autres étrangers.

Parmi les représentants les plus en vue du journalisme, on remarqua M. Dupuis, correspondant particulier du « Matin », Aker, envoyé spécial de « l'Écho de Paris » et Yaccaci, reporter de « la Revue des Deux-Mondes » et rédacteur au « Me Clures Magazine » de New-York.

Ces messieurs étaient partis ensemble le mardi 24 juin 1902, en excursion à la Montagne Pelée. Ils étaient parvenus jusqu'aux bords du cratère. « Mais M. Dupuis fut moins heureux que ses compagnons; ayant voulu descendre dans le cratère pour voir ce qui s'y passait, il perdit pied et dégringola à une profondeur de soixante mètres environ. Ce fut à grand'peine qu'il parvint à sortir du gouffre et à s'épargner le sort de Pline l'Ancien. » (Journal *La Colonie*, 26 juin 1902.)



J) EVENTUALITÉ D'UN EXODE GÉNÉRAL APRÈS LE DESASTRE DU 30 AOÛT!

La question se posa à un moment donné de savoir s'il ne fallait pas entreprendre l'évacuation de l'île entière. Pareille préoccupation était née de la menace permanente que paraissait constituer la Montagne Pelée dont les terribles ravages du 8 mai, les effrayantes manifestations des 20 mai, 6 juin, 9 juillet, et surtout l'éruption meurtrière du 30 août, avaient fini par persuader à une importante fraction de la population que le pays était désormais devenu inhabitable, que toute activité économique y était désormais impossible, et qu'il fallait songer à s'en éloigner définitivement pour s'établir sur des terres plus hospitalières.

Les milieux officiels eux-mêmes semblaient avoir prêté l'oreille — dans une certaine mesure — à ces bruits qui circulaient avec force en septembre 1902, au lendemain des douloureux événements du 30 août, alors qu'on vivait sous l'empire du désarroi, de la terreur de l'affolement et de la panique occasionnés par la nouvelle révolte de la Montagne.

On parlait de fonder des colonies de peuplement en Guyane dont les territoires immenses et inexplorés réclamaient des bras. On suggérait aussi à nos compatriotes de se fixer à la Guadeloupe, beaucoup plus étendue que la Martinique, moins peuplée qu'elle et

en considération des affinités existant entre les habitants des deux îles.

On envisageait également l'exode des Martiniquais vers les autres colonies et, éventuellement, vers la Métropole.

Ce qu'il y a de certain, en tout cas, c'est que, terrorisés par les bruits de submersion probable de l'île, beaucoup des nôtres, avec ou sans l'aide des pouvoirs publics, n'hésitèrent pas à se réfugier définitivement dans d'autres pays et surtout en France.



Mais il se trouva des hommes héroïques devant le malheur et le péril, des compatriotes au courage stoïque, des Martiniquais aux sentiments élevés, à l'âme bien trempée, qui surent par leur vaillance et leur fermeté, par leur indomptable et mâle énergie, leur volonté tenace et virile, insuffler à la très grande majorité de la population, les qualités maîtresses qui les animaient eux-mêmes en face du plus grand danger qu'ait couru notre petit pays.

Sursum Corda ! Ces mots à la puissance magique traversèrent l'île entière, ranimèrent le courage des timides et des défaillants, soulèverent l'énergie des faibles et des timorés, inspirèrent confiance et espoir à la plupart de ceux qui voyaient déjà notre chère Martinique transformée en désert, par suite de son évacuation totale et la dispersion de ses enfants sous d'autres cieux !

Oui, ce grave danger fut tourné ! La race créole trouva dans son tempérament même, le ressort indispensable, les ressources morales nécessaires, pour faire front au risque volcanique et tenir jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la cessation de l'activité de la Montagne Pelée. Elle préféra et voulut vivre avec son ennemi en s'y accommodant de son mieux.

La terreur répandue dans nos bourgs et nos mornes par la force aveugle des éléments déchaînés ne réussit donc pas à avoir raison de notre petit peuple, bien décidé à subir héroïquement les assauts, chaque jour plus formidables, de l'insatiable Moloch.

Depuis tant de mois qu'il tenait la population courbée sous sa menace terrifiante, le volcan a fini par n'être plus à ses yeux que « l'irréremédiable Destin à qui l'on se soumet, comme l'on vit sous la hantise perpétuelle de l'inévitable Mort ».

Et puis, en agissant ainsi, nos compatriotes restèrent dans la tradition établie par nos aînés. Ils ne voulurent pas s'écarter du chemin tracé par nos aïeux, malgré tous les maux que dame Nature a déjà répandus sur la Martinique, en dépit des plus horribles épreuves, des plus désastreuses expériences et des plus atroces infortunes.

Il suffit d'énumérer quelques-uns des fléaux qui visitèrent jadis le pays pour s'expliquer la trempe de notre caractère en face des plus graves périls et comprendre notre entêtement atavique à nous



Coll. E. Cochet, Fort-de-France.

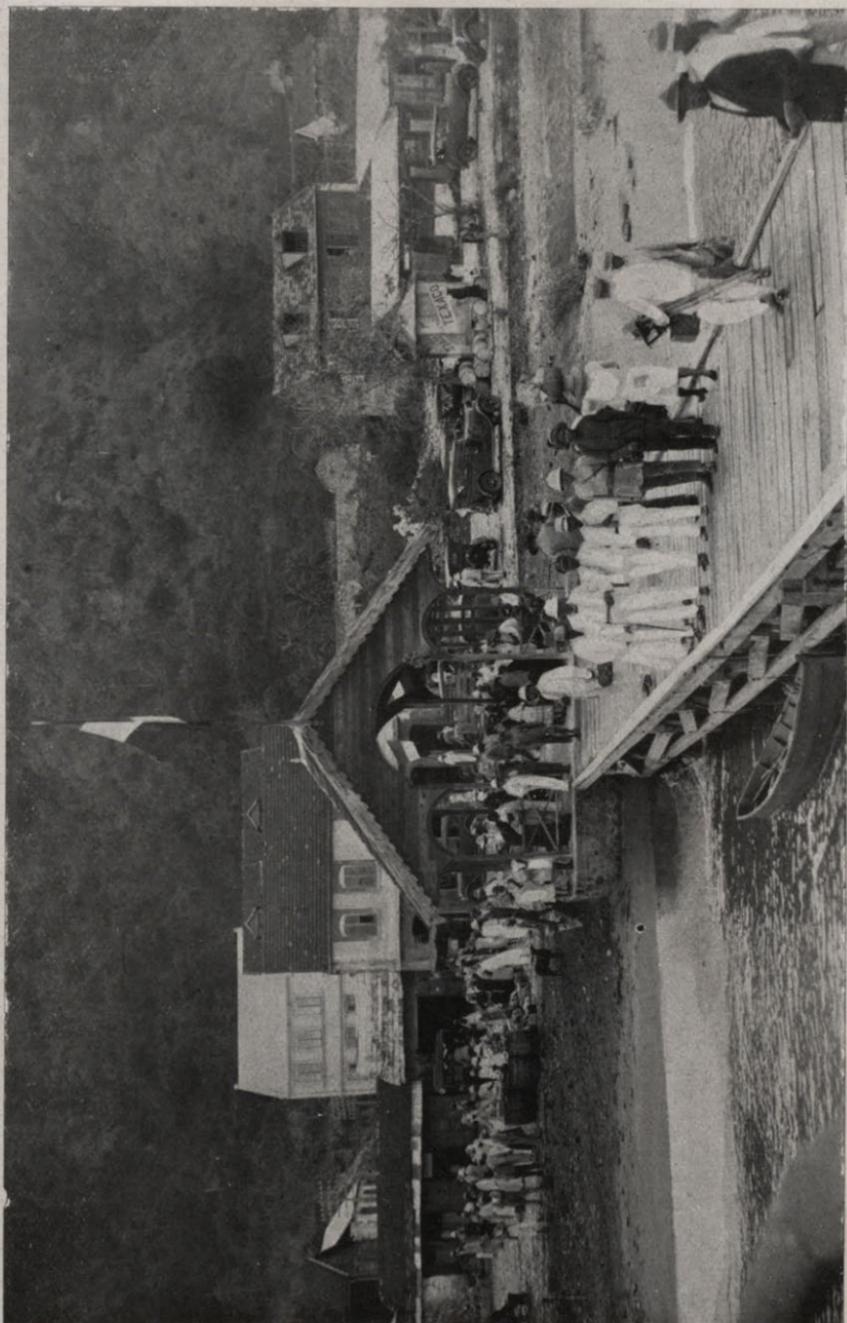
125. — Cratère du volcan vu de la rive droite de la « Rivière-sans-Nom ».
14 Mars 1930.



Cl. I. Veille, Fort-de-France.

126. — Le Prêcheur. Le Bourg abandonné depuis Octobre 1929, voit revenir peu à peu ses habitants.

Photo prise en fin Mars 1930.



Coll. I. Veille, Fort-de-France.

127. — Les habitants de St-Pierre, évacués depuis le début de l'éruption de 1929, rentrent peu à peu dans leurs foyers.

Vue prise le 1^{er} Avril 1930, à l'arrivée du vapeur côtier « Pionnier », Capitaine Loca, qui a repris, à cette date, le trafic avec la cité renaissante et le bourg du Prêcheur.



Cl. I. Veille, Fert-de-France.

128. — 13 Avril 1930.

Le dôme et son noyau vus du pédancule avant du « Morne Lénard »
au moment d'une chute de blocs soulevant la cendre.

attacher quand même à Madinina, de toutes les fibres de notre cœur.

1657. — Tremblements de terre dans toute la Martinique.

1695. — Ouragan à la Martinique.

1713. — *Idem.*

1727. — 7 novembre, tremblement de terre.

1752. — Incendie à Saint-Pierre, quatre-vingts-seize maisons dévorées par les flammes.

1792. — Eruption de la Montagne Pelée.

1839. — 11 janvier. Epouvantable tremblement de terre à Fort-de-France, quatre cents maisons s'effondrent, y compris l'Hôpital Militaire ; quatre cents victimes restent sous les décombres.

1843. — Du 8 janvier au 1^{er} juin. Deux cents secousses de tremblement de terre dans toute l'île. C'est à cette époque que la ville de Pointe-à-Pitre fut entièrement détruite.

1851-1852. — Eruption de la Montagne Pelée.

1853. — Trente secousses de tremblement de terre en trois mois.

1877. — Pendant plus de dix-huit mois, en 1877 et en 1878, la population des Trois-Ilets¹ fut attérée par une fréquence désolante et usque-là inconnue de tremblements de terre. On enregistra jusqu'à trente-huit secousses dans une même journée. La population logeait sous des tentes.

1890. — 22 juin. Incendie de Fort-de-France ; mille sept cents maisons brûlées, vingt-cinq victimes ; trois mille personnes sans abri, perte de trente millions.

1891. — Incendie au Saint-Esprit.

1891. — 18 août. Cyclone : vingt-six morts, nombreux blessés.

1903. — Nuit du 8 au 9 août. Cyclone : cinq heures de tourmente, le vent souffle à la vitesse du cinquante mètres par seconde. Le Lamentin a particulièrement souffert du passage de ce cyclone.

(Extrait de Saint-Pierre Martinique, par Cœur Créole.)

K) RESTAURATION DU PAYS

Le cauchemar de l'évacuation totale s'étant peu à peu dissipé comme un mauvais rêve, les hommes d'action et d'initiative, les planteurs, les industriels et commerçants, en accord avec les pouvoirs publics, se mirent résolument à l'œuvre pour la reprise de la vie économique du pays, car « une assistance indéfinie » serait néfaste.

Peu à peu, Fort-de-France et les autres localités de la Colonie

(1) Voir illust. 26.

reprirent leur physionomie des anciens jours. L'on voyait de moins en moins dans les rues une population affolée, les yeux sans cesse tournés vers la Montagne, et des gens toujours disposés à fuir à la moindre alerte.

Le chef-lieu fut définitivement adopté comme port commercial, destiné à remplacer la grande cité disparue.

Les circonstances l'avaient désigné pour « abriter la guerre et la paix ». On fit d'ailleurs beaucoup de bruit au sujet de ce choix qualifié à cette époque de « manœuvre dépourvue de toute stratégie ». Pareille décision n'avait pas été, en effet, du goût de tout le monde, de tous ceux du moins qui s'étaient fiévreusement démenés pour que la Trinité prît la succession de Saint-Pierre.

Le Conseil général convoqué le 1^{er} octobre 1902, la première fois depuis la destruction de Saint-Pierre, fit de la bonne besogne.

Les populations qui avaient été obligées d'abandonner leurs foyers, retournèrent progressivement et avec une courageuse résignation dans leurs localités respectives.

Pendant un certain temps l'Administration continua à distribuer des secours aux sinistrés dont la situation était la plus digne d'intérêt.

Les fonds de souscription furent en partie utilisés à l'achat d'importantes propriétés (Fonds Layé, la Démarche, Fonds Boucher...) dont on attribua des portions, avec une maisonnette, à ceux d'entre les hommes valides qui avaient tout perdu et qui désiraient se livrer à la culture. Quelques terrains domaniaux (Tivoli, la Médaille, la Tracée, Préfontaine, Talente, etc.), furent morcelés et répartis dans les mêmes conditions. C'étaient d'anciennes propriétés particulières, grevées d'hypothèques au profit du Crédit Foncier, avec, en plus, la garantie de la Colonie. Elles étaient tombées dans le domaine public de la Martinique, parce que leurs détenteurs n'avaient pu se libérer de leurs dettes et que la Colonie, à leur place, avait été obligée de désintéresser le créancier. On ne pouvait leur trouver un emploi plus démocratique.

D'autre part, la Banque de la Martinique, ayant pu sauver dès le 10 mai 1902 les trois millions enfermés dans son caveau de sûreté à Saint-Pierre, avait réorganisé ses services et repris son fonctionnement à Fort-de-France sous l'impulsion de notre compatriote, M. Lange.

Grâce au concours de cet établissement de crédit et à celui de la Métropole, des *mesures de conservation* furent prises : suspension des échéances, prolongation des dettes, assistance efficace aux centres agricoles, aux usines et à leurs travailleurs.

Des *mesures d'avenir* furent aussi envisagées. Elles devaient avoir pour effet d'assurer l'équilibre économique et la marche normale de la Martinique.



Ainsi notre pays qui n'avait pas voulu périr, se ressaisit. Dans le Sud et le Centre, toutes les industries, comme des ruches bourdonnantes se mirent en activité¹. Le travail reprit petit à petit dans le Nord repeuplé. Les efforts admirables des grands propriétaires sucriers, des moyens planteurs et des petits cultivateurs, y firent renaître la vie et la richesse, y ramenèrent le mouvement et le bien-être. La reconstitution économique de la plupart de ces fertiles régions se poursuivit lentement et sûrement.

L'œuvre de destruction de la Montagne Pelée fut en très grande partie réparée, même aux endroits les plus rapprochés du volcan.

Les habitants des bourgs de Grand-Rivière et de Basse-Pointe, revenus chez eux, reconstruisirent leurs maisons démolies ou emportées par les torrents boueux.

Ajoupa-Bouillon revint à sa physionomie d'avant 1902.

La population de l'élégant et coquet village du Morne-Rouge si ravissant de nos jours au milieu de sa parure verdoyante, remplaça les ruines accumulées en ce lieu par l'horrible tourmente du 30 août. Le Morne-Rouge, grâce à son climat délicieux et aux enchantements que la Nature y a réunis, est redevenu le paradis rêvé d'un grand nombre de villégiaturistes de l'île.

Le Prêcheur, si cruellement éprouvé par les cendres de l'éruption et les dévastations des crues boueuses de la rivière qui l'arrose, avait, lui aussi, travaillé à se relever. Mais les éléments s'acharnèrent de nouveau sur cette infortunée bourgade. Un raz-de-marée consécutif au cyclone du 12 septembre 1928 qui ravagea la Guadeloupe, y détruisit une dizaine de maisons tout le long du rivage, sans compter une vingtaine d'autres aux Abymes.

(1) Voir illust. 73, 74, 75, 76, 79.

XVII

SAINT-PIERRE RENAISSANT DE SES CENDRES

Saint-Pierre que d'aucuns avaient cru à tout jamais rayé de la carte du monde a pris de nos jours un développement qui autorise les plus heureuses perspectives ¹.

La renaissance de la ville ardemment souhaitée par tous les amis de la cité défunte et tous ceux qui s'intéressent à la vie économique de notre île, se poursuit méthodiquement.



C'est surtout pendant ces dix dernières années que l'on a vu surgir des ruines un nombre assez respectable de maisons. Antérieurement on hésitait ; on se demandait s'il était prudent de reconstruire en face du Monstre dont le réveil pourrait encore réserver de terribles lendemains.

Au début même de la grande guerre, on n'apercevait parmi les décombres que quelques « toits épars », qui commençaient à légitimer l'espoir de « voir renaître, la ville de ses ruines ² ».

Ainsi s'exprime notre éminent compatriote, M. Louis Achille, dans une étude (de Saint-Pierre à Fort-de-France) publiée au Bulletin d'Histoire de la Martinique numéro huit page dix - décembre 1915. C'est d'ailleurs avec un vif plaisir que nous reproduisons la partie finale de l'étude à laquelle nous avons emprunté le renseignement :

« En quittant le Fonds Saint-Denis, on descend rapidement vers le littoral. Malgré les effets de l'éruption, les traces de l'activité

(1) Voir illust. 84.

(2) Voir illust. 87.

humaine se multiplient et l'on arrive bientôt aux plantations Saint-James qui fournissent le rhum si renommé. La voiture roule entre les champs de cannes à sucre, jusqu'à ce qu'au tournant de Trouvaillant l'on découvre soudain les ruines de Saint-Pierre ¹.

« Spectacle angoissant ! La ville si coquette qui étageait autour de la rade l'amphithéâtre de ses toits clairs n'est plus qu'un monceau de ruines. La ruche affairée est silencieuse, et la cité des plaisirs n'est qu'une nécropole. Qui n'a entendu célébrer le fol entrain du carnaval de Saint-Pierre, l'urbanité souriante de ses habitants et l'activité fiévreuse de la Place Bertin ? De tout cela que resta-t-il ? Des tumulus informes.

« En errant par les rues déblayées ou sur l'amoncellement des décombres, on semble entendre la clameur lugubre des milliers d'êtres humains surpris en pleine vie par la catastrophe impitoyable. L'effroi, la douleur, les regrets planent encore sur la cendre refroidie, mais le temps poursuit son œuvre lente d'indifférence et déjà des broussailles folles vivent sur cette scène de mort ².

« Même quelque nouveaux toits épars et les passants déjà nombreux rencontrés par les voies déblayées semblent légitimer la confiance de ceux qui espèrent voir renaître la ville de ses ruines. La crainte du volcan chez beaucoup a disparu et le souvenir de la ville aimée les rappelle au site natal. Quel sort l'avenir réserve-t-il à ces lieux, les premiers colonisés et naguère encore les plus prospères de l'île ? Nu ne peut le prévoir, mais le problème hante l'imagination tandis que le petit vapeur côtier vous ramène de Saint-Pierre à Fort-de-France. » Eh bien oui ! « La confiance de ceux qui espéraient voir renaître la ville de ses ruines », ne s'est pas déçue. La pelle et la pioche y ont déjà accompli une œuvre très remarquable. C'est merveille de voir l'entrain qu'on met depuis quelque temps à rebâtir tous les anciens quartiers, et plus spécialement le Mouillage et le Centre ³.



Les autorités ont dû se décider, devant l'importance prise de plus en plus par la cité nouvelle à y rétablir la vie municipale ⁴.

Ce résultat a été acquis par la loi du 20 mars 1923, promulguée à la Martinique par arrêté du gouverneur Richard, en date du 26 avril de la même année. La première édilité de la ville renaissante, avec M. Louis Ernout comme maire, a été élue le 17 juin 1923. On se rappelle que M. Louis Ernout avait été premier adjoint au maire de Saint-Pierre, à l'époque de la catastrophe. Sa présence au sein de la nouvelle municipalité était marquée comme un chaînon symbolique renouant le passé à l'avenir de la cité.

(1) Voir illustr. 85.

(2) Voir illustr. 86.

(3) Voir illustr. 88.

(4) Voir illustr. 89.

Au dénombrement de 1927, Saint-Pierre accusait une population de trois mille deux cent cinquante-cinq habitants. On y voit toujours beaucoup de décombres et de pans de murs calcinés et noircis. Mais la plupart des rues ont été complètement déblayées et remises à la circulation.

On y compte en ce moment cent soixante-dix maisons dont douze au quartier du Fort ; trente-sept au Centre, et cent douze au Mouillage ; il y en a une dizaine d'autres dans la banlieue.

Disons en passant que la prime à la reconstruction, accordée par la Colonie, apporte un sérieux encouragement aux bâtisseurs.

En fait d'industries, on cite les distilleries restaurées de l'habitation Pécoul, du Petit-Réduit, de Desfontaines, de Marquès¹ et de Plaisance.

Une mention spéciale doit être réservée à l'usine Marais s'étendant à la place de l'ancien marché du Fort. Elle fabrique des extraits de bois de campêche.

La création d'un bureau des Douanes dans la jeune cité a été demandée en raison de certaines nécessités économiques ; il y a un an que l'administration a fait droit, sur ce point, aux réclamations des usagers.

Le service du port y fonctionne. Une étude de notaire y a été fondée. C'est M^o E. Guatel, notre ami, qui en est le titulaire.

Les écoles de garçons et de filles voient augmenter chaque année, le chiffre de leurs élèves².

Les grandes firmes du chef-lieu n'ont pas manqué d'y ouvrir des succursales. Les maisons Reynoird, Merlande, Bonaro, y disputent la clientèle avec MM. Madkau et Bideau pour l'habillement, la mercerie ; tandis que les matériaux de construction, l'alimentation et les articles de bazar sont les principales spécialités de MM. Roy-Camille, Lastel, de Gentile, Berté et Neisson.

La nouvelle municipalité a édifié à la Place Bertin un élégant marché couvert faisant face à la belle statue de granit « Saint-Pierre renaissant de ses cendres » qui a été offerte à la ville, en 1912, par Mlle Rouvray.

Une église en ciment armé, d'assez grande proportion et de style roman, a été construite sur l'emplacement de la cathédrale du Mouillage.

Ce monument, aux décorations sobres, est le premier, après la statue Rouvray, l'Ossuaire et le Marché, qui ait surgi des ruines de Saint-Pierre.

De grands travaux, telles que la construction d'un groupe scolaire, l'édification d'un Hospice et d'un Asile d'Aliénés, y seront bientôt entrepris. La Colonie attend le nouveau règlement des prestations allemandes pour y amener les matériaux à pied d'œuvre³.

(1) Voir illust. 90.

(2) Voir illust. 91, 92 et 93.

(3) Voir illust. 95 et 96.

Mais les amis et défenseurs de la ville réclament l'installation d'un jardin public, la création d'une école primaire supérieure, d'un petit lycée comme celui qui existait à Fort-de-France avant l'éruption, d'une bibliothèque publique et d'un Hôtel des Postes.

Ils appellent aussi de tous leurs vœux la réouverture d'un tribunal civil à Saint-Pierre, avec attribution de compétence pour tout l'arrondissement du Nord.



La ville est largement pourvue d'eau.

Une grande propreté y règne.

Comme le Morne-Rouge, durant les grandes vacances scolaires, elle attire des familles qui viennent y chercher un dérivatif à leur surmenage.

La gaieté n'y perd pas ses droits; on peut s'en rendre compte par les soirées mondaines et les bals qui s'y organisent fréquemment, ainsi que les représentations cinématographiques de la maison Marquès.

Les réjouissances publiques, jadis si avidement recherchées par les Pierrotins, reparaissent avec un éclat de plus en plus accentué. Ainsi la fête du 14 juillet y a été brillamment célébrée cette année. Voici le filet que reproduit à ce sujet le journal *La Paix*, du 20 juillet 1929 :

« Un programme varié de réjouissances, qui ne le cédait en rien à celui du chef-lieu, avait été préalablement dressé par une commission spécialement nommée à cet effet.

« Distribution de secours aux indigents, salves d'artillerie, sonneries des cloches, musique, réception des fonctionnaires et des notables à la Mairie, distribution de gâteaux aux écoliers, vin d'honneur et toast à la République, régates, courses de chevaux, match de foot-ball, jeux divers, superbe feu d'artifices, retraite aux flambeaux, bal public au Marché, tout était prévu et rien n'a manqué à la fête. Avec cela un temps superbe, une foule joyeuse et animée, une musique entraînante qui se prodiguait sans cesse et répandait la joie dans tous les cœurs. La population était en liesse.

« L'âme de Saint-Pierre, que nous avons cru morte, a tressailli pendant ces deux jours, nous laissant l'impression qu'elle n'est pas tout à fait éteinte, et que, sous la cendre épaisse du volcan, elle palpète encore, n'attendant que le moment propice de se réveiller et de prendre son nouvel essor. »

Deux fois par jour, à l'arrivée du vapeur côtier que relie Saint-Pierre au chef-lieu, plusieurs autobus bondés de passagers, s'en éloignent en prenant la direction du Morne-Rouge et des Communes de l'extrême Nord.

XVIII

LA MARTINIQUE S'EST RELEVÉE

Le court exposé qui précède, donne une idée de ce que peut la volonté de nos populations laborieuses au service d'une cause comme celle de la reconstruction de Saint-Pierre. Le résultat obtenu après un quart de siècle, laisse bien augurer de l'avenir ¹.

Depuis la catastrophe du 8 mai 1902, la Martinique et plus spécialement Saint-Pierre, est devenue un centre de curiosité et d'attraction pour les touristes américains qui viennent par milliers, chaque année, au cours de l'hiver, visiter la ville renaissante et ce qui reste de ses anciennes ruines. Les grands paquebots qui amènent nos visiteurs les débarquent généralement à Fort-de-France, d'où ils partent en automobiles par le chemin de la Trace pour se rendre, à travers la forêt, au lieu de leur pèlerinage. Le trajet très agréable à franchir, est long de trente-cinq kilomètres. Il a l'avantage d'émerveiller les voyageurs par la vue des magnifiques Pitons du Carbet si variés dans leurs formes, si impressionnants par leur masse, si pittoresque par leurs aspects changeants et dont la végétation luxuriante et splendide est un des plus beaux spécimens de la flore tropicale. Camp Balata, Fontaine Absalon, Colson, Médaille, Alma, le Boucher, Deux-Choux et Fonds Saint-Denis, telles sont les principales étapes de cette route jalonnée de fontaines jaillissantes et embaumée de suaves senteurs.

(1) Voir illust. 97, 98 et 99.



Nous éprouvons aujourd'hui une joie infinie, un bonheur immense, à souligner l'erreur si profonde des prophètes de malheur qui, en 1902, avaient trouvé commode de préconiser l'exode en masse de nos compatriotes vers des cieux plus cléments !

La Martinique s'est relevée. Sa population a passé de 203.781 habitants en janvier 1902, à 228.066, date du dernier recensement.

STATISTIQUE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA MARTINIQUE (1901-1928)

Années	1901	1913	1929	1920 francs-or
1. Usines à sucre (nombre)	16	16	21	
2. Distilleries ou rhu- meries (nombre) ..	75	86	140	
3. Sucre exporté (va- leur) Frs	15.639.419	12.128.720	69.944.646	13.988.929
4. Rhum exporté (va- leur) Frs	4.233.173	12.093.095	178.744.226	35.748.845
5. Autres produits exportés (val.) Frs	4.144.057	4.674.999	63.302.334	12.660.466
6. Budget de la Co- lonie Frs	7.602.500	7.645.900	90.000.000	18.000.000
7. Valeur totale des importations . Frs	26.973.431	22.144.315	266.168.492	53.233.698
8. Valeur totale des exportations . Frs	24.016.649	28.896.814	311.991.206	62.398.240
9. Commerce géné- ral Frs	50.990.080	51.041.129	578.159.698	115.631.938

Ainsi que l'atteste avec éloquence, le tableau ci-dessus, elle a travaillé vigoureusement à sa restauration économique autant qu'à son progrès social, et le courageux labeur de ses fils lui a permis de reconquérir, en dépit des menaces de la Nature et des plus cruelles épreuves, une prospérité générale qui lui assure une place des plus enviées et des plus honorables dans le concert des peuples.

XIX

SOUVENIR DE NOTRE EXCURSION A LA MONTAGNE PELÉE LE 25 AOUT 1929

L'idée d'aller en excursion à la Montagne Pelée, nous avait très souvent hanté.

Elle était née du désir de parcourir les flancs du Monstre apaisé, de goûter les attraits — toujours vantés — des paysages environnants et de regarder de très près le cratère d'où se sont échappées les nuées terrifiantes et dévastatrices de l'éruption de 1902.

Ayant appris que les vaillants sportmens de la « Phalange de Marathon »¹, avaient décidé d'entreprendre l'ascension de la montagne, le dimanche 25 août 1929, nous avons résolu de profiter de cette excellente occasion.

Partis du chef-lieu la veille avec les Marathons sur le vapeur côtier « Vigilant », nous avons débarqué à Saint-Pierre à seize heures, et, après avoir, par la grande artère Victor-Hugo, traversé la cité nouvelle dont l'activité grandissante entretient l'espoir d'une renaissance complète de la ville disparue, nous nous sommes engagés sur la route du Morne-Rouge, au pas de marche et aux chants joyeux des hardis compagnons de Pellière Donatien.

L'arrivée de cette troupe au Morne-Rouge vers dix-huit heures, au son tonitruant de la trompette de Marie-Agnès, provoque une certaine animation et détermine un vif mouvement de curiosité parmi la paisible population du bourg et les nombreux villégiatu-

(1) Société de Culture Physique.

ristes qui, durant les grandes vacances scolaires, sont venus savourer la fraîcheur, respirer l'air pur et admirer les beautés naturelles de ce « paradis de la Martinique ».

Les membres de la Phalange sont reçus avec une grande cordialité à l'Hôtel de Ville par le maire, M. Cléostrate, qui lève sa coupe « au triomphe du sport à la Martinique et au succès de l'excursion ».

On se couche à l'école ou chez des amis dont l'accueil est particulièrement sympathique et aimable.



Le lendemain, à cinq heures et demie, la petite troupe de quarante unités, accrue d'un contingent de camarades arrivé du chef-lieu en autobus un moment auparavant, et augmentés d'un certain nombre de personnes, notamment des jeunes filles, des dames en « changement d'air » au Morne-Rouge, sonne le branle-bas du départ. Plusieurs guides nous accompagnent. Au surplus, comme dans beaucoup d'excursions précédentes, MM. Achille et Labarde, membres du syndicat d'initiative de la Martinique, veulent bien se joindre à nous et prennent la direction du mouvement.

Ainsi, une centaine de touristes, formant, au gré des affinités de chacun, des groupes séparés, se mettent allègrement en marche sur la belle route coloniale du Morne-Rouge à l'Ajoupa-Bouillon. Après avoir franchi une distance de deux kilomètres environ, les excursionnistes, quittant la route coloniale, attaquent à gauche un sentier montant et ardu qui offre aux passants altérés des framboisiers aux fruits succulents et des sources bien fraîches. Ce sentier nous conduit jusqu'à l'Aileron, petit contrefort de la Montagne, à partir duquel la côte est beaucoup plus difficile et plus pénible à gravir¹.

On s'arrête un moment et on se retourne pour admirer la beauté du paysage et, en même temps, se restaurer.

L'espace qui s'étend sous les yeux est en grande partie couvert de riches pâturages où les bœufs, par centaines, s'engraissent à l'envi. Tout ce versant ne semble pas avoir reçu la visite des nuées ardentes de la dernière éruption, celle de 1902.

Tout au loin, à droite et à gauche, on aperçoit des bouquets de fougères arborescentes et des essences diverses qui grimpent à l'assaut des pentes du massif. Au Sud, le Morne-Rouge² s'étale et s'estompe dans la brume matinale et, au delà de ce riant village au passé riche de souvenirs berceurs, le puissant Massif des Pitons du Carbet se dresse, superbe, majestueux !

(1) Voir illust. 100.

(2) Voir illust. 17.



Il est neuf heures ; on reprend la montée. L'Aileron est maintenant dépassé.

L'air est d'une incomparable fraîcheur. La marche est moins fatigante. On chemine sur une crête sinueuse durant vingt minutes environ, en évitant avec précaution « les précipices vertigineux » encadrés d'escarpements nombreux. Puis, un dernier raidillon en pente douce vous conduit vers un plateau qui n'est autre que l'emplacement de l'ancien lac des Palmistes, remblayé par des matériaux de l'éruption de 1902 et au milieu duquel le syndicat d'initiative a eu l'heureuse pensée de faire élever un « abri » en béton armé¹, suprême refuge des touristes contre le soleil et surtout contre la pluie très fréquente en ces lieux étranges et solitaires. Sur un mur de l'intérieur du refuge, on lit l'inscription suivante : « Abri Mouttet, 1925 », en souvenir de l'infortuné Gouverneur, tombé au poste d'honneur, comme à son banc de quart, le capitaine du vaisseau qui sombre.

Un peu plus à l'Est de l'abri, s'étend le « Salon des dames », que borde le Morne Paillasse.

Mais, à deux cents mètres environ, nous voyons sur ce qui reste de l'ancien Morne Lacroix, une grande croix de fer, plantée là, nous affirme-t-on, par des pèlerins. Nous escaladons ce morne par un sentier abrupt et nous voilà sur la lèvre même du cratère².

De là, nous plongeons notre regard dans le gouffre qui est l'ancienne cuvette élargie de l'Étang Sec du fond de laquelle se lève, monstrueux et impressionnant, le dôme d'andésite qui la remplit depuis la dernière éruption. Ce dôme de forme conique, est à cent mètres devant nous. Il nous domine de près de deux cents mètres et forme à sa jonction avec les parois presque verticales du cratère, un creux profond ou rainure³. Composé d'un amas de roches de toutes dimensions dont beaucoup ont dégringolé dans la rainure, il est couvert d'une maigre végétation où l'on distingue — comme sur toute la cime de la Montagne — des lianes, des petites graminées, des prêles, de la mousse, des fougères naines qu'égayent ça et là des violettes sauvages.

Par endroits, le flanc du cône laisse échapper des fumerolles brûlantes dont les blanches vapeurs montent lentement vers le ciel. On remarque que les fissures et les craquelures qui donnent issue aux fumerolles sont entourées d'un espace jaunâtre, dépourvu de toute trace de végétation.

Nous ne pouvons jeter les yeux sur cette masse de lave refroidie, sans songer, avec angoisse, aux terribles dévastations du volcan et aux vingt-huit mille vies humaines fauchées à Saint-Pierre le 8 mai 1902.

(1) Voir illust. 101 et 102.

(2) Voir illust. 19.

(3) Voir illust. 61.

« Ici, l'homme ne peut que se taire et admirer la puissance de la nature.

« A contempler ce cratère à peine refroidi, ce creuset fatal de l'épouvante et de la mort, on éprouve le frisson d'horreur et d'admiration que provoque le spectacle des forces gigantesques de la nature. L'homme comprend son infirmité, il se sent à la merci du moindre caprice d'une marâtre qui, en se jouant, écrase par milliers ses enfants. »

Ainsi s'exprime M. Achille dans le bulletin d'Histoire de la Martinique de septembre-octobre 1916. Il continue en écrivant : « Mais on n'en goutte que mieux l'orgueil de braver son courroux. Le touriste intrépide peut descendre jusqu'au fond du cratère, se chauffer aux exhalaisons des fumerolles qui ornent d'une neige de soufre les parois de leur voûte, puis, au péril de sa vie, grimper en rampant prudemment sur les pierres instables du dôme et tout en haut, se faufiler parmi l'équilibre impressionnant des rochers du cône dont les blocs énormes ne reposent que sur des pointes d'arêtes, poser enfin un pied vainqueur sur la crête la plus élevée de l'île, où le souffle violent et embrumé de l'Atlantique menace à chaque pas de vous précipiter dans l'abîme vertigineux. »



Les nuages qui couvrent habituellement de leur blanc manteau la cime de la Montagne, ne laissent découverte qu'à de rares intervalles pendant lesquels il faut se hâter d'admirer la sauvage majesté de l'ensemble.

A l'instar de Pellière Donatien, nous ne nous laissons pas « de contempler la magnificence du tableau ». « La vapeur d'eau qui tantôt se condense en brouillard emporté par la brise et tantôt s'efface, semble être un facteur indispensable au paysage; comme au cinéma, tantôt l'écran s'illumine, tantôt il s'assombrit, mais le film est toujours riche de couleurs ».

Quand du regard on embrasse les vastes régions s'étendant par de là l'Océan au Nord, à l'Ouest, à l'Est et à perte de vue au Sud, on jouit d'un spectacle vraiment féérique et grandiose que seuls, les touristes qui grimpent sur le volcan, peuvent savourer.

Quelques camarades voudraient contourner le cratère qui ne mesure pas moins de quatre kilomètres de circonférence. D'autres parlent de monter sur le faite du dôme. Mais ils en sont tous dissuadés par les guides, à cause de la brume incessante qui règne sur la Montagne. Il y en a cependant, qui réussissent à descendre dans la rainure, jusqu'à l'endroit où en 1902, la lave volcanique s'épanchait vers la haute vallée de la Rivière Blanche.

« La Source » est d'un accès facile. Elle est, dans la direction du Nord-Est, à moins de deux cents mètres de la lèvre du cratère.

Nous allons la visiter en suivant un sentier qui descend vers une excavation au fond de laquelle, entourée d'arbustes protecteurs, une nappe d'eau d'une clarté de cristal, s'étend fraîche et accueillante.

..

Maintenant, c'est le camping. Chacun s'installe à sa guise, sur la mousse, les rochers, la véranda de l'abri Motittet et l'on dévore les provisions apportées le matin.

Les conversations vont leur train. Les uns et les autres parlent d'incidents de voyage, évoquent des accidents plus ou moins tragiques survenus sur la Montagne. On raconte notamment les circonstances de la troublante disparition de notre compatriote Numa Etienne. On fait allusion aux péripéties de l'excursion entreprise par MM. Ricci François, ancien professeur d'Histoire et de Géographie au lycée Schoelcher, Achille, Symphorien, Lernot, Delouche, les frères Georges et Camille Sully. Ces excursionnistes s'étaient égarés, dit-on, pendant plus de vingt-quatre heures dans les vallées profondes et les forêts de balisiers situées aux environs de la source de la rivière Falaise. Ils n'avaient pu se tirer de cette impasse qu'en suivant le lit encaissé d'un ravin coupé de cascades jusqu'au Morne Balai.

..

Il est quinze heures trente. Le moment du retour s'approche.

Marie-Agnès lance un vigoureux coup de clairon pour le rassemblement.

Nous nous en allons à regret, nous promettant dans une prochaine excursion d'arriver au cratère par la piste plus longue et plus douce qui part du village de Basse-Pointe et traverse le Morne Balai, ou par celle, beaucoup plus longue, plus dure et plus périlleuse, qui longe la vallée de la rivière Blanche.

A seize heures, tous les camarades se retrouvent au Morne-Rouge. Après avoir sablé le champagne avec M. Cléistrate, dont l'amabilité est toujours complaisante, ils s'embarquent en autobus à destination de Saint-Pierre où ils arrivent à temps pour prendre le bateau.

A dix-huit heures, le « Vigilant » accoste l'appontement de Fort-de-France.

Nous garderons de cette agréable excursion à la Montagne Pelée, un souvenir ineffaçable.

Fort-de-France (Martinique), ce 27-8-29.

Césaire PHILÉMON.

LA MONTAGNE PELÉE SE RÉVEILLE

A) ÉRUPTION DU 16 SEPTEMBRE 1929

Nous étions à mille lieues de supposer, lorsque nous avons achevé l'étude précédente le 27 août 1929, que la Montagne Pelée fût à la veille d'une nouvelle reprise d'activité.

Le 16 septembre, en effet, à dix heures du soir, le pays a été subitement mis en émoi par une éruption — de faible importance, il est vrai — qui a déterminé une véritable panique parmi les habitants du Morne-Rouge et de Saint-Pierre.

Aussitôt que le phénomène s'est manifesté, la plus grande partie de la population de ces deux localités et des régions environnantes, au souvenir sans doute des effroyables événements de 1902, s'est enfuie vers le bourg de Fonds Saint-Denis et celui du Carbet, situés en dehors de la zone menacée¹.

Dans cette nuit tragique, le chef de la Colonie M. Canteau, accompagné du commandant de gendarmerie, s'est immédiatement rendu à Saint-Pierre et au Morne-Rouge par la route de la Trace afin de se rendre compte de la situation et des mesures à prendre.

Il a été de suite décidé que des bateaux et des camions seraient mis à la disposition de tous ceux qui désiraient se faire évacuer sur Fort-de-France.

Près de quinze cents fugitifs ont abandonné leurs foyers entre le 16 et le 18 septembre... L'Administration les a en grande partie

(1) Voir illust. 109.

logés dans les écoles de la ville ainsi qu'au Pensionnat Colonial et à l'Asile des Vicillards.

Le jeudi 18, on comptait à peine trente personnes à Saint-Pierre, et dans ce nombre il faut comprendre des gendarmes et des marins de l'avis « Aldébaran », qui veillaient au maintien de l'ordre et protégeaient, contre les pillages éventuels, les maisons abandonnées par leurs occupants.

Il faut souligner que quelques rares individus avaient quitté le Prêcheur pourtant plus directement menacé que les autres communes de la zone volcanique.

Les Préchotins sont vraiment héroïques et calmes devant le danger !



Que s'est-il passé exactement à la Montagne le 16 septembre ?

De nombreux témoins déclarent avoir entendu de sourds grondements, d'autres disent des explosions, puis ils ont vu sortir du cratère une épaisse colonne de fumée noirâtre qui, après s'être élevée à une hauteur de trois à quatre cents mètres, s'est dirigée vers le bourg du Prêcheur où elle a laissé tomber de la cendre ¹.

Dès le mercredi 18 septembre, de courageux excursionnistes ont fait l'ascension de la Montagne et sont allés visiter le cratère. Ils ont remarqué des traces d'éboulements, de nombreuses crevasses et des fissures toutes fraîches dans le dôme. Les fumerolles étaient plus nombreuses et plus actives. Les vapeurs qui s'en exhalaient répandaient une forte odeur de gaz sulfhydrique. La terre paraissait labourée au lieu dit « Salon des dames ». Était-ce l'effet d'une explosion ?

Les bords du cratère et les terrains environnants étaient recouverts d'une couche de cendres de huit à dix centimètres d'épaisseur.

Des roches de dimensions variées, paraissant provenir d'un *bombardement* récent, jonchaient le sol tout autour du cratère et, à une distance assez éloignée de là, on pouvait en apercevoir en très grande quantité.

La toiture en fibro-ciment de l'Abri-Mouttet ² était perforée d'une cinquantaine de trous de différents diamètres. Les pierres qui l'avaient traversée ont été retrouvées à l'intérieur du refuge. Ailleurs, des trous nombreux provoqués sans doute par la chute des pierres, se voyaient dans le sol.



Tout cela démontre incontestablement qu'il y a eu éruption.

Jusqu'alors, le débit et la température des rivières prenant leur source à la Montagne Pelée n'ont pas changé. On a bien remarqué

(1) Voir illust. 110.

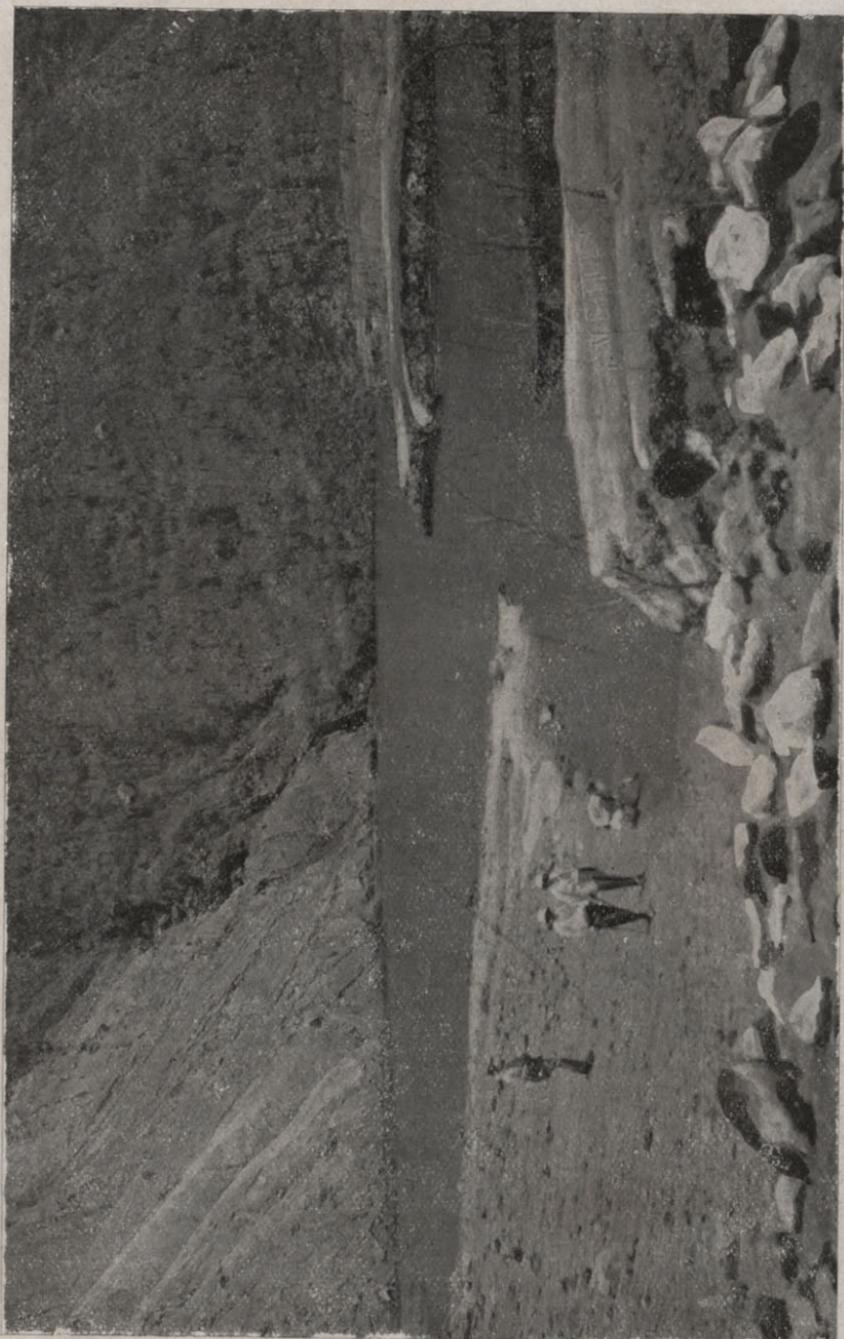
(2) Voir illust. 101.



Cliché I. Veille, Fort-de-France.

129. — 13 Avril 1930. Grande chute de pierres.

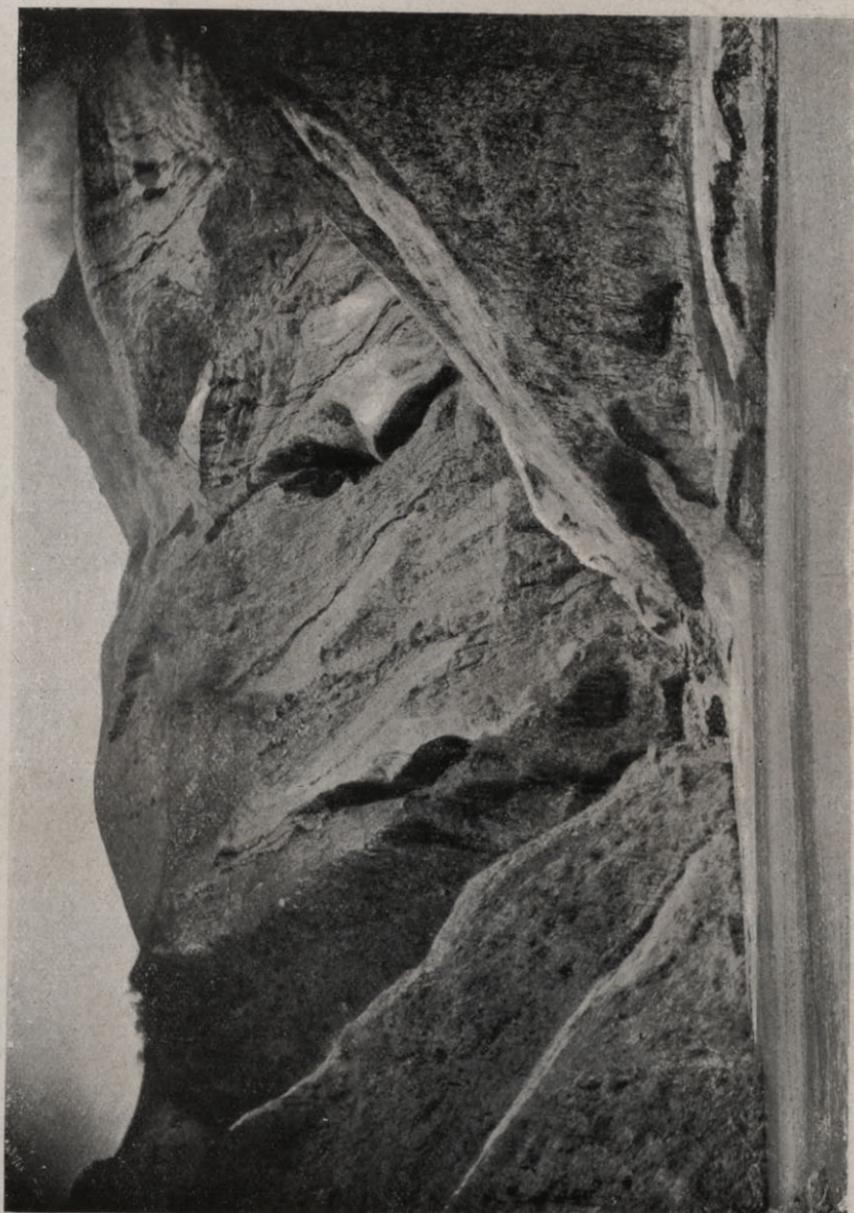
Vue prise de la coulée de la « Rivière-Sans-Nom » dans le cahos des blocs,
500 mètres en amont du Morne Lénard.



Cl. I. Veille, Fort-de-France.

130. — 13 Avril 1930. Lac de la Rivière-Claire.

La paroi de la rive droite et ses éboulis ravinés par les pluies.



Cl. I. Veille, Fort-de-France.

131. — 13 Avril 1930, vers 12 heures. Lac de la Rivière-Claire.

En haut de l'arrière plan : le « Petit-Bonhomme ».

Ce lac s'est formé par accumulation des eaux de la Rivière-Claire en amont du barrage constitué par les dépôts des nuées.

Ce barrage atteint 10 m. au moins au-dessus du niveau actuel du lac.

Ce lac se trouve à hauteur du Morne-Lénard.



Cliché I. Veille, Fort-de-France.

132. — 13 Avril 1930. Colline Isnard.

Grand ravin sur la rive droite de la Rivière sèche, à 2 kilomètres environ de l'embouchure
avec fragment ruiniforme dégagé par l'érosion.

que l'eau de certaines d'entre elles, notamment celle de la rivière Blanche, était devenue noirâtre, mais ce changement de couleur était dû vraisemblablement aux cendres qu'elle avait reçue.

A l'Anse Céron toute la végétation était grisâtre.

La végétation sur la Montagne n'a subi aucune altération par brûlure. La température de l'eau de la Fontaine Chaude s'est maintenue à son degré ordinaire. Cette source est plus limpide et plus fraîche que jamais.

D'autre part, on n'a pas ressenti de tremblement de terre.

M. J.-H. Jacquet, géologue et spécialiste en matière de mines, directeur et administrateur de la « Compagnie Forestière et Commerciale du Maroni », de passage à la Martinique, a fait une excursion au cratère le 2 octobre. C'est un fervent disciple du professeur A. Lacroix et l'auteur de nombreux travaux minéralogiques et de sciences naturelles.

Par les constatations qu'il a faites sur les lieux, les échantillons de roches qu'il a examinés, il est arrivé à cette conclusion qu'il s'agissait bien d'un phénomène éruptif, mais d'*ordre secondaire*. « La preuve c'est que les blocs d'andésite lancés du cratère proviennent d'un magma consolidé d'une éruption ancienne ; aucun ne porte la moindre trace de vitrification ou même de chaleur un peu forte, les quelques traces de sublimation aperçues proviennent de vapeurs. De même, pas de trace de lave nouvelle ni de ponce.

L'éruption vient d'une très faible profondeur. Les cendres examinées sont des produits d'effritement de bloc d'andésite. M. J.-H. Jacquet croit qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, mais conseille la prudence...

*
**

Les évacués après dix ou quinze jours, sont rentrés peu à peu dans leurs foyers, le volcan étant resté calme depuis le 16 septembre. L'inquiétude s'est dissipée. La confiance est revenue. L'espoir a regagné les cœurs. Chacun s'est remis au travail et la vie normale a repris dans la région du Nord.

*
**

L'éruption du 16 septembre aura eu cet avantage de décider les pouvoirs publics à faire remettre en état l'ancienne route des Caraïbes, dite route des Jésuites, qui reliait le Morne-Rouge aux Deux-Choux et au Gros-Morne par le fond Marie-Reyne. Cette nouvelle voie publique pourra grandement faciliter l'évacuation des fugitifs vers le Sud en cas de nécessité.

En outre, des abris de sécurité, sorte de casemates en béton armé, seront construits l'un, au Parnasse, vers Saint-Pierre, en un endroit protégé du volcan par une série de contreforts, un deuxième au Fonds Marie-Reyne.

Ces solides constructions en maçonnerie seront destinées à recevoir momentanément la population en cas d'alertes sérieuses. On sait d'ailleurs que M. A. Lacroix exprime l'opinion dans son livre que si les maisons de Saint-Pierre avaient été pourvues de caves, beaucoup de ses habitants auraient pu échapper à la mort par la nuée ardente. Les abris pourront aussi, au besoin, être utilisés en cas de cyclone.

*
**

B) ÉRUPTION DU 14 OCTOBRE

Le souvenir de la chaude alerte du 16 septembre commençait déjà à ne plus défrayer les conversations, à ne plus absorber nos compatriotes, lorsque la Montagne qu'on croyait rentrée dans le sommeil, a fait une nouvelle éruption, plus forte, celle-là, que la précédente.

En effet, le lundi 14 octobre à quatre heures du matin, un nuage épais de fumée s'élançait du cratère avec accompagnement de grondements et de trépidations du sol. Cette poussée éruptive s'est immédiatement infléchie sur le Prêcheur dont les habitants, d'ordinaire calmes devant le danger, ont été sérieusement inquiétés cette fois. Une pluie de cendres s'est abattue sur le village obscurcissant l'atmosphère à tel point, qu'à faible distance, on avait peine à se reconnaître. La végétation a pris dans toute la région un aspect grisâtre.

Il y a lieu d'observer que la veille au soir un raz-de-marée s'était produit sur le littoral du Prêcheur, entraînant plusieurs canots de pêcheurs. Faut-il voir dans ce phénomène, l'indice d'une activité volcanique sous-marine?

Certains témoins prétendent avoir perçu, au moment de l'éruption, de légères secousses sismiques.

Les grondements ont été nettement entendus à Saint-Pierre, au Morne-Rouge, à l'Ajoupa-Bouillon. Il est à remarquer que le régime des eaux descendant de la Montagne n'a point subi de modification. Ces eaux avaient seulement une couleur un peu noirâtre due à la cendre qu'elles charriaient.

*
**

Le même jour à dix heures, une nouvelle bouffée de fumée noire s'est élevée du cratère¹. Nul doute qu'on ne se trouve actuellement en présence de signes bien caractérisés d'une reprise d'activité du volcan. Il paraît donc vain de tergiverser et d'essayer de se leurrer dans le but de ne pas « alarmer la population » qui, croyons-nous aussi, « voit tout par elle-même ».

(1) Voir illust. 119.

Il faut cependant rendre hommage à l'Administration qui a pris les mesures nécessaires pour faciliter les habitants désireux de se faire évacuer vers les localités moins exposées.

C'est ainsi que le vapeur « Fort-de-France » s'est rendu au Prêcheur dans la soirée de lundi pour embarquer des réfugiés et leurs bagages. Un certain nombre d'entre eux ont été distribués au Carbet, à Case-Pilote, à Fonds Lahaye et au chef-lieu, suivant les préférences de chacun. Le mardi et le mercredi suivants, l'exode a continué vers le Sud. Les bateaux « Vigilant » et « Pionnier » ont ramené 255 sinistrés du Prêcheur, de Saint-Pierre et quelques-uns du Morne-Rouge. Le mouvement ne s'est pas arrêté le jeudi où de nouveaux contingents ont été mis en sécurité sur des points mieux abrités du volcan. Dans la journée de jeudi, Saint-Pierre présentait l'aspect « d'une ville morte » avec ses rues désertes et ses magasins fermés. Beaucoup de ceux-là mêmes qui avaient tenu bon en septembre, cette fois sont partis¹.

Vendredi matin, on pouvait compter au chef-lieu quatre cent trente-huit évacués, logés à la Caserne Gerbault² et quatre-vingt dix-huit au Fort Desaix.

Près d'un millier de personnes a déjà quitté le Prêcheur. L'exode des habitants de ce village a d'ailleurs été conseillé par une dépêche du Ministre des Colonies, reçue ici le mercredi 16 octobre.

Cette dépêche a fait connaître en même temps un avis formulé sur la nouvelle éruption par M. A. Lacroix; le savant professeur dont l'autorité sur cette question est incontestable, aurait émis l'opinion que *tout serait à craindre* si les matières dont se composent les andésites rejetées sont de *formation récente*, au lieu d'être simplement les anciennes roches éruptives projetées de nouveau... On dit que la Mission Scientifique Revert-Boutin³ a fait l'ascension de la Montagne le jeudi 17, par le Prêcheur et a recueilli des débris rocheux dont l'examen permettrait d'affirmer qu'ils proviennent tous d'éclatements de roches anciennes.

Mais... attendons la fin.

C) ÉRUPTION DU 18 OCTOBRE

Une éruption s'est produite le 18 octobre, vers une heure du matin. C'est la troisième, depuis la reprise d'activité de la Montagne Pelée. Les témoins du phénomène le décrivent comme ayant été plus violent encore que les deux précédents⁴.

Le nuage volcanique aurait atteint une altitude de mille deux cents mètres. Il s'est présenté sous la forme d'une épaisse colonne

(1) Voir illust. 105.

(2) Voir illust. 103.

(3) Mission nommée par le Gouverneur.

(4) Voir illust. 106.

de fumée noire et de cendres, zébrée d'éclairs, accompagnée de grondements sinistres et de lueurs. On dit même qu'il paraissait avoir tous les caractères d'une *nuée ardente de très faible intensité*¹.

Les cendres sont tombées dans les parages de la rivière Blanche et sur le Prêcheur.



La mâture et le pont de quelques voiliers retenus par le calme plat au large du Prêcheur ont reçu également de la cendre et se sont trouvés à un moment donné dans une grande obscurité.

On parle de très forts éboulis qui se seraient produits sur le versant Est de la Montagne dans la coulée de la Rivière Blanche.

Les fumerolles du cratère manifestent une plus grande activité depuis le 18.



En présence de ces faits qui ne semblent pas laisser de doute sur l'éventualité d'une grande éruption, le courage et la confiance des habitants de la zone dangereuse se sont très affaiblis².

L'Administration a envoyé des bateaux pour achever l'évacuation totale des flancs Sud, Sud-Ouest et Ouest du volcan.

Tout ce dernier versant est d'ailleurs recouvert de cendres et prend l'apparence d'un paysage d'hiver³.

Prêcheur, Morne-Rouge, Saint-Pierre, sont à l'heure actuelle à peu près complètement vides de leurs populations.

Les réfugiés au nombre de quatre mille environ, sont répartis plus particulièrement entre les communes de Fonds Saint-Denis, Schoelcher et Fort-de-France.

C'est dans les bâtiments militaires du Fort-Desaix et de la Caserne Gerbault que le chef-lieu abrite son contingent de sinistrés.

Nous reproduisons, à titre documentaire, le passage suivant d'une lettre relatant les tristes circonstances de l'exode des habitants du Morne-Rouge, lors de l'éruption du 18 octobre :

« Le 18, vers minuit et demie, on fut réveillé par un bruit formidable. La nouvelle de l'éruption se répandit dans le bourg, propagée par les cris et les appels. Les aboiements des chiens et les gémissements des bœufs faisaient rage.

« Quelle débandade ! On se précipitait en foule, les hommes portant les enfants, les femmes donnant la main à ceux qui ne pouvaient marcher, les plus grands chargés de paquets. Tout ce monde fuyait le volcan.

« L'éruption avait été assez forte pour alerter cette vaillante population. Ceux qui avaient fui attendirent le jour pour revenir chez eux. Ils furent alors avisés de l'ordre d'évacuation donné par l'au-

(1) Voir illust. 111.

(2) Voir illust. 104.

(3) Voir illust. 107 et 108.

torité supérieure. Depuis trois jours, nous assistons au complet déménagement. Certains se sont avisés même d'enlever leur maison. On voit passer des troupeaux, des camions chargés d'objets de ménage et de maisons démolies. Le spectacle est des plus tristes.

« Tout le monde cependant n'a pas fui. Plusieurs parmi ceux qui avaient connu les misères de 1902, sont restés dans la zone dangereuse, espérant que l'Administration supérieure voudra hâter la construction des abris promis et surtout de la route d'évacuation vers les Deux-Choux ¹. »



Nous avons appris que les détenteurs de deux grandes propriétés du Nord, MM. Depaz et Raibaud, ont eu l'excellente idée, pour retenir leurs travailleurs, de leur faire construire des baraquements sur l'habitation Dariste au Carbet et sur certaine portion de l'habitation Saint-James, tout près de Fonds Saint-Denis.

Un câblogramme en date du 21 octobre de M. André Maginot, Ministre des Colonies, a annoncé l'envoi à la Martinique du professeur Arsandaux « en vue d'examiner scientifiquement l'évolution des phénomènes éruptifs ». Il s'embarquera sur le paquebot qui quittera la France le 24 courant. ²

Il est bruit également de la prochaine arrivée ici d'une mission scientifique américaine pour observer les manifestations de la Montagne. ³



Les travaux de mise en état de l'ancienne route des Jésuites reliant le Morne-Rouge aux Deux-Choux par le Fonds Marie-Reyne, sont activement menés. Cette voie, ainsi qu'on peut le constater, facilitera, le cas échéant, l'évacuation rapide des quartiers menacés. ⁴

La nouvelle route complètera heureusement notre réseau routier et raccourcira sensiblement le trajet Fort-de-France, Morne-Rouge. Les ravissants sites forestiers qu'elle traverse en formeront le décor, en assureront l'agrément et la valeur touristique. ⁵

D) ERUPTION DU 22 OCTOBRE 1929

Le mardi 22, à 17 heures, il y a eu « éruption gazeuse avec cendre » selon les termes du Communiqué officiel. Le phénomène a duré trois minutes. Le directeur de l'Observatoire a estimé que la poussée éruptive est montée à cinq cents mètres environ. Le nuage lourd a suivi la vallée de la Rivière Blanche et, en dix minutes, il

(1) Voir illust. 112 et 113.

(2) Le professeur Arsandaux, ancien collaborateur de M. A. Lacroix dans l'étude des phénomènes éruptifs de 1902 est venu à la Martinique vers la mi-novembre.

(3) Le savant volcanologue américain Frank A. Perret est arrivé à Fort-de-France dans les tout premiers jours de janvier 1930.

(4) Voir illust. 114.

(5) Voir illust. 115.

a franchi la distance du dôme à la mer. Des grondements se sont fait entendre. ¹

On a constaté, après la sortie du nuage, que le cratère s'est élargi vers le bas et, à cet endroit, dit le communiqué « une nouvelle fumerolle importante a pris naissance cachée par la lèvre ».

De l'avis de la plupart des témoins qui l'ont observée, l'éruption du 22 octobre — la quatrième depuis le réveil de la Montagne Pelée, — a été moins intense que celle du 18. ²

L'aspect général des parties supérieures de la Montagne a changé. Leur surface paraît « labourée par les bombes volcaniques, et leur profil est plus moutonné ».

••

Les manifestations éruptives deviennent plus fréquentes depuis le 14 octobre. C'est aujourd'hui un mal chronique. ³

Pour bénignes qu'elles soient jusqu'à ce jour, elles n'en usent pas moins la force de résistance et le courage de nos compatriotes de la zone menacée.

L'état d'incertitude qu'elles créent, est pour eux « le mal le plus cruel ». L'on se rend compte aussi que cette situation entretient une tension nerveuse favorable à la propagation des nouvelles les plus extravagantes.

C'est ainsi que le bruit a couru dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23, que des lueurs sinistres s'allumaient sur le versant de la Montagne faisant face à l'Ajoupa-Bouillon et que les habitants de ce bourg fuyaient « devant le danger ». Il a été aussi question d'un cratère nouveau qui s'était ouvert dans cette direction. Mais la preuve a été donnée paraît-il, de l'inexistence de ces lueurs et du cratère nouveau. Rassurés, les fugitifs sont rentrés chez eux ⁴.

Il n'a pas été trouvé trace également d'un affaissement du sol que des gens prétendaient avoir constaté aux environs du village de Basse-Pointe.

••

C'est maintenant le vide et le silence au Morne-Rouge, au Prêcheur et à Saint-Pierre. Les maires de ces trois localités, MM. Cléostrate, Nadeau et Marquès, ont « au coin de leurs lèvres, un pli amer disant la tristesse du pasteur qui a vu son troupeau se disperser aux quatre aires de la tempête ». ⁵

Pour combien de temps la vie normale est-elle troublée dans la zone évacuée?

Que nous réserve demain?...

(1) Voir illust. 119.

(2) Voir illust. 117.

(3) Voir illust. 118.

(4) Voir illust. 121.

(5) Voir illust. 120.

A L'OBSERVATOIRE DU MORNE DES CADETS

Le dimanche 27 octobre, en compagnie de MM. Vasquez Angelo, Gaston Hélénon et quelques dames, nous nous sommes rendu, par la route de la Trace au village du Fonds Saint-Denis, à l'effet de grimper sur le Morne des Cadets et de jeter un coup d'œil sur le volcan. Le directeur d'école du village, notre ami René Corail, après nous avoir entretenu de la distribution de vivres qu'il est chargé de faire quotidiennement aux mille huit cents sinistrés répartis dans la commune, a bien voulu nous accompagner à l'Observatoire où nous sommes tous arrivés à dix heures.

M. Boutin, le distingué professeur de sciences au lycée Schoelcher, y était occupé à prendre des notes, la tête penchée sur le précieux ouvrage de M. A. Lacroix. Il a vivement intéressé les visiteurs en leur expliquant, avec son amabilité coutumière, les particularités de l'éruption actuelle.¹

Il nous a ensuite montré les principaux appareils de l'Observatoire : sismographes (direction N.S. et E.O.), baromètres enregistreurs, indicateur de direction et indicateur de vitesse du vent, pluviomètre, thermomètres enregistreurs, etc...

En dernier lieu, il a eu la bonne grâce de nous faire visiter l'abri souterrain avec revêtement en maçonnerie qui a été construit au Morne des Cadets à l'intention du personnel du poste.

L'Observatoire est relié téléphoniquement au chef-lieu par le bureau de Fonds Saint-Denis.

(1) Voir illust. 116.

Pendant toute la durée de notre présence à l'Observatoire (une heure environ), nous n'avons pu apercevoir la cime de la Montagne qu'à de très rares intervalles; un brouillard opaque et sans cesse renouvelé la recouvrait s'étendant jusqu'au bas du Petit-Bonhomme. Mais nous n'avons cessé d'admirer l'imposant panorama qui se déroulait devant nous jusqu'aux confins du Prêcheur et qui, au loin, vers la droite, courait jusqu'au delà du Morne-Rouge et au Sud dépassait la bourgade du Morne-Vert.

Tout en bas, proche de nous à droite, Fonds Saint-Denis au pied des plus hauts pitons du Carbet, éparpillait ses maisonnettes au milieu d'une verdure intense.

Nous avons enfin pris congé du très sympathique professeur, en devisant sur la puissance formidable de destruction du Monstre et la faiblesse de l'homme devant les terribles fléaux de la Nature.

Fort-de-France (Martinique), le 28 octobre 1929.

Césaire PHILEMON.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

<i>Lettre à M. A Lacroix</i>	11
<i>Réponse de M. A. Lacroix</i>	13
<i>Lettre à M. Louis Achille</i>	15
<i>Préface de M. Louis Achille, Agrégé de l'Université, Professeur au Lycée Schœlcher</i>	19
<i>Appréciations de M. A. Fouret</i>	21
<i>Opinion de M. L.-B. Conseil</i>	22
<i>Opinion de M. A. Boutin</i>	24
<i>Opinion de M. Frank A. Perret</i>	25
<i>Avant-propos du Général Girod</i>	26
<i>Introduction</i>	27
<i>I. — Notice géographique</i>	29
<i>II. — La Montagne Pelée</i>	32
<i>III. — Eruptions anciennes :</i>	
1° 1792	35
2° 1851	36
<i>IV. — Eruption de 1902 :</i>	
1° Premières manifestations d'activité	40
2° Engloutissement de l'Usine Guérin	47
3° Du 6 au 8 mai	50
4° Les derniers instants	55
5° Saint-Pierre avant la catastrophe	55
6° La catastrophe du 8 mai	59
7° Récit des témoins :	
a) Zone interne	61
b) Zone externe et région limitrophe	61
c) Zone maritime	67
<i>V. — Déductions à tirer des récits des témoins</i>	76

VI. — *Effets de la nuée ardente du 8 mai :*

A. — Actions mécaniques :

1° Effets de ces actions	78
2° Direction de la nuée	80
3° Transport de matériaux solides dans la ville de St-Pierre	81
4° Intensité et vitesse de la poussée	82

B. — Actions calorifiques :

1° Zone centrale	83
2° Zone maritime	85
3° Zone externe	86

C. — Actions physiologiques :

1° Zone externe :

a) les blessés	86
b) les morts	90

2° Zone maritime	92
------------------------	----

3° Zone centrale	93
------------------------	----

VII. — <i>Les survivants de la zone centrale</i>	98
--	----

VIII. — <i>Rôle des phénomènes électriques</i>	103
--	-----

IX. — <i>Nombre des victimes</i>	104
--	-----

X. — *Eruptions postérieures au 8 mai 1902*

1° 20 mai 1902	108
----------------------	-----

2° 26 mai 1902	108
----------------------	-----

3° 6 juin 1902	109
----------------------	-----

4° 9 juillet 1902	110
-------------------------	-----

5° 30 août 1902	111
-----------------------	-----

XI. — <i>Théorie des éruptions volcaniques</i>	120
--	-----

XII. — <i>Le Dôme et l'aiguille terminale</i>	123
---	-----

XIII. — <i>Les nuées ardentes</i>	128
---	-----

XIV. — *Phénomènes secondaires de l'éruption de 1902*

a) Torrents boueux	138
--------------------------	-----

b) Modifications topographiques	143
---------------------------------------	-----

c) Sédimentation au fond de la mer	144
--	-----

d) Phénomènes sous-marins	145
---------------------------------	-----

e) Mouvements de la mer	146
-------------------------------	-----

f) Mouvements de l'air	149
------------------------------	-----

g) Fumerolles	154
---------------------	-----

h) Sources thermales	156
----------------------------	-----

i) Flammes au cratère	157
j) Dégagements de produits volatils et poussées verticales	158
k) Phénomènes électriques et magnétiques	158
l) Phénomènes optiques	161

XV. — Parmi les décombres de Saint-Pierre	164
---	-----

XVI. — Examen sommaire de quelques conséquences de l'éruption de 1902:

a) De la curiosité à la terreur	169
b) Attitude de Pierrotins et responsabilité de l'Administration	170
c) Au secours des blessés	173
d) Étendue des zones détruites et de celles réputées dangereuses	174
e) Vingt-cinq mille évacués	175
f) Sympathie mondiale et solidarité universelle	176
g) Comité National d'Assistance et de Secours	179
h) Missions françaises et étrangères	181
i) Visiteurs de marque	182
j) Eventualité d'un exode général	183
k) Restauration du pays	185

XVII. — Saint-Pierre renaissant de ses cendres	188
--	-----

XVIII. — La Martinique s'est relevée	192
--	-----

XIX. — Souvenir de notre excursion à la Montagne Pelée le 25 août 1929	194
--	-----

XX. — La Montagne Pelée se réveille :

a) Eruption du 16 septembre 1929	199
b) Eruption du 14 octobre 1929	202
c) Eruption du 18 octobre 1929	203
d) Eruption du 22 octobre 1929	205

XXI. — A l'Observatoire du Morne-des-Cadets	207
---	-----

Achévé d'imprimer, pour le compte
de M. Césaire PHILÉMON, sur les
presses des Ateliers "Printory" sous
la direction de Serge LAPINA,
Paris, le 27 Novembre 1930.



